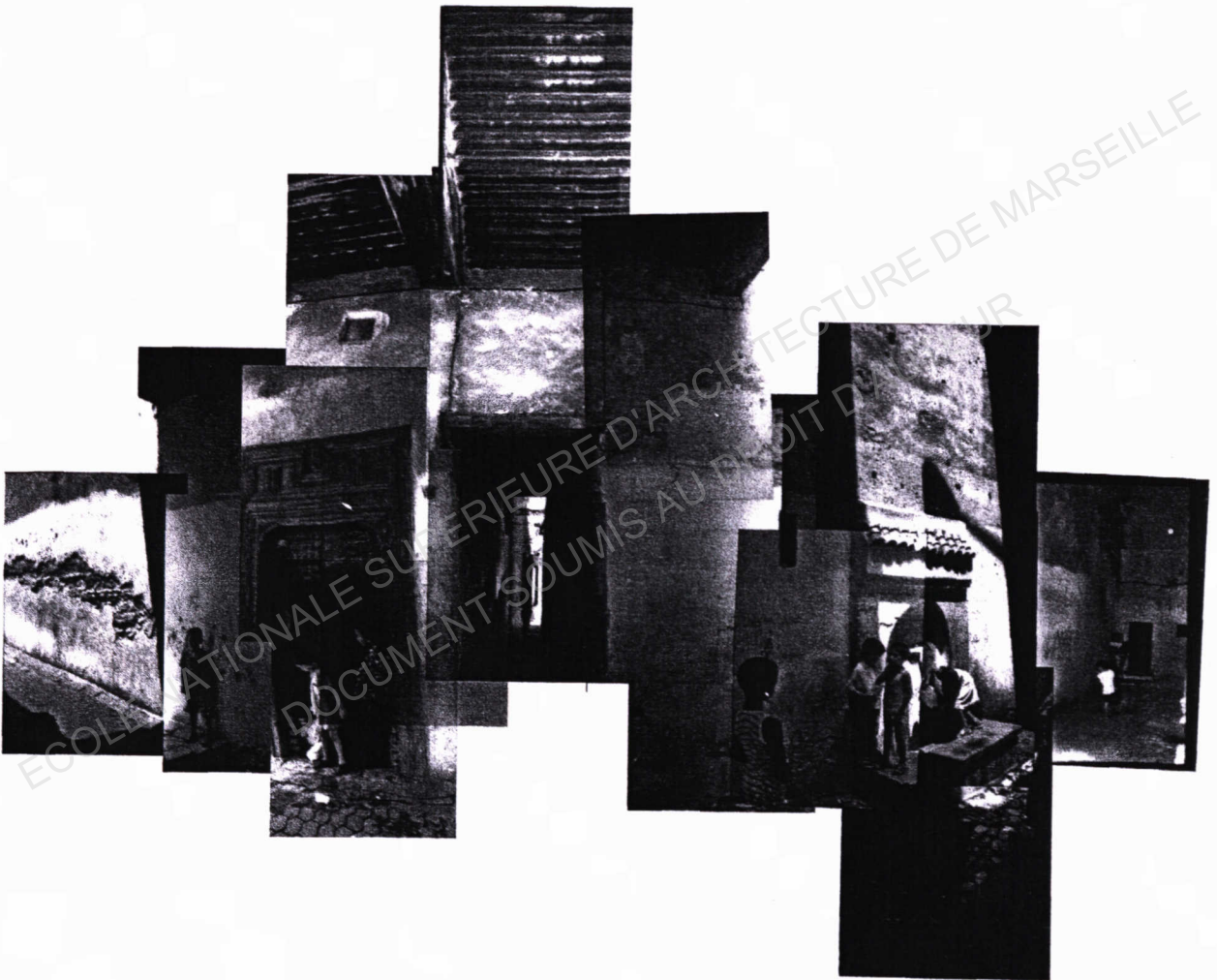


# Fès:

## Un Projet Etranger

Etude urbaine et hypothèse



Claude-Laurent Aubert  
Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy  
Travail Personnel de Fin d'Etudes - Juin 2000

**Fès : Un Projet Etranger**  
**Etude urbaine et hypothèse**

T 2039  
Ecole d'Architecture de Marseille Luminy  
Service documentation  
184, Avenue de Luminy  
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

Directeur d'Etude :

**Pascal Urbain**

Architecte, enseignant à l'Ecole d'Architecture Marseille-Luminy

**Claude-Laurent Aubert**

Ecole d'Architecture Marseille-Luminy

Travail Personnel de Fin d'Etudes

1999-2000

TOUTE REPRODUCTION MÊME  
PARTIELLE EST INTERDITE,  
sans autorisation des  
propriétaires des droits  
LOI DU 11.03.1957

## **INTRODUCTION 7**

---

---

### **1. La Médina : espace de la ville classique 8**

---

---

*1.1 Définition première : la médina est la ville. 8*

---

---

*1.2 Remarques sur un système 9*

---

---

*1.3 Une méthode 14*

---

---

*1.4 Une Production 15*

---

---

*1.5 Les éléments structurants de Fès 18*

---

---

### **2 Fès : la cité et l'urbain 25**

---

---

*2.1 Structure et croissance 25*

---

---

*2.2 Eclatement et Conservation 30*

---

---

*2.3 Mouvements 38*

---

---

*2.4 Hésitations 43*

---

---

### **3. Protection ou projection 56**

---

---

*3.1 Protectorat et Colonie 56*

---

---

*3.2 Urbanisme discontinu 61*

---

---

*3.3 Compromis Stylistique 63*

---

---

*3.4 Toucher sans rien toucher 64*

---

---

*3.5 Quinze années presque seuls. 68*

---

---

*3.6 Conclusion 71*

---

---

### **4 La ville extra rapide 76**

*4.1 Les outils de la production du logement non-règlementaire à Fès. 76*

*4.2 Situations 79*

*4.3 forme urbaine 81*

*4.4 Typologies 88*

*4.5 Conclusion 93*

## **5 Un Projet Etranger 96**

*5.1 Territorialité : Espèces de gestion urbaine. 97*

*5.2 « Restons Polis » 99*

*5.3 Endo et exo 100*

*5.4 Formes et Formalités 102*

*5.5 L'accès Bab Khokha 106*

*5.6 Aménagement de Bab Khokha 121*

## **Bibliographie 139**

*Bibliographie générale 139*

*Bibliographie thématique : Maroc et Monde Oriental 140*

## **DOCUMENTS ANNEXES 143**

*ADER-FES 144*

*Médina de Fès et Ses Abords. 149*

*Plan D'aménagement 149*

*Déclaration de sa Majesté le Roi Hassan II 154*

*Habiter la ville marocaine 156*



*Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe. 166*

---

*Actes du colloque 166*

---

*MEGALOPOLIS 176*

---

*Espèces d'espaces 177*

---

*New-York Délire 179*

---

*S.M.L.XL. 182*

---

*15 Planches : évolution de la Médina Andalus entre 1913 et 1990 187*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSAILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## **TABLE DES ILLUSTRATIONS**

- P.10. Photo angle quartier Achabyin
- P.11. Photo derb quartier Talaâ
- P.13. Plan derb Guerniz
- P.16. Photo derb quartier Qettanîn
- P.17. Photo derb quartier Qettanîn
- P.21. Photo ancienne Bab El Guissa
- P.22. Système de voirie de Fès au début du 20<sup>ième</sup> siècle
- P.24. Les divisions de Fès au début du 20<sup>ième</sup> siècle
- P.26. Le réseau hydraulique de Fès en 1916.
- P.27. Comparaison du domaine bâti entre les villes primitive, 1916 et 1990
- P.28. Photo angle Mosquée Andalûs.
- P.31. Plan de Fès 1916.
- P.34. Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1916
- P.35. Le centre ville en 1980 et en 1910
- P.37. Photo ancienne du centre ville
- P.39. Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1933
- P.40. Plan et façade d'un immeuble dans les années 30.
- P.42. Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1953
- P.45. Plans : la production de la ville moderne au Maroc
- P.46. Photo oblique : Bab Jdid en 1964
- P.47. Photo oblique : Bab El Hadid en 1964
- P.50. Plan A.S.D.U.F. : l'accessibilité en 1980.
- P.51. Plan A.S.D.U.F. : esquisse et croissant structurant 1980
- P.52. Photo Avenue Bab Khokha 1998
- P.54. Panoramique de Fès 1998
- P.57. Plan d'aménagement Nicolas Forestier en 1913.
- P.59. Plan des extensions et zones de classement 1933.
- P.65. Plan des extensions et zones de classement 1953.
- P.66. Typologies en médina Andalûs.
- P.67. Quartier néo-traditionnel en médina.
- P.70. Photos Lotissement Bab Khokha 1998
- P.73. Photo oblique accès nord, Sidi Boujida 1964
- P.74. Typologie lotissement Sidi Boujida
- P.75. Photo Bab Ftouh 1920 et 1998
- P.78. Plan d'un logement réglementaire
- P.82. Photos parcours dans Douar Ben Chérif
- P.86. Axonométrie quartiers clandestins
- P.87. Volumétrie quartiers clandestins
- P.91. Plan de lotissements réglementaires
- P.92. Photos Bab Sidi Boujida
- P.94. Parking Bab Khokha
- P.98. Monoprix et Prisunic
- P.101. Les équipements et les villes
- P.103. Marseille

- P.109. Planche 1 :Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi
  - P.110. Planche 2 :Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi
  - P.111. Planche 3 :Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi
  - P.113. Photos parking Bab Khokha
  - P.114. Photos les accès piétons
  - P.115. Circulation carrefour Bab Khokha.
  - P.116. Courbes de niveaux
  - P.117. Datation des quartiers
  - P.118. Hauteur de bâti
  - P.119. Activités
  - P.120. niveau de viabilité
  - P.123-124. Propositions
  - P.125. Plan hypothèse
  - P.126. Plan du projet urbain
  - P.127-128. volumétrie
  - P.129. Perspectives
  - P.130-131. coupe sur projet
  - P.135. Plan de la poste
  - P.136-137. Axonométries
  - P.138. Façades
- Documents en annexes :
- 15 Planches sur l'évolution du bâti sur la rive Andalùs de 1913 à 1990.

## INTRODUCTION

La médina de Fès est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Cet ensemble urbain est une des plus vaste «pièce» urbaine bénéficiant de ce statut. Cependant, les conditions de sa sauvegarde soulèvent quelques interrogations.

En effet, à première vue, la médina de Fès suscite de nombreux débats et peu de concrétisations remarquables. La qualité des réhabilitations ponctuelles ne suffit pas à gommer la transformation progressive du paysage de la médina. A titre d'exemple, les tentatives récentes telles que l'aménagement des portes sont systématiquement remises en question. Les difficultés se situent à plusieurs échelles :

- Le territoire de la médina est protégé dans son intégralité ainsi que ses abords. Chaque hypothèse peut donc considéré comme un modèle ou une abération pour les interventions à venir.
- L'attachement au patrimoine de la ville n'est pas vécu de manière unanime. La question reste ouverte sur son contenu. En effet, y a-t-il des intérêts commun entre l'habitant, l'entrepreneur, les élites, le tourisme et l'UNESCO ?
- A travers ces deux questions c'est enfin l'intégration du territoire dans les problématiques contemporaine qui est interrogé.

L'étude fournira des pistes pour expliquer comment la ville a traversé ce siècle mouvementé. Quelles relations se sont instaurés au fur et à mesure, entre la ville et son cadre, la ville et son environnement , la ville et l'étranger? Elle s'intéressera ensuite à comprendre comment certains lieux ont pu constituer le support de nouvelles relations urbaines.

Afin de déterminer les limites sur lesquels le projet se fondera, l'étude s'écartera de Fès un instant pour poser un « regard » sur l'authenticité « d'un territoire » et des termes de sa relation avec l'espace public.

Enfin, une hypothèse formelle visera à matérialiser une situation de continuité entre la médina et un tissu récent.

## *1. La Médina : espace de la ville classique*

### **1.1 Définition première : la médina est la ville.**

Pour la différencier d'autres types urbains, la médina est la ville orientale, le terme arabe : « al-Madīna ».

La médina est un «type urbain traditionnel» par opposition aux «types urbain modernes» que nous connaissons aujourd'hui. Le raccourci emprunté le plus souvent pour l'identifier est celui de ville médiévale arabe. Ce qui devrait la placer dans un contexte historique et géographique précis. Pourtant, c'est une organisation de l'espace, des citadins autour d'un mode de vie. Elle possède sa propre forme, son fonctionnement interne, son propre rapport avec l'extérieur : la campagne, le commerce, le territoire qu'elle domine. La médina est un centre pour une aire et un relais pour une zone d'influence plus vaste.

Cette entité regroupe à la fois le pouvoir politique, la science, l'économie, le culte, le logement dans un même cadre, régie par des règles, des modèles diversement interprétés de l'Islam. Son évolution, la pérennité de ce système d'organisation à travers sa culture durant les siècles est encore visible aujourd'hui. Cela n'en fait donc pas qu'un objet de lecture historique, mais un modèle d'organisation a part entière qui coexiste (certains diraient survit) avec les modes contemporains.

Le terme de Médina engloberait toutes les villes du monde arabo-musulman. Pour autant, la réalité des villes du monde arabe, les processus développés dans les différents pays ne permettent pas aujourd'hui d'enfermer le concept dans une vision unitaire. Y a-t-il une définition commune pour Le Caire, Constantinople, Alep ou Fès ? Chaque cité a pu reconstruire son identité, développer ses propres formes (de la maison à la communauté), au gré des échanges, des conflits, des influences etc. Cette diversité actuelle des caractéristiques urbaines de la ville arabo-musulmane peut s'expliquer entre autres par la présence de ville pré-islamique, de mouvements coraniques différents, de blocage dans son système, d'un «balayage».

Sans établir de rupture fondamentale entre toutes ces villes, il faudrait donc trouver une interprétation sur une aire restreinte, afin de ne pas donner une vision trop générale et donc forcément impossible à cerner. L'étude portant sur Fès, notre objectif ici sera d'apporter un éclairage sur l'organisation des médinas à partir du Maghreb dans un premier temps. Elles procurent entre elles assez de liens historiques et structurels.

Les villes musulmanes du Maghreb sont donc d'abord marquées par une époque : celle de la conquête arabe, ceci en dépit de la présence d'autres cultures in situ

(notamment berbère, romaine ou chrétienne) : Tingis, Volubilis, Sala... Alors qu'au Moyen et Proche Orient, le fait urbain préexiste à 90% de ce que représentera la ville musulmane avant le millénaire, environ la moitié des villes maghrébines sont des fondations liées au fait musulman : Alger, Fès, Kairouan... La création de ces villes s'organise pour plusieurs raisons d'ordre stratégique, économique, spirituel, souvent à partir de campements et d'installations préexistantes. La médina doit remplir les mêmes fonctions que dans le monde occidental. Ce qui diffère n'est donc pas tant l'adaptation à des contraintes extérieures : la protection contre l'ennemie, un environnement privilégié ou la nécessité de services pour ses habitants : logement, approvisionnement, sciences, communications... mais plutôt le mode de contrôle adopté pour régir la société civile à l'intérieur, les rapports qui vont s'établir avec l'autre, l'étranger, le pouvoir.

En soit la création d'un rempart pour circonscrire la ville musulmane est comparable au rempart occidental. La pluralité de ces frontières sans cesse agrandies n'est pas synonyme de forme urbaine caractéristique de la médina mais d'une forme caractéristique d'une époque, d'une période précise dans l'histoire de la ville. Ainsi, on peut se demander si la préservation des remparts actuels d'une ville témoigne d'une préservation volontaire et contrôlée d'un certain type d'organisation intra-muros (La création de deux villes jumelles sur un même site, de chaque côté d'un cours d'eau comme c'est le cas de Fès produira une seule ville dans son processus de croissance ; tandis que les villes de Rabat et Salé restent encore bien écrites).

La persistance des usages liés aux spécialisations des voies de communication dans le modèle musulman ne suffit pas à elle seule à expliquer la conservation des portes de la ville.

### **1.2 Remarques sur un système**

Si nous avons peu de données sur la création spatiale de la ville en tant qu'objet conçu a priori, son corps tel qu'il nous est parvenu peut nous renseigner sur des règles qui ont été établies au cours de son évolution et sur son mode de croissance.

La médina comme organisation répondant aux besoins de ses habitants est structurée de manière précise. Les premières distinctions qu'on peut établir sont le regroupement et la hiérarchie de «domaines». La division du tissu urbain est en effet plus liée au concept de parcours, de tolérances, qu'à celui d'extension (même si elle est forcée par la croissance de la ville). En conséquence, le tissu urbain construit n'est pas une agrégation illisible d'objets mais une somme de fragments posés a priori en relation ou en opposition selon des règles communautaires.

Par exemple, une impasse ou derb n'est pas un tissu interrompu mais un élément de plus dans une hiérarchie d'objets modulaires. L'impasse est la traduction physique résultant d'un ensemble, pour cet ensemble. La multiplicité de ces impasses est un des éléments marquants du paysage urbain de la ville musulmane. Leur présence n'est



*Rue principale angle quartier Achabyin. 1998*



*entrée d'un derb dans le quartier Talaa*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



pourtant pas liée à une impossibilité physique (barrière). La séparation des domaines n'a pas pour seul effet de créer des impasses. Elle peut aussi bien créer des passages...

### **1.2.1 Le domaine**

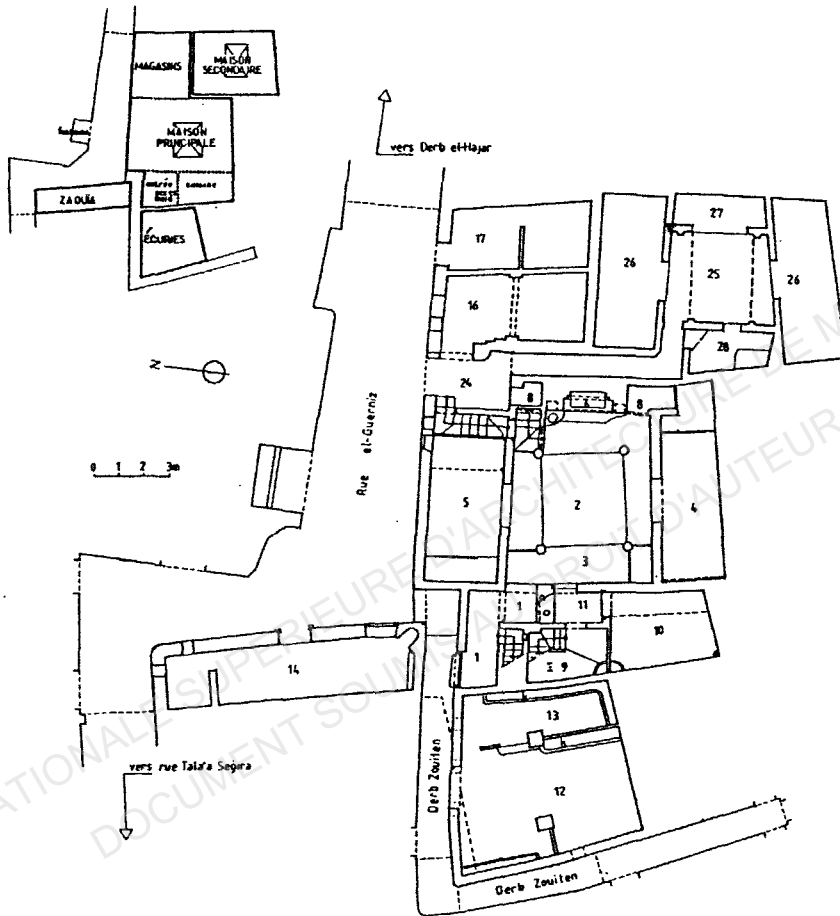
C'est une unité de lieu dans lequel certaines actions sociales vont se dérouler. A la différence de la distinction claire espace public- espace privé, la médina interprète elle-même son cadre : le domaine de la ville. En entrant par une porte dans la ville, on franchit un cadre général ne menant qu'au général, qu'à ce que le statut confère à priori. Il est ainsi possible de traverser toute la ville. Si elle conçoit un domaine public, c'est en relation et en condition avec d'autres plus restreints, sur la base de parcours précis, d'un réseau. Dans la médina il n'existerait pas de domaine public à proprement parler mais un domaine de référence qui accepte tout le monde : l'étranger et l'Umma (communauté des croyants). La communauté construit donc ses domaines en rapport avec ce domaine central, afin d'en faire parti à différents degrés. Comprenons que le but n'est pas de distinguer véritablement la médina de la structure spatiale de la ville occidentale dans ses fonctions : la mosquée centrale et la cathédrale, le marché aux tissus et la Quysaria sont des figures différentes à un moindre degré. Pourtant ces remarques apportent des changements quant à la production de cet ordre à l'intérieur de la cité. La fédération des domaines ne serait pas cumulative mais «agrégative».

### **1.2.2 Hiérarchie**

Le domaine de référence est généralement le premier acte fondateur de la ville. Il organise les domaines rituels (la mosquée et le rempart), le domaine commercial, le domaine du citoyen. Autour de ce noyau va s'organiser une hiérarchie : domaine de l'échange, de la production, de l'enseignement, de la prière, de la famille, de l'intimité. Passer d'un domaine à un autre ne pose géographiquement pas de problème. Cependant chaque domaine est régi par ses membres. Le statut social de l'individu est le régulateur principal, et les dispositifs construits mis en place pour gérer cet ordre sont des peaux (écran), des enveloppes de chacun d'eux, des portes, le cas échéant, fermées.

### **1.2.3 Le regroupement**

C'est le mode selon lequel les domaines vont créer ensemble la ville. Du domaine privé, individuel (le cas de l'individu exilé, du commerçant, de l'étudiant, de l'ermite) au domaine public, le regroupement facilite la déformation, la flexibilité de chaque domaine. C'est le regroupement de plusieurs modules qui constitue un fragment de la ville. Le module pouvant être le four, la fontaine, le hammam, le jardin, le sanctuaire, la cellule : le regroupement de plusieurs modules pourra produire un souk, une medersa, une mosquée, un derb, un quartier. Le regroupement n'est pas un espace à



Plan du rez-de-chaussée (habitation principale et annexes) : 1. entrée ; 2. cour ;  
 3. portiques ; 4. chambre sud ; 5. chambre nord ; 6. fontaine ; 7. escalier ;  
 8. latrines ; 9. lieu d'ablutions ; 10. cuisine ; 11. entrée cuisine, communs ;  
 12. écurie ; 13. étable.  
 Zaouïa : 14. salle de prière.  
 Annexe : 16-17. magasin ; 24. couloir d'accès ; 25. courrette d'habitation secondaire ;  
 26. chambre ; 27. pièce ouverte ; 28. cuisine.

priori. En revanche, il va régler les espaces afin que la hiérarchie soit respectée selon que le module est ouvert ou fermé.

Si on admet qu'en terme construit la médina offre la plupart du temps un schéma assez simple d'organisation centralisée dans lequel le domaine public diffère fortement du domaine résidentiel (en périphérie), on pourra conclure :

la diversité des possibilités de croissance à l'intérieur du cadre du rempart,

la cohérence et la cohésion de l'ensemble,

l'importance que prendra l'aspect particulier de la propriété dans ce processus.

### **1.3 Une méthode**

La ville musulmane tient donc d'un modèle clos qui définit des domaines au préalable. Ces domaines sont à la fois des lieux et des modèles sociaux. C'est un cadre bâti qui délimite ces lieux, leurs fonctionnements ainsi que leurs liaisons avec d'autres. C'est une organisation sociale qui gère les conflits à l'intérieur de ce cadre. Le domaine est donc une entité close. La mosquée centrale est protégée par un rempart, les souks par des portes, les différents souks entre eux par d'autres portes. Il en va de même pour le quartier, le derb, la famille.

Il n'est cependant pas nécessaire que ces domaines soient éloignés. La cohérence de l'ensemble ne réside pas dans la place que chaque domaine occupe sur le territoire. D'ailleurs, c'est le lieu qu'occupe le domaine de référence qui importe. Ainsi, à l'intérieur d'un quartier (entité spatiale), on retrouve les mêmes domaines imbriqués ou séparés : à chacun son parcours, son réseau selon sa place sociale. L'accès aux services communs et la protection de l'intimité de chacun est la priorité essentielle du processus constructif. A différentes échelles du bâti correspond une référence sociale intérieure. En allant au bout de cette logique le domaine public est réduit à un domaine clos extérieur à tous les autres. Il faut admettre que cela limite sérieusement les possibilités physiques de cet espace.

Pour résumer cette situation, la ville musulmane inclurait des «chez nous », et un «chez moi ».

Chez nous : la maison (la cour intérieure, le jardin, le cimetière, la fontaine)le Derb (les maisons, parfois la fontaine, etc.), le quartier (le sanctuaire, le hammam, la fontaine, l'école coranique, le commerce), le grand quartier (le sanctuaire, le souk, la medersa, le fonfouk) le très grand quartier (la mosquée de prône, la medersa, le souk, le cimetière)

Le chez moi : la cellule.

## **1.4 Une Production**

### **1.4.1 Les éléments de la structure urbaine.**

Quatre éléments sont constants dans les médinas du Maghreb.

La mosquée de prône, le souk, le rempart, et les portes. Ces lieux construits délimitent l'espace dans lequel la centralité de la ville sur un territoire s'exprime. L'accès à l'espace du citadin, du pouvoir, est contrôlé par ses portes. Le rempart est à la fois le garant de la protection des gens et du culte. Le souk est le centre des échanges commerciaux avec un territoire généralement beaucoup plus vaste. La Mosquée de prône est le cœur spirituel de la cité. Chacun de ces éléments est mis en réseau avec l'autre. On remarque que si la mosquée est constamment reliée directement aux souks, elle n'est pas forcément le centre physique de la ville.

C'est souvent ce couple qui convoquera la croissance urbaine. Les portes sont situées souvent sur des axes forts et sont reliées à la mosquée en s'accommodant de contraintes physiques. C'est dans ce tracé cohérent que vont se partager ces domaines (plan de Salé, Fès, Tunis, Monastir).

A ces éléments s'additionnent 3 types de structures : les zones habitées, les circulations, les réserves foncières, (auxquelles on peut ajouter les jnanes).

### **1.4.2 Les zones habitées**

Elles sont réparties en quartiers indépendants et mitoyens autour du couple mosquée-souk. Ce qui implique que leur croissance se fera en générale sous forme radioconcentrique. L'arrivée de nouvelles populations, l'intégration de cette population dans la ville marquera une nouvelle étape dans ce processus de croissance. En effet, rares sont les cas où la jonction entre deux quartiers s'effectue en continuité. Le caractère fortement cloisonné du quartier joue cependant un rôle particulier dans l'extension des zones habitées. En se raccordant aux axes «publics», la ville s'étend à la fois de façon linéaire, et de façon conflictuelle.

### **1.4.3 Les circulations**

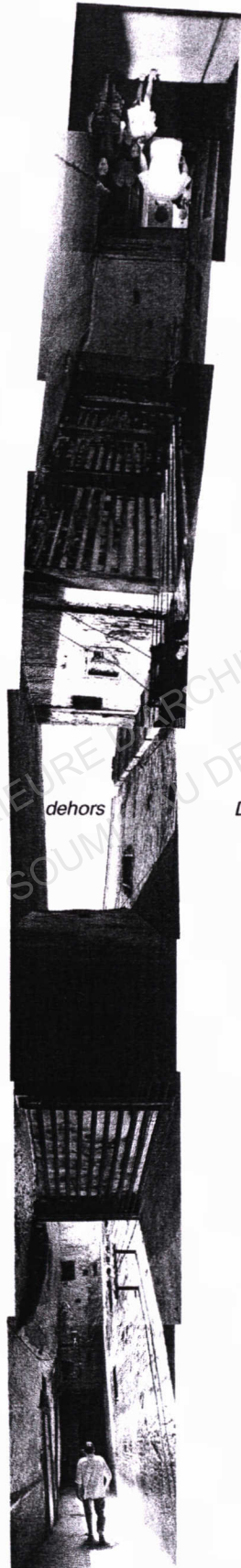
La différenciation de réseaux : primaire, secondaire, en impasses qui déclinent les aires publiques vers les espaces privés sont des entités «réversibles». C'est à dire que s'il existe bien une structure viaire sur laquelle vont se greffer des quartiers (les axes principaux qui mènent des portes aux souks, les voies qui permettront de reliées chaque porte entre elle sans passer par le quartier), il est fort possible qu'un «fragment» soit clos ou qu'au contraire l'agrandissement d'un quartier «à cheval sur un autre» ouvre une impasse. (Exemple de Tunis)



*Dehors*

*Dedans*

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



dehors

Dedans

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUS LE DROIT D'AUTEUR

#### **1.4.5 Les réserves foncières.**

La gestion du foncier à l'intérieure de la médina est un aspect particulier de la ville arabo-islamique. Ce sujet est largement développé par les géographes, sociologues et architectes de nos jours (M Naciri, M.Ameur, E.Wirth). Je me limiterai à en décrire certaines conséquences sur l'espace urbain.

La division foncière du territoire en domaines spécialisés entraîne tout d'abord une forte séparation entre les domaines bâtis et les réserves non ou très faiblement bâti. Ainsi la ville se crée par accumulation de domaines circonscrits.

- aux portes : domaines de l'échange et du contrôle par le pouvoir extérieur(ksar ou Qasbat)
- en périphérie : domaines de production (sauf pour Fès après le regroupement des deux villes)
- le long des principaux axes : l'habitat et les infrastructures de quartier.
- dans la médina même en domaines particuliers : Jnanates, cimetières, ...

Cette multiplication des domaines a priori fixes dans l'histoire de la ville a plusieurs conséquences sur l'environnement : La croissance de la ville se fait au détriment des structures du pouvoir extérieur à la ville. Le rempart est une denrée périssable et renouvelable selon les besoins de la ville. La porte est un élément qui évolue avec la diminution ou l'accroissement des activités qui s'y rapportent. La consommation de l'espace à l'intérieure de la ville est liée aux vicissitudes de la communauté intra-muros et des relations commerciales qu'elle entretient avec un réseau extérieur.

#### **1.5 Les éléments structurants de Fès**

L'exemple de la médina de Fès est un des plus représentatif de cette forme urbaine. En effet, tant les actions que les discours qui entourent sa sauvegarde attestent de la difficulté des acteurs à séparer la «mémoire» sociale des constructions qui l'accueillent. La destruction des structures sociales a été relativement gommée par le dynamisme des générations. Il a sans doute permis au tissu de conserver son autonomie et ses particularités au risque de provoquer quelques interrogations sur ce qui pourra lui succéder.

La médina de Fès est constituée d'un ensemble de deux médinas : Fès El Bali ou Fès-Médina et Fès El Jdid (Fès Djedid). Les deux cités conservent aujourd'hui leurs remparts ainsi que les portes les plus récentes. L'organisation de la vie urbaine autour d'un centre principal situé au cœur de la médina El Bali, sur la rive gauche, et regroupant les fonctions commerciales, religieuses et culturelles prépondérante, est distincte physiquement de la cité administrative, siège du pouvoir central : Fès El Jdid. Fès El Bali est dominée par les Casbahs et les bordjs nord et sud.

### **1.5.1 Les portes**

Les portes de la médina constituent la première frontière physique entre la cité administrative, le territoire, les routes régionales et la communauté de Fès. Le rôle de chacune détermine la qualité des structures qui l'accompagnent. Domaine public, lieu d'échanges elles ont été pendant des siècles une barrière efficace pour la citadinité fassie.

Les portes sont des points de ruptures de charges des marchandises alimentant la ville. Ainsi, des principaux accès à l'aire centrale (déclinée plus bas), nous retiendrons les exemples les plus remarquables.

- A l'Ouest, en haut des pentes de la ville, Bab Boujloud est évidemment un des espaces en mutation. Elle constitue pendant longtemps l'accès privilégié entre la cité administrative et Fès El Bali. La présence des anciennes Casbahs constituant aujourd'hui des nouvelles portes de la ville, témoigne de son importance pour le contrôle de la cité. Le principal répartiteur d'eau de la ville est ici. Il alimente les Talaàs la mosquée Quarawiyin et les medersas à l'intérieur desquels s'écoule l'eau. Sa situation est donc privilégiée par rapport aux autres. La porte dégage un vaste terre-plein jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. Les aménagements effectués depuis ont toujours entraîné une sur qualification du site : Jardins de Boujloud entre 1880 et 1900, Dar Batha, le lycée français.

- Située au nord de la rive gauche, Bab Guissa est une des portes qui a su conserver son statut originel. Porte d'accès pour les matières premières, le bois alimente les zones de productions intra-muros toutes proches. Cette porte est très vite exploitée dans sa totalité, créant un tissu dense autour des principales voies. Le doublement de la porte à l'est a permis une séparation des activités : production pour la première, tourisme pour la plus récente.

- Bab Ftouh est située sur la rive droite de Fès. Sa relation avec la route de l'orient (Taza) est aujourd'hui doublée par la présence de l'Avenue Bab Khokha. C'est sans doute le plus grand marché de gros de la cité.

Porte principale et monumentale de la ville dès sa fondation, sa situation était isolée du cadre bâti jusqu'à ces dernières années. Le vaste cimetière intra-muros la sépare des quartiers sud de la ville tandis que le nord constitue des jnanes. Elle alimente les huileries, les potiers situés entre les deux jusqu'aux limites du domaine bâti.

**1.5.2 L'aire centrale** de la médina El Bali est reliée par un réseau de circulations aux différentes portes de la ville. Au centre de ce dispositif prennent place la mosquée Quarawiyin, le sanctuaire Mouley Idriss. Les souks (marchés spécialisés :



Quyssaria, bijoutiers, parfumeurs, confiseurs, etc.) relie les deux mosquées et le sanctuaire, l'Université et la bibliothèque Quarawiyin. L'hégémonie commerciale du Quartier des Sept Tournants (ceux de Quarawiyin) est indiscutable. Cependant, la mosquée Andalùs n'est pas forcément à isoler de l'aire centrale de la ville. Moins visible hier à la limite du bâti, sa situation est plus remarquable aujourd'hui. Cette entité est elle-même close par des portes encore aujourd'hui. Le quartier des sept tournants comme celui de la mosquée Andalùs est au départ entouré des plus belles demeures. Avec la croissance de la ville, ces demeures accueilleront d'autres activités.

### **1.5.3 Les circulations**

Les grandes voies de circulations sont réparties depuis les portes vers l'aire centrale.

- Bab Boujloud et Bab El Makina desservent les deux Talaàs (quartier Talaa, Swiqet Ben Safi, Ech Cherrabliyin, Zekkak
- Bab El Guissa dessert Zekkak Fondouq et El Yihoudi, jusqu'à Quarawiyin.
- Bab Sidi Boujida dessert Fekhkarîn et Keddân jusqu'à Andalùs.
- Bab Khokha dessert Fekhkarîn et Keddân jusqu'à Andalùs.
- Bab Ftouh dessert Fekhkarîn, et Keddân jusqu'à Andalùs.
- Bab Ftouh dessert aussi Kouass, Oued El Zitoun (le cimetière), et Gzira.
- Bab El Hamed dessert Oued El Zitoun et permet de rejoindre Andalùs.
- Bab Ech Cherria dessert Mokhfiya et Gzira jusqu'à Andalùs.
- Bab Djedid dessert Qalqliyîn, Ras Jnân et Quettanîn jusqu'à Quarawiyin
- Bab El H'adid dessert El Ayoun Quettanîn et Guerniz jusqu'à Quarawiyin.
- Bab Rafia rejoint les deux Talaàs en passant par Batha.

Trois ponts passent l'oued Boukakheb pour relier les deux unités :

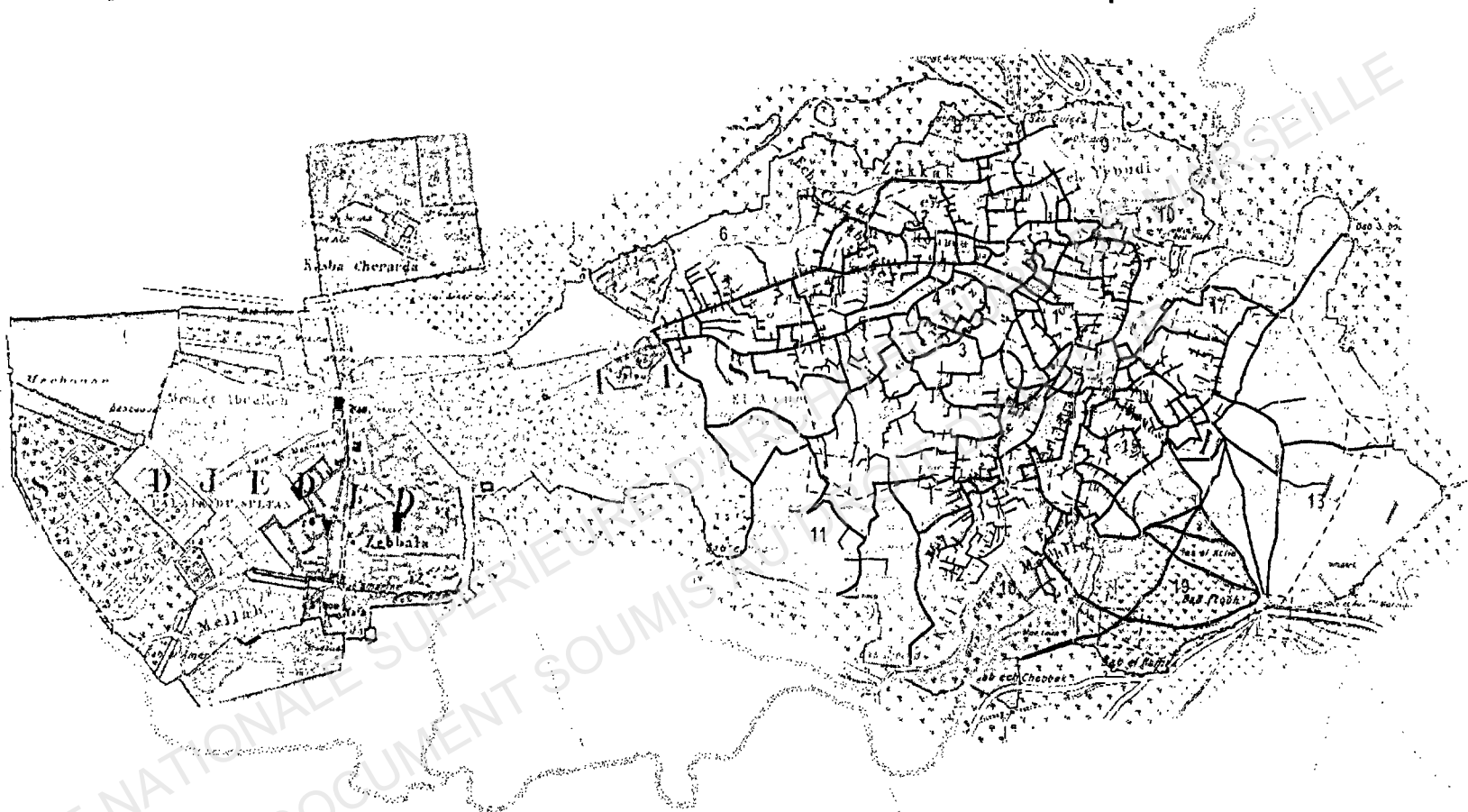
Charratine-Sidi El Aoued-Nakhafîn, Blida-Bin Lemdoun, derb Lamti et Chemmaïne-pont du Zerrafine.

Un second réseau parallèle irrigue les quartiers. chaque porte peut ainsi être rejointe sans passer par l'aire centrale.



*Porte Bab El Guissa en 1930*

# sytème de voirie de Fès El Bali au début du 20ième siècle et les enceintes primitives



- FES EL BALI :**
- |                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>Medina Qarawiyyin:</b> | <b>Medina Andalùs:</b>                   |
| 1 Saghe                   | 13 Qouass ( Kouass)                      |
| 2 Ras Jnân                | 14 Sidi El Awwad                         |
| 3 Qettanîn                | 15 Gzira ( El Djezira + Derb ech Cheikh) |
| 4 Guerniz                 | 16 Mokhfiya                              |
| 5 Swiqat Ben Safi         | 17 Keddân                                |
| 6 Tal'a (Talaa)           | 18 Fekkhharîn                            |
| 7 Cherrabliyîn            | 19 Oued El Zitoun                        |
| 8 Zqaq Er Român           |  |
| 9 Fondouq El Yihoudi      |  |
| 10 Blida                  |  |
| 11 El Ayoun               |  |
| 12 Qalqliyîn              |  |

- distribution de quartiers
- - - les deux villes primitives
- emplacement supposé des portes

principalement le long des deux Talaâs et dans la partie construite des pentes menants à Bab Ftouh, la trame commerciale s'est depuis largement étendue aux autres quartiers de la médina. Les medersas et les fondouqs sont directement accessibles de la rue. Ils sont installés le long des axes principaux. Ces équipements font en effet parti des structures ouvertes aux étrangers à la cité.

L'essentiel du domaine public réside dans ces réseaux. Les mécanismes de gestion de ce territoire permettent une autonomie de chaque entité : cités, quartiers, aire centrale et marchés. Afin de respecter cette règle, le bâti n'hésite pas à «chevaucher» la rue pourvue que le passage soit possible. Au contraire, on peut aussi imaginer comme pour l'étude de la médina de Tunis, que le réseau ait été percé par endroit pour permettre sa continuité.

#### **1.5.4 Les quartiers**

Les deux entités qui constituent Fès El Bali sont restées nettement lisibles malgré les multiples modifications des frontières de la ville. Les deux mosquées composent des éléments centraux de chaque rive.

L'ouest de la médina est articulée autour la mosquée Quarawiyin. Douze quartiers partage la rive. Sagha, Ras Jnân, Qettanîn, Guerniz, Swiqet Ben Sqafi, Talaa, Cherrabliyin, Zqaq Er Român, Fondouq El Yihoudi, Blida, El Ayoun, Qalqliyin.

L'est en compte sept : Kouass (Qouass), Sidi El Awwad, Gzîra, Mokhfiya, Keddân, Fekkhharîn, Oued El Zîtoun.

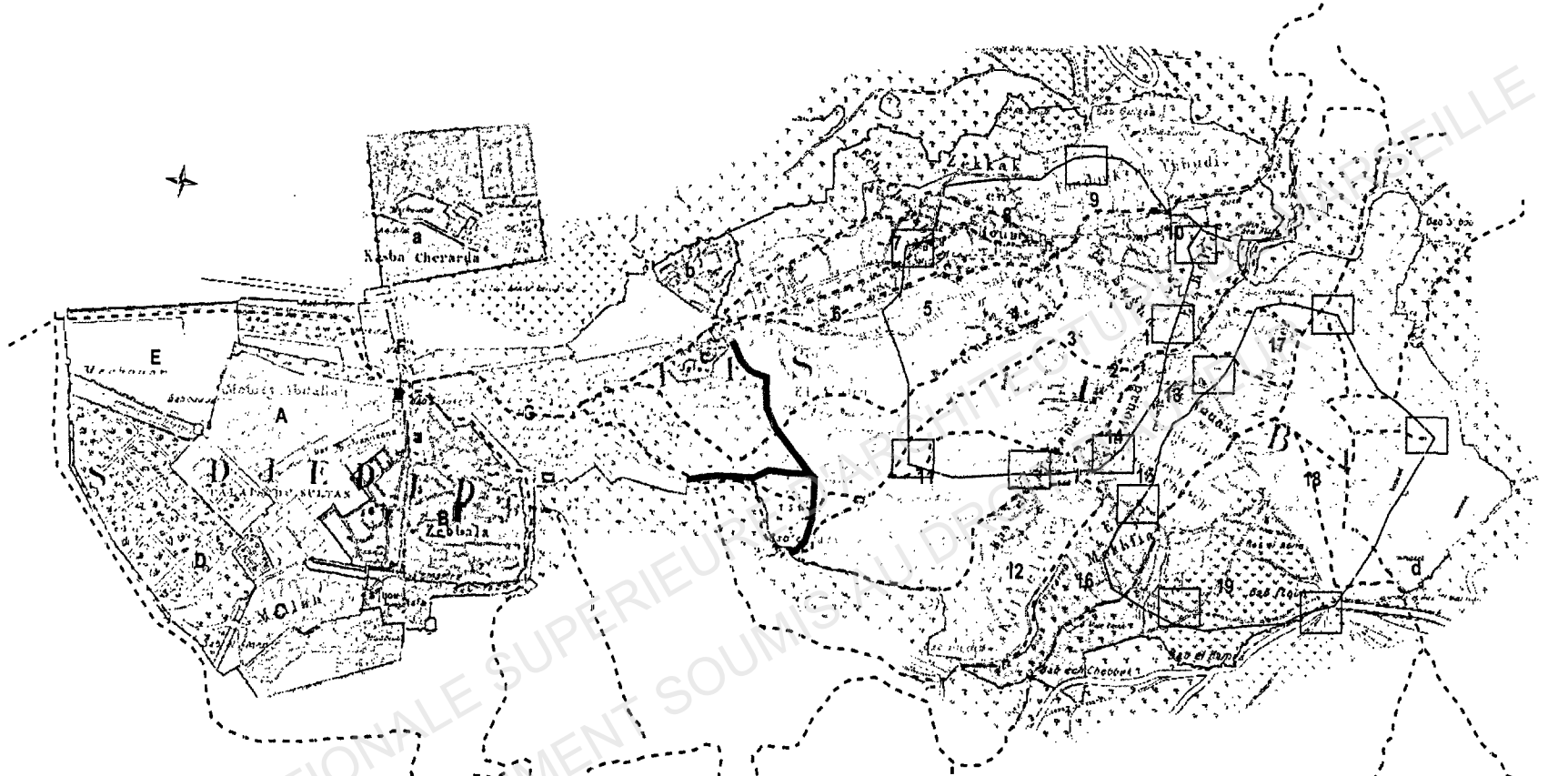
Chaque quartier est constitué d'au moins un sanctuaire et une mosquée, des services telles que four, hammam, école coranique. Distribuée par le réseau principal, le quartier n'a pas de centralité identique à chaque fois. L'axe principal peut irriguer une série d'impasse (derb) de chaque coté (dans le quartier Talaa). Il peut aussi constituer les rives de deux quartiers différents (quartier Kouass).

Les derbs installés la plupart du temps perpendiculairement aux rues dessinent un parcellaire en bas et en haut des pentes. En permettant de diffuser sans doute sur un parcellaire au départ plus vaste jusqu'au fond, la division en unités close plus petites est encore possible (cf. hypothèse Kouass). La structure du derb est à la fois plus complexe. Elle se divise comme une véritable communauté réduite, au travers de laquelle les hiérarchies coexistent mais s'expriment dans les murs. Le fond du parcellaire est généralement le plus noble tandis que l'entrée du derb est voué aux services (four, écurie) ou aux demeures plus modestes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Voir « Palais et demeures de Fès »

# Les divisions de Fès au début du 20<sup>ème</sup> siècle et les enceintes primitives Médina Fès Bali.



- FES JDID :**
- A: Moulay 'Abd-Allah (milieu 18<sup>ème</sup>)
  - B: Fes jdíd
  - C: Le Mellah
  - D: Dar El Makhzem
  - E: Mechouar et Makina (1886)
  - F: Bab Dekaren
  - G: Jarcín de Boujloud (1880-1900)

- FES EL BALI :**
- |                      |  |
|----------------------|--|
| Medina Qarawiyín:    | Medina Andalús:                          |
| 1 Saghe              | 13 Qouass ( Kouass)                      |
| 2 Ras Jnán           | 14 Sidi El Awwad                         |
| 3 Qettanín           | 15 Gzira ( El Djezira + Derb ech Cheikh) |
| 4 Guerníz            | 16 Mckhfiya                              |
| 5 Swiqet Een Safi    | 17 Keddán                                |
| 6 Tal'a (Talaá)      | 18 Fekhhkharín                           |
| 7 Cherrabliýín       | 19 Oued El Zitoun                        |
| 8 Zqaq Er Román      |  |
| 9 Fondouq El Yihoudi |  |
| 10 Blida             |  |
| 11 El Ayoun          |  |
| 12 Qalqliýín         |  |

- qasbat:**
- a: qasbat Ech Chrarda
  - b: qasbat En-Nouar
  - c: qasbat Bou-jloud
  - d: qasbat Tamdert
- ancien rempart avant 20<sup>ème</sup> S.
- les deux villes primitives
- emplacement supposé des portes
- réseau hydraulique

## *2 Fès : la cité et l'urbain*

*Si nous reconnaissons qu'il existe bel et bien une structure spécifique aux villes du Maghreb, il serait étonnant qu'elle ne soit pas perturbée par la colonisation. En effet, comment des mécanismes qui révolutionnèrent la ville occidentale laisseraient de «marbre» la médina de Fès ? Deux modèles peuvent-ils coexister sans jamais interférer ? Après un rappel de la constitution du territoire de Fès avant la colonisation, nous tacherons de connaître les ambitions de cette ville nouvelle créée sous le protectorat. Enfin, quelle peut être la définition des aires territoriales après l'indépendance ?*

### 2.1 Structure et croissance

#### **2.1.1 Constitution du territoire**

Située dans la vallée du Sébou, la fondation de la ville de Fès remonte au 8ème siècle. Le site est alors «occupé» par des tribus Berbères (Zwagha et Bni-Yarghag), installées sur les rives de l'oued Boukhareb. La création d'une ville musulmane (madinat-Fas) sur la rive droite du fleuve donne lieu à un premier rempart incluant les tribus, immédiatement suivi par une seconde fortification : El-Aliya, située sur la rive opposée. La ville de Fès est donc dès son origine fondée sur une opposition formelle, chaque cité ayant son enceinte, ses portes, sa ou ses mosquées (Jama'). Cette fissure est à la source même de la ville et survivra sous différentes formes jusqu'à nos jours. La traversée précoce de l'oued Boukhareb par des populations n'a pas seulement abouti à la réunion des deux villes, deux siècles plus tard. Elle permet aussi de différencier, de partager un sol tout en utilisant le même fleuve. L'oued Boukhareb est une frontière contrôlée par des portes et des ponts. Il faudra attendre le 12<sup>ème</sup> siècle (période Almoravide) pour voir disparaître les premiers remparts.

A cette dualité, deux villes en une, correspond l'agrandissement brutal de la surface de la ville. Le pouvoir en place ne réside pas dans les deux villes originelles mais en amont à l'Ouest, sur l'Oued Fès. Pouvoir administratif et religieux (mosquée Quarawiyîn et Andalûs) sont géographiquement distants. Il en sera toujours de même.

Médina Andalûs et El 'Aliya (future Médina Quarawiyîn) sont alors entourées de vergers. Les portes correspondent pour la plupart à des équipements hydrauliques provenant de l'aménagement de l'Oued Fès (pour la rive Ouest) et de l'Oued Masmouda (pour la rive Est). Chaque verger, puis chaque quartier, se verra distribué par une

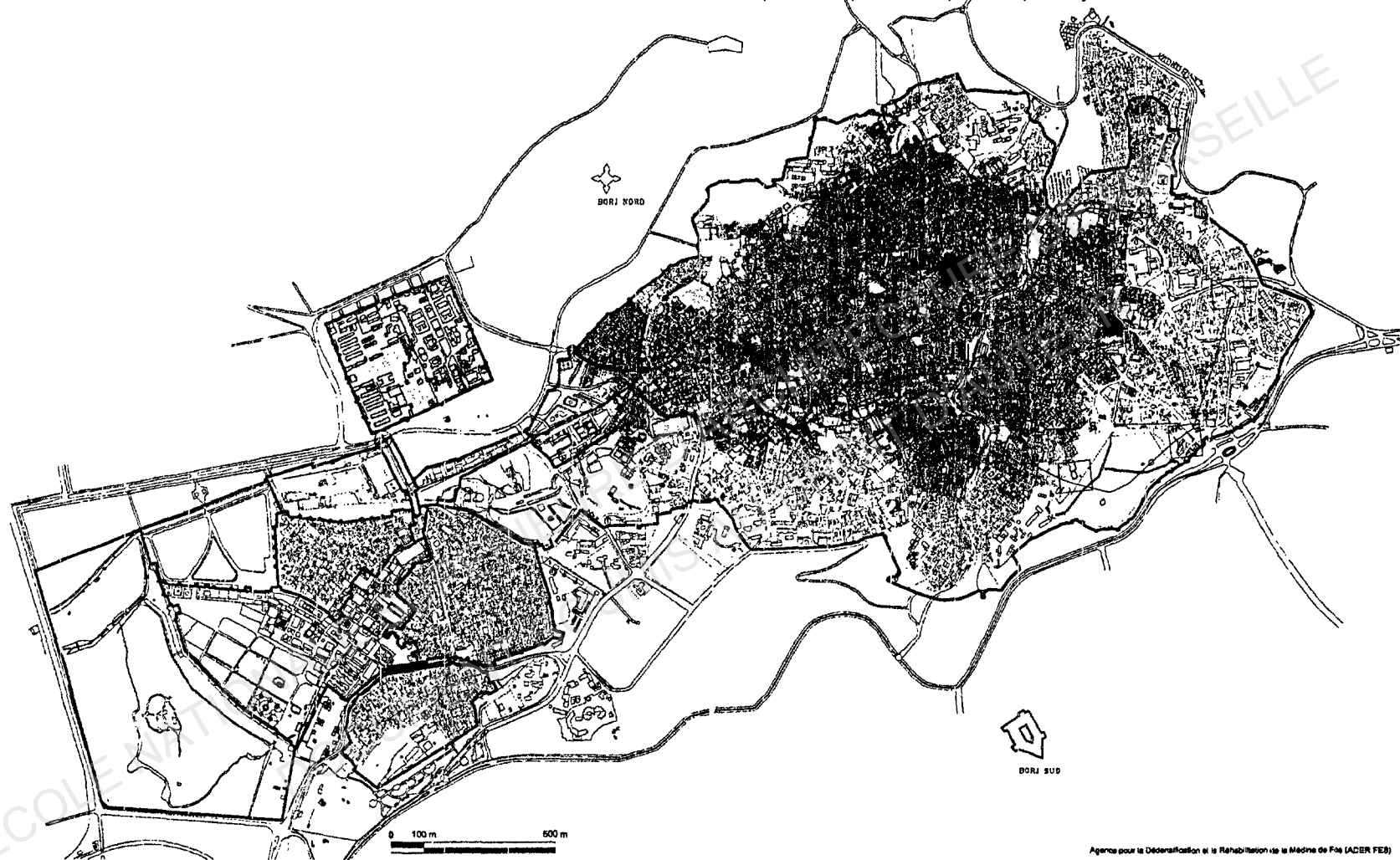
# Reseau hydraulique de la medina de fes, principaux aménagements présents en 1913.

sources Ader Fes carte 1998 - Relevé 1913 service de l'armée française -


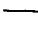

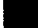


# Comparaison du domaine Bati en 1913 et les enceintes primitives Médina Fès Bali.

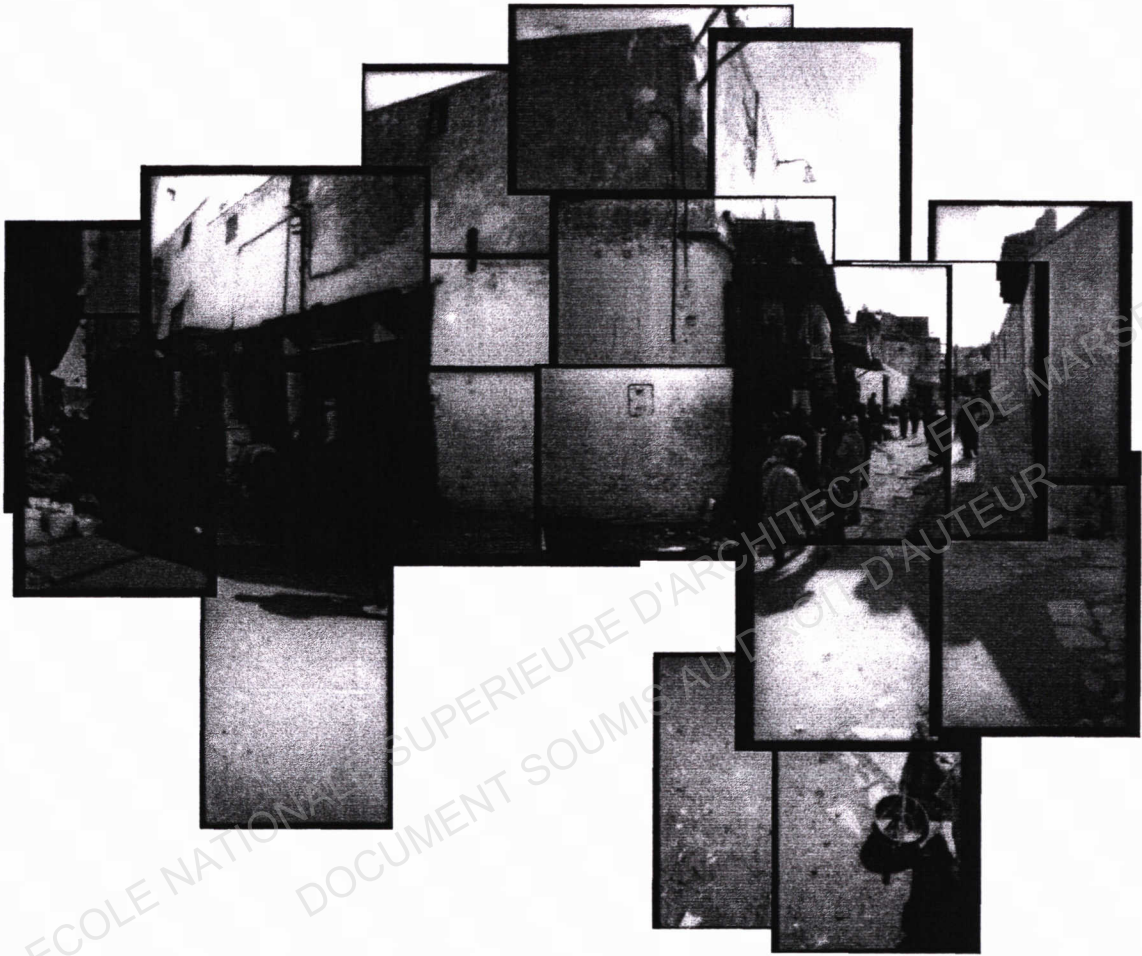
sources Adler Fes carte 1998 - Relevé 1913 service de l'armée française - interprétation d'après croquis Lévy-Provençal et Gaillard



Agence pour la Décontamination et la Réhabilitation de la Médine de Fes (ACER FES)

-  emplacement des portes
-  anciens remparts
-  bâti en 1913
-  Mosquées Qarayîn et Andalûs





*Rue principale angle mosquée Andalus*

ramification de ce réseau. La croissance de la ville (et sans doute «l'attachement» des élites à la ville) est conditionnée par celui-ci.

Les remparts s'ouvrent sur huit portes. Trois portes se distinguent : Bab Guissa au nord ouvert sur le quartier juif, Bab Ech Chari'a (prémisses de Bab Boujloud) à l'ouest, et Bab Ftouh à l'est.

Le contrôle de l'eau, son utilisation, durant les périodes Almohades (13<sup>ième</sup> siècle) et Mérinides (jusqu'au milieu du 16<sup>ième</sup> siècle), est l'occasion du développement de la ville vers sa structure actuelle. En effet, la rive ouest de l'Oued Boukhareb apparaît nettement plus stratégique. La multiplication des casbah (Qasbat), la création de Fès Jdid, d'un Mellah (1438) pour les populations juives, constituent autant de noyaux autonomes qui poussent la ville toujours vers l'ouest. Même si ce pouvoir est toujours considéré comme extérieur à la cité (notamment lorsqu'elle perd son statut de capitale), il conditionne l'extension linéaire de la ville d'est en ouest. Les voies de communications interne comprenant lieux de transactions économiques (fondouq), de production, de cultes et d'enseignement (jama', zawiya, qobba, medersa, etc.) forment autant de bornes sur lesquelles s'appuieront le développement des quartiers. Leur nombre restent cependant limités jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle.

La rive droite, médina Andalùs, possède pratiquement au 13<sup>ème</sup> siècle sa surface définitive. Elle n'a connu aucune croissance significative de sa surface bâtie jusqu'à la période du protectorat, renouvelant son parc immobilier par strates. La mosquée de prône domine la ville. Sa position composant la limite Est de cette zone est clairement opposée à celle, plus centrale de la mosquée Quarawiyyîn et du sanctuaire Moulay Idriss. L'Oued Masmouda qui traverse la mosquée Andalùs matérialisera cette limite.

### **2.1.2 Quartiers**

Les questions ne manquent pas sur la constitution des quartiers tels qu'ils apparaissent au début du siècle. En effet, si leur analyse nous permet de déterminer le fonctionnement in situ de chacun, (réunion des familles, de communautés, rapports sociaux et jeux de hiérarchie, règlement foncier) la circulation autour de règles établies (fermeture et ouvertures par des portes, gestion des flux de personnes et de marchandises, gestion des conflits), peu d'informations filtrent sur leurs constructions physiques et la production du sol. De plus, il est traditionnel de reconstruire fréquemment sa demeure. Ainsi force est de constater que même si le résultat poursuit une logique culturelle et culturelle, des droits, elle aboutit à un dessin qui apparaît comme «figé» par agrégat sur une voirie primaire menant aux deux mosquées principales. Cette ville homogène est le produit d'un système enclos où le mur et le seuil (le franchissement) représentent les

systèmes de partage d'une société. Les murs (dans lesquels on peut inclure les passages couverts) font écran à la ville.

Le territoire est partagé entre un cadre bâti densifié maximum de sa latitude (habitat, production, commerce et culte), et un espace non bâti (si on considère les cimetières) formant une large bande à l'intérieur de l'enceinte. Pourtant la division de la médina en une somme de quartiers distincts et clos ne laisse pas présager de la situation constatée. Certains, les plus centraux comme Sagha, Gerniz, Qettanin, Qouass sont totalement construits, d'autres plus périphériques comme Talaâ ou Cherrabliyîn sont densifiés au plus proche du centre et vierge sur l'autre partie. Ainsi, d'une part le tissu interne à la médina se développe continuellement selon les pentes géographiques et hydrographiques, comme par «terrassment», d'une autre les quartiers s'efforcent de s'inscrire dans une logique de lotissements clos.

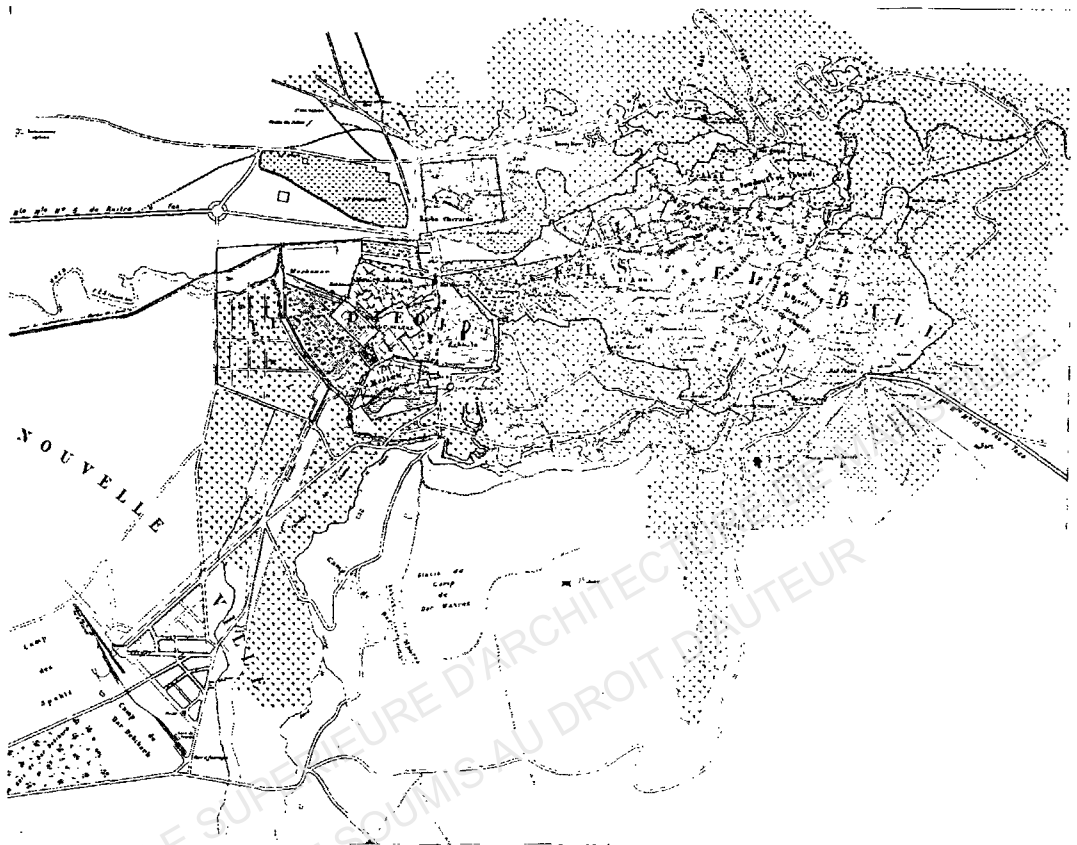
Ceci a plusieurs conséquences. Le système de voirie primaire reste stable et distribue l'ensemble des quartiers et des aires de production, de cultes et d'échanges sans affecter la continuité du bâti et en laissant une large réserve foncière. Chaque derb (impasse) est loti en relation avec son propre quartier sans altérer son indépendance. On notera d'ailleurs que des éléments ont été délibérément bâtis volontairement : les casbahs, les maladreries, le palais mérinide jusqu'à Fès Jdid et le Mellah. Aucun ne participe véritablement à la ville.

Poursuivant ce système, entre les deux cités originelles, Il n'existe pas d'aménagement particulier autre que l'exploitation de l'Oued Boukhareb. Seuls deux ponts relieront les deux médinas afin de permettre les échanges, et chacune se construit un réseau parallèle à ceux-ci. L'oued est «partagé» par les zones de production. La prédominance d'une des rives sur l'autre est supportée par le rôle spécifique que chaque porte de la ville conserve pour les échanges avec l'extérieur.

## **2.2 Eclatement et Conservation**

### **2.2.1 Plus de Deux**

La ville de Fès au début du 20<sup>ème</sup> siècle est donc partagée en 2 centralités principales. La première est constituée par le doublé mosquée Quarawiyîn et mosquée Andalûs. La seconde évolue autour du palais du Sultan à Fès Jdid. Les deux pôles sont reliés par un axe principal de circulation passant par Bab Boujloud et aboutissant à Bab Ftouh. Les autres portes constituent des relais spécifiques. Chacune d'elle réalise des échanges et s'affirme ou s'affaïsse selon le rythme de ceux-ci. Ces portes réunissent souvent des rassemblements (marchés bois, viandes, céréales, peaux, oiseaux ou des fêtes) qui ont lieu à l'extérieur. elles impliquent des espaces vacants hors et en dedans des remparts, la zone résidentielle intra-muros constituant une seconde barrière.



Fès 1916. Ech 1/40000  
Lieutenant Orthlieb  
(Plan IGN, carthotèque )

Les Jnanes représentent environ 30% du bâti intra-muros. les propriétaires fassis dont les terres périphériques n'apportent que des ennuis de gestion, ont trouvé au début dans la location du sol aux ruraux, l'usage le plus profitable.

El Ayoun, à l'ouest de la ville concentre les ambassades. Les jardins de Boujloud assure la continuité entre les deux médinas.

Fès Jdid rassemble quatre zones: le pouvoir central (jardins et Palais du Sultan), zebbala, Mouley Abdallah, et le mellah.

Sont signifiés sur les plans : le réseau d'irrigation de la ville, les 18 quartiers divisant Fès el Bali, la Kyssaria, les 30 principales mosquées, et les marabouts.

Malgré le déplacement de la gare dans les années qui suivent, le Camp des Spahis constituera longtemps un des éléments de blocage du développement de la ville nouvelle vers l'ouest.

**Ecole d'Architecture de Marseille Luminy**

Service documentation

184, Avenue de Luminy

13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

bab Dekaken

Ce jeu de va et vient entre éléments de stabilité (des lieux de rassemblements forts de la population et du pouvoir national) et division des accès asservis à la ville apparaît nettement sur les cartes du début du siècle. Pourtant le rôle de ces portes, même s'il semble avoir été vite compris par les urbanistes (aménagement d'accès, des carrefours et de la ceinture, achats des terrains stratégiques) reste sensiblement absent de la croissance de la ville dans la première période du protectorat. A cela, on peut avancer plusieurs raisons :

- L'implantation des représentations européennes autour d'un seul quartier El Ayoun, entre Bab El Hadid et Boujloud, c'est à dire proche de l'axe et entre les deux cités, va représenter le choix des élites dans l'espace de la médina.
- La création de la ville européenne directement liée à Fès Jdid n'est pas seulement l'affaire du patrimoine. La ville est située en amont, géographiquement privilégiée. Elle satisfait aussi à une surface de croissance rentable rapidement.
- La mise en place du protectorat est aussi le moment de la dénégation du système économique préexistant. Si Lyautey se soucie de la survivance des traditions séculaires, celle-ci ne tiendra pas face à l'impérialisme économique.
- Cette économie à deux vitesses intéressera dans sa forme, les choix urbains de l'occident : les gares, les réseaux électriques, la planification urbaine, les zones industrielles et les réformes agraires. Elle ne s'applique pas à une situation coûteuse et peu rentable : le marché des médinas. La production du sol ne change que partiellement la donne aux portes de la ville.
- Le patrimoine fige pour un temps toute tentative de restructuration des espaces intra-muros restés vierges.

Dans son cadre bâti la médina est donc peu touchée par la restructuration. Les mouvements de la population se jouent à l'intérieur de l'enceinte. Que ce soit le déménagement de certaines familles vers Boujloud (et plus tard Aïn Azlitene) ou vers Casablanca, la faiblesse des activités empêche une évolution du rôle des portes dans le développement de la ville.

Cependant la porte Bab Khokha constitue une exception. La création d'une seconde gare ferroviaire fait entrer la médina dans le schéma d'aménagement «moderne» de Fès. En reliant par un second accès les huileries et les poteries de Fès à une nouvelle infrastructure, Bab Ftouh possède un pendant extérieur, une porte, pour sortir cette fois-ci.

### **2.2.2 Le plan Prost**

Dans les années 30, la ville de Fès a trois têtes : la ville européenne Dar Debagh, Fès Jdid, et Fès El Bali. Reliant les deux extrémités la ville représente quatre kilomètres. La surface de la ville nouvelle représente à peu près celle des deux médinas.

L'intervention de Prost commence à la naissance de la ville nouvelle. Il en est l'urbaniste, comme pour une partie du bassin méditerranéen. Le travail réalisé à Fès des années 1910 à 1947 apporte la genèse de la situation actuelle. Les années 30 occupent une étape dans ce processus.






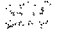
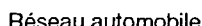
Tout d'abord, elles posent un terme à la naissance proprement dite de la nouvelle ville. L'emplacement des principales infrastructures est scellé. La première gare (gare militaire) représente la première limite que Prost a posée à l'extension de la ville à l'ouest. Elle dessert par une place aux armes les cinq directions d'extensions de la ville : D'ouest en est, l'Avenue de Meknes, le Boulevard de Verdun qui mène à la gare Tanger-Fès, au centre l'Avenue de France (un kilomètre) menant aux deux Fès, l'Avenue Général Maurial vers l'oued Marhes et la première zone d'habitat programmé et équipé et l'Avenue de Séfrou. Cette division en triangles du territoire de la ville génère des zones de lotissements conclues elles-mêmes en étoile ou demi-étoile. La liaison de la route N5 Fès-Meknes à Fès Séfrou produit l'infléchissement du plan de la ville.

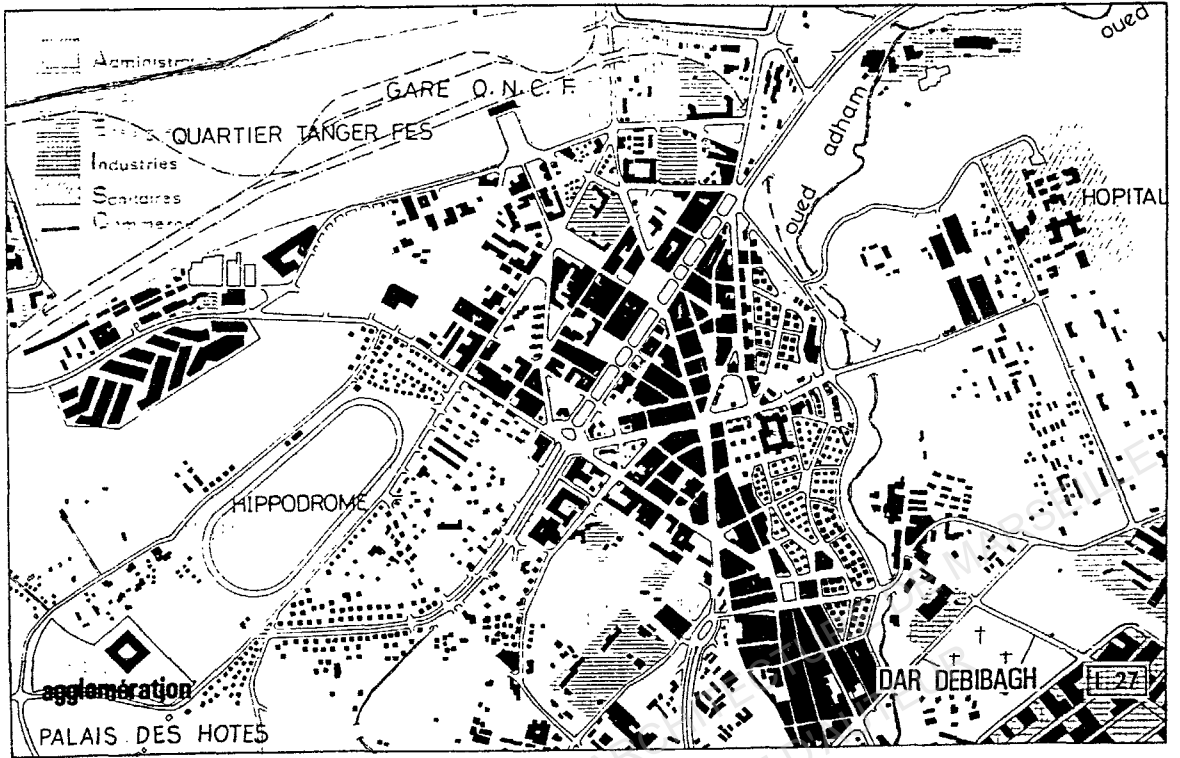
Les gabarits des voies s'inspirent des modèles éprouvés en anticipant sur une ville limitée en flux et en population. En effet, le plan que propose Prost atteint et connaît déjà ses limites ou ses barrières. L'avenue de France constitue l'axe principal et a l'avantage de se conclure sur une autre ville. A l'est les deux rivières, le plateau et les camps militaires dessinent un obstacle dissuasif à l'extension incontrôlée. La gare et les terrains insalubres interdisent de s'agrandir au nord. Le dessin laisse donc supposé une extension par lotissement contrôlé dans l'unique direction de sud-ouest en poursuivant l'Avenue de France et en longeant les deux barrières. Les services de Prost évaluent une ville par tranche où certaines activités (détentes, affaires, habitat) sont proprement urbaine, d'autres (agricoles, usines, militaires) sont éloignées.

La gare du Tanger-Fès est située dans la zone d'assèchement des marais de l'Oued Fès et à la limite des jardins de l'Agdal. Une zone verte d'équipement sportif, de pépinières sont alors prévue pour faire écran avec la médina. Le système en étoile relie la Place Gambetta à la porte de la ville nouvelle. Son aménagement passera par la couverture de l'aqueduc et ouvrira sur un boulevard commercial, ancienne route de Sefrou. Il départage quartier résidentiel et «centre d'affaire» et aboutit sur le square Le Guevel, point d'équilibre du premier quartier.

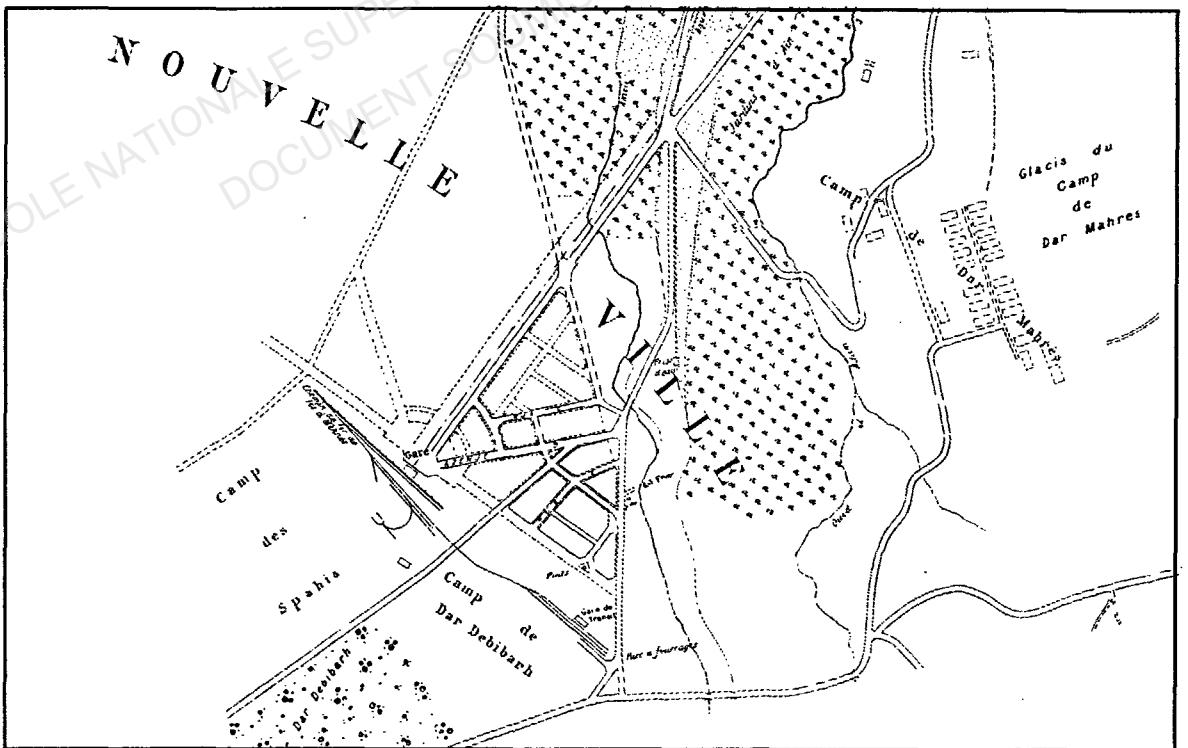


**Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1913**

- |   |  |   |
|---|--|---|
|  Chemin de fer      |  Zones militaires   |  Surfaces bâties en 1990 |
|  Oued              |  Terrain d'aviation |  Surfaces bâties en 1913 |
|  Réseau automobile |  |   |



Centre ville 1980



Centre ville 1910



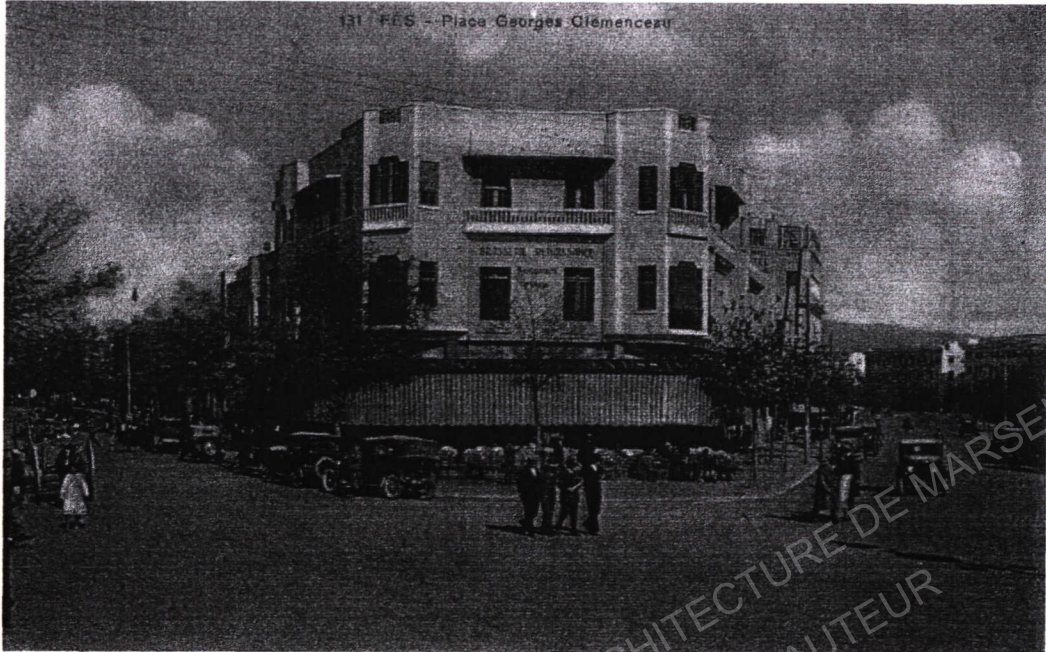
Enfin, deux remarques sont à faire sur cette naissance. Tout d'abord, les services d'urbanisme réglementent entièrement la production du bâti. L'alignement sur la rue pour les quartiers commerçants, la hauteur du bâti, les zones de résidences en retrait, etc. Ce qui partage la ville entre un ensemble constitué d'îlots à cœur ouvert et son inverse des villas posées au cœur des parcelles.

Il est ensuite intéressant de noter la prédominance du dessin des espaces et des équipements publics. Prost s'efforce de multiplier les places, squares, et autres figures. la ville est constituée d'îlots assez important (150x60 m pour l'îlot de base) pour la plupart soumis et découpés aux tracés des rues. Alors que les parcelles d'angles prolifèrent, les formes courbes des lotissements d'habitat disparaissent dans la verdure.

Cependant le plan de Prost se heurte à plusieurs interrogations sans doute dues à la place spécifique qu'occupe Fès dans le territoire national.

- En premier lieu, Fès est une ville difficile à gérer. La multiplication des statuts particuliers concernant la gestion urbaine, les conseils municipaux, les expropriations sont des indices de ces hésitations dans l'aménagement à long terme de la ville.
- Le caractère géographique et historique de Fès en fait le foyer de l'instabilité politique. Il en résulte que l'espace consacré à la vie civile en 1930 ne dépasse pas un tiers du territoire construit et n'augmentera guère avant l'indépendance.
- D'autre part, la ville de Fès perd rapidement l'attrait qu'elle représentait pour le monde musulman. Hier, d'une ville attirant tous les investissements, elle ne représente plus aujourd'hui qu'une station de transit pour les marchandises. Le système nouveau marginalise Fès des routes de productions industrielles aux bénéfices de Casablanca et Tanger
- L'attachement au paysage de Fès et aux nécessités de contrôle de la ville se satisfait dans un premier temps des seules liaisons existantes avec la ville nouvelle : d'une part la couverture de l'aqueduc pour rejoindre Fès Jdid, de l'autre Bab Hadid et la route de contournement.

Ce hiatus exercé par la politique du protectorat conservera la ville de Fès dans une situation d'attente jusqu'à l'indépendance. D'un côté, Dar Debibagh aérée par si peu de «locataires» et d'un autre une médina (Fès El Bali) poussée à la densification (1145 habitants à l'hectare dans le centre) et à la restructuration, mais sans territoire.



*Fès, la ville nouvelle en 1930.*

*La naissance d'un nouveau style débute en ville européenne. L'immeuble d'angle urbain a 3 façades sera l'objet des expériences. Le surplomb crée des pièces à la frontière de la bow window, les grilles sont remplacées par des volets ou des stores.*

## **2.3 Mouvements**

La situation qui semble devoir enterrer la médina sous la chaux fraîche des réhabilitations et promettre la ville européenne à l'Eldorado est une utopie à laquelle les urbanistes devront bientôt renoncer.

Le protectorat est le bras administratif de l'état au Maroc. Outre le devoir politique, il s'accorde plusieurs missions parmi lesquelles équiper, commercer, soigner et instruire. Celles-ci transforment à la fois les comportements et le paysage des Fassis. Outre la densification de l'ensemble du tissu existant et la «bazarisation» du commerce en médina, c'est le fonctionnement des réseaux d'influences et des flux de personnes qui modifiera l'espace de la médina entre 1920 et 1950. Les portes et les Jnanes intérieurs comme extérieurs joueront un rôle prépondérant.

### **2.3.1 Instruire**

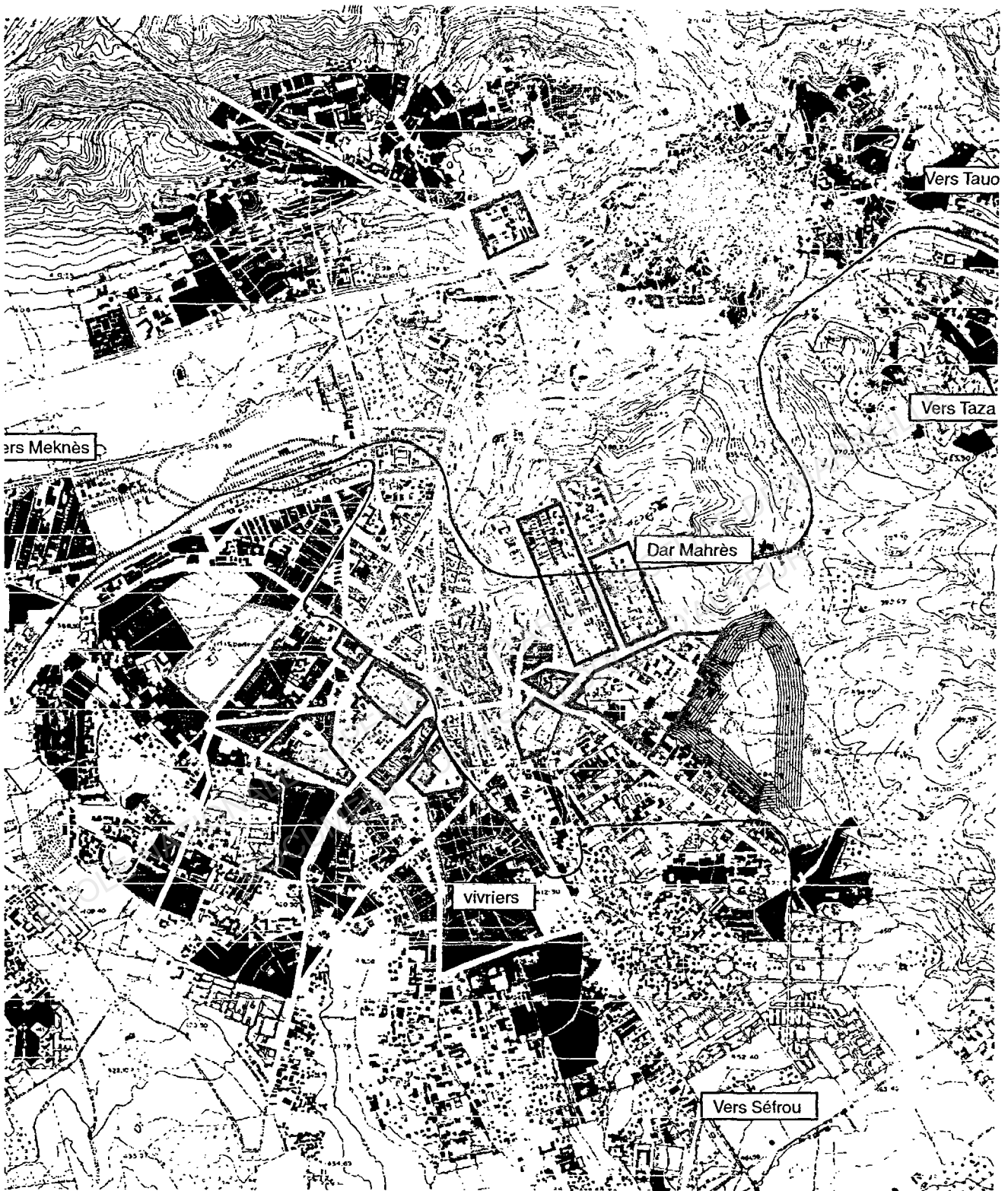
Le système éducatif traditionnel marocain fourni dans la médina des écoles coraniques, des medersas et l'université Quarawiyîn. Les écoles font parties intégrantes des quartiers, les medersas ouvertes à tous regroupent cellules et enseignement le long des voies principales, l'université Karaouyine est située sur le lieu même de la mosquée. Les jeunes marocains sont conviés à goûter à la culture et au système occidental aux portes de la ville et à rentrer chez eux une fois les cours terminés. Le protectorat installe à plusieurs endroits des écoles françaises ainsi qu'un lycée français : Bab Ftouh, Bab Boujloud, Bab Dekaren, Bab Rafia., Bab Jdid.

### **2.3.2 Soigner**

Jusqu'aux années trente, la médina possède dans ses murs 3 équipements de soins. L'Hôpital Murat et la Maternité Indigène à Bab Hadid, L'Asile des indigents à Bab Khokha. Ce dernier sera remplacé par un dispensaire suivi d'un autre au sud, toujours sur la rive est. Le dispositif sera complété hors médina par un hôpital mixte et un centre d'épidémiologie.

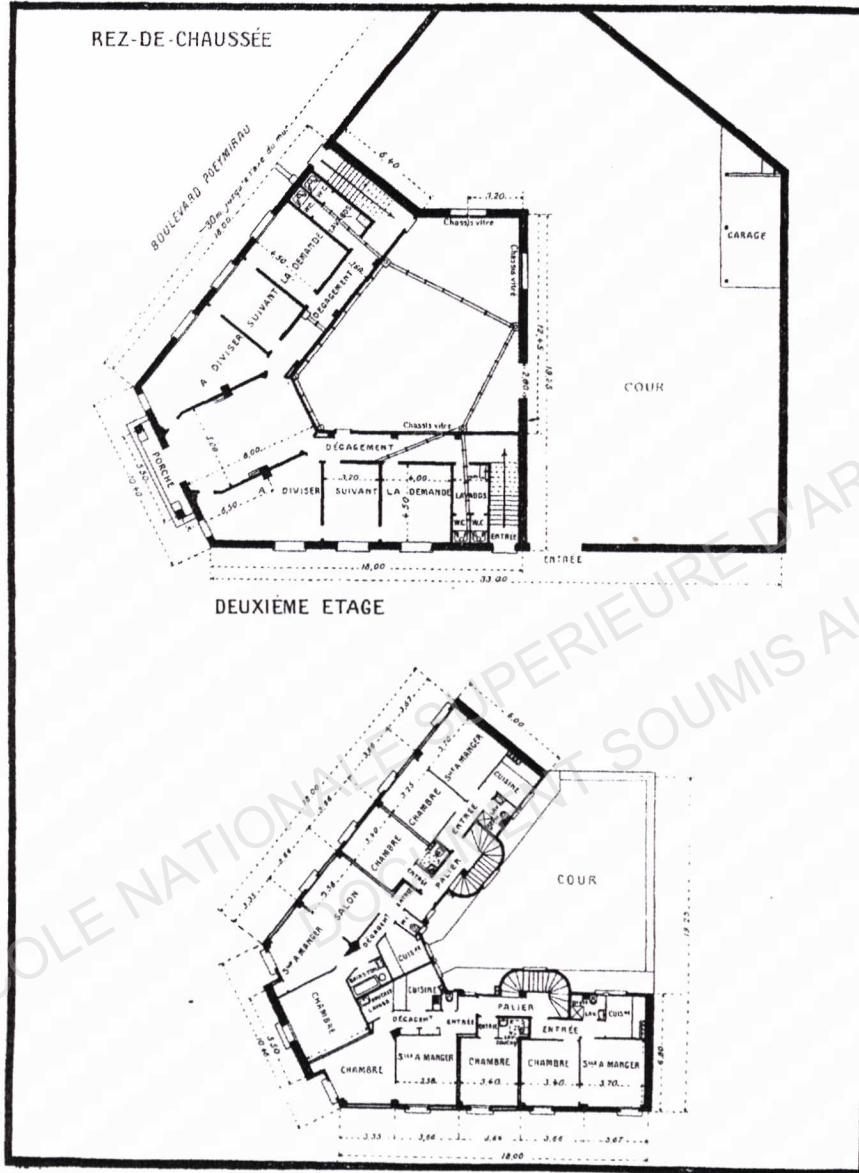
### **2.3.3 Commercer**

Deux éléments modifient sensiblement le commerce dans la médina. En premier lieu, les réseaux de productions traditionnels traversent une grave crise. Confrontée à la concurrence internationale, la chaîne que constitue les différentes corporations éclatent. L'adaptation se paye ainsi au prix fort : Les familles fassis quittent Fès et spéculent sur les valeurs proposés par les nouveaux marchés.



### Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1933

- |   |                   |   |                     |   |                         |
|---|-------------------|---|---------------------|---|-------------------------|
| — | Chemin de fer     | ⋯ | Equipements publics | ■ | Surfaces bâties en 1933 |
| — | Oued              | — | Zones militaires    | ■ | Surfaces bâties en 1933 |
| — | Réseau automobile | ▨ | Terrain d'aviation  |   |                         |



L'ARCHITECTURE MODERNE AU MAROC.

PLANCHE 56 B



Librairie de la Construction Moderne, Éditeur.

Boyer et Balin, Architectes.

L'ARCHITECTURE MODERNE AU MAROC.

PLANCHE 56 B



La médina se remplit de produits importés («bazardisation»). La Qïçariya, incendiée en 1918, se consume une deuxième fois en 1945. Les institutions officielles, épargnes et banques fleurissent à Bab Boujloud.

### **2.3.4 Equiper**

L'équipement de la médina de Fès est sans doute le point le plus contradictoire du protectorat. Il s'avère d'autant plus périlleux pour l'urbaniste qu'il s'efforce de «moderniser» la ville et de lui conserver son aspect «Antique». Outre le règlement qu'il s'impose à lui-même pour des raisons culturelles, il s'oblige à l'enfreindre pour des questions économiques et sociales.

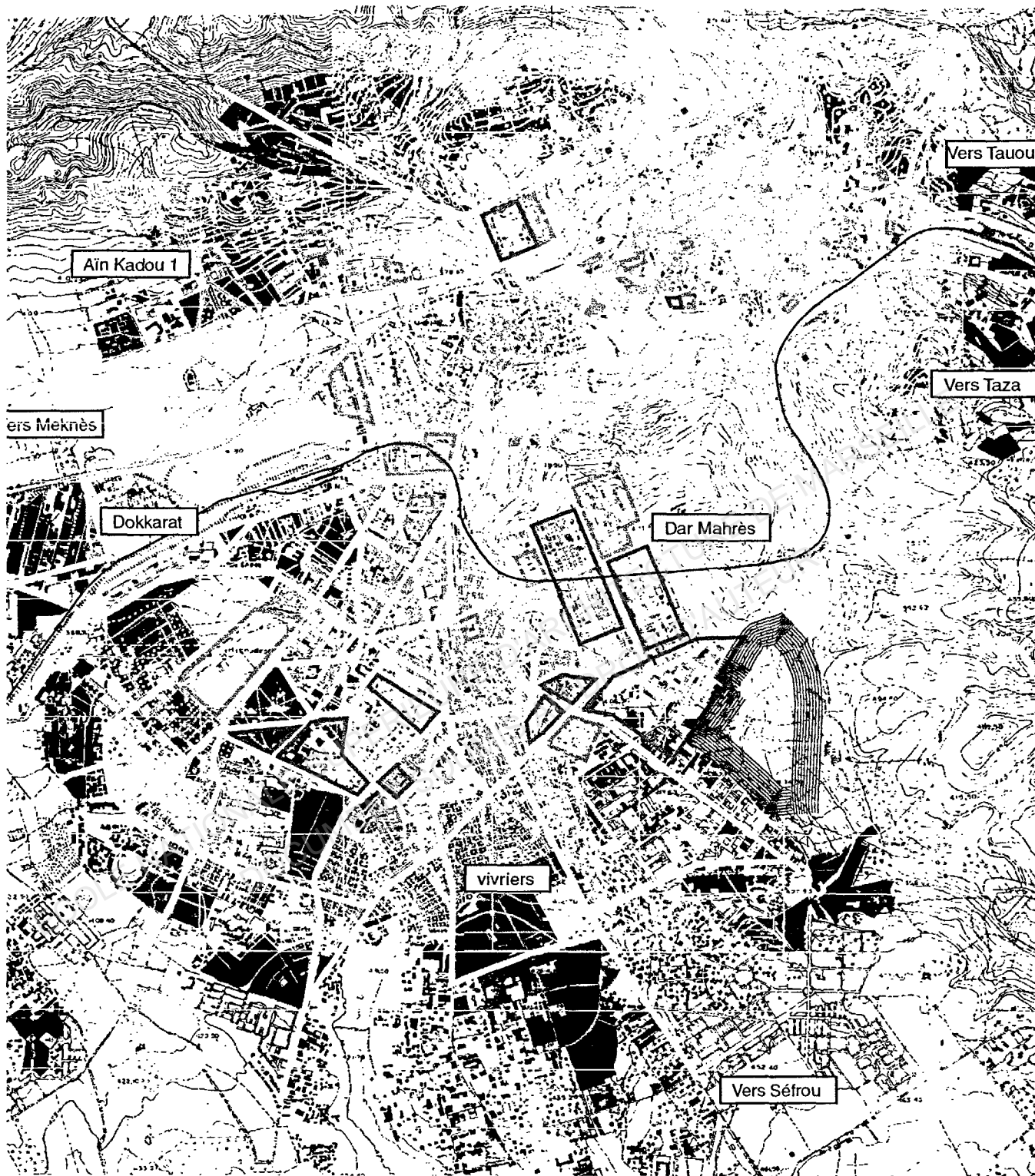
Les bâtiments cités plus haut en font évidemment partie. Un plan masse occidental et une image classique de l'équipement public en occident se conjuguent dans le meilleur des cas avec la présence du patio et d'arcades, et souvent avec le secours de l'artisanat séculaire. Suivant cette ligne mince, chaque ouvrage est sujet à controverse.

La présence de ces équipements correspond à la redéfinition du sol de la médina. Sont concernés le parcellaire, la voirie et les accès aux portes de la ville.

Le parcellaire libre de la médina et de ces abords est constitué d'une bande de Jnanes de grandes surfaces appartenant à quelques riches familles fassis. La première expérience de division du sol conclue sur un nouveau type est sur la Talla Al Kbir : le derb (derb El Miter) conduit à lotissement vendu au mètre carré, sur des parcelles identiques. Le système de voie en impasse est conservé dans la mesure où une seule voie rectiligne permet l'accès au lotissement, la distribution des lots se fait directement et en continuité de la voie. Suivent sur ce modèle Sidi Boujida relié directement à la porte, Batha (environ 1930) et Bab Jdid (environ 1940) où disparaissent la notion d'impasse au profit de la forme d'îlots. Dans les deux derniers cas la relation à la voirie est évidente. Elle correspond aussi à une certaine catégorie sociale, la classe dominante de Fès.

Sur la rive Ouest deux lotissements d'habitat sont créés. Le premier prend appui sur la rue menant à Sidi Boujida, le deuxième est au sud du dispensaire El Adoua. Si elles provoquent le grignotage des réserves «vertes» de la ville, ces initiatives privées ont l'avantage de profiter du confort moderne que propose l'occident. C'est sans doute dans cette démarche qu'elles ont été produites : accès aux réseaux, à l'extérieur et aux équipements, tout en conservant une vie familiale traditionnelle.

La redistribution de la carte de la médina est aussi à mettre au compte des interventions directes du protectorat. La modernisation du tissu ne touche dans un premier temps qu'un parcellaire «néo-traditionnel».



**Les éléments structurants de l'agglomération de Fès en 1953**

- |   |                   |   |                     |   |                         |
|---|-------------------|---|---------------------|---|-------------------------|
| — | Chemin de fer     | ▨ | Equipements publics | ■ | Surfaces bâties en 1990 |
| — | Oued              | ▬ | Zones militaires    | ■ | Surfaces bâties en 1953 |
| — | Réseau automobile | ▨ | Terrain d'aviation  |   |                         |

Les services d'urbanisme profiteront sans doute de l'expérience privée pour entreprendre les nouvelles relations intra-muros. Les mixités voirie-commerce et voirie-logement trouvent des solutions à l'est.

L'est de la médina Andalùs est la zone vierge la plus vaste de la médina en 1930. D'une part, la zone entourant Bab Ftouh est largement irriguée par des chemins. Ils constituent un appui facile pour dessiner un parcellaire. De plus, sa vocation commerciale est encouragée par les marchés agricoles venant de l'est et les ateliers de transformation déjà présents (poteries et huilerie). D'autre part, la percée Bab Khokha liée à la Gare de Bab Ftouh est l'occasion d'accéder directement par la voirie au centre de la médina. Les conditions de cette percée sont liées à son déclassement par les Monuments Historiques (cf. «projection ou protection»). Le projet de lotissement Bab Khokha est à la fois un projet de logement et une tentative d'urbaniste. Cette première opération englobe dans son projet la restructuration des quartiers artisanaux (effectuée dans les années 50).

- lier entre eux deux espaces publics majeurs (une porte avec une Avenue Bab Khokha).
- définir de nouvelles limites entre espace privé, espace de travail, espace public.
- Produire un modèle acceptable entre «tradition et modernité».

Cependant l'accès à ces projets est restreint à une minorité tandis qu'entre 1934 et 1947, Fès est passée de 144 000 à 220 000 habitants.

Le protectorat est confronté à un déséquilibre. L'état de la médina est menacé, et les faubourgs s'installent à l'entrée de la cité notamment à Boujloud. La ville européenne continue sa poussée d'une part vers le sud (jardins vivriers), d'autre part vers l'ouest (zone industrielle), mais l'Avenue de France ne joue pas véritablement le rôle fédérateur qu'il lui était donné. Les lotissements s'étendent linéairement sur la nouvelle route de Séfrou.

## **2.4 Hésitations**

### **2.4.1 Des divisions éclairées**

L'heure de l'indépendance laisse la médina et la ville européenne sous un cahier de propositions et peu d'aménagements véritables. Le plan de la nouvelle ville est projeté selon le modèle occidental, revendiquant clairement ses espaces publics, les lotissements



d'immeubles, des lotissements en villas. Une première ceinture reliant le sud et l'ouest est programmée.

La ville nouvelle d'Aïn Kadou programmée par Ecochard dernier urbaniste de la ville avant l'indépendance, devient le refuge des classes moyennes marocaines.

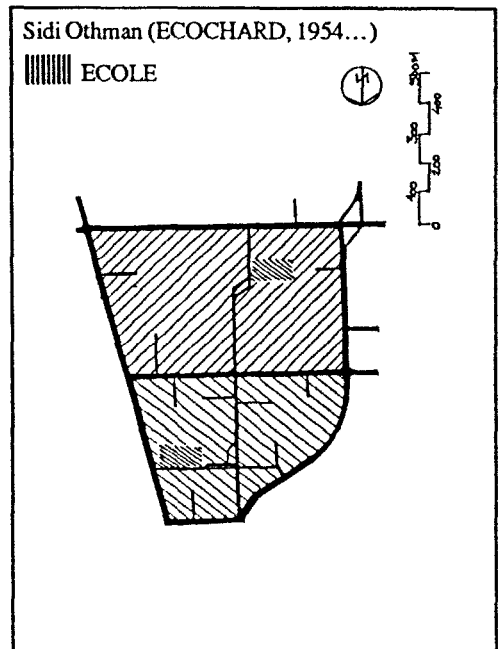
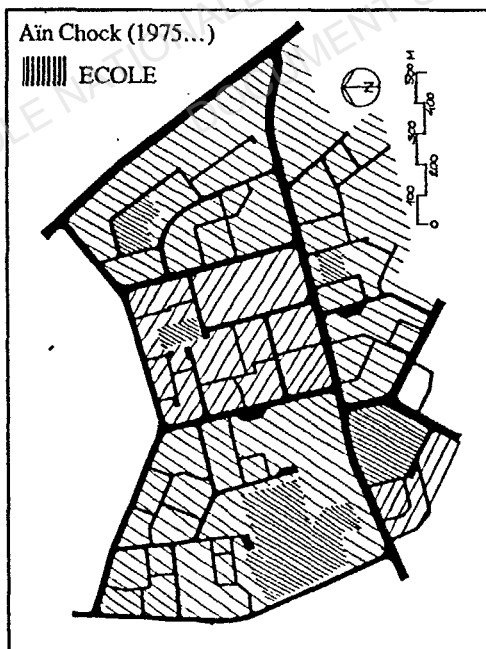
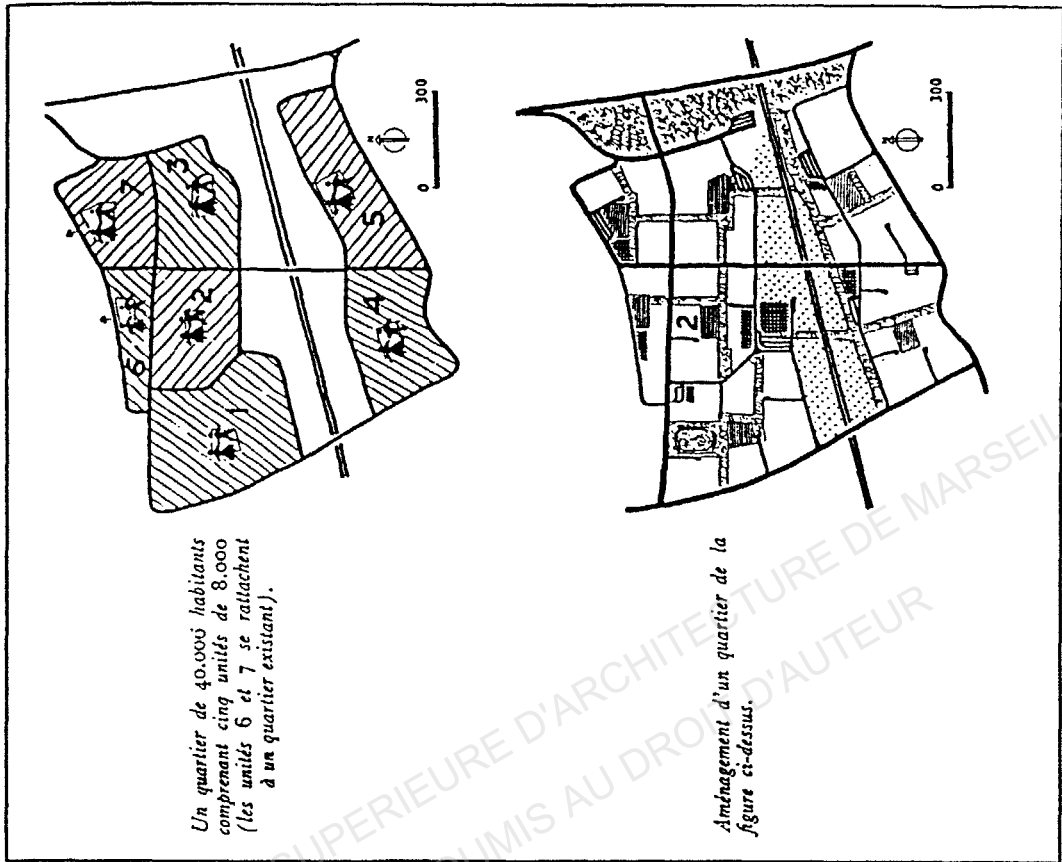
Ecochard comme les suivants recherche systématiquement deux villes en continuité. Cependant, c'est une continuité évaluée en flux. La densité de la médina de Fès est toujours évaluée dans son ensemble comme une «masse». Nourrir le centre, désenclaver un tissu qui s'effondre élimine la reconstruction sous peine de «dénaturer» le site. C'est justement cette notion de «nature» du site qui partage d'emblée la médina de son territoire. Les remparts sont devenus infranchissable pour la population qui y vit et pour celle qui veut y pénétrer.

Ce glacis qui sépare la ville de ces alentours (à l'ouest Aïn Kadou, au sud Dar Debibagh) est aussi artificiel que la mise sous cloche. Elle n'a qu'une validité théorique (voir idéologique). En fait, elle divise théoriquement une population volontairement acquise au patrimoine millénaire et une société en mal de modernité.

La difficulté est que les mêmes qui vivaient en médina (dans la tradition) la veille sont déjà partis en ville nouvelle. Ne restent en somme que deux populations celles du dehors (dedans, exclue de la «modernité occidentale») et celle qui regarde d'au-dessus. Modernité et patrimoine nourrissent alors un long débat. Pendant ce temps, l'université Quarawiyin ferme ses portes et les medersas sont désaffectées (1960).

Le projet de la ville continue se pose donc à plusieurs échelles.

Tout d'abord, elle intéresse le schéma global de l'agglomération. La question est ici de faire des choix techniques : la présence de réseaux fluides serait susceptible de dédensifier la médina et de sauver le patrimoine c'est à dire le paysage et la cité. L'échelle des villes permet aux urbanistes d'évaluer le tracé d'une voie rapide (autoroute proposée dès 1952) reliant chaque extrémité. Elle diminue les distances et augmentent les flux entre les deux villes (lignes de bus, trafic individuel). Outre les difficultés du site, cette solution ne règle la question que partiellement. Elle pose une structure lourde difficilement modifiable ou aménageable par la suite. La voie rapide anticipe sur un parc automobile qui n'existe pas (ou qui ne sert qu'une partie de la population) et sur des possibilités de stationnement encore plus réduites en médina.





*Bab Djidid 1964*

Vue sur la médina Andalùs et Quarawyin. La voie de contournement originale traversant les ruines des remparts a été doublée. Les quartiers d'extension intra-muros dans (le style néo traditionnel) au premier plan s'incrivent en contnuité de la trame urbaine





*Bab El Hadid, Bab Eiyat 1964*

Vue sur le quartier des belles demeures Palis Maokri et Nouveau Palais Mokri, Dar Tazi, Dar Glaoui

Ensuite le tracé s'appuie sur deux éléments :

- le déménagement des activités autres que commerciales ou culturelles à l'est de la ville, le quartier Aïn Nokbi : poteries, briqueteries, huileries, tanneries, ferblantiers, etc. afin de recentrer la médina dans l'agglomération
- Pour atténuer l'effet d'isolement du cœur de la médina, on propose enfin de couvrir l'oued Boukhareb et d'en faire une avenue.

Le principal handicap de ce projet est qu'il n'est ni à l'échelle de l'urgence sociale (la demande de logement et la demande d'emploi), ni admis par les tenants du patrimoine et trop contraignant pour les autres.

D'une part la population immigrée trouve du travail en médina (50% de l'emploi dans les années 70) y habite (les 2/3) et évidemment ne possède pas de véhicule. D'autre part, les portes de la ville ne sont pas identifiées comme des pôles de croissance sur lesquels se grevent des activités mais comme des éléments des barrières avec le monde contemporain. En réalité, l'exploitation de ces portes ne cessent d'attirer la population. Elles concilient la proximité du travail (à l'extérieur et à l'intérieur), la possibilité d'obtenir une propriété (illégale), l'accès aux commerces. Enfin, la percée de la médina, terminée en impasse pose les problèmes d'une réhabilitation brutale : choix des «parcours», identité des quartiers, peur de la pollution, modification des comportements, etc. Le tout se passe sous le regard inquiet de l'UNESCO.

#### **2.4.2 L'éclatement des territoires et des rôles**

Face aux blocages économiques et culturels de ces projets, l'agglomération se retrouve dans une impasse. Le schéma d'aménagement de Fès l'A.S.D.U.F. analyse en 1980 une situation dégradée : la ville de 440 000 habitants accuse un fort déséquilibre tant social qu'urbain entre les différentes entités.

Dar Debibagh s'étend vers le Sud, le quartier industriel d'Aïn Nokbi est en panne, la percée R'cif est déclarée sans avenir. A l'opposé, les quartiers clandestins se sont éparpillés tout autour de la ville. La médina de Fès est construite à 80 %, les activités artisanales ont pris des allures de manufactures et la taudification des demeures s'aggrave.

De ce constat alarmant, les bureaux d'études tirent plusieurs conclusions :

- Les liaisons avec la médina existent de fait. Qu'ils soient piétons, automobilistes ou par transport en commun, la médina accueille de tous les quartiers, ville neuve y compris, un flux de visiteurs qu'elle ne peut endiguer.

- L'agglomération, sous peine de voir la médina s'effondrer sous sa taudification, doit redevenir un espace d'équilibre. L'extension est programmée en différents secteurs pour contre balancer un déséquilibre social trop important. Elle s'appuie entre autre sur le constat des quartiers clandestins installés sur cette rive

- Avec cette nouvelle ville, le bureau compte poursuivre ce qu'il appelle «le croissant structurant» de Fès : trois centralités constatées s'appuyant sur les parcours commerciaux structurant de la ville : Dar Debibagh, Fès Jdid, les souks de Fès El Bali. Une ligne traverse ces trois zones passant par les voies déjà existantes : Av. Mohamed V, l'Avenue Hassan II, les routes de Fès menant à Batha et Bab Boujloud, les deux Talaâs jusqu'à la Quissarya et les ponts de R'cif , les souks remontant à la mosquée Andalous et Bab Ftouh.

- Ensuite, tout un arsenal de mesures propose de réduire la pression foncière et les nuisances provoquées par la percée R'cif et de développer les accès par les transports en commun aux portes historiques de la ville.

- Les projets de réglementation accentuent parallèlement le cadre restrictif des constructions intra et extra-muros, gèlent une grande partie des terrains vierges afin de densifier les zones trop aérées (dar Debibagh, Dokkarat, etc. .)

L'omniprésence de cet axe structurant dans le schéma directeur amène plusieurs remarques.

L'extension de la ville par la succession physique des quartiers est remplacé par des centralités raccordés par des flux : le piéton voué à prendre le bus pour aller en médina, l'habitant de Bab Ftouh prenant l'autoroute pour se rendre à Dokkarat. Si on ne peut pas nier que ces réseaux existent (95% de la population sont des piétons), l'A.S.D.U.F. a sans doute contribué à rendre imaginaire l'intégration de la médina dans une relation urbaine à la ville neuve. Il enterre toute idée de faubourg, de continuité bâtie pour un bon moment. En soit, l'aménagement prévu a le mérite de reconnaître l'intégration des villes dans un système de complémentarité. En mettant en relation des morceaux de villes (la médina est incomplète dans la mesure où elle ne bénéficie pas des mêmes services que la ville moderne ; à l'inverse la ville moderne constitue un tissu trop vaste pour être véritablement intégratrice), l'A.S.D.U.F. admet que le rôle d'intégration pour les populations immigrées que représente la médina dans l'apprentissage de la ville. En résumé, plutôt la médina que le bidonville.

La stratégie des trois centres ne fonctionne pas du fait de l'absence d'un troisième centre mené à bout.

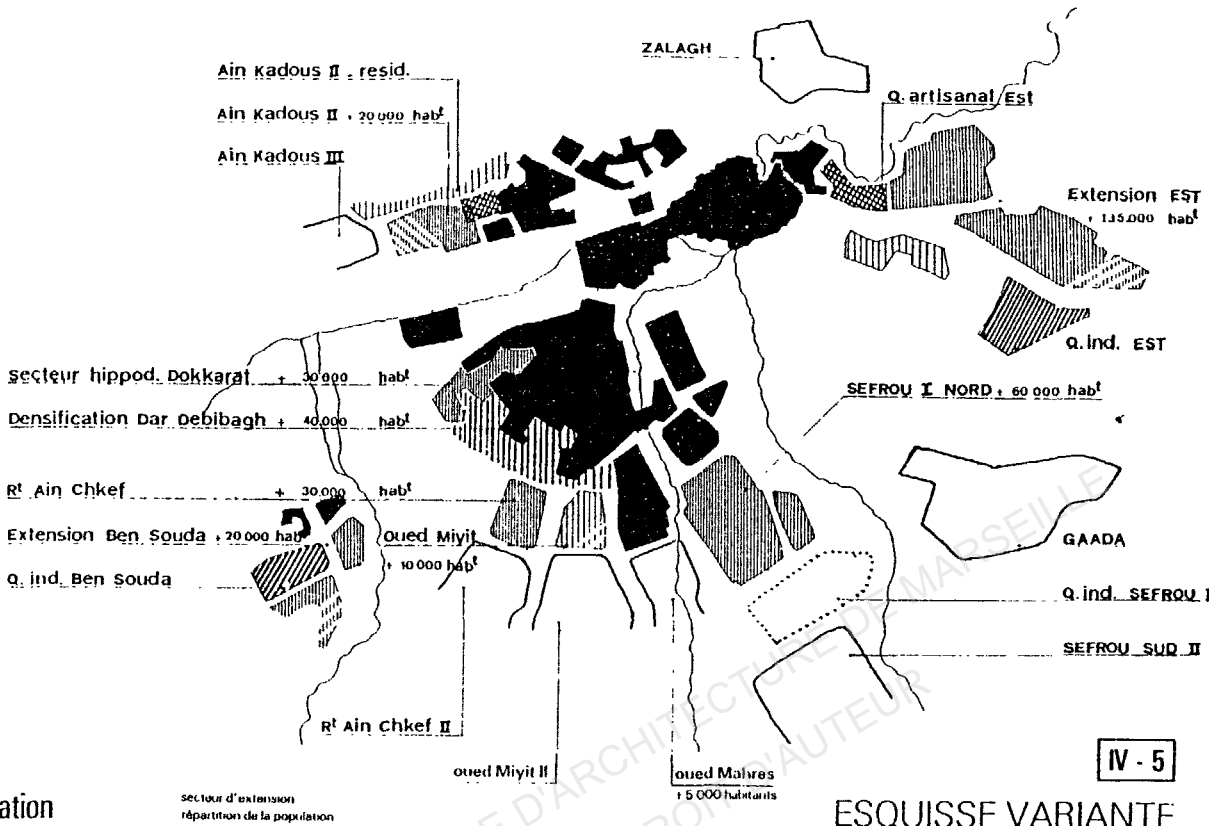
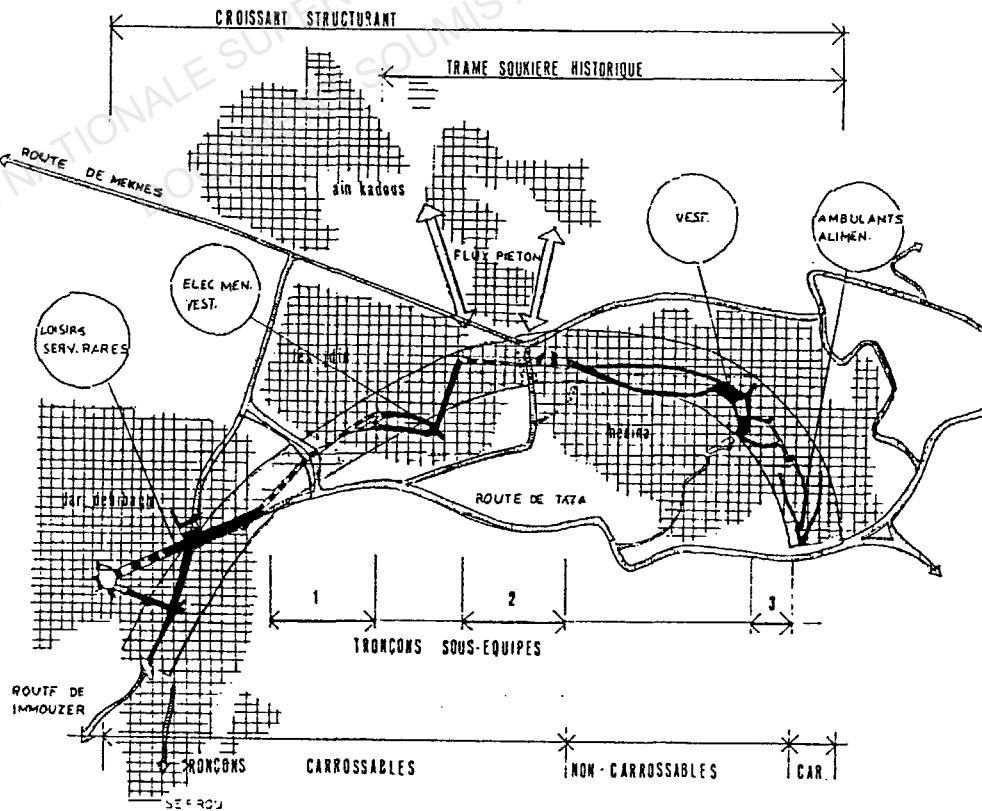


Schéma directeur d'urbanisme de Fès tendant à montrer les aires urbanisables. 1980



croissant structurant de Fès sur lequel s'appuiera le plan de l'ASDUF 1980



Avenue Bab Khokha 1998

L'Avenue Bab Khokha est tracée depuis 1930. Anciennement l'extrémité nord du quartier des potiers, l'avenue est connectée par plusieurs percements dans le tissu à Bab Ftouh. Les immeubles s'installent à l'occasion de la restructuration. L'avenue est donc longée de bâtiments durant les années 50 à 90. Les façades possèdent des double-entrées: commerces et appartements aux étages. On note les ouvertures doublées au centre ou soulignées en façade quand elles ne peuvent être centrée. A gauche la composition à 5 fenêtres est marquée par les murs de refend. On remarque enfin les surplombs sur la rue omniprésents ainsi que les grilles sur les ouvertures. L'Avenue est plantée aléatoirement sur un trottoir assez large (environ 5 mètres), permettant le stationnement sauvage ainsi que des livraisons "minute". Cette largeur autorise surtout une déambulation importante des piétons et l'appropriation pour des terrasses de café, les étales (minimum), etc.

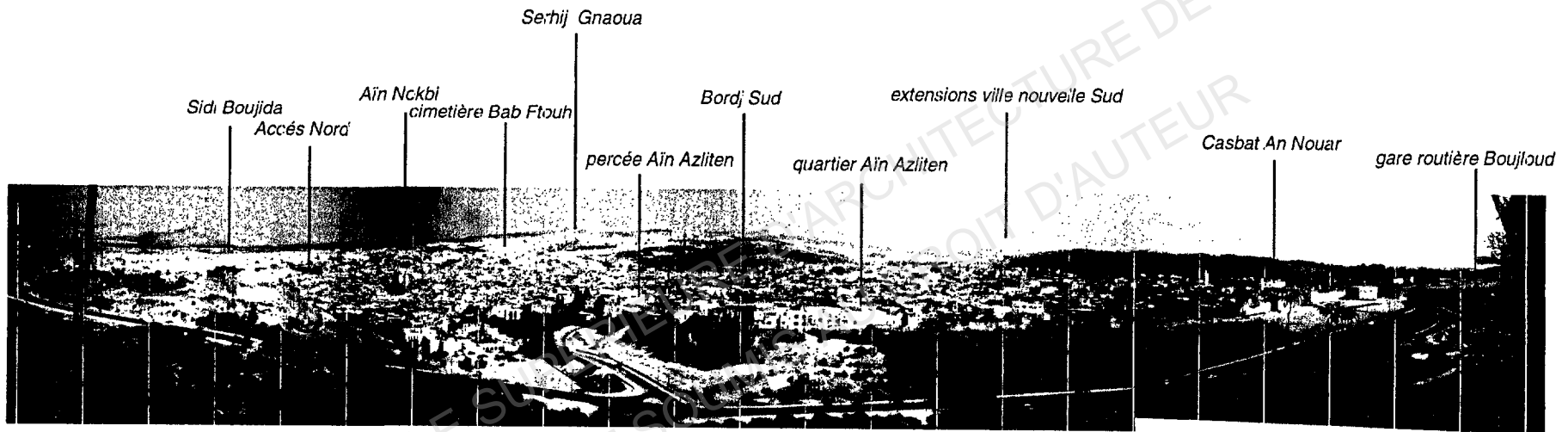


En contrepartie, la prise en compte des quartiers clandestins dans le marché du logement et dans l'équipement soulagera une partie de la population : d'une part elle leur permet de s'installer dans la durée, d'autre part, elle implique une stabilisation de l'immigration en médina. Il s'établit un turn-over des habitants dans la sous-location et une autre solution d'attente pour les immigrés ou les dépourvus.

De plus, les efforts pour développer les relations interurbaines (gare routière, gare de taxis, aménagement des voiries, lignes de bus, aménagement des places) et l'accessibilité ont permis de revaloriser des espaces publics qui étaient parfois voués à un no-man's land : Boujloud, Batha, Bab El Guissa, la percée Sidi Boujida, Bab Khokha, Bab Ftouh, la percée R'cif, etc. Le développement de ces portes, quelque soit leur statut initial (gare, tourisme, marché en gros) en fait des pôles d'attraction parfois actifs pour des qualités spécifiques : ils sont vastes et publics, partagés entre espaces de loisir et espace de travail ou/et selon les rythmes journaliers.

En fait, la question de l'agglomération de Fès, de la continuité de cette agglomération est d'une certaine manière enterrée avec la naissance administrative des différentes municipalités (cinq) qui vont se partager le territoire. Cette division multiplie les intérêts et exacerbe les conflits. Elle renforce la capacité d'un seul acteur (l'ADER-Fès : Agence de dédensification et de réhabilitation de la médina de Fès) dans son rôle d'arbitre de la restructuration de la médina et d'elle seule. En étant l'interlocuteur principal de la réhabilitation avec la municipalité de Fès médina, l'ADER-Fès aura d'énormes difficultés à concéder un patrimoine qu'elle considère dans sa totalité (cadre bâti, non-bâti, remparts, réseau hydraulique, etc.) et qu'elle n'a pas les moyens de soulager. Les règles de reconstructions à l'identique (matériaux et méthodes) découragent les investisseurs et laissent les habitants sans solution. Par ailleurs, la pression commerciale et touristique empêche l'application de ces mêmes principes : les chalands ont besoin d'espace pour vendre (et stoker) aux touristes qui circulent.

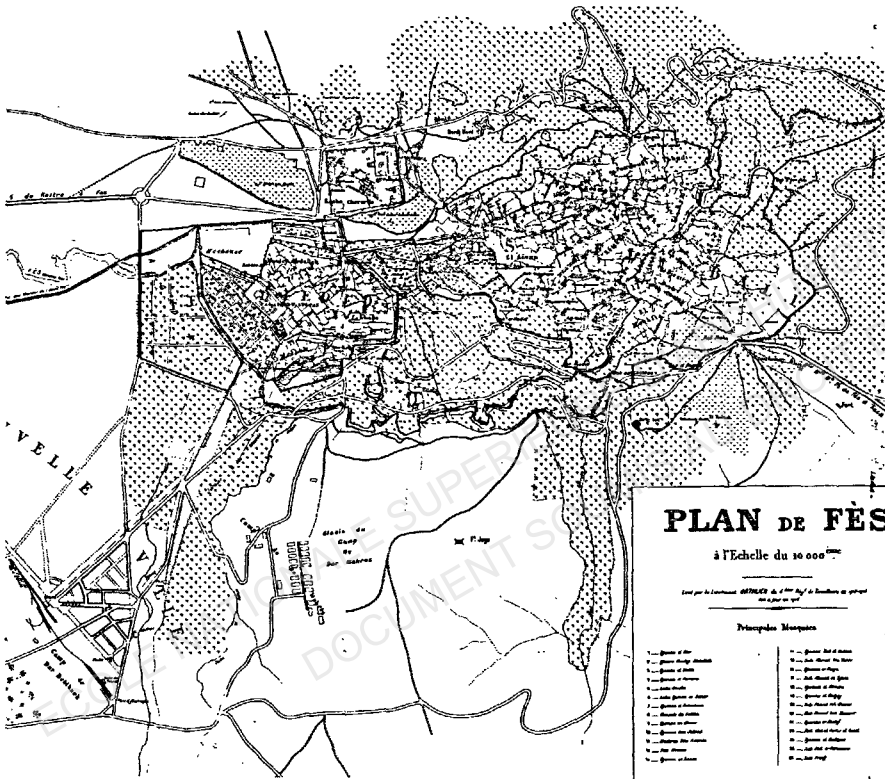
La médina est donc devenue «de force» une ville «antique» moderne. D'une certaine façon, elle admet qu'une partie de sa surface ne constitue qu'un espace touristique et elle s'équipe en conséquence par des réseaux lisibles et rapides (circuit officiel, arrêt dans les musées, rénovation en restaurant spectacle, terrasse sur les tanneurs), quitte à rendre invisible ce qui n'a aucune «valeur culturelle», la fabrication d'un territoire voué à la production de cette nostalgie.



*la médina de Fès vue du Bordj Nord*

*Fès s'est installé en remontant les pentes de la vallée du Sébou. A l'ouest Fès Jdid est absente du paysage. La colline crée une rupture visuelle avec la ville neuve. A l'est, les extensions sont contigües à la ville. Bab Ftouh est séparée de Serhij Gnaoua par son cimetière. Les extensions de Sidi Boujida ont définitivement caché l'ancien des remparts. Au centre de l'image la percée Ain Azliten est sensée faciliter la pénétration des investissements en médina: le confort de l'accessibilité. En bas à droite de l'image la nouvelle gare routière (transport de passagers) permet une accessibilité inter-urbaine.*

# Histoire d'une protection



### *3. Protection ou projection*

La sauvegarde de la Médina de Fès et les blocages qu'elle entraîne nous amènent à nous interroger sur la genèse de la « protection » de cet ensemble urbain. En comparant les différentes formes, la succession des démarches et les instruments de cette protection au cours du siècle, nous pourrions espérer soulever une partie du voile qui plonge la ville dans un flou d'admiration, de nostalgie et de rancœur.

Entre les projets de dédensification, ceux de requalification, d'autres de tradition et de restructuration, « on » aimerait voir la médina retrouver sa place, propre et dynamique. Pourtant, aucune de ces propositions n'est ici pleinement assumée. La cité musulmane « par excellence » se tourne inexorablement, malgré ses remparts, vers les autres cités : Aïn Kadous, Jnanates, Sarhrij Gnawa, Aïn Nokbi, la ville européenne (Dar Debibagh), jusqu'aux extrêmes limites de la vallée, de L'Oued au Sébou.

Pour endiguer ce qui depuis le début du siècle était décidé, c'est à dire que Fès ne serait plus seule (l'a-t-elle jamais été ?), une somme de dispositifs réglementaires, de systèmes de contrôle, de moyens physiques vont être mis en place. Ils n'auront de cesse de retarder l'extension spontanée de la cité, évacuant en premier lieu l'idée de croissance ou celle de projet. Ces derniers sont, à l'heure actuelle, à l'honneur dans les discours patrimoniaux, qu'ils revendiquent les traditions culturelles, la protection de l'environnement ou/et l'écotourisme. Paradoxalement, la modernité est le patrimoine, serait-on tenté de dire.

#### **3.1 Protectorat et Colonie**

L'histoire de la protection de Fès ne commence pas à partir d'un phénomène ponctuel : sa promotion au rang de Patrimoine Mondial de l'Humanité en 1980. Elle ne résulte pas non plus exclusivement d'un élan national planifié et souhaité par Sa majesté Hassan II. Elle est probablement à rechercher dans un horizon plus large. Ainsi, sauvegarder Fès serait pour le Maroc et ses gouvernants se sauver eux-mêmes (une fonction symbolique et « psychanalytique »<sup>2</sup>) et pour l'Unesco prolonger une tâche morale à valeur universelle. En bref et en contradiction apparente avec le premier énoncé, il ne s'agit pas, dans les termes de Henri Prost<sup>3</sup> de « maintenir dans son cadre une civilisation intacte depuis des siècles ». Il est dorénavant question de maintenir le cadre pour une population différente en mouvement.

<sup>2</sup> La place de Fès dans l'histoire de la constitution de l'identité nationale du Maroc est autant une question politique que culturelle.

<sup>3</sup> « rapport du congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux », 1932.

Le plan d'H. Prost - 1913 -  
Plan de la ville nouvelle marocaine  
à Fez



### Villes Modernes et Paysages.

En 1913, Lyautéy fait appel à Nicolas Forestier, conservateur des Promenades de Paris, pour programmer les réserves foncières des villes nouvelles marocaines. Celui-ci met déjà l'accent dans son rapport en 1914 sur le "pittoresque" de la ville et sur son traitement paysager. Les mesures préconisées par N. Forestier visent "la conservation nécessaire d'une promenade autour de la ville, qui existe en fait aujourd'hui et qui est une des beautés de Fez." Rien ne précise ce qu'il advient de l'intérieur des remparts. Il propose dès cette époque l'implantation des industries à l'Est de la ville. En fait, N. Forestier prévoit le développement de villes satellites et fonctionnelles reliées par un système de parcs. La médina étant placée au centre et ménageant "des points de vues".

"Peut-être l'exemple de Paris, où les difficultés sont nées de cette servitude qui n'était qu'une servitude de défense, devrait-il nous renseigner qu'il est important d'appeler désormais ces zones "zones de défense et d'hygiène". ce qui, d'ailleurs, sera l'expression de la vérité, car ces villes autrefois entourées d'air et de verdure deviendront assez désagréables à habiter si elles sont immédiatement entourées par des agglomérations denses des constructions nouvelles européennes."

Le développement réel de la ville sera beaucoup moins "britannique" que prévu.

Le plan d'H. Prost plonge la ville moderne vers le Sud

Cette première idée fortement ancrée dans tous les esprits a fait son chemin malgré l'absence totale de moyen financier, de moyen de contrôle, et à travers des antagonismes d'intérêts particuliers.

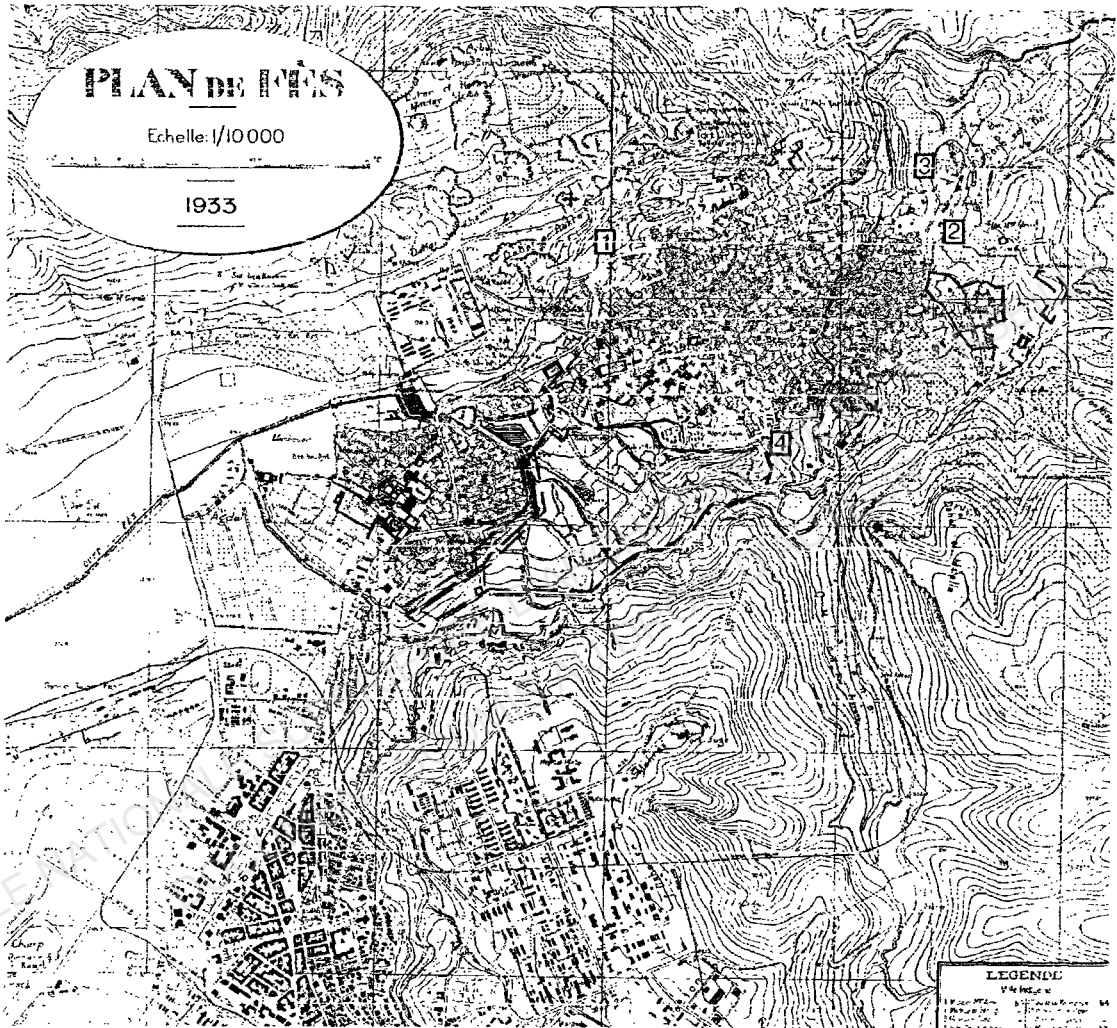
La médina de Fès est un aboutissement. En 1911 avec le nouveau Palais Mokri ? 1913 avec la Porte Boujloud ? 1920 au moment de la construction de l'usine électrique ? Peu probable, il est ici question d'une cité close par des remparts dans laquelle l'accomplissement d'un équilibre urbain et une relation avec son territoire étaient réalisés. Cependant, la ville se tourne déjà vers le sud-ouest. Les terrains étaient déjà à cette époque plus recherchés et les investissements immobiliers encouragés par un meilleur environnement (pour les riches familles fassi : Moqri, Tazi, Ben Slimane... comme pour les ambassades). Quant à l'est de la médina, il possède une grande marge de Jnanes établis le long de l'Oued Hariki et Hasmouda. Le tout, Fès Jdid et Qasbat Cherarda compris est enfermé dans des enceintes successives à peine achevées (environ 1880).

La politique urbaine à Fès conjugue deux méthodes du début du siècle : la tradition du plan d'urbanisme français ou zoning fonctionnel (qu'il est facile d'imposer lorsqu'on est le maître) et les préoccupations beaux-arts de valeur archéologique et esthétique. Ces deux faces du protectorat sont unies pour servir les intérêts français au Maroc. Elles revêtent plusieurs avantages. Le contrôle militaire d'une population indigène dangereuse, le contrôle des réseaux d'échanges, des infrastructures régionales aux services de l'empire et un rendement rapide des réserves foncières mises à disposition. Enfin, elles permettent d'assurer à ces mêmes populations tout le bénéfice universel que leur apportait l'occident : l'hygiène, l'érudition, dans le respect du cadre millénaire mais forcément restreint et intemporel «des traditions».

Ainsi le terme de protectorat employé pour désigner la situation marocaine est à écarter à bien des égards sauf sans doute celui de la cité. Il est à la fois question de protéger la ville européenne de l'insalubrité et des révoltes et de protéger la médina contre ces premiers occupants «nobles et primitifs».

Le général Hubert Lyautey, gouvernant le Maroc de 1911 à 1925, s'exprime en ces termes des années plus tard : « Dans ma longue carrière coloniale, deux questions m'ont passionné entre toutes, la politique indigène et l'urbanisme. (...) Sauvegarde de l'art indigène, conservation scrupuleuse des monuments du passé, leur appropriation aux nécessités de la vie moderne avec un souci constant du respect des traditions ... ».

Une fois pacifiée, il faut bien comprendre que la protection de la Médina de Fès repose sur sa mise à l'écart du développement industriel et commercial de la colonie. Fès est déjà un objet touristique.



- - zones de déclassement intérieures 1922 et 1932
- - zones de déclassement extérieures 1932
- nouvelles zones d'habitat
  - 1 Derb el Miter
  - 2 R. el Hebyel
  - 3 Sidi Boujida
  - 4 El Ayoun
- nouvelle zone de production

Fès 1933  
 service géographique du Maroc  
 (plan IGN cartotheque)

Les activités de la communauté indigène sont directement influencées. Les Fassis s'efforceront de gagner les réseaux commerciaux instaurés par le protectorat en relation directe avec Rabat et Casablanca. Les terrains intérieurs à la médina sont réservés à l'habitat indigène d'aspect indigène et soumis au contrôle des services du protectorat. La ville européenne leur est interdite.

L'arrêté viziriel du 23 avril 1923 régleme la protection artistique de la médina de Fès. Il éclaire sur sa destinée :

«(...) Considérant, au surplus que des mesures tendant à la protection des médinas doivent avoir pour conséquence directe la protection des métiers de tous ceux qui fabriquent des éléments de constructions redevables de leur caractère à des techniques locales, qu'ainsi elles concourent à assurer à un grand nombre d'artisans et d'ouvriers, par leur moyens accoutumés, le travail et les profits de la production. (...) Considérant qu'elles auront enfin l'effet d'assurer de façon durable à la ville les avantages du tourisme, puisqu'elles tendent exclusivement à lui conserver l'aspect pour lequel elle est universellement admirée. (...)

Article premier : l'agglomération de la ville de Fès compris dans la grande enceinte déjà classée comme monument historique (1914), est grevée d'une servitude d'aspect, savoir (...) en imposant aux habitants l'obligation de ne restaurer leurs maisons ou d'en édifier de nouvelles que dans des conditions qui concourent à cet effet (...). »

La médina de Fès est placée sous la volonté de muséification physique et «anthropologique». Ainsi, le protectorat considère qu'elle peut encourager les indigènes à conserver leurs traditions tout en modifiant le contexte de son développement (les expositions coloniales par exemple). Contrairement à Rabat et à Casablanca, Fès est soumise à un paysage entier que domine le Plateau des Européens et les bordjs.

Cette vision englobe ville, architecture, artisanat (art indigène) et hommes. On s'émeut déjà de l'influence néfaste que notre civilisation a sur la production artisanale et le décor, alors que la population est elle-même considérée comme vieillissante, archaïque et sans imagination («par le contraste avec les diversités successives de l'Europe, je croyais voir une civilisation d'insectes» Chevrillon 1920).

Le service des Antiquités, des Beaux-Arts et des Monuments Historiques mis en place par Lyautey en 1912 est le garant du style national, voir local, mis sous cloche. C'est à ce service que sont soumis les autorisations de construire ou de rénovation. Sont jugés la physionomie et le caractère de la construction, la disposition des façades et des toitures, les ouvertures, la coloration des boutiques, les enseignes, etc.



« Inventorier, étudier ressusciter certaines choses du passé, tel est le programme qu'on s'est tracé dès le début. En tenant à faire respecter un legs ancestral particulièrement riche (...), en dressant une barrière contre les initiatives qui sous prétexte de progrès eussent pu gravement nuire au développement rationnel de l'art du pays (...) »<sup>4</sup>.

### **3.2 Urbanisme discontinu**

La première préoccupation des urbanistes qui auront pour tâche de concevoir l'avenir du Maroc colonisé n'est donc pas d'assurer une continuité de la trame urbaine mais de créer des villes nouvelles, rationnelles, au service d'un territoire fonctionnel. A La médina de Fès, sera préférée celle de Rabat pour l'établissement de la capitale administrative. La cité commerçante des « bourgeois de l'Islam », comme la nomme les frères Tharaud, sera remplacée par la petite médina de Dar el-Bayda'. Ainsi, si la capitale Idrisside rayonne encore aux yeux des occidentaux au début du siècle c'est davantage grâce à l'hermétisme de ses murs et de sa société que par la place qu'elle a tenue pendant un millénaire sur les pistes de l'Islam, du savoir et du commerce. Les Fassis seront sans doute les premiers à l'avoir compris. Ils investiront dès qu'ils le pourront à Casablanca ou Rabat et y habiteront plus tard pour gérer leurs affaires.

Ce sont pourtant avec ces élites que Lyautey doit composer. D'un côté, il confie à Prost l'aménagement de la ville nouvelle à la tête d'un service d'Architecture et d'Urbanisme, d'un autre il ménage les marchands, les fonctionnaires et les propriétaires fonciers marocains (souvent les mêmes). L'investissement principal de Lyautey à l'intérieur des remparts ne dépassera pas l'ouest de la cité. Entre Fès Jdid et Bab Boujloud, c'est à dire entre la ville nouvelle et la médina proprement dite. Il s'agit en somme d'acheter une paix difficilement acquise. La médina est reliée par la voirie, l'électricité, équipée d'un hôpital, et plus tard du collège Moulay Idriss (1920).

Jacques Berques nous décrit un des premiers aménagement de la médina.

« Les Travaux Publics proposent une transversale entre la portion Bab Jiyaf-Bab H'adid et la route impériale. (...). C'est le projet des Travaux Publics qui sera retenu. Mais certains arguments des militaires méritent d'être cités, parce qu'ils illustrent une méthode.

« Allons-nous acquérir le terrain par voie d'expropriation ? Il s'agit de jardins maraichers merveilleusement irrigués. Ils ne pourront guère être payés moins de 6 francs le mètre, ce qui est encore inférieur à la valeur que les indigènes y attachent. Cela fait environ 30 000 francs pour l'emprise de la route. Mais si nous payons le passage de cette route, les

<sup>4</sup> Direction Générale de l'Instruction Publique, des Beaux-Arts et des Antiquités Historiques, 1931.

indigènes qui ont précédemment cédé gracieusement les terrains pour les routes précédentes, regretteront leur générosité passée et se sentiront lésés. Allons-nous demander l'abandon gracieux de ce terrain de grande valeur ? Jusqu'ici les indigènes (à part un protégé anglais) ont consenti à nous abandonner les emprises des routes dont nous leur montrons l'intérêt général de la route projetée. L'objection que je prévois est que cette route n'est créée que pour les besoins de l'Usine Electrique. Je me sens donc en mauvaise posture pour demander aux maraîchers intéressés de nous donner une partie de leurs jardins et j'estime qu'il serait préférable de ne pas faire cette démarche.<sup>5</sup> »

Si Rabat et Tanger ne constituent plus un avant-poste de Fès, la médina ne reste pas moins le centre de la région rifaine. C'est vers elle qu'affluent les tribus avoisinantes « pacifiées ». Mais c'est la nouvelle Fès qui embauche, qui achète les terres aux fassis pour les travaux de la Ville Nouvelle, toujours plus au sud. Il suffit de comparer les investissements de la Ville Nouvelle et de la médina en 1927 pour s'apercevoir des changements qui s'opèrent dans les quinze premières années du protectorat. Au programme, la construction d'égouts dans le nouveau secteur « habitat et commerce », la route d'accès à l'hôpital Dar Mah'rez, les bureaux des travaux publics, et pour la médina la construction de l'asile de miséreux et le centre d'épouillage de Bab Segma<sup>6</sup>.

Le protectorat laissera donc la production du sol intra-muros aux mains des marocains tout en les soumettant à un régime administratif qui ignore leurs systèmes. Les lotissements *Derb El Miter* sont une illustration de ce nouveau style d'habitat néo-traditionnel cautionné par les Monuments Historiques. C'est généralement sous cette forme que se développera l'intérieur de la médina.

Le déménagement des familles fassi à l'extérieur des quartiers d'origine vers les *Jnanes* intra-muros s'accompagne de l'arrivée des immigrants ruraux

<sup>5</sup> Lettre 446, RV2, 30 juin 1918, « Bureau arabe ».

<sup>6</sup> « A côté de ce régime municipal de droit commun, deux régimes municipaux spéciaux apparaissent : il s'agit de celui de Fès et de celui de Casablanca créés respectivement en 1912 et en 1917.

La ville de Fès se caractérisait par l'existence d'une assemblée locale élue et composée de personnalités influentes dans chaque quartier de la ville. Cette assemblée exerçait une fonction politique pendant les interrègnes qui consistaient à assurer l'ordre et la sécurité jusqu'à la nomination du nouveau Sultan. A côté de cette assemblée, il existait des corporations de métiers présidées par le *Mohtassib*

et les *Oumana* qui intervenaient massivement dans la gestion de la cité. Par respect des traditions du pays, le général Lyautey a pris la décision de ne pas supprimer les institutions existantes et dota Fès d'un régime municipal basé sur les élections, appelé "*El Majliss El Baladi*". Cet organisme possédait des attributions d'ordre administratif et financier. Il était chargé d'établir le budget tout en décidant les travaux concernant la voirie, la salubrité et l'hygiène publique. ». Mme Lsefer Kadiri Najia. Docteur d'état en droit public

entrant dans la production artisanale. Paradoxalement, alors qu'on autorise et on encourage les constructions d'un « modèle » marocain qui tend à s'écarter de la médina, (notamment dans les quartiers Aïn Azlitene, Batha, Sidi Boujida), on méconnaît le processus de taudification de l'intérieur des maisons de la médina au profit de l'aspect des façades. La médina est perçue comme un jardin minéral dans lequel tous les éléments concourent à en faire une vaste promenade publique.

### **3.3 Compromis Stylistique**

En 1933, la médina de Fès se dessine dans une relation duale avec la ville européenne. La rive ouest concentre les administrations civiles, les jardins, le développement des activités « bazaristes » le long des Talaâs. La rive est est raccordée à la gare de marchandises de Bab Ftouh. Ce sont logiquement sur cette rive que se développeront les activités en gros. Elles trouvent là une infrastructure routière possible et un espace libre sans contrainte physique majeure. Le site, placé entre Bab Ftouh et Bab Khokha consécutif à la percée Bab Khokha, sera déclassé dès 1936. Il marque le début du fléchissement des dispositifs de protection de la médina et en même temps les limites des plans de Prost et Lyautey. Bab Khokha est une application pratique des préceptes de Tranchant de Dunel en 1917 :

« Les nécessités du progrès nous amèneront sans doute à créer, pour les besoins nouveaux, des bâtiments nouveaux ; mais suivant l'exemple des anglais aux Indes nous placerons les jeunes constructions à une distance suffisante des anciennes pour qu'elles ne se confondent pas avec elles. Il faut qu'il y ait juxtaposition, mais non mélange. »

L'asile de miséreux est la première représentation exogène de ce précepte sur la rive est.

A l'opposé, un style nouveau est encouragé à Fès Européenne. Il s'inspire de l'arsenal du décor marocain : auvents en tuiles vertes de Fès, mosaïques, travail du bois, etc. Ce style est appliqué à l'habitat comme à l'administration dans le cadre rigide de la réglementation de la ville nouvelle.

« Une architecture nouvelle est née au Maroc, collaboration de la science française et de la tradition arabe. L'architecte dressait le plan de l'édifice, répartissait les masses, dirigeait la construction, mais le plus souvent, laissait une certaine liberté au « Malem » indigène en ce qui concerne la décoration.<sup>7</sup> »

La décadence économique des années 30 de la médina de Fès ne fera qu'accentuer la perte de ces modèles traditionnels de production. La médina n'est plus une ville qui exporte mais qui importe des produits manufacturés des tous les horizons : babouches japonaises, cuirs de Mazamet, soierie de Lyon, etc. Elle reçoit en même temps les ouvriers agricoles devenus inutiles.

<sup>7</sup> L'Architecture moderne au Maroc Album n°2.

« La situation en 1936-37 a encore empiré. Un contraste désolant oppose l'activité de la ville nouvelle au marasme de la vieille ville. D'où la tristesse des visages qui se ferment quand passe l'étranger ; maigreur des corps, délabrement des habits. Et cette ville morne, secrète, décadente, sa beauté n'est plus que mensonge nostalgique, et son grouillement promesse de mort (...) les vieux quartiers bourgeois montent jusqu'à 1145 habitants à l'hectare(...) par contre elle s'abaisse sur la rive droite de l'oued (andalous), elle tombe à 160 au Fekkarin <sup>8</sup>»

En 1939, les premiers projets de recasement des indigènes apparaissent, situés entre Fès El Jdid et Fès El Bali dans les Jnanes El Ayoun, précédant les intentions d'Ecochard dans les années 50.

La porte Bab Ftouh est raccordée aux quartiers historiques en une dizaine d'années, formant un triangle qui sera entièrement équipé pour la circulation : rue larges, trottoirs, garages, et places larges. Elle devient un espace servant privilégié pour la médina.

Une des premières constructions venant toucher les quartiers traditionnels est un dispensaire. Son intégration dans le site témoigne de l'intérêt plastique que les Français porte encore à la médina : à la frontière du cimetière et de l'oued Ztoun, le bâtiment est axé sur Quarawiyin et dessine un jardin, premier «jardin public» de la médina Andalous qui sera ordonnancé et où sera planté un palmier. C'est encore aujourd'hui de ce petit «Hôtel-Dieu» que les guides vous amèneront contempler le panorama de Fès.

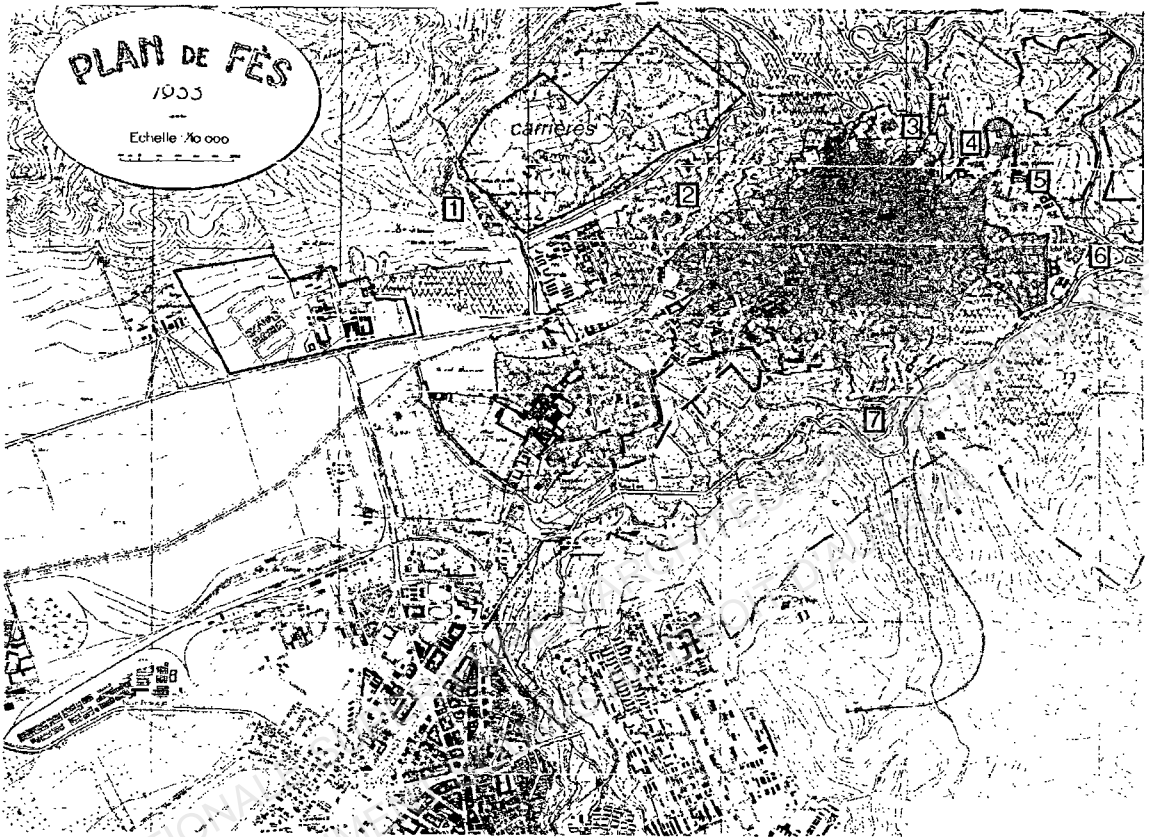
Parallèlement, les équipements modernes se mêlent aux équipements traditionnels. Contrairement à la rive ouest, qui à part de rares exceptions, s'est construit en suivant les contraintes foncières d'origine, la jonction entre Bab Ftouh, Bab Khokha et les quartiers traditionnels sera réalisée en suivant la voirie. La présence antérieure de Marabout infléchira les plans de lots. Ainsi le lotissement Bab Khokha est projeté d'un bloc après la cité de la police.

### **3.4 Toucher sans rien toucher**

Le rôle de M.Ecochard sera de repenser les plans de 1914 à 1923 et de tenter de remédier à une situation qui, en 1947, paraissait très compromise. Le problème était d'une part, de loger de manière décente une population rurale récemment arrivée en ville et ne disposant ni de moyen ni d'emploi et d'autre part, d'assurer le développement des villes en tentant de canaliser les effets de la spéculation foncière engendrée par la reprise économique d'après-guerre.

---

<sup>8</sup> Jacques Berques «Le Maghreb entre deux guerres »,1962



— - zones de protection extérieure:  
non aedificandi et maintien de la végétation 1954

— - zones de déclassements extérieures 1954  
Nord : non altius tollendi de 4.5 m  
Sud : non aedificandi sauf pour bâtiments publics  
nouvelles zones d'habitat

- 1 Mouley Youssef
- 2 Douar er Rehka
- 3 Zénifour
- 4 Derb el kennif
- 5 Mouley Rachid
- 6 lotissement Bab khokha
- 7 Bab J'did

— zone de production

— nouveaux lotissements Ain Kadou pour indigènes

Fès 1953  
service géographique du Maroc  
(plan IGN cartotheque)

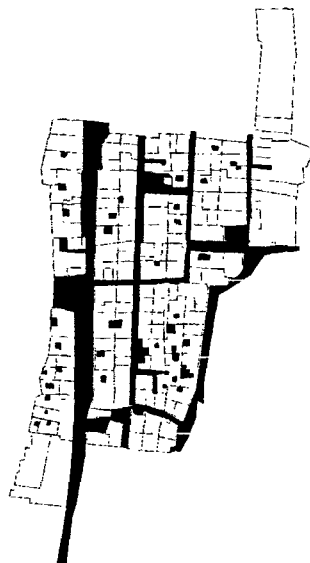
## Différents types batis en Médina Andalùs



Distribution coeur médina  
Quartier EL KOUASS

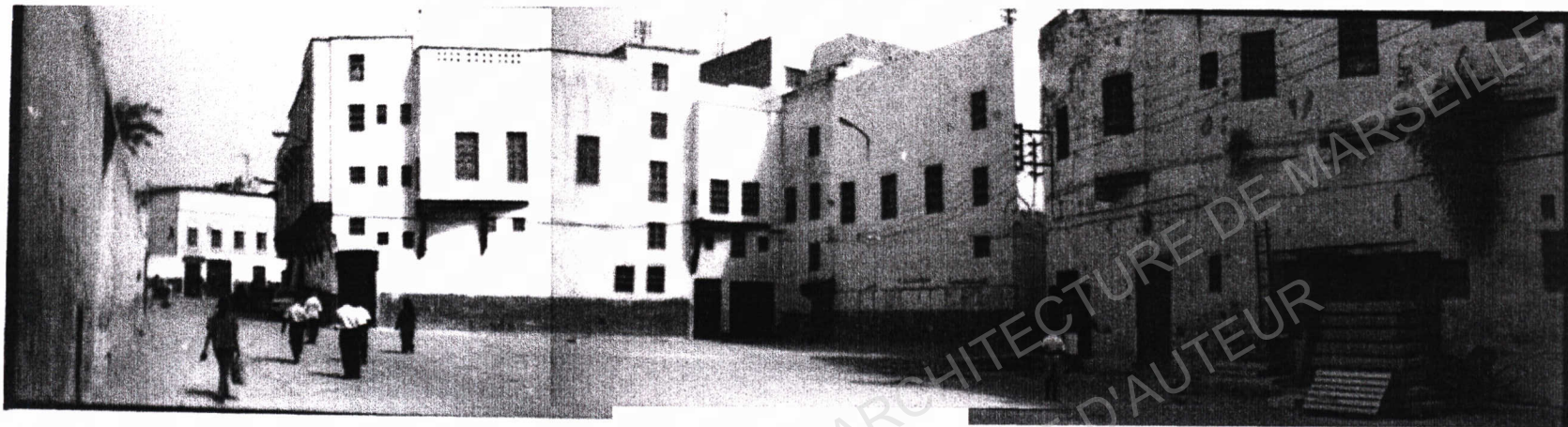


Médina intra-muros (1950)  
Lotissement Néo Traditionnel



Premiers lotissements extra-muros (1960)  
Parcelaire reconstruit dans les années 80

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT AU DROIT D'AUTEUR



*exemple de lotissement née-traditionnel en médina*



M. Ecochard est un héritier du C.I.A.M. et est convaincu par la Charte d'Athènes. Son rapport avec le patrimoine est fortement conditionné par le droit à l'air et au soleil, à la circulation automobile. Il sera en conflit permanent avec les services des Beaux Arts et Monuments Historiques.

Les administrations ne réussirent pourtant ni à protéger la médina de l'inflation des constructions intra-muros ni à proposer un plan qui fut adopté par les deux services. Ecochard dessina la nouvelle médina d'Aïn Kadous à l'ouest pour résorber les bidonvilles installés dans les carrières et fit plusieurs propositions de pénétration à l'intérieur de la Médina. Solution qui trouvera son écho quelques années plus tard.

Les projets d'Ecochard et les mesures prises par les monuments historiques, bien que dépassés par l'ampleur des problèmes, trouvent cependant aujourd'hui leurs applications à plusieurs niveaux :

- Les mesures de déclassement des quartiers Sidi Boujida intra-muros et extra-muros entièrement lotis sur une grille parcellaire.
- « L'autoroute » reliant Meknes à Taza en passant par la Place Gambetta, le carrefour Bab El Jdid et donnant la priorité au carrefour Bab Khokha sur Bab Ftouh.
- « le périphérique » sud
- La liaison Place Gambetta- Bab Boujloud, constituant la première percée véritable dans le tissu médinal.
- Le nouveau quartier des potiers installé en aval de la gare de Bab Ftouh.

Il est clair que le travail des services d'urbanisme d'Ecochard à Fès n'eut pas l'envergure de celui entrepris à Casablanca ou à Rabat. Fès ne bénéficiait pas non plus des investissements alloués à ces deux villes. Ensuite, il est certain que le climat de la ville n'avait rien à voir avec celui qui régnait sur les bords de l'Atlantique. Fès est dans les années qui précèdent l'indépendance plus soumise aux soulèvements politiques qu'à la protection de son environnement.

### **3.5 Quinze années presque seuls.**

L'indépendance marque la fin du contrôle de la ville européenne par le protectorat sur la médina. Officiellement, les Marocains peuvent donc prendre possession de l'ensemble de la ville. Les administrations héritent donc des structures du protectorat. La question de la médina reste cependant en suspens. En effet, Les nouveaux services sont conscients de la taudification de la médina mais



n'ont pas les moyens de leur ambition. Tout d'abord, la médina de même que pour les occidentaux, leur paraît loin. Ils l'ont quitté et la regardent presque à travers le paysage que découvrait Pierre Loti à la fin du siècle dernier : un merveilleux écrin mais sale et inconfortable.

Ce retour aux sources pose évidemment son lot de contradictions. Quel rapport peut-on trouver entre une ville planifiée, dotée d'infrastructures, de services, qui reste à achever et un tissu médinal saturé et mal servi, peu équipé et abritant une population misérable ? La médina de Fès joue le rôle de vase communicant : le plus fort taux d'immigration rurale du Maroc vient remplir les quartiers que les couches moyennes quittent pour «densifier » la ville européenne.

A l'indépendance, deux architectes marocains sont diplômés d'écoles Françaises. On fera donc appel à des architectes français installés au Maroc : Challet, Mas, Riou, Atbat-Afrique (Bodiansky, Piot, Candilis et Woods), Zévaco, Azagury et Jean Paul Ichter à Fès.

En fait la période des héritiers du CIAM allant de 1957 à 72 sera la seule où des solutions visant des restructurations massives seront envisagées. Les acquis des Monuments Historiques seront les servitudes d'aspect du bâti (remparts, décors, inventaire architectural et archéologique), tandis que l'urbanisme se chargera de rénover l'infrastructure de la cité (égouts, voiries, etc.).

L'accessibilité aux portes devient le credo des années 60. Les «portes » sont encore perçus comme des points de rupture de charges d'un paysage et d'une vie urbaine. La réalisation de la ceinture nord et la distribution des portes est entamée dans cette hypothèse.

Désireux d'intégrer la médina dans un schéma général de modernisation, le schéma d'aménagement engage les études de couverture de l'Oued Boukhareb. Unir les deux villes, concilier la forme (le quartier, le logement, les bâtiments publics) et le fond (une structure sociale et économique bouleversée) seront les enjeux de la couverture de l'Oued.

La percée Bab Jdid-R'cif est réalisée de 1970 à 1972 comme une relation intra-urbaine. Entre ville moderne et ville ancienne, elle est sensée désenclaver les secteurs économiques les plus reculés, à l'intérieure de la cité, elle doit rendre accessible les aspirations d'une population aux services de la vie moderne : espace de loisirs, et commodités de déplacement. La trace du cours d'eau est conservée au plus juste. Si la médina limitait au minimum indispensable les rapports avec le fleuve, elle s'adresse à la percée. Entre le tissu traditionnel, resté substantiellement intègre, et la percée il existe un contraste évident. Le vide laissé entre les deux rives constitue une connexion entre espace public et espace privé dans l'espace urbain de la médina.



*Lotissement Bab Khokha construits entre 1950 et 1960*



*Lotissement Bab Khokha construits entre 1950 et 1960  
Avenue reliant Bab Ftouh à Bab Khokha*

Véçu comme un événement de la ville comparable à ceux d'Alger où de Constantine, on a vite oublié qu'il ne constituait avant qu'un collecteur d'égout à ciel ouvert concrétisant les ruptures historiques entre les habitants des deux rives.

En 1972, avec l'appel au PNUD et à l'Unesco par le Ministère de la Culture, Fès se replace une nouvelle fois dans un contexte international. Le schéma Directeur d'Urbanisme élaboré de 1975 à 1979 par une équipe marocaine des secteurs public et privé, appuyé par des experts de l'UNESCO et du PNUD, a notamment posé les options de base pour la réhabilitation de la Ville Ancienne. C'est aussi le début d'une interminable série de propositions soumis à des budgets internationaux, parmi lesquels on retrouve peu d'écho aujourd'hui.

### **3.6 Conclusion**

La médina de Fès a toujours connu des mouvements de destruction et reconstruction.

Son histoire depuis le début du 20<sup>ème</sup> siècle est le résultat d'un système patrimonial attaché à une logique coloniale. Celle-ci ayant enfermée la médina dans un circuit «touristique» sans faire cas des contradictions qui en découleraient. La naissance de la «cité-image» ayant pris ici quelques 80 années d'avance.

Le contexte colonial a substitué les causes de production de la ville par ses effets.

- La cité de Fès ne produisait pas un espace public pour un «public», c'est à dire un arrière-plan pour la vie publique mais un réseau servant se limitant à des interactions économiques.
- Le reste faisant partie de la sphère privée, il était courant de modifier ou de quitter sa demeure pour en reconstruire une autre ailleurs. Aucun effort décoratif ne vient marquer une quelconque reconnaissance de la rue, d'une place, d'un édifice public, etc. Or il apparaît que l'illusion que ce mode de production ne puisse constituer qu'un décor a été encouragée et continue de l'être.
- Ainsi, le patrimoine culturel et architectural de la ville, medersas et palais essentiellement sont devenus les «figures» emblématiques de la théâtralisation de la médina. Là se joue le spectacle confortable (centre artisanal, de formation, musées, restaurants, hôtels) du Maroc pré-colonial.

Espérer pouvoir ainsi sauver (peut être un jour) l'ensemble du parc immobilier de la ville paraît illusoire. Le patrimoine n'étant pas considéré seulement sous sa forme construite, mais regretter dans son aspect «social» (on pourrait ainsi comparer les différentes approches de ce patrimoine selon qu'il est

vécu par les habitants ou perçu par les responsables. Je renvoie pour cela à l'étude de Françoise Navez-Bouchanine<sup>9</sup>).

A travers l'institution de parcours touristique, de guides officiels, ce contrôle s'effectue sous une autre forme : le tissu médinal continue d'être l'espace servant d'une partie de la population (tanneurs, «soukiers», «bazaristes») entretenus tant bien que mal par l'industrie touristique. Celle-ci ne franchit d'ailleurs pas le cadre du réseau traditionnel de la médina : les Talaâs, les souks, et quelques rues menant aux tanneries au risque de se perdre. Pendant ce temps la population loue des chambres derrière les murs opaques dans des maisons menaçant de tomber en ruine. Celle-ci n'a ni le droit ni la capacité d'adapter son logement.

D'un autre côté, les espaces traditionnels constituant les réserves foncières de la ville ont été construits en correspondances avec ces nouveaux modes de production. Le lotissement des jnanes intra-muros correspond à une occupation «adéquate» sinon esthétique d'un espace urbain en mutation et hétérogène. Il témoigne des compromis entre espaces publics et espaces privés en médina.

L'unique tentative de transformation de l'espace public intra-muros a été effectuée pendant la seule période où Fès tentait une conciliation entre ville nouvelle et ville traditionnelle.

Depuis, la politique patrimoniale n'a cessé de se substituer à une politique générale de gestion de son territoire. Cette projection dans un espace qui dépasse le cadre de son bâti (l'occupation de la parcelle, son usage, son utilité, l'insertion dans une trame urbaine) pour l'insérer dans des préoccupations universelles demande des justifications que la plupart des villes européennes ou américaines auraient peine à fournir.

---

<sup>9</sup> Françoise Navez-Bouchanine, Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Rabat.

différents articles notamment :

« Y a-t-il un modèle d'habiter spécifique en médina ? » in Maghreb architecture Urbanisme.

« Patrimoine des élites nationales et patrimoine des habitants : paradoxes, non-dits et blocages dans la sauvegarde des médinas » Actes du séminaire ville et Patrimoine et

« Habiter la ville marocaine » Gaëtan Morin éditeur, L'Harmattan, 1997.



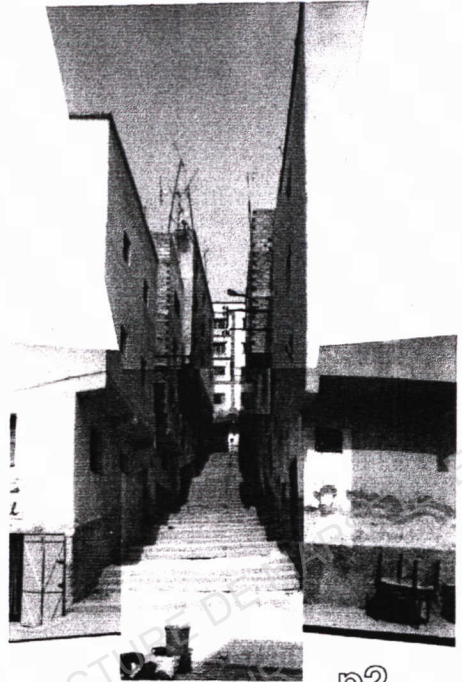
*Accès Nord et Sidi Boujida 1964*

Le tracé du contournement nord de Fès redescend jusqu'à la limite de la ville dans le lit de l'oued. Les jnanes de Sidi Boujida sont déjà lotis sur une trame carré. Des immeubles de logements joutent les remparts. Au fond de l'image, d'autres lotissements, Douar ben Chérif et le tracé des voies reliant Ben Chérif à Bab Khokha.

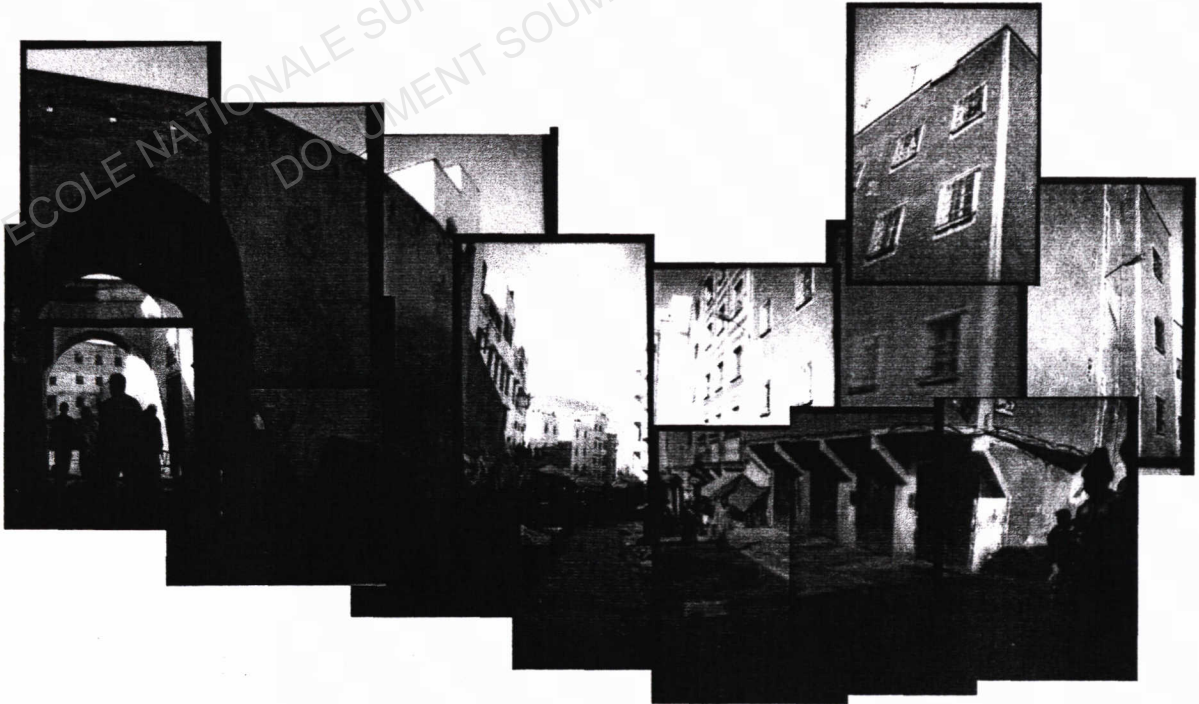




*lotissement clandestin Bab Sidi Boujida*



p2



p1

*FEZ - Porte Fatou et le Zalar*






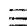

*bab ftouh en 1920*

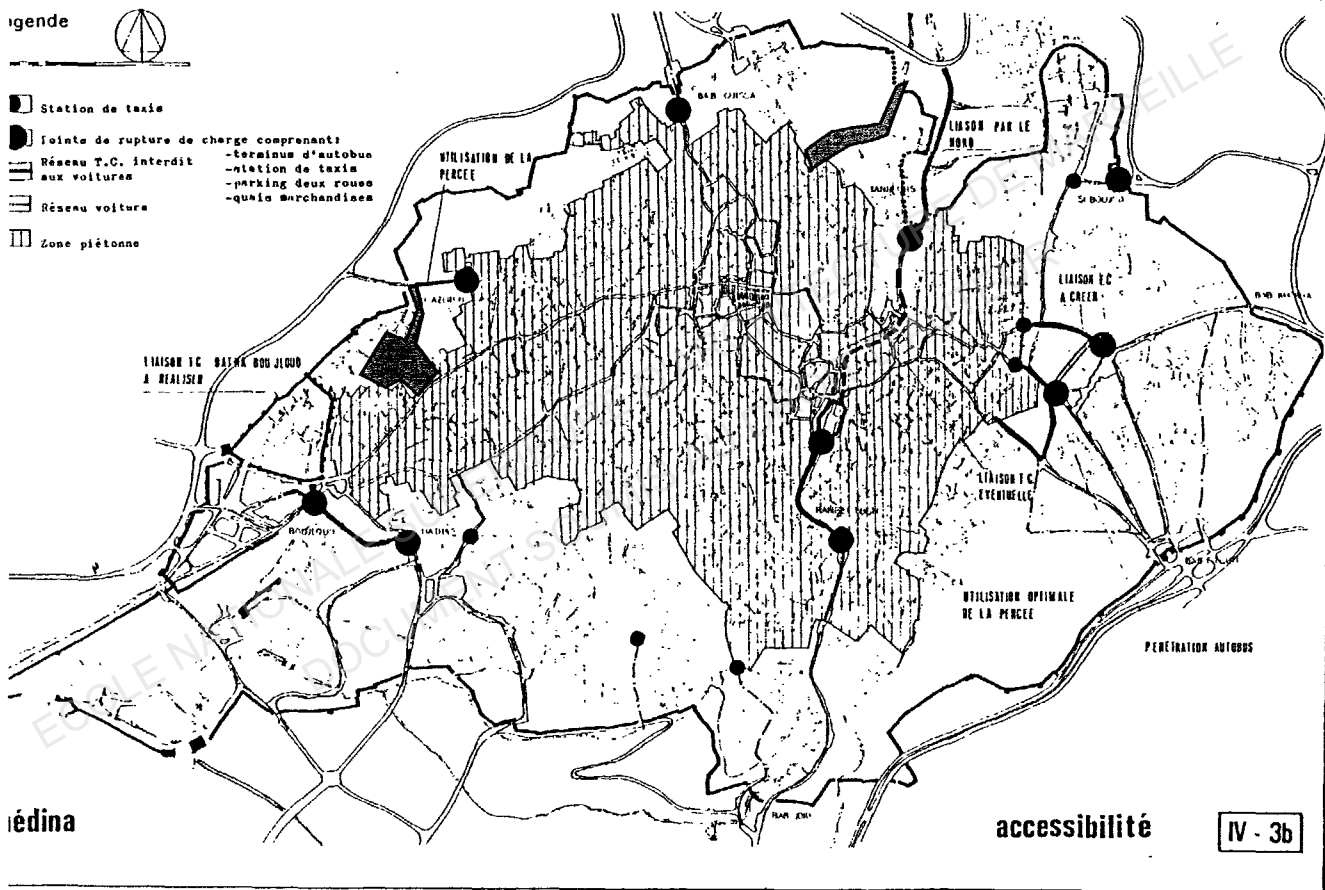


*bab ftouh en 1998*

legende



-  Station de taxi
-  Pointe de rupture de charge comprenant:
  - terminus d'autobus
  - station de taxis
  - parking deux roues
  - quais marchandises
-  Réseau T.C. interdit aux voitures
-  Réseau voitures
-  Zone piétonne



le schéma d'accessibilité pour le centre médina 1980, en partie réalisé  
 il s'appuie sur les principales portes de la ville: El Hadid, Boujloud, El Guissa, Ztoun, R'cif, Ftouh, Khokha et J'cid, auxquelles  
 ont été ajoutés les percées récentes à l'Ouest et au Nord



## **4 La ville extra rapide**

La filière de production du logement « clandestin » est à l'origine des quartiers Jnane Chami, Jnane Mouley Ismaël et Jnane Ben Chérif (ou Douar selon que l'appellation viennent des habitants ou de l'administration) qui ne sont qu'une composante de ce qu'on a nommé Jnanates. Cette filière privée représente une part importante de l'offre de logement pour la population de Fès. Les pouvoirs publics étant incapables de répondre à la demande de logement économique.

### **4.1 Les outils de la production du logement non-règlementaire à Fès.**

Mohamed Ameer différencie deux systèmes de production de ce type de logements ; l'une entrant dans le système de « promotion immobilière », l'autre dans la « petite production marchande ». Ces deux catégories diffèrent principalement par la présence ou l'absence d'un promoteur-investisseur vendant ou louant clés en main les appartements ainsi construits dans le premier cas. L'agent de l'auto-construction est quant à lui propriétaire du terrain et cherche à améliorer ses conditions de vie en construisant sur la même parcelle plusieurs habitations, en plus de la sienne, destinées à la location. La production de ces types de logements a largement joué son rôle dans la modification du paysage urbain d'aujourd'hui. En entrant pour une grande part dans le système économique de la ville, les terrains de la périphérie urbaine ont connu une évolution repoussant progressivement la catégorie de la petite production vers les aires les plus éloignées.

#### **4.1.1 La promotion immobilière clandestine**

Le système de la promotion immobilière clandestine est récent. La production d'habitat auto-construit et évolutif est prépondérante jusqu'aux années soixante dix. La promotion immobilière est liée à la spéculation foncière due à l'aggravation du phénomène d'une demande solvable mais non compensée par les programmes de l'état. Elle se développe alors aux environs immédiats de la médina. « Les conditions de production du logement et l'organisation financière rendent ce système très compétitif et très adapté aux situations socio-économiques d'une grande partie de la population urbaine ». M. Ameer.

Les promoteurs immobiliers sont directement liés aux secteurs de la petite entreprise artisanale. Ils sont soit eux-mêmes entrepreneurs, soit artisans ou commerçants. Dans ces derniers cas, la promotion immobilière reste une activité parallèle. Mohamed Ameer fournit pour les quartiers Jnanates des données assez précises. 75% des promoteurs sont représentés par trois catégories dont

commerçants 32,4 % ; artisans 21,6 %. La proximité de la Médina où la plupart conservent leur activité serait un des éléments expliquant le rôle actif de ces catégories dans ce secteur. Suivant la spéculation et le contrôle de l'état, les prix des terrains dans ces quartiers ont subi une nette augmentation passant du simple au double entre 81 et 87. S'en suivent différents phénomènes :

- la disparition de la petite promotion individuelle qui n'est plus compétitive. Le regroupement des éléments les plus structurés dans de véritables opérations immobilières.
- la reconversion de professionnels dans les pratiques immobilières légales en vue de blanchir leurs fortunes.
- le glissement vers une clientèle de plus en plus solvable. Paradoxalement, ce système de production de logements tend donc directement à la légalisation de sa pratique tant pour sa valeur sociale (l'habitation pour les couches populaires) que pour son dynamisme économique.

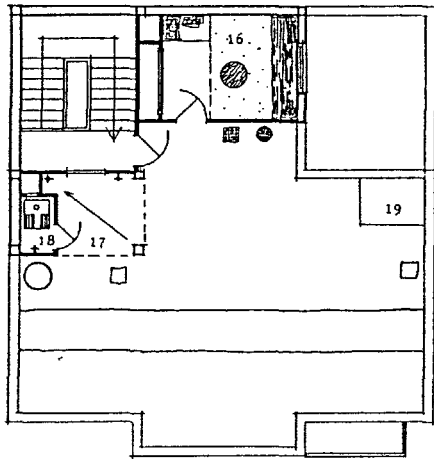
#### **4.1.2 L'auto-construction**

« La petite production marchande consiste à valoriser les biens patrimoniaux en les faisant entrer dans la sphère de la circulation marchande ou à investir des avoirs monétaires familiaux dans la construction de quelques logements qui seront ensuite loués ». M.Ameur. A la différence du secteur promotionnel auto-produit, l'auto-construction exclut généralement le travail salarial. C'est à la famille ou avec l'aide de maçons ou tâcherons que le logement est construit. L'utilisation de matériaux modernes et la hauteur des constructions envisagées provoquent des constructions au coup par coup, selon les disponibilités financières. La construction peut durer cinq dix ou vingt ans et donne à la production un aspect généralement inachevé. L'inégalité des revenus des familles s'exprime dans l'hétérogénéité du bâti. Le logement est souvent constitué au départ de deux niveaux et sur la totalité de la parcelle, le premier pour la famille, le second voué à la location.

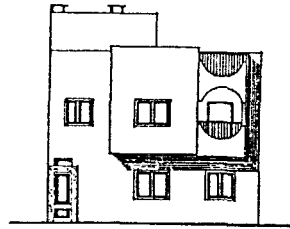
Le poids de ce secteur de production est variable d'une ville à l'autre. En 1982, on recensait 130 000 personnes logées en clandestins sur 517 000 habitants à Fès. A cela il faut ajouter une forte part de logements clandestins construits en périphérie de l'agglomération et entrant dans les comptes de communes rurales (environ 30 % des logements clandestins sont construits en dehors des périmètres urbains). On sait que la construction de logement illégal est établie de propriétaire privé à propriétaire privé. La vente du terrain est un acte notarié établi par l'Adoul.

*La production du logement réglementaire: une source d'inspiration du lotissement clandestin*

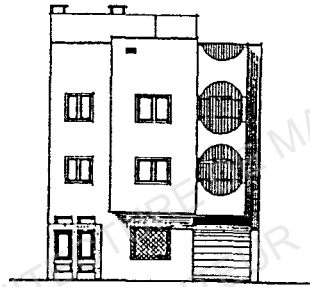
- 16 Bit stah
- 17 Bit saboun (buanderie)
- 18 Bit El Ma (WC)
- 19 Cage (poules-lapina)



Terrasse (3ème niveau)

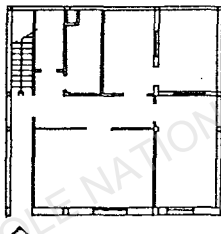


Façade état initial

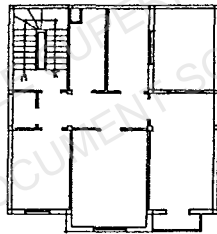


Façade après transformation

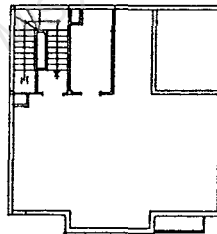
Etats successifs de la façade.



R.D.ch.

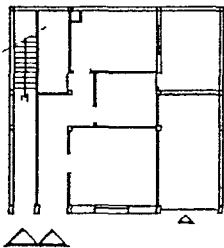


1er Etage

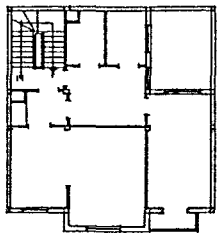


Terrasse

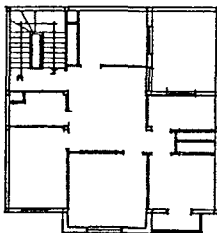
ETAT INITIAL  
avant transformation  
(d'après le permis de construire)



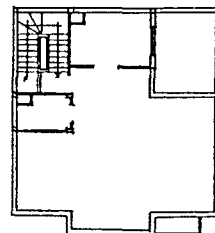
R.D.ch.



1er Etage



2ème Etage



Terrasse

solution  
adoptée par  
la famille

*Extension verticale et adaptations intérieures d'une maison d'habitat économique à Khouribga  
Source: Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc. Daniel Pinson 1992*

Le terrain est donc vendu comme non constructible et loti par la suite sans permis de construire et la plupart du temps sans aucun équipement. Ce développement est conditionné à l'amont par l'existence de ces fameux lots, donc d'une promotion foncière capable de répondre à une production parcellisée.

L'acheteur anticipe donc une régularisation de l'opération après coup. Ce type de production est souvent la seule solution pour une frange importante de la population ne bénéficiant ni de prêt bancaire, ni de logement de type populaire que l'état ou le marché formel ne saurait lui fournir. En l'absence d'autre solution, les pouvoirs publics sont donc amenés à considérer celle-ci comme un moindre mal.

Le clandestin est donc en passe de dominer l'espace urbain. Il représente un modèle alternatif qui s'est développé et vient concurrencer, compléter la ville de droit (traditionnelle et moderne). Ce type d'organisation de l'habitat de l'espace collectif s'inspire des formes différentes du modèle de la ville musulmane et du modèle occidental importé.

Cette situation ambiguë vécue dans la nécessité d'un logement, d'un travail, d'équipements, force les pouvoirs publics à prendre en compte les revendications d'une population qui n'hésite pas, à l'inverse des situations de bidonville, à investir des moyens dans la réalisation des équipements nécessaires à son autonomie. Le cas des Jnanates est représentatif des enjeux des tentatives d'intégration de ce système dans une logique de promotion légale. En effet les quartiers clandestins à Jnanates sont parmi les premiers à avoir pris leur essor dans les années 60 mais leur régularisation n'est valide que depuis une quinzaine d'années. Cette régularisation des logements clandestins vient s'établir alors que la population dépasse les 100000 habitants. Elle est marquée par plusieurs opérations notamment l'équipement en électricité et en eau qui concernent la population résidente, les facilités consenties aux propriétaires pour l'autorisation de lotir, et l'autorisation de construire pour les promoteurs dans certains quartiers. Cependant le lotissement clandestin y compris en ville légale reste en plein essor car il concurrence les constructions réglementaires. En effet, les nouveaux programmes de promotions immobilières proposent des prix excluant d'office la population initiale. Ainsi, la légalisation par les autorités locales provoque une redéfinition de fait du statut urbain de ces quartiers dans l'aire géographique de Fès.

#### **4.2 Situations**

Jnanes Mouley Ismaël, Jnane Chami, Ben Chérif font partie des plus anciens lotissements clandestins de Fès. L'implantation importante des habitants particulièrement à l'est et au nord de la médina prend sa source dans la proximité d'emploi que représente la médina et les quartiers industriels Dokkarat et Sidi Brahim. Ces quartiers ont vécu depuis la fin des années 50 une histoire urbaine

identifiable au même titre que la ville nouvelle, (ou nos villes nouvelles) à la différence qu'ils n'ont pas été «planifiés» mais construits au fur et à mesure, selon les nécessités des migrants et la spéculation foncière.

Cependant, il nous faut rappeler deux aspects essentiels du rôle que joua le protectorat français dans cette courte histoire.

- Premièrement, le système de promotion immobilière par lot au m<sup>2</sup> a été promu à l'intérieure de la médina dès les années 30 comme par exemple le lotissement Bab Khokha.
- En second, Le changement de statut des portes de la ville. La percée automobile de Bab Khokha donne directement accès au centre de la médina. Elle provoque le changement de statut des voies de circulations du tour de la ville. Alors que la route principale de Taza commence, jusque dans les années 50 à la porte Bab Ftouh (le nom de la gare ne permet pas d'ambiguïté), l'aménagement actuel témoigne de la prépondérance du tracé colonial. La route nationale correspond à l'embranchement Gare routière - Bab Khokha qui est rejoint ensuite par l'ancien tracé.

Les arrêtes viziriels et les décrets de protection de la médina de Fès font, déjà en 1954, état de déclassements ou d'infractions dans les secteurs de Sidi Boujida et Jnanates. Les plans explicatifs des décrets nous manquent mais nous avons les textes qui nous indiquent grosso modo leur naissance.

« Décret du 1<sup>er</sup> décembre 1958 :

(...)Autorisation de constructions grevées de servitude Non Altius Tollendi de 4,5 mètres dans la zone de parts et d'autres de Sidi Boujida. (Dépassant le cadre de 1954 : autorisation de «maisons de jardiniers ou de plaisance» inférieure à 150m<sup>2</sup>). Enfin, il ne faut pas oublier l'Arrêter Viziriel du 23 avril 1923 qui régleme la protection artistique de la médina de Fès comprise à l'intérieur de la ceinture de remparts. Toute la médina est grevée d'une servitude d'aspect pour pouvoir conserver à la ville sa beauté et son homogénéité. De nombreuses infractions à cette réglementation peuvent être constatées notamment au quartier Jnanates, Benslimane. Le service de l'Inspection des Monuments historiques se propose de faire des enquêtes sur ces infractions. (...)

A travers les noms de ces quartiers, nous reconstituons déjà des ensembles identifiés en plan et par les habitants du quartier. Tel habitant, tel commerçant ou immigrant récent sait où se situe la frontière entre Jnane Chami et Jnane Mouley Ismaël. Ces terrains étaient des vergers, appartenaient à des propriétaires terriens.

Ils étaient irrigués en suivant les parcours des oueds secondaires, puis de réseaux d'irrigation. On retrouve dans l'ordre, la division des quartiers, puis celle des principales artères des premiers lots, enfin la division parcellaire initiale de la première phase datant des années 60.

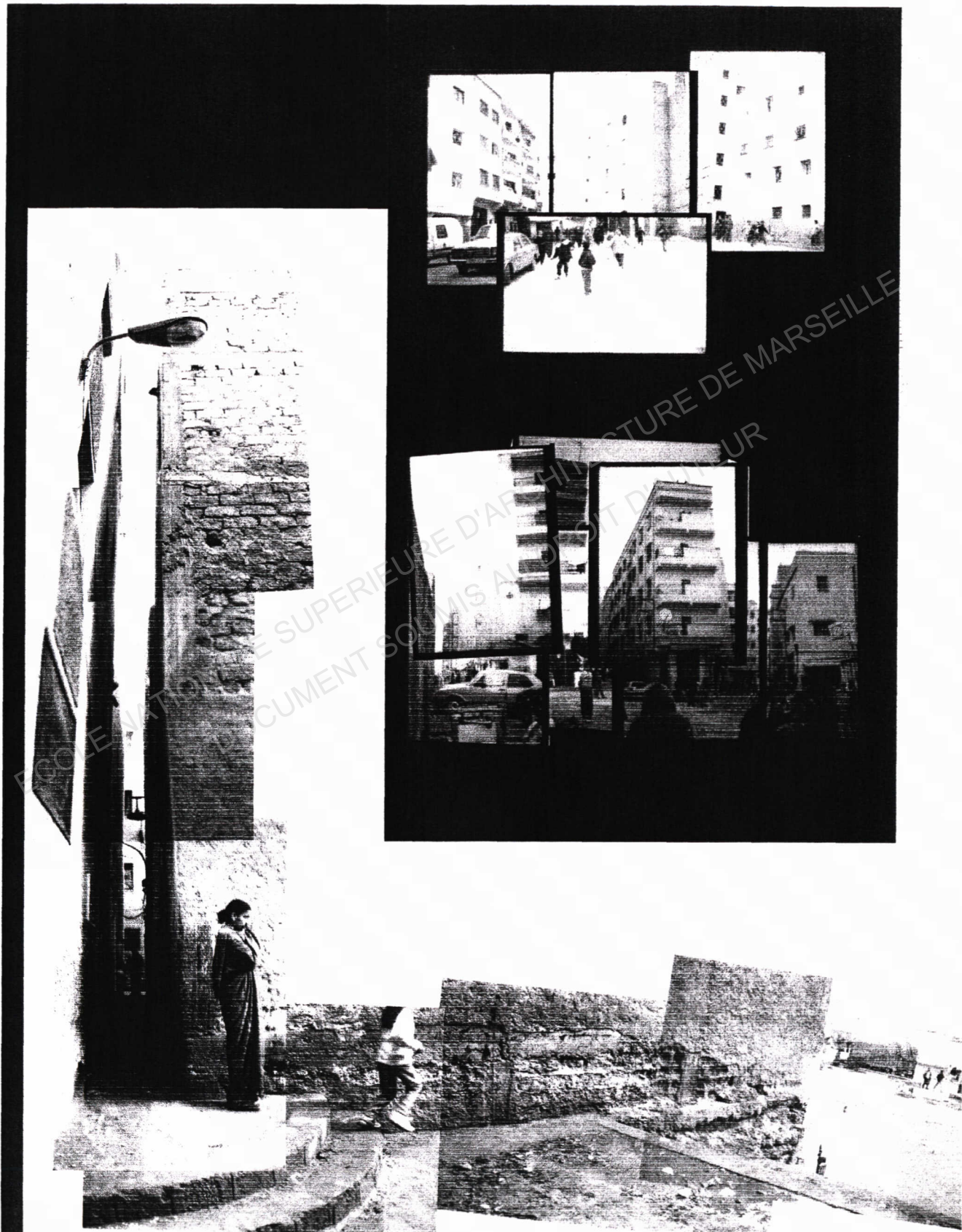
Les actes de vente n'ayant pas pu être retrouvés et les premiers plans prenant acte de la croissance de ces quartiers datant du début des années 70, il est difficile de reconstituer les divisions parcellaires exactes de la première phase de lotissement. Cependant on peut déjà lire un système d'habitat urbain qui diffère à la fois du mode occidental de promotion de la ville coloniale et de celui de la médina «traditionnelle».

### **4.3 forme urbaine**

Contrairement aux lotissements légaux, les lotissements clandestins ne sont pas construits en relation avec le système viaire préexistant. Ils dépendent directement des tracés d'irrigation, et en conséquence s'éloignent de la percée et du «tour de ville» du protectorat. Ben Chérif, situé entre les remparts et la route ne se construit pas en alignement sur la voie mais perpendiculairement dans la mesure du possible au cours d'eau. De même pour Jnane Mouley Ismaël et Jnane Chami : l'artère principale démarre en aval de la route pour former une «étoile», et suit les pentes principales du relief. A l'Est se développe Jnane Mouley Ismaël et au Nord Jnane Chami. En conséquence, la Médina constitue un pôle est clairement défini.

Le lotissement fait au début directement penser au système d'impasse des médinas, et à l'identité morphologique autonome des quartiers. Ainsi, le quartier Ben Chérif est «ouvert» par une porte et dessert des «derbs» réservés à l'usage piéton. Ce mode de répartition est aussi utilisé pour résoudre des problèmes de rentabilité du parcellaire, réduisant les circulations au minimum et les séparations de propriétés foncières. Ainsi, même si l'ensemble nous paraît rejoindre la forme médinale, Le lotissement suit généralement une forme identique (que nous retrouvons dans toutes les villes du Maroc). Elle tient en un îlot relativement longiligne ne dépassant pas en largeur deux parcelles collées dos à dos. Lorsque la construction est restreinte par la configuration du terrain comme pour Ben Chérif l'îlot est remplacé par une simple barrette. De plus alors que le système médinale de Fès fait référence à une propriété unique inscrite dans une histoire familiale élargie (le dar, le derb, le quartier, etc.), le quartier clandestin est délimité par une juxtaposition de propriétés «finies» et livrées telles quelles aux futurs propriétaires et à construire dans l'urgence. Un auto-constructeur ne dispose d'aucune surface échappatoire.

*parcours dans Douar BenChérif*



Au résultat, le lotissement se traduit par une densité extrême de la trame urbaine. En effet les parcelles se dressent en continuité du réseau des voies. Ben Chérif dans sa première période compte un réseau de rue ne dépassant pas 3 mètres. Tandis qu'à Jnane Mouley Ismaël et Chami, l'artère principale mesure 5 à 6 mètres et les impasses 2 mètres en moyenne.

On observe plusieurs signes au début des années 70 qui marquent la fin de la première période de construction.

- Les limites assez claires ordonnées par la saturation des terrains construits entre les oueds. Ceci correspond à la vente au fur et à mesure des terrains à bâtir et à la forte attraction que procure la médina (niveau de vie, emplois).
- Ensuite l'absence d'équipements publics, tant en terme d'espace public, que d'établissement. L'espace public se cantonne à la rue non-viabilisée, et à un rétrécissement de fait des largeurs de voies pour se terminer en impasse.
- Enfin et en corrélation avec l'absence d'intervention des pouvoirs publics, l'auto-équipement en établissements traditionnels se développe : four à pain, hammam, mosquée, commerces de proximité. Le tout forme des unités relativement autonomes.

C'est entre 1975 et 1982 que le phénomène de l'habitat clandestin prend son ampleur. La forme générale des quartiers Douar Ben Chérif et des Jnanes Mouley Ismaël et Chami est à peu près inscrite sur les plans de 1986. Il faut évidemment prendre en compte la phase de régularisation qui eut lieu entre 1982 et 1986. Cependant elle n'intervient que de façon limitée dans la forme des îlots et la distribution du bâti.

Plusieurs remarques concernent ce mouvement de construction qui correspond d'abord à une augmentation sensible de l'immigration à Fès. Entre 1957 et 1972 près de 70% des jardins intra-muros de la médina ont été lotis. Cela se traduit par une expansion générale du phénomène clandestin dans les Jnanates.

La conséquence première est la continuité bâtie entre la porte nord et Bab Khokha le long du «tour de ville». Ainsi la ceinture verte qui entourait Fès acquiert le statut de boulevard périphérique sur un quart de son parcours. Il faut rappeler que le plan d'aménagement Ichter de 1962 avait déjà anticipé sur le statut du «boulevard» en prévoyant son rapprochement des remparts depuis Bab Guissa.



En regardant le plan de lotissement, on s'aperçoit que les voies «manquantes» reliant les portes et passant sur ou contre les remparts ont été créées. Les îlots prennent à Douar Ben Chérif les chemins les plus directs et s'alignent à la fois sur le boulevard périphérique et les remparts. Le système, bien que reprenant l'oued comme axe principal, prend cette fois-ci des formes différentes. Ben Chérif présente ainsi plusieurs types d'îlots mais est caractérisé par une division parcellaire quasiment identique à chaque fois, environ 100m<sup>2</sup>. L'un d'eux prend la forme d'une «cité» à la manière des lotissements privés légaux marocains de ces années.

Les îlots ne reproduisent plus le schéma d'impasses mais l'alignement sur le boulevard ou les voies existantes et s'installent sur «une grille». C'est le cas pour Jnane Chami où l'impasses a presque totalement disparu des lotissements. On cherche à prolonger le plus longtemps possible l'axe principal, pour lotir sur les voies secondaires comme tout au nord où on se réfère entièrement à la grille et les lots sont vendus au m<sup>2</sup> selon les possibilités du preneur. C'est vraisemblablement le cas pour l'ouest du quartier. La finalité de ce processus est la saturation de la trame urbaine sur les terrains à vendre. Les derniers îlots se situent à moins d'un kilomètre de l'entrée de la médina sur un dénivelé moyen de 10%.

A la différence de la situation urbaine précédente, les quartiers ne forment plus des îles, mais un gigantesque faubourg. Ainsi, devenues l'une des préoccupations de Fès, les propositions du premier Schéma Directeur de 1981 et de la municipalité de 1983 seront la régulation de ces quartiers. Celle-ci passe par deux principes.

L'un concerne la totalité de l'agglomération. Le projet consiste à recentrer la médina par rapport à la ville nouvelle, en poussant la ville à l'Est. C'est à dire que les quartiers Jnanates seront directement visés par une politique urbaine. En fait, ce projet se concrétisera par un déséquilibre entre la rive sud-est, équipée d'une double voie et d'une gare routière, et le nord ouest séparé par des équipements publics de grande emprise.

L'autre proposition est la régularisation des lotissements. Ce pas franchi amorce la requalification du quartier sous sa forme bâtie et sous sa forme sociale. Outre l'équipement en réseau (eau et électricité), il est évident que la reconnaissance des constructions et des terrains à construire par l'administration permet d'effectuer un ancrage réel des investissements dans l'immobilier et l'aménagement.

### ***La dernière période : les années 90***

La régularisation des quartiers Jnanates n'a fait qu'entériner une situation de fait à un stade urbain déjà fortement saturé. La municipalité tente de promouvoir une qualité urbaine et architecturale de l'ensemble en réglementant ces quartiers et en faisant pression sur les tentatives de constructions illégales.

Le « remplissage » des vides interstitiels par des équipements publics contraste fortement avec la densité du réseau des quartiers. Ces équipements, se veulent aussi des « zones vertes » respectueuses du paysage : clos par un mur en alignement relatif sur la voie. De l'autre côté du boulevard, des aménagements de types jardinière et muret sont venus interdire l'alignement des immeubles sur la voie.

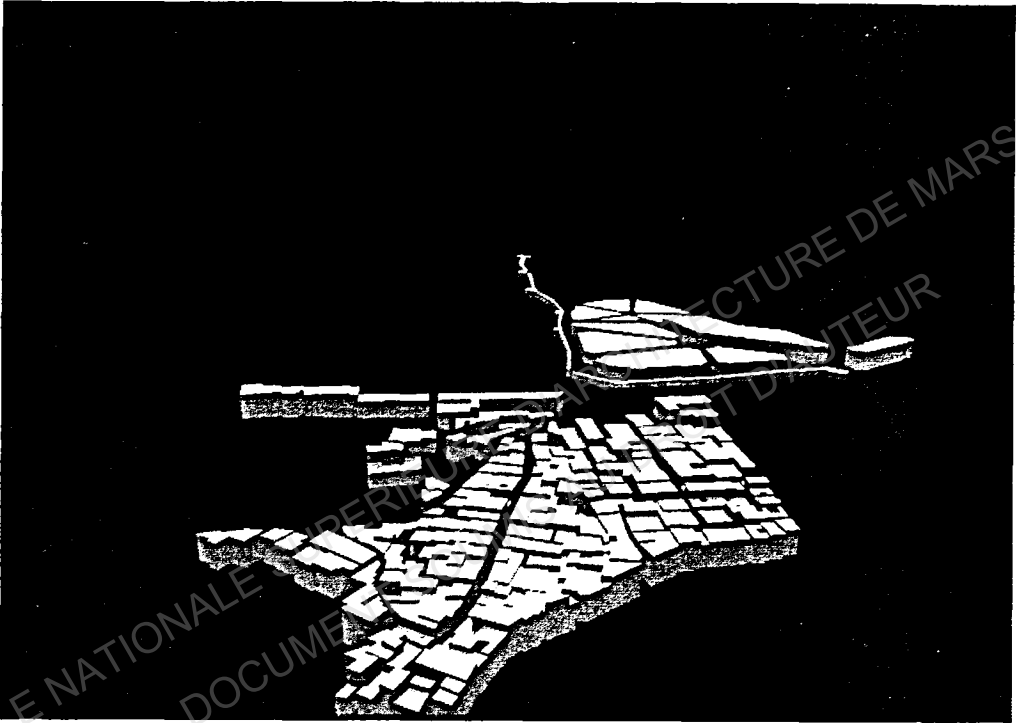
En parallèle, on constate une recherche de cet alignement de plus en plus important de la part des investisseurs privés. Ceux-ci profitent évidemment des efforts faits par l'administration dans l'aménagement des voiries. En effet, la possibilité de se garer, de profiter d'une terrasse, représentent une plus-value pour le promoteur. Ainsi des parcelles en alignements sur les axes de circulations sont venues se caler dans des trous laissés libres à la construction.

La gare routière est implantée au départ de la route de Taza. Cependant cet équipement s'avère insuffisant pour un quartier dont le poids dans le secteur du commerce en gros vient compléter celui de Bab Ftouh. La zone longeant les remparts va donc rester une gare routière « clandestine ». La place Bab Khokha va progressivement être occupée par des petits entrepôts sans aménagement particulier.

En résumé la structure principale de l'espace public consiste en une occupation de terrains vagues par des activités commerciales « informelles ». Un réseau de voies primaires gère les flux automobiles intra et extra-muros aux statuts indifférenciés : l'axe est-ouest ville nouvelle-extension évite les Jnanates, la rencontre de la percée et du boulevard constitue un nœud local entre les Jnanates et la médina, ou plus précisément elle vient prolonger le parking de la gare routière. Enfin un réseau de rues et de cheminement piétons en continuité du bâti à l'intérieur des quartiers est orienté principalement sur la médina et relie les portes entre elles.

Le marquage au sol, la diffusion de panneaux de signalisation a délégué des statuts à ces rues. Certaines rues sont pavées, alors que d'autres bénéficient d'un trottoir, d'autres encore sont en sens unique. Le tout vient renforcer le caractère privé du quartier.





*Le quartier Jnane Chami à l'angle de Bab Khokha*

#### 4.4 Typologies

Le caractère clandestin de ces véritables morceaux de villes (souvent ignorés puisque «sauvage») est révélateur du développement des typologies de logement économique qui se sont succédées au Maroc depuis la maison traditionnelle urbaine ou de campagne jusqu'à l'immeuble collectif. En effet, sur de petites parcelles souvent étroites et presque systématiquement mitoyennes sur trois cotés, se superposent ou s'alignent, immeubles en redan, immeubles tour, immeubles de rapports. Les balcons, loggias, bandeaux rivalisent avec les façades muettes des dars à un ou deux niveaux, d'où s'échappent les branches d'un arbre.

Auto-constructeurs et promoteurs de l'immobilier clandestin ont plus de libertés, puisqu'ils sont dégagés des textes réglementaires d'urbanisme et sanitaire. Ils sont cependant contraints dans la taille de la parcelle par la nécessité de logement d'une famille souvent élargie, les moyens de construction, et/ou éventuellement les moyens d'y trouver une plus-value. Nous retrouvons là les différences entre les deux principaux types de bâtisseurs cités précédemment.

Le secteur Jnanates a pour principale caractéristique la superposition de ces typologies. A la fois quartier clandestin jusque dans les années 80, sa légalisation a sans doute provoqué «un renouvellement» des investissements et un changement tant au niveau de l'échelle, que de la forme du bâti.

Ainsi, là encore nous pouvons procéder par période, et par comparaison entre les modèles pour esquisser le devenir de ces quartiers.

De la première phase de construction nous pouvons retenir sa parenté avec le douar urbain. Le quartier douar Ben Chérif est le seul des trois à en porter l'épithète. Le douar renvoie donc à un habitat centré traditionnel. Il est d'un seul niveau et donne sur une cours ou un patio. Ainsi, comme dans la ville traditionnelle les maisons se joutent quitte à s'élever par la suite un étage. On en trouve encore des traces à Ben chérif. La seule ouverture en façade est la porte d'entrée et l'habitat tente de « se protéger » de la rue au maximum. Le douar est le plus petit niveau d'appropriation urbaine du lotissement. Il est construit en matériaux modernes, sans finition et abrite généralement une famille, voire deux en cas d'étage. C'est en quelque sorte «le pavillon clandestin». Au vu de la hauteur actuelle du bâti, il est peu probable que ce modèle subsiste encore longtemps.

Cependant même si on constate la disparition presque totale de des douars originaux rapidement on remarque que l'ouverture sur la rue reste problématique. Les ouvertures en façades restent limitées et ne font pas l'objet de recherche d'ordonnement.

Les boutiques suivent la trame donnée par les logements. Ce sont des box qui reprennent les modénatures de la médina. Le premier véritable exemple de composition complète des lots concerne les activités consacrées au commerce. L'opération qui fait face à la gare routière s'aligne en effet parfaitement à la percée de Bab Khokha. Elle fait d'ailleurs entièrement référence aux lotissements du protectorat, conçus sur un même module répété dans une rangée et divisé en deux barrettes. Au rez-de-chaussée, les commerces sont prolongés par une galerie de portiques que les terrasses des cafés se sont appropriés. A l'étage, les façades identiques de deux petites ouvertures abritent un logement, un entrepôt ou un café. Le fond de la parcelle fournit des balcons, et des activités s'alignent en rez-de-chaussée sur la rue. Cet ensemble est d'ailleurs le seul exemple de «façades galeries» dans les Jnanates ; Il est intéressant de noter que les dernières opérations datant des années 90 en contrebas et en continuité de la rue ont repris la typologie de la galerie à titre individuel : les immeubles sont prolongés au rez-de-chaussée par des terrasses qui forment des «portes» ouvertes sur la rue et fermées sur les cotés.

Les années 60 et 70 voient l'explosion de la demande de logement. La recherche de rentabilité du système va donc entraîner la saturation du parcellaire. Celui-ci ne va plus cesser de prendre de la hauteur et donc modifier à la fois le mode d'occupation du sol et ces dispositions par rapport à la rue. Comme en médina, la boutique se double de logements, le patio disparaît presque systématique au profit d'un escalier qui débute après le seuil.

De nombreuses études sur l'habitat clandestin montrent les arrangements trouvés par les habitants en vue de conserver le type initial de «mode d'habiter traditionnel» et de surélévation, la nécessité de cohabitation avec des locataires, etc. Le recours à la couverture du patio par des pavés de verres est fréquent. Il permet de conserver l'espace central comme *wast ed dar* (salon marocain). Cependant ce modèle ne reste pas extensible à l'infini. L'empilement des étages provoque des ouvertures sur la rue nécessaire quand l'immeuble ne présente plus qu'une façade.

De plus, il faut faire correspondre cette période avec un autre phénomène : la production des programmes d'un habitat légal économique et la diffusion de plans types. Ces plans vont fournir certaines solutions de construction aussi bien pour les typologies, les modes d'habiter, etc. On remarquera qu'aussi bien les «auto-constructeurs réguliers» produiront des «contre-types» (voir Daniel Pinson), autant les promoteurs irréguliers trouvent dans les plans types de 1970 à

1980 une source d'inspiration sans être embarrassé par le décret de 1964<sup>10</sup>. La taille des lots créés à cette époque rappelle d'ailleurs étrangement celles prévus par les lotissements réglementaires.

Une différence marquante est probablement la hauteur des immeubles envisagés. Alors que le logement réglementaire prévoit des R+2, il n'est pas rare de trouver des immeubles construits en R+4. Les ouvertures s'alignent horizontalement et verticalement dans la plupart des cas. Elles restent, cependant, obstruées par des moucharabiehs ou des grilles en fer forgé. On note aussi une spécialisation des pièces. La terrasse est quant à elle toujours présente.

### **Les années 80 :**

L'alignement des parcelles : le rôle de plus en plus important joué par la promotion immobilière font partie des paramètres de « modernisation » de la façade dans la production du logement. La disparition de la façade intérieure trouve son application à l'extérieure. L'emploi des attributs de la décoration orientale, la rapidité des constructions qui « s'enchaînent » sur les chantiers voisins attestent une méthode et un savoir-faire identique à celui des promoteurs légaux. La ville se construit en « série ». Une rue ne présentera que des façades à redan mono-orientés alors qu'elle est constituée de plusieurs îlots, tandis que sur une autre, les façades se font face parfois à un mètre de distance. Les niveaux sont soulignés par des balcons ou par des loggias ou par l'encadrement des structures sur toute la hauteur de l'immeuble. Lorsque cela est possible, on recherche la symétrie.

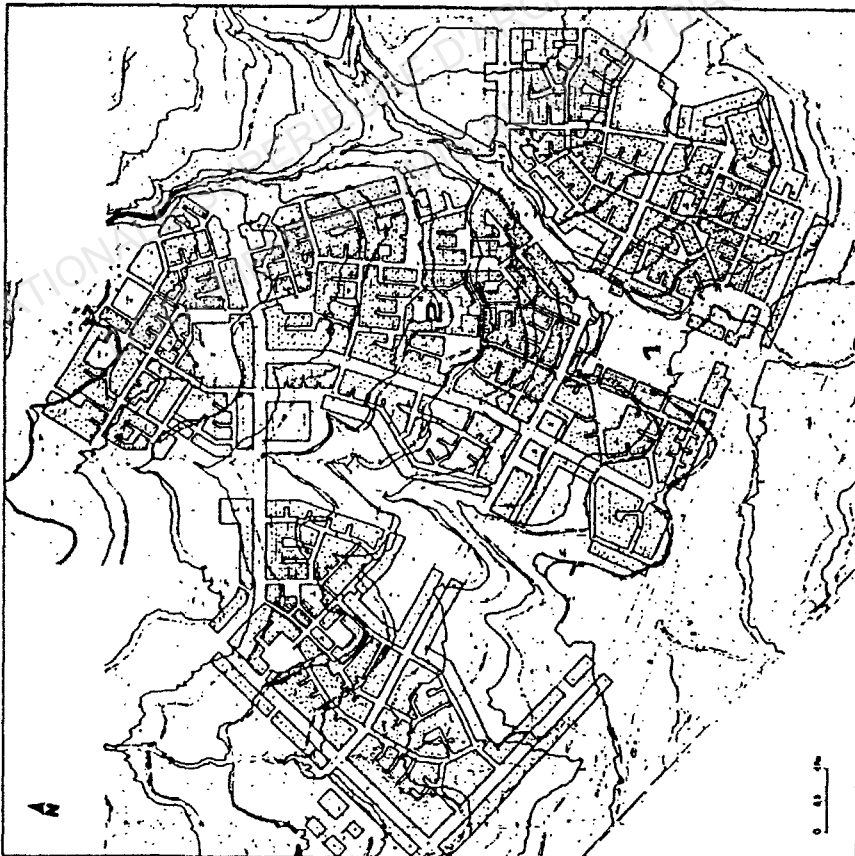
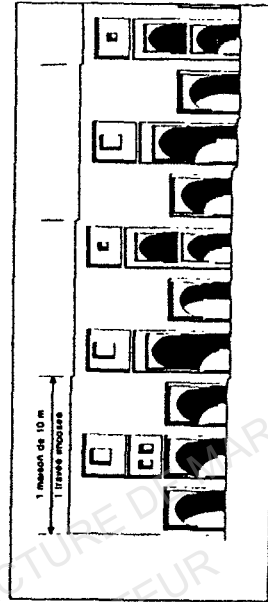
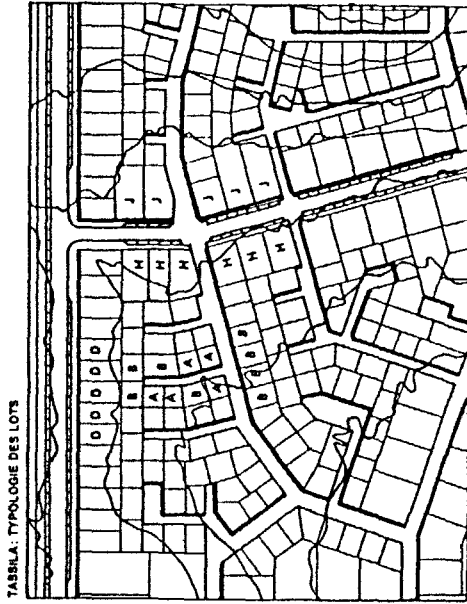
---

<sup>10</sup> « La typologie implicite du Décret de 1964 :

Au niveau du plan d'aménagement, comme au niveau de la maison, le décret de 1964 prétend faire entrer la production des quartiers clandestins, les nouvelles médinas, dans un cadre réglementaire assurant la salubrité des constructions. La conséquence en est l'obligation du permis de construire et du permis d'habiter. (...)

Les éléments de confort élémentaires, tels que normalisés dans le décret de 1964, vont désormais entrer théoriquement dans la conception du plan, fixant l'emplacement de la cuisine, des WC et des douches, attribuant aux différentes pièces les dimensions et l'apport de lumière autorisés. » Daniel Pinson : Modèles d'habitat et contre-types domestiques au Maroc 1992

*Le lotissement clandestin comme source d'inspiration du lotissement réglementaire*



Tessite : le plan d'ensemble du lotissement s'adapte à la configuration générale du relief. La grande place à l'entrée principale de la ville, - le marabout - ⊙, s'intègre dans le creux du site, la grande mosquée ⊕ prend position sur un pont marquant du relief, etc.

*L'une des trois cités nouvelles conçues par I.I.A.U.R.I.F. autour d'Agadir.*

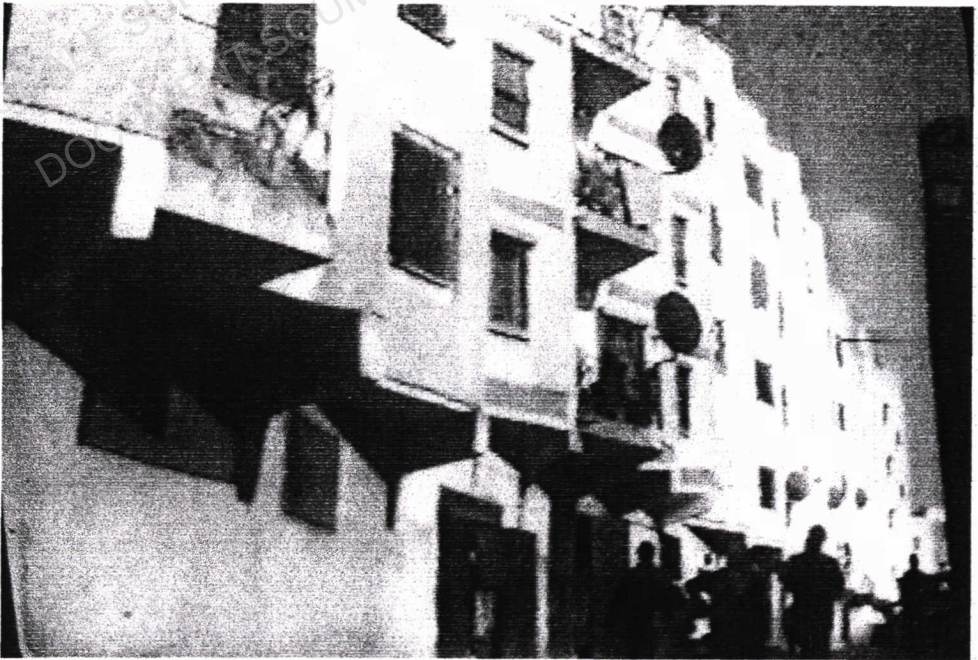
Source: "Les cahiers de l'I.A.U.R.I.F.", n73, sept 1984.

reproduction Modèles d'Habitat et Contre-types domestiques au Maroc. Daniel Pinson. 1992





*nouvelle Bab Sidi Boujida 1998*



*Accès à la nouvelle porte Sidi Boujida par le marché*

On peut cependant déterminer deux constantes par rapport au modèle traditionnel ou néo-traditionnel :

- la terrasse est maintenue dans la totalité des bâtiments, même lorsque celui-ci se pare d'un fronton.
- le surplomb sur la rue est presque permanent dans les nouveaux bâtiments qu'ils soient constitués d'une simple façade percée ou doté d'un balcon.
- Une dernière remarque concerne les activités. Si la mixité entre logement et activités commerciales ou artisanales est devenue un lieu commun dans les quartiers récents, sa qualité ne varie pas. La façade du magasin ne constitue pas «une vitrine» en elle-même. La répétition sur la longueur des façades du même module (box fermé par une double porte métallique) contribue à uniformiser la rue.

#### **4.5 Conclusion**

En cinquante années d'existence, les Jnanates sont passés de l'état de vergers à celui de faubourgs de plus de 120 000 habitants. Cette réalisation apparaît comme une sorte de contre-projet de la ville moderne, érigé sans elle, et avec leur complicité tacite. Quels que soient les intérêts en jeu, il est clair que le fait d'avoir régularisé la situation de ces faubourgs ne peut que sédentariser les populations et renforcer l'aspect urbain de ces quartiers.

D'une occupation individuelle (familiale) de la parcelle (le douar), les Jnanates sont passés à une forme d'habitat collectif dense : environ 800 à 1000 habitants à l'hectare. Malgré les questions sociales engendrées par ce genre de situation (cohabitations, pertes des repères culturels, modifications des modèles familiaux), Ces quartiers ont su s'adapter à une double contrainte : celle imposée par les tracés naturels et d'irrigation du site et celle provoquée par les infrastructures implantées dans l'ignorance de son développement. Le douar Ben Chérif associe des rues directement en liaison avec ses principaux pôles d'attractions et des unités conservant un caractère local.

Plusieurs questions reste cependant en suspends :

S'il est clair que les Jnanates ont acquis une identité légale d'ensemble, plus ou moins critiquée dans sa forme actuelle, il n'en reste pas moins que chaque quartier reste physiquement en marge des portes de la ville. Alors que le quartier Sidi Boujida s'est construit en premier le long des remparts, c'est ici le phénomène

inverse qui tend à se produire. L'espace public vacant est utilisé dans le meilleur des cas comme un parking (c'est le cas des remparts et du boulevard) où l'investissement se limite à des baraques.

De plus le renouvellement des parcelles entamé depuis la régularisation affiche clairement une nécessité de se tourner vers l'espace public. Parmi les nombreuses explications invoquées, je me risquerais à en reprendre certaines.

- La disparition de l'espace extérieur domestique : La terrasse, le patio, le derb, ne remplissent plus que partiellement les qualités qui leur étaient attribuées. Le patio a disparu pour être remplacé par des loggias et des balcons, eux-mêmes souvent protégés des vues extérieures. La terrasse est quant à elle utilisée dorénavant à titre collectif par un ensemble de familles. Le derb ne subsiste plus que dans certains modèle (notamment Ben Chérif : Douar et cité).
- La dichotomie entre espace privé et espace public: Si le lotissement réussi à produire un logement pour chacun, des commerces, des ateliers au prix d'une densification intense, c'est à la cité de produire les infrastructures capables d'en assurer la cohésion. Si les discours urbains sur la cohésion sociale assurée par la médina avant le protectorat gardent sens encore aujourd'hui à travers les solidarités, les associations (aux Jnanates par exemple), comment retrouver cette cohésion dans un contexte de mur clos et de terrains vague ?

*front arrière: nouvelle typologie*

*façade sur le boulevard*



*parking Bab Khokha 1998*

L'activité de marché sur cette bande de terrain est largement minoritaire et spécifique. Seul la vente aux détaillants des figues subsiste. La façade en arcade sur le boulevard est une prescription du protectorat conservée dans le règlement actuel du POS.

## 5 Un Projet Etranger

*En vain j'émigre*

*J'émigre en vain*

*Dans chaque ville je vois le même café  
et me résigne au visage fermé du serveur*

*Les rires de mes voisins de table  
taraudent la musique du soir*

*Une femme passe pour la dernière fois*

*En vain j'émigre*

*et m'assure de mon éloignement*

*Dans chaque ciel je retrouve un croissant de lune  
et le silence têtu des étoiles*

*Je parle en dormant*

*un mélange de langues*

*et de cris d'animaux*

*La chambre où je suis né*

*J'émigre en vain*

*Le secret des oiseaux m'échappe*

*comme celui de cet aimant*

*qui affole à chaque étape*

*ma valise.*

*l'Etreinte du monde. Abdellatif Laâbi*

**Paris: La Différence, 1993.**

L'exemple de Fès pose plusieurs questions d'ordre générale. Les techniques actuelles de fabrication du territoire sont-elles encore conciliables avec des discours architecturaux? A quelle échelle ces techniques pourraient s'appliquer? Les critères qui définissent l'authenticité d'une culture s'appliquent-ils encore aux villes? Pour être plus précis, un parcours historique ne peut-il être dissocié d'une image « typique » de la ville? Chacun de nous fait l'expérience de la ville. En s'appuyant sur ce qui est visible, lisible, quelques notes personnelles tacheront de cibler les limites que le projet posera. Le site de Fès laisse alors quelques hiatus sur lesquels s'installer.

Le projet se propose de répondre à des attentes : la conservation d'un espace public pour la population qui vit « in situ ».



### **5.1 Territorialité : Espèces de gestion urbaine.**

*« Quand vous allez à Plan de Campagne, vous avez qu'à passer à Aix . »  
Une guichetière de la Poste 1998*

La ville est l'objet de nos débats au parlement, objet de ministère, objet du Maire. L'échelle de nos sociétés, des relais de responsabilités se sont multipliés pour circonscrire des territoires toujours plus vastes auxquels nous efforçons de redonner sans cesse une échelle reconnue : Celle de « la Ville ».

En fin de compte ce terme s'inscrit comme générique d'une identité qui n'a plus rien à voir avec celle que son territoire occupe. Cette situation ne touche pas seulement les mégapoles ou les métropoles des cinq continents. Elle est devenue un mode de gestion à part entière des phénomènes urbains. La question est donc de savoir à quel lieu fait-on allusion lorsqu'on évoque la ville ?

Doucement s'est effectué un glissement de sens, de conscience. La ville n'est pas devenue trop grande, mais trop petite. L'heure est venue pour elle de savoir ce qui lui appartient et ce qui ne lui appartient pas, ce et ceux dont elle ne veut plus. La ville ne veut pas du pauvre, ne veut plus du malade, ne veut pas de l'étranger. Elle se veut passage, carte postale ou aéroport. Du coup, l'habitant sait seul d'où il est, où il travaille, où il habite, où est sa frontière et où il peut accéder. Généralement aucun de ces endroits n'est le même. Il n'est plus résidant, il est voyageur ou otage. En quelque sorte, la ville ne serait plus productrice de valeurs mais d'une seule consommée pour elle-même.

Pourtant, il y a bien une ville, et un territoire pour cette ville. Ce qui dérange aujourd'hui est donc qu'elle n'est plus dessinée pour son propre pouvoir. Si la ville comme agglomération de constructions et diversités d'actions existe il apparaît difficile de localiser aujourd'hui sur quelles valeurs elle serait fondée. Dans ce melting-pot qui aurait choisi la « ville », seuls les plus chanceux auront droit à s'en évader.

Ce qui créerait le malaise serait que ce qui est programmé localement paraît de plus en plus aléatoire. « Distant », le langage programmatique produit des objets en suspens. Programmer la ville aujourd'hui conduit à l'astreindre à un réseau global, à la disparition de son centre et à une succession de déplacements.

Après un demi siècle d'optimisme urbain, la ville s'est délestée de son épaisseur. Devenue invisible, elle se refait une virginité, elle repart à zéro sur le vieux continent. Ce qui ne veut pas dire qu'elle fait table rase à tout les coups. La ville contemporaine se spécifie.

Quand elle se penche sur elle-même qu'est ce qu'elle voit ?



## **5.2 « Restons Polis »**

Si on considère la gestion du territoire de la ville actuelle, on peut situer une ville par son rapport avec sa densité démographique, son découpage administratif, sa frontière...

- Densité démographique historique: Toute ville possède une densité d'habitants lui ayant permis d'accéder à son statut de ville. On émet comme hypothèse qu'elle possède pour cela un attrait particulier qui a entraîné son peuplement : qualité naturelle, potentiel stratégique, révolution technique...
- Densité démographique spatialisée : la ville contemporaine n'a pas besoin de densité démographique. Elle est soit assez puissante, soit désintégrée, soit englobée dans une agglomération urbaine. C'est la ville stratégique. Une ville perd et gagne des habitants. Perd et gagne ses emplois, elle garde son nom, ou en lui en donne un.
- Densité démographique extra urbaine : La ville dénommée. Elle n'est pas forcément située hors de la ville. Elle n'existe pas administrativement ,ce n'est plus un quartier, elle est repérée au cadastre: Cité des 4000 la Courneuve, Paris .La Rouvière, Marseille., Dagoudane Pikine, Dakar, Carrefour, Port au Prince. La densité de sa population, ou l'ensemble de ses activités (potentiel) suffirait à l'identifier comme ensemble urbain a part entière. Pourtant, elle appartient à un ensemble nommé . Elle n'a jamais été une ville, elle fait partie d'un « maillage ».
- La densité sans densité : la ville programmée. La ville en projet tient compte d'une programmation qui évalue un mode, un nombre, une ou des activités. Les habitants n'existent pas là où ils sont programmés. Ils sont imaginés, mis en situation d'être en ville. De travailler, de dormir, de consommer une certaine somme d'espace, d'y produire un certain idéal. Le projet consomme donc un espace a priori, réel ou imaginaire, dans une échelle de densification.
- La densité en déplacement : vivre en ville n'a plus aucune importance. D'ailleurs, on recherche plus ou moins à s'installer à la « campagne ».On fait ses courses ailleurs que dans une ville : à Plan de Campagne en France. Sous Terre à Toronto, chez soit à San Francisco. Ou à Los Angeles. La densité est source de conflit sociale, de voisinage dérangeant, d'inconnu, d'étranger. La commodité réside dans le fait que le voisin ne fait que «voisiner ». La densité se déplace par flot en cas de nécessité : vers l'air, l'eau, la nourriture, l'exotisme.

Ces villes produisent aujourd'hui des logiques spatiales séparées. On serait tenté de dire que la multiplication des « centres » a aussi entraîné la multiplication des



« portes » sur un territoire sans limite objective. Leurs mises en relations n'est plus justement une question de sol mais de droit de passage.

### **5.3 Endo et exo**

La multiplication des « dangers » qui assiègent la ville contemporaine ne passe pas par l'élément architectural. Les interrogations occupent désormais d'autres terrains : l'habitat, le loisir, et l'emploi, l'intégration et les réseaux qui les accompagnent. Ces concepts qui avaient été défrichés au cours du siècle pour aboutir à un cahier des charges de la ville ne renvoient plus à une matière finie. Le passage par le mot, le langage, la parole, même symbolique est devenu une obligation. Parfois l'ultime refuge. Au début du siècle, devant l'étendu des catastrophes qui menaçaient la ville classique, les théories s'efforçaient d'attacher l'animal malade à une maladie. A la fin de notre siècle, il suffirait d'appeler un parking, un Colibri pour que les maux disparaissent. Les usines sont des musées de mémoire ouvrière, le centre bourse sera dans dix ans la mémoire du commerce piéton. On pourrait se demander si cette « nostalgie programmée » des valeurs de la ville est issue d'une réelle volonté ou de la perte de confiance et de crédibilité des acteurs (urbanistes, architectes, artistes) de la construction de la cité. Après que l'ingénieur « sachant », « comptant », « calculant » ait été appelé à la rescousse ; venus suppléer le constructeur, « le parlant », « le remémorant », « le dialoguant », ont fini par le remplacer définitivement. L'architecte et l'urbaniste n'ont plus rien à raconter qu'en empruntant un peu à l'un pour séduire le technicien, et un peu à l'autre pour convaincre le politique.

La production du territoire dépend du politique (le technicien qui dépend de l'autorité et le dispositif économique et social qui est consulté). Si elle est présente dans le paysage urbain, l'architecture n'a cependant plus le même rôle dans la cité. Son travail cherche sa forme sur des affectations successives et volontairement dispersées : l'enclos et l'accès aux structures privés ou à la puissance publique ou encore au champs, au piéton ou à l'automobile, etc.

Le projet urbain a été cantonné peu à peu à celui de l'image. On ne s'étonnera pas alors que l'architecte fasse aussi appel aux symboles et aux « références locales » pour faire aujourd'hui la ville.

La définition de la forme (de la rue, des bâtiments, du quartier, etc.) peut être à l'heure actuelle vécue comme le seul élément endogène à l'architecture. Sa relation est alors établie ou non avec l'état de propriété : dedans, dehors, affirmation ou retrait, pérenne ou instable. Les critères d'affectation de cet état de propriété s'effectue selon les facteurs exogènes (le réseau, l'attractivité, le ghetto, la croissance), sur le mode des programmes globalisants et paradoxalement fluctuants. Faute d'une définition unifiée de la ville, force est de constater que l'espace urbain multiplie avec succès les frontières physiques pour contrôler l'espace : portes, portails, péages, barrières, bornes, cartes, gardiens.

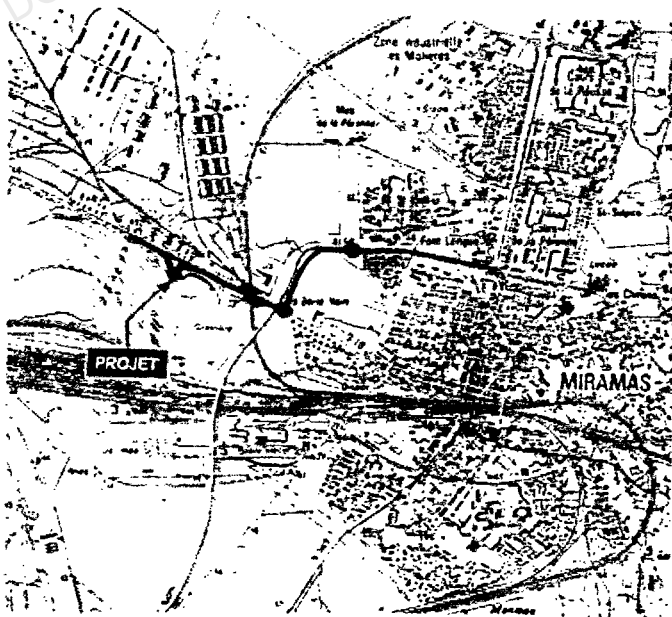


*cités et centralité  
Grenay*

**ANNONCES LEGALES**

RD 10 (ENTRE QUART DE MIRAMAS, SUPPRESSION DU PNO  
CABANES PISTRES ET MIRAMAS)

**INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC**



*industries et centralité  
Miramas*

Ainsi, l'architecte se retrouve confronté à deux échelles d'interventions. Une s'applique à une territorialité d'ordre régionale. L'autre se pratique sur un espace fragmenté par une multitudes d'objets «en suspension».

### **5.4 Formes et Formalités**

*« Ainsi, à travers les notions comme celles de mixité, de contexte, de limite, de dynamique de paysage, etc., le projet tente d'exprimer son autonomie, car, aujourd'hui, à défaut de fonctions, c'est à travers ces notions que se réalise la rencontre avec le terrain. Et c'est ainsi que se met en place – parfois avec confusion, parfois avec rigueur- la question de la ville à faire, en relation avec la ville telle qu'elle est. »* Yannis Tsiomis

Ces trois petits textes tentent de poser de façon « confuse » et « romancée », les jalons de l'intervention sur le site.

#### **5.4.1 Chez soi, chez l'autre:**

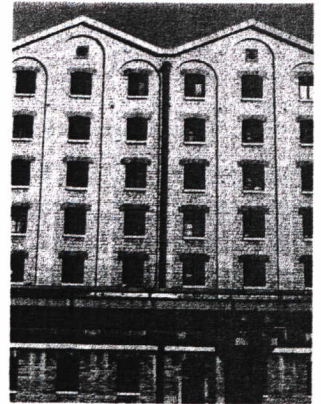
*Il y a de la tendresse lorsqu'on est proche, du plaisir lorsqu'on se retrouve, de la sympathie quand on se rencontre.*

Si j'avais le temps, je commencerais par faire le tour de chez moi. C'est dans le quotidien qu'on se reconnaît le plus. Ce serait rapide, l'appartement à l'air tout entier fait pour moi. Chaque pièce principale a deux portes, c'est un lieu traversant par excellence. Je passe d'un endroit à l'autre, je peux faire le tour de mon mur, je ne me dérange pas. Le bruit ne me dérange pas, je ne fais que passer par le désordre d'à côté. Mon amie m'a tout laissé, y compris moi. C'est le gage que je ne suis pas seul. J'ai donc une accumulation d'objets autour desquels je gravite, dont je me sers peu mais que j'use assez vite. Je n'hésite pas à déranger le mobilier, je n'y réfléchis pas. Ce qui fait que tout cela m'appartient, s'entasse, est l'expérience du temps, rien de plus. Je ne leur dois aucun attachement, rien ne me plaît plus que le fait qu'ils soient juste là. Présent sur leurs pattes, mobile, prêts à dégager s'ils me nuisent. Le plus dur est toujours d'en racheter. Je ne suis d'ailleurs pas sévère avec eux. Même cassés, ils restent là un à deux mois dans la plupart des cas. On dirait parfois qu'ils attendent. Et bien qu'ils attendent.

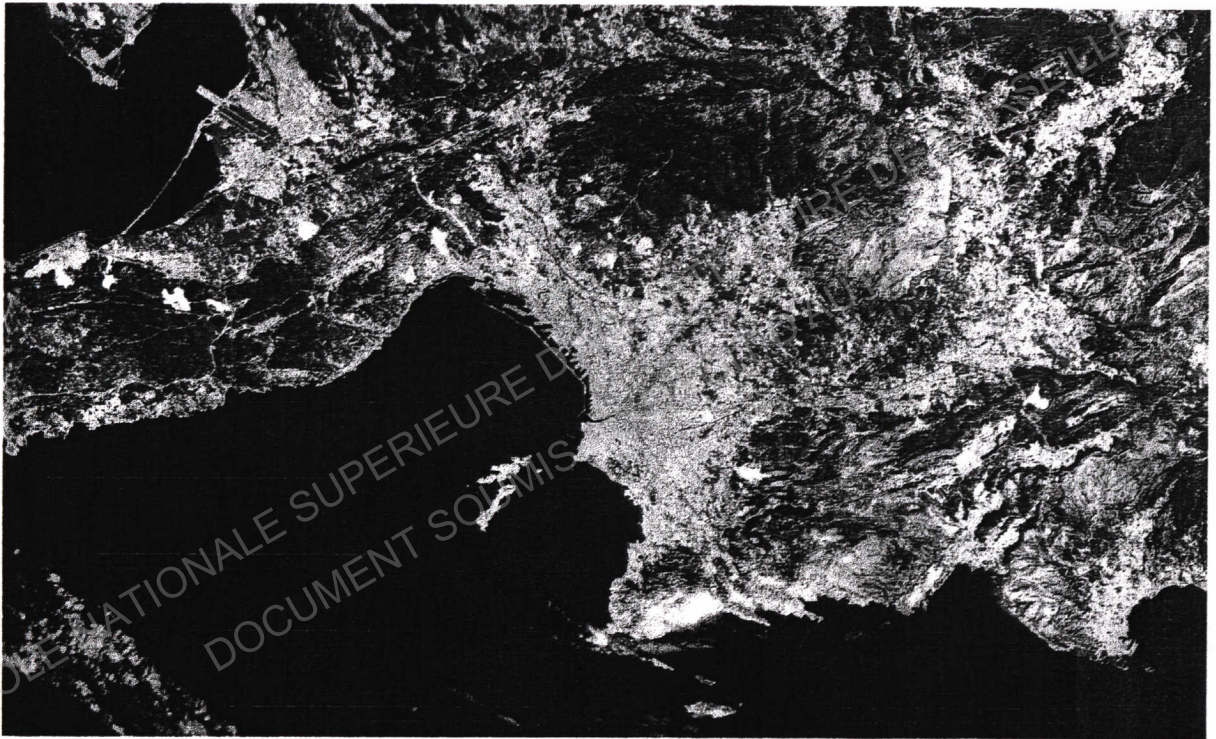
C'est avec plaisir que je sors de chez moi. Même si j'aime recevoir, on trouve rarement l'autre sur son palier, à part pour vous demander un tournevis. Dehors, personne ne me demande. J'y vais parce que j'ai envie, le cas échéant je remplie quelques formalités, je règle mes différents. Je n'ai ni voiture, ni vélo. On ne peut pas dire que je flâne, j'aime prendre rendez-vous au café, au cinéma. Je me donne généralement un but. Si il faut, je l'invente. En réfléchissant bien, on a toujours besoin de quelque chose, même si on y est pas forcé. Cela donne le sentiment que ce sera utile. Il s'avère souvent qu'on a perdu son temps. Une fois ramenée, je ne sais pas quoi en faire, j'installe ma chose, ou je la consomme. Bref, je la regarde une dernière fois comme lorsque je la convoitais, et c'est fini. Elle est là, belle mais moins qu'avant, elle regrette déjà d'être venu. Je fini par regretter sa présence. C'est pour cela que je me déplace. C'est pour cela qu'il est toujours bon de ne pas être chez soi quand on rencontre des gens.

## Médina 2.1

J'habite à Marseille. Marseille est une ville du sud de la France. Marseille est au bord de la Méditerranée. Marseille est une ville de neuf cents mille habitants. Marseille a deux mille six cents ans. Marseille a un port et 16 arrondissements. Marseille est entouré de collines. Pour rentrer dans Marseille, on traverse la mer, ou on traverse un tunnel, ou on escalade une montagne. Parfois, c'est encore Marseille maintenant.



*Passerelle et Docks Marseille 1999*



## Médina 2.2

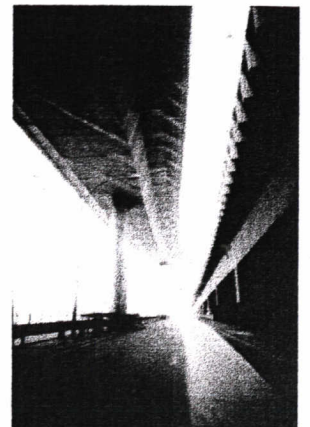
*Photo aérienne de Marseille in La Ville N°1 1995*

J'habite dans le premier arrondissement. Près de la gare, du vieux port, de la Canebière, Rive Sud. Au centre.

Arrivé de l'autoroute Nord, prendre la porte d'Aix, remonter jusqu'à la gare par le boulevard C. Nedelec puis redescendre en longeant la gare, prendre à droite en face des marches monumentales en suivant le boulevard d'Athènes, la place des Capucines, le Boulevard Dugommier, traverser la Canebière, cours Garibaldi, et premier feu à droite : rue de l'Académie, commencer à chercher une place. Au croisement de la rue d'Aubagne, prendre à droite et redescendre sur le cours St Louis, puis la Canebière de nouveau si vous n'avez pas trouvé de place.

Arrivé du Port, Remonter le quai du Maroc, prendre au rond point à droite, longer le quai d'arène puis le quai Lazaret sous la passerelle jusqu'à la place de la Joliette, remonter la rue de la République ou prendre le tunnel du quai du Port jusqu'au vieux port. Faire le tour de l'esplanade du quai des Belges pour prendre la Canebière. Passer devant la Bourse.

Continuer tout droit au croisement du cours Belsunce, prendre à droite au Cours Garibaldi. Arrivé de Cassis Par l'Autoroute : sortir à Cantini ou prendre Prado-Carénage : treize Francs. Redescendre jusqu'à la gare du Prado. Au rond-point suivre l'avenue Jules Cantini jusqu'à la Place Castellane. Remonter le Boulevard Baille, et prendre au premier feu à gauche le Cours Lieutaud. A l'angle du boulevard Salvator, remonter le Boulevard Th. Thumer, jusqu'au Cours Julien. Au croisement prendre à gauche par la place Paul Cézanne et dépasser la passerelle de la rue d'Aubagne jusqu'au 26.



*Sortie la Joliette Marseille 1999*

C'est pour cela que les cafés existent. Il y en a pour tous les goûts, et vous ne revenez jamais avec une chaise, une tasse, un pull. Les tasses ne sont jamais aussi belles qu'au café, les pastis aussi bien dosés. On pourrait passer ses journées à chercher quelque chose ou quelqu'un qu'on ne serait pas plus heureux si on y rencontrait les gens et les choses qu'on connaît déjà. Les amis et les lieux ont toujours de nouveaux amis. Des fois, les deux se croisent. Les amis changent de lieux et les lieux ont de nouveaux voisins. Il est bizarrement plus difficile de trouver des voisins neufs dans les lieux, alors qu'on trouve facilement les nouveaux lieux des amis.

Passée une certaine distance, je ne me déplace plus. Je tenterais bien de la calculer, mais l'équation mettrait trop de paramètres en jeu, et je devrais inclure les exceptions. C'est d'ailleurs le cas de beaucoup de gens qui osent encore dire que quand on aime on ne compte pas. Ce sont les premiers qui partent. Je crois plutôt qu'on ne compte jamais autant que lorsqu'on aime. C'est idiot mais c'est généralement ce qui se passe. Il n'y rien de plus ennuyeux qu'une distance qui augmente, parce qu'elle vous oblige à compter. On compte sur un tas de choses dans ces moments là, en espérant que rien ne s'éloigne.

Les géographes mesurent tout en faisant des grands cercles. Il paraît qu'on peut connaître la distance maximale qui supposée nous séparer d'une pharmacie, d'une poubelle, d'un métro, de l'école etc.... Parallèlement, d'autres cercles mesurent le rayon d'influence d'un commerce, d'un hôpital, d'une banque. En ce moment tout le monde cherche à se rapprocher. Ma banque, mon commerce, mon maire. Ils m'aiment. Le problème, c'est quand la distance persiste.

#### **5.4.2 La vacuité.**

« No vacancies », je me rappelle très bien étant petit, être allé en Angleterre avec mes parents. Je ne comprenais pas pourquoi lorsque les hôtels laissaient pendre cette plaque dehors, nous ne nous arrêtions pas. Pourquoi certains hôtels refusaient les vacanciers, et certains étaient en «vacancy»et nous accueillait ? Après tout, s'ils étaient en vacances, rien ne les obligeait. Ma traduction approximative finit par trouver une interprétation. Les gens qui travaillent ont autre chose à faire que d'accueillir des vacanciers, ceux qui sont en vacances sont ravis de recevoir les étrangers car ils s'ennuient.

Les vacances sont le temps de la vacuité, du vide physique et intellectuel. Du temps qui s'écoule et où on ne fait rien. En vacances, on est là pour personne, sauf en Angleterre. On laisse généralement sa place vide, et on va s'allonger sur la cote avec les autres. Les vacances des uns provoquent la vacuité de là où il se passe généralement des choses. Pendant les vacances, on remplit les lieux vacants : hôtels, musées, villages, Avignon, La Grande-Motte, Avoriaz. On sort, on part si on peut.



Bizarrement les vacances se remplissent. Nous entrons paraît-il, dans l'aire du loisir, du temps vacant. Dans cette période faste, nous n'avons plus qu'à remplir notre temps de plus en plus vacant d'occupations de moins en moins laborieuse. Dans ces moments, l'économie et le politique n'ont jamais cessé de nous remplir la ville de pleins d'endroits tantôt verts (stades, parcs, squares), tantôt électrique (théâtres, bibliothèques, musées, cinémas... ) et toujours vacant. Bref, il y a de quoi nous occuper, chez nous compris. Cet admirable équilibre de la peine et du loisirs se traduit sur notre parcours par le plein et le vide de nos villes. Ne rien faire dehors (sur un banc, contre un arbre) et être occuper dedans. Le travail veut du vide, du vert autour, pour être supportable. Le loisible confronté à sa vacuité veut un plein contre qui se coucher. Nous n'aimons le vide que lorsqu'il nous rapproche de la nature. Lorsqu'il nous remet dans notre condition, il n'y a que devant elle que nous aimons nous sentir petit. Les silhouettes de Manhattan ou des jolis clochers des villages accrochées sur *toutes* les montagnes ; de notre perspective arborée, taillée de haies, donnant sur une belle fontaine, je vois ce merveilleux panorama tourné qui vers le ciel, qui vers l'orient, qui vers la mer. Les grands projets sont toujours très bien situés. On aimerait y rester pour la fin de ses jours, dire qu'il nous faut rentrer ; dire qu'il faut les remplir. Je quitte mes vacances, je traverse le travail, fini l'air pur, fini le son pur, je suis en ville. Je dois me débrouiller.

Après avoir libéré le sol, voilà qu'on le fouille, qu'on le déterre, qu'on nous laisse de grands trous en espérant que plus personne ne le profane. On le nettoie bien, on pose une pancarte. Et on regarde. Désormais on fera le tour. On m'y fera penser.

#### **5.4.3 L'occupation.**

Il est remarquable de constater que lorsque des ouvriers se mettent en grève dans leur usine, on dit alors qu'ils l'occupent. Lorsqu'ils y travaillent, on dit qu'ils s'occupent. L'occupation attire en général à l'éphémère. Elle s'étend sur la durée en restant soumise à l'obligation de partir. ou de disparaître. Un lieu est libre ou il est occupé. Un objet ou un ensemble occupe une surface, un volume déterminé. Les gens ou les choses sont transportables, on en connaît leur valeur quantitative : un bureau occupe quinze mètres carré, dix, cent cinquante, auquel on ajoute les circulations. Si je reprends maintenant la première remarque, on peut dire que l'ouvrier s'occupe de ses affaires lorsqu'il travaille et qu'il occupe celles du patron lorsqu'il est en grève. Il y a donc conflit entre l'occupation et la possession. On parle d'occupation de territoires comme d'occupation de W.C : lorsqu'on y est il faut mettre un verrou. L'occupation est soumise à l'opportunité, au potentiel. On déploie alors plus ou moins de stratégie pour occuper un territoire plutôt qu'un autre. Les Sans-Domicile-Fixes occupent certains lieux : métro, trottoirs, bancs, places, refuges... Pour cela, on jugera qu'il est préférable de leur ouvrir des stations en hiver et de poser des barres sur les bancs pour l'été. C'est le travail d'un designer. A l'angle de la rue longue des Capucins et de la rue d'Aubagne, il n'y a aucun banc. Tout le monde est debout à discuter et à boire du début de la journée à la fermeture

des commerces : pour occuper un lieu il faut beaucoup de patience. Au bout d'un certain temps on finirait par croire qu'on y habite.

Un plan d'occupation du sol est un plan bien occupé.

### **5.5 L'accès Bab Khokha**

Le carrefour Bab Khokha est devenu au fil de ces vingt dernières années un des principaux accès par la route à la médina de Fès. Jouxant les remparts de la ville, le carrefour relie l'Avenue Bab Khokha à la route de Taza d'une part et au boulevard de contournement d'une autre part. Cette position privilégiée dans l'aire de la médina a conduit à la création de véritables faubourgs dont le processus de fabrication a été décrit auparavant.

#### **5.5.1 Le cadre administratif**

Le Schéma directeur d'urbanisme de la ville de Fès concerne l'agglomération de Fès. Directement inspiré des documents français, il donne les données d'ensemble de l'agglomération et joue un rôle prospectif sur son avenir. Ce premier document établi en 1980 avec le concours du PNUD et de L'UNESCO distingue clairement la position particulière de la médina de Fès. En même temps, il évalue Bab Khokha comme une des zones principales pour renforcer l'accessibilité de la médina.

Le second Plan d'Aménagement de Fès englobe lui la médina de Fès et ses abords, les municipalités de Zouagha, Méchouar-Fès El Jdid, Fès Médina et Agdal II aboutit à un règlement complexe visant notamment à l'aménagement de ces accès<sup>11</sup>. Le site de la percée dispose de terrains encore non construits et soumis à la réglementation de protection des remparts de Fès.

La politique d'aménagement de la ville a entériné cette situation depuis 1986, et a accompli les travaux nécessaires à la viabilité de ces quartiers : chaussée en bitume sur les voies desservant directement les quartiers, couverture en pavés auto-bloquants pour l'important tissu piétonnier à l'intérieur, éclairage public et réseaux divers. La

---

<sup>11</sup> « Document d'urbanisme publié en 1992, il permet le contrôle et la gestion des interventions architecturales. S'appuyant sur les analyses de l'observatoire socio-économique et les données du système d'information géographique, il définit les grandes options d'aménagement: intervenir en tenant compte de la nature du tissu urbain, aménager les accès et la voirie d'urgence, restaurer les réseaux souterrains, insérer des équipements socio-éducatifs sanitaires et culturels, restaurer les monuments inscrits ou classés, réorganiser les activités économiques en déplaçant celle qui provoquent des nuisances, aménager les cimetières, les sites archéologiques et des espaces verts. Ce document a servi de base pour le plan d'Aménagement qui sera déposé pour l'homologation. » Ader.fes 1999

municipalité avait en outre acquis les terrains longeant les Jnanes pour y installer des équipements. Ces investissements ont conduit à améliorer la desserte et la qualité de vie des habitants. D'un autre côté, le Plan d'Aménagement de 1998, dans le souci de protéger la médina de Fès, tient à conserver des servitudes différentes intra et extra-muros. En ce sens, les remparts sont soumis à une servitude de non aedificandi ; seules les dépôts supérieurs à 200m<sup>2</sup> et les activités industrielles ou nuisantes sont interdites sur les secteurs extérieurs. L'implantation à l'alignement sur voie est obligatoire L'implantation en limite de parcelle est encouragée. Les terrains non bâtis ou occupés aux abords des remparts sont acquis par la municipalité. L'objectif de ces dispositions vise à améliorer l'accessibilité à la médina et aux équipements publics.

La municipalité projette :

- La transformation de la place Bab Khokha en parc de stationnement.
- La transformation de la zone jouxtant les remparts en espace vert.
- L'amélioration des circulations, notamment au carrefour Bab Khokha suite à sa transformation.

### **5.5.2 Le contexte local**

Comme, il est précisé au chapitre quatre, le paysage de la zone de Bab Khokha est issu d'un découpage parcellaire effectué sur les Jnanes Nord Est de la médina de Fès. Le carrefour Bab Khokha est à la fois un pôle économique pour la région Est, et le centre d'une zone d'habitat en augmentation.

*Profil économique :*

Bab Khokha est une des trois zones à profils économiques étoffées. Son appareil économique comporte quasiment tout l'éventail des activités. Cependant, elle se distingue par l'importance des activités basiques (49, 9%) et induites (19,8%). De fait, son rayonnement déborde de l'espace urbain et même de la Région du Nord Est dont Fès est la capitale.



Activités zone d'accès Bab Khokha	%
Artisanat	14,5
Commerce/gros	5,9
Détail alimentaire	9,2
Détail non alimentaire	15,1
Dépôts	17,8
Café, pâtisserie et crèmerie	10,5
Restaurant	3,3
Hôtels	
Cultures, sports et loisirs	0,7
Services liés au transport	12,4
Services aux personnes	3,3
Services aux ménages	3,3
Professions libérales	3,3
Banques et assurances	0,7
total	100

La prédominance des activités liées aux transports est due à la capacité d'accueil du site :

- La plupart des activités mentionnées sont directement accessibles à la voirie.
- Trois lieux accueillent un stationnement de longue durée : la place Bab Khokha, l'esplanade longeant les remparts, le terre-plein au croisement de la voie rapide.
- La gare de marchandise, seconde gare de Fès.

Une nette différence sépare la localisation des activités entre elles :

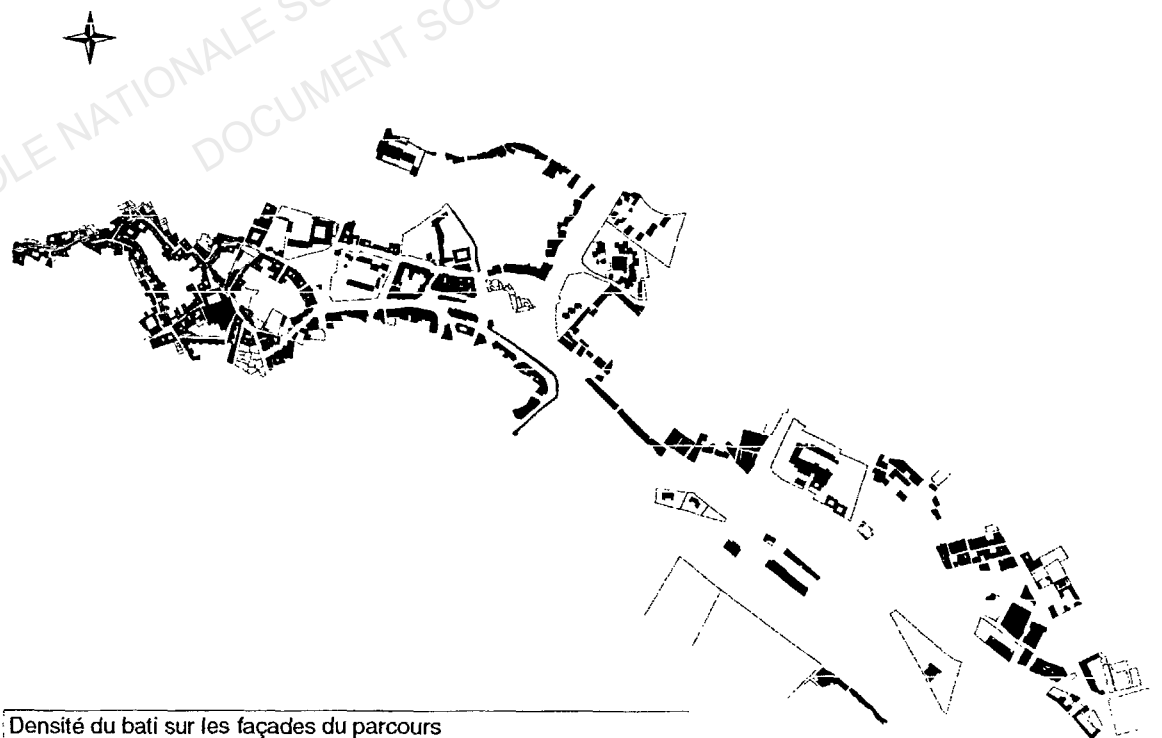
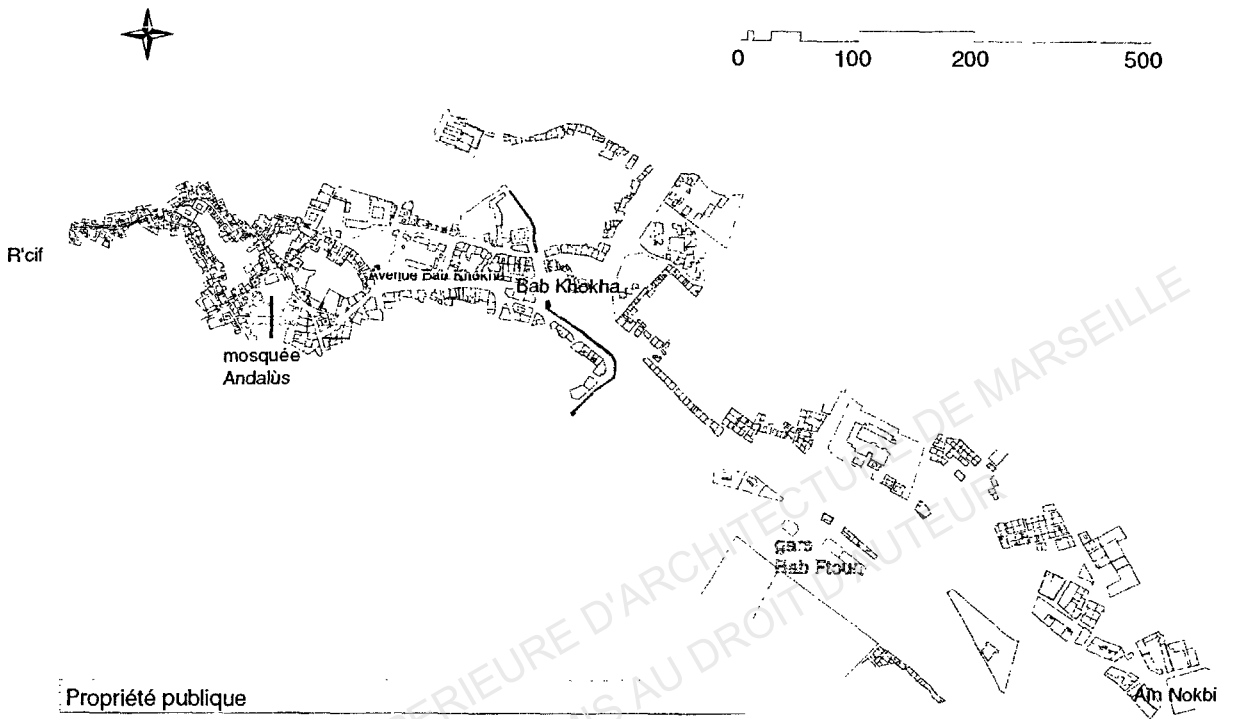
- Les commerces de détails et services aux ménages situés sur les axes principaux de chaque quartier, donc généralement accessibles à pied.
- Les activités dites «modernes» : cafés, services aux transports, commerces gros, dépôts, équipements modernes (professions libérales, banques, sports, etc.) longent la voirie principale et les voies viabilisés.

Ces activités sont installées sur des parcelles réduites. Les dépôts et ateliers sont les plus gros consommateurs d'espace. La mixité entre habitat et activités empêche surtout dans les constructions récentes d'investir les étages, ce qui explique leurs débordements sur l'espace public, notamment sur la place Bab Khokha.

Enfin on constate l'absence totale de structure hôtelière et le déficit des services et des aires de loisirs.

# Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi

planche 1

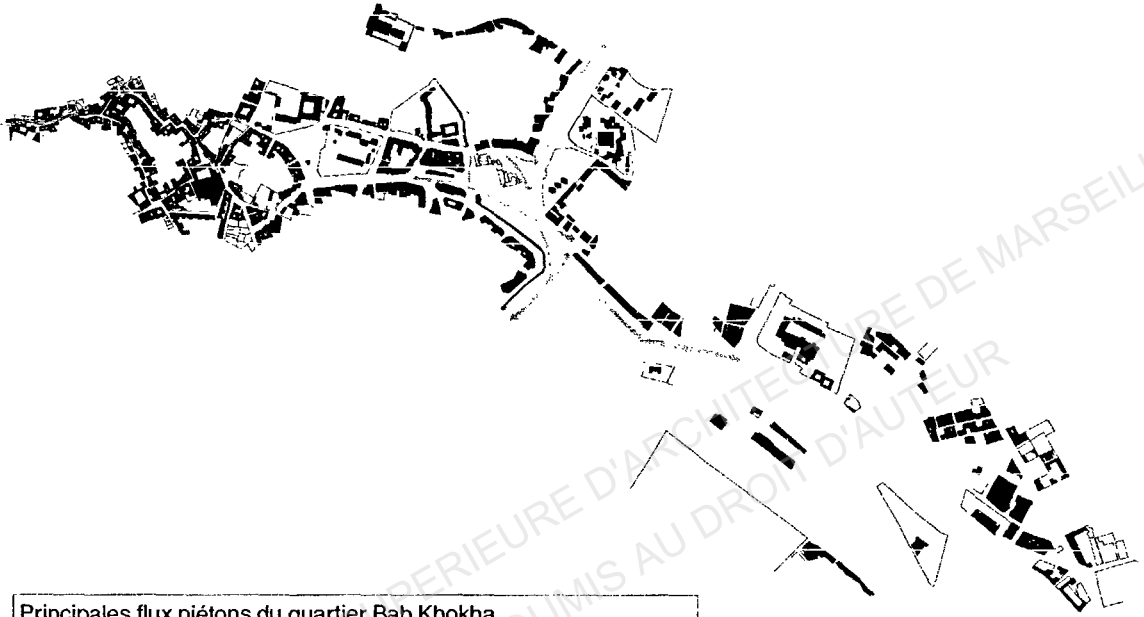


# Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi

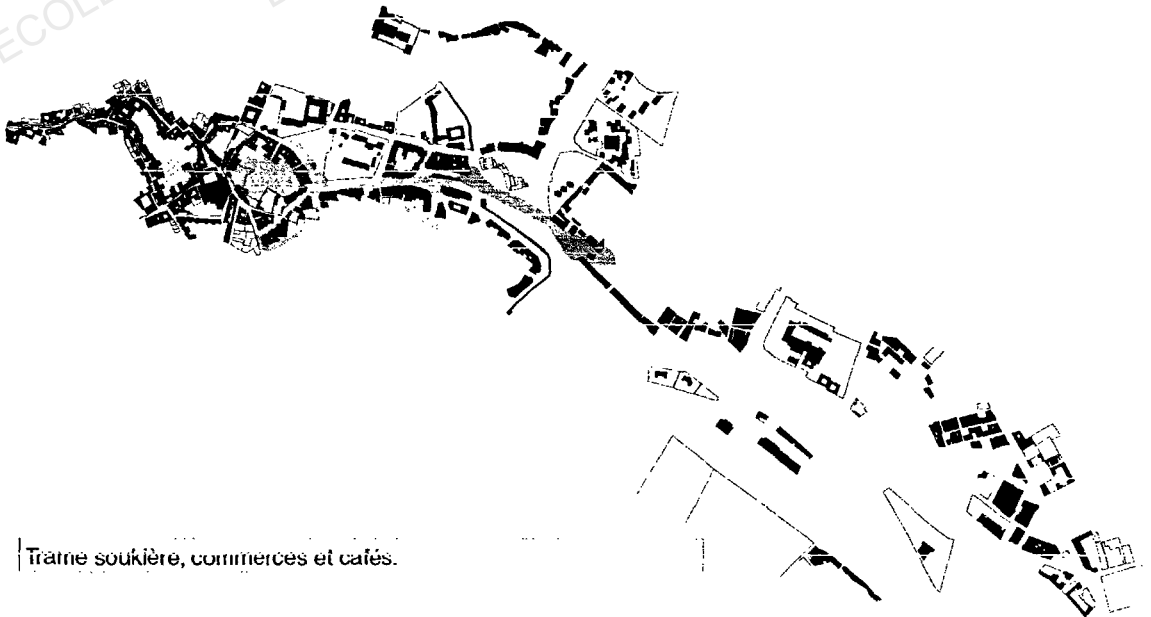
planche 2



0 100 200 500 1000



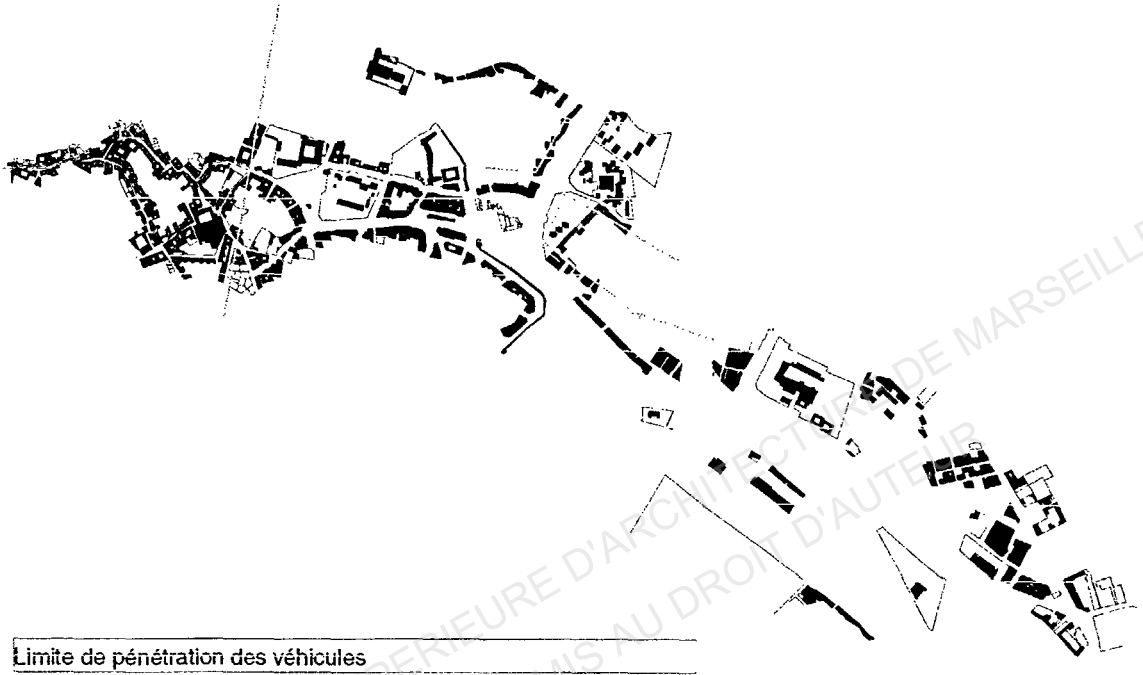
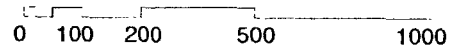
Principales flux piétons du quartier Bab Khokha



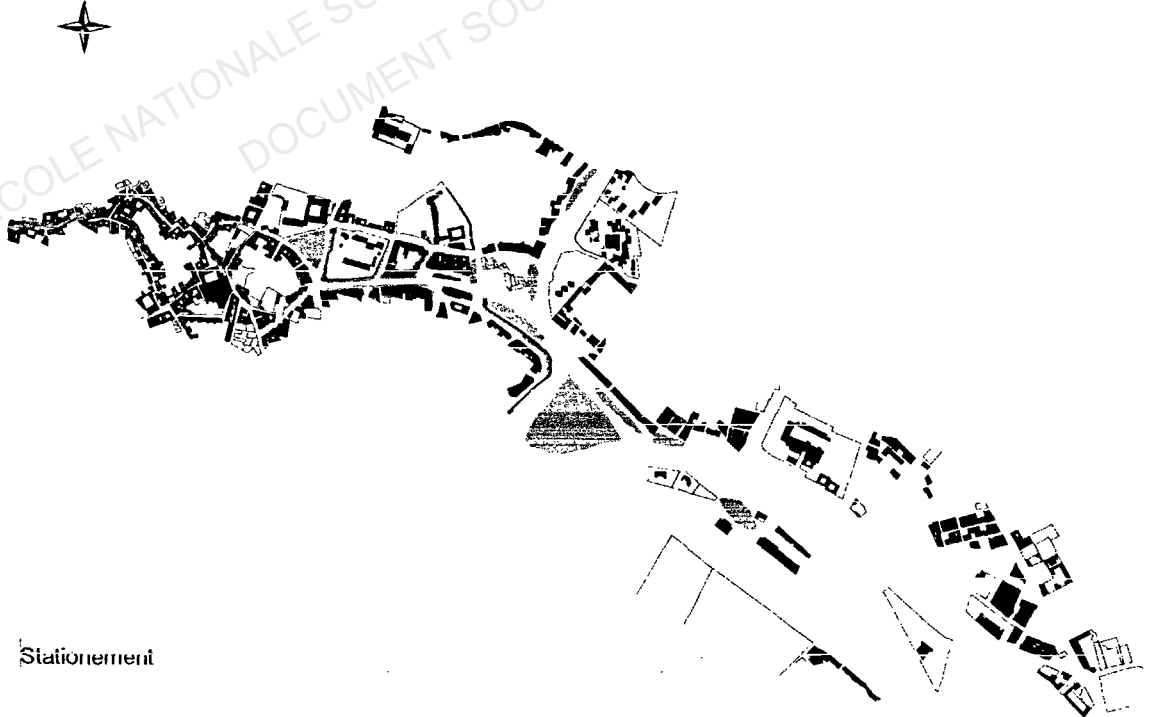
Trame soukrière, commerces et cafés.

# Parcours et trame urbaine de R'cif à Aïn Nokbi

planche 3



Limite de pénétration des véhicules



Stationnement

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

### *Le Domaine public*

#### *Equipements publics*

Les bâtiments publics sont accessibles à partir de la voirie principale. Ils comprennent essentiellement des équipements scolaires : une école située à la frontière accolée à Jnane Chami et un collège en médina sur l'Avenue Bab Khokha. Enfin deux administrations viennent longer la route de contournement. Ces équipements se sont implantés sur les réserves foncières acquises par la ville. Leurs

#### *Voiries et terrains*

Deux voies principales se rejoignent pour former le carrefour Bab Khokha. Cependant, on peut inclure dans les circulations qui constituent la porte dans son ensemble les rues secondaires qui rejoignent :

- le quartier Ben Chérif à Bab Khokha le long du rempart
- la rue passant au dos du dernier îlot de Ben Chérif
- la rue longeant Jnane Chami pour aboutir à la porte
- la rue desservant Jnane Mouley Ismaël l'arrière.

De moindre importance par leur gabarit, ce sont au travers d'elle que s'est constitué le tissu urbain et par elles que la population communique avec la médina.

L'Avenue Bab Khokha décidée dès les années trente traverse la médina par l'est sur 300 mètres pour venir percer le rempart puis le longer en contrebas sur 200 mètres. C'est à cet endroit qu'elle rejoint la route de contournement de Fès et constitue le carrefour principal. La circulation est à double sens.

La route de contournement rejoint Sidi Boujida à Bab Khokha. Elle se poursuit ensuite en ligne droite la voie rapide de Fès menant à Taza. La voirie est à double sens sur toute sa longueur. Sa largeur varie entre 8 et 10 mètres jusqu'à la route de Taza.

A l'heure actuelle, plusieurs aires de stationnements «longue durée» sont officiellement réglementées : le parking en limite viabilisé de la médina, le parking des pick-up le long du rempart, la seconde gare routière sur le terre-plein, et le stationnement à l'entrée du Jnane Mouley Ismaël. Les emplacements sont marqués le long de l'avenue Bab Khokha. En réalité l'ensemble des aires viabilisées accueille des voitures dès qu'elles le peuvent. A ce handicap s'ajoute le rôle de plate-forme pour les transports publics : stations de taxis «longue distance», de taxis «rouge», arrêts de bus municipaux et arrêts minutes gare routière «passager».

Le carrefour et le terrain situé à l'entrée de Jnane Mouley Ismaël constituent les seuls terrains en attente. Par conséquent, ils forment aussi les seuls lieux de marché, de détente, de stationnement sauvage et d'installations éphémères. Ces dernières sont à l'heure actuelle en voie de sédimentation.



*Façade de la médina à Bab Khokha 1998*

*Les piétons longent les remparts. L'angle de la médina constitue une somme de conflits: Décharge, séparation parking et piéton, passage régulièrement percé dans la médina, vente et arrêt de bus.*

*passage des piétons*



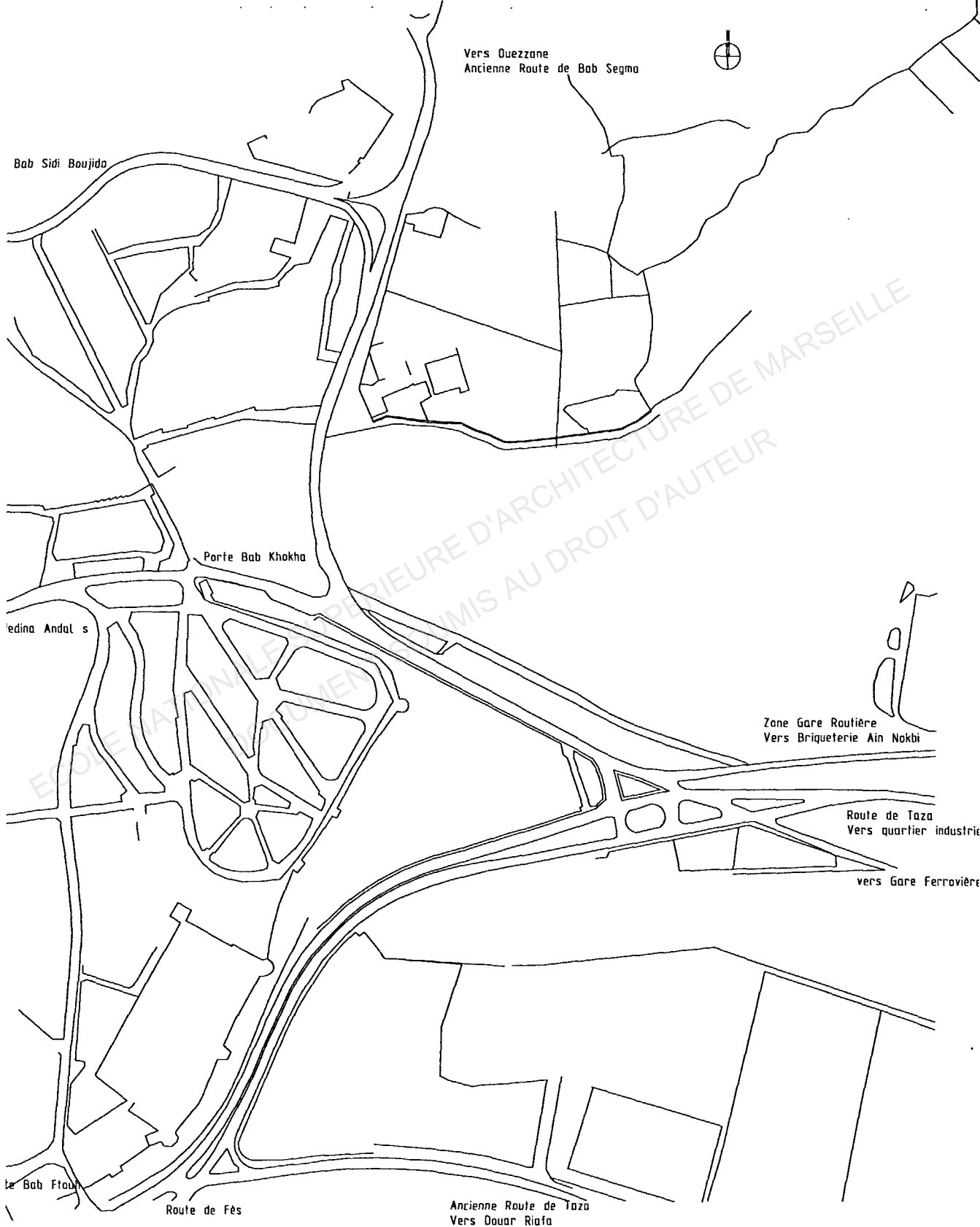
*Sortie sud du parking*



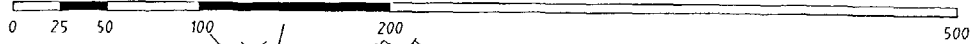
*Accès parking Bab Khokha par le lotissement Bab Khokha*



Système de circulation existant des quartiers



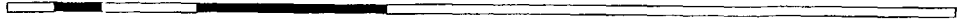






- R+4
- R+3
- R+2
- R+1
- R00

HAUTEUR DU BATI



- ☐ COMMERCES ET SERVICES
- ▨ DEPOTS ET MANUFACTURES
- ☐ LOGEMENTS



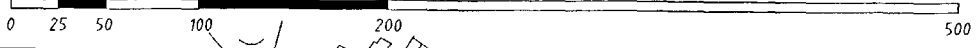
VOIE CIRCULABLE AMENAGEE

SOLS MIXTES NON AMENAGES (VEHICULES ET PIETONS)

SOL NON AMENAGE USAGE PIETON

VOIE PIETONNE EN PAVES AUTO-BLOQUANTS

TROTTOIRS



La proposition consiste à réévaluer les caractéristiques publiques du carrefour à une échelle correspondante avec les quartiers. L'objectif est de :

- matérialiser une continuité entre les différents éléments (remparts et lotissements, extrémités sud du quartier Ben Chérif, extrémité ouest de Jnan Mouley Ismaël) qui forment le cadre urbain : rôle de la porte, continuité du bâti, des activités, des circulations piétonnes et des véhicules.
- procurer un cadre de détente qui soit viable et identifié par les quartiers.

### **5.6 Aménagement de Bab Khokha**

#### ***Démarche***

Elle consiste à évaluer uniquement à partir du domaine public un programme pouvant correspondre aux usages actuelles. Le parcellaire légalisé des jnanes ne sera pas modifié.

Les frontières qui délimitent ce parcellaire, forment le cadre visuel actuel de la ville. Seule la situation de l'école et les entrepôts placés à l'intervalle de la place et du quartier constituent des « trous » dans ce tissu.

#### ***Alignement sur l'existant et sur les parcours***

Les terrains disponibles actuellement sont des terrains résiduels de la division parcellaire des quartiers.

La place Bab Khokha est délimitée :

- au nord par le dernier îlot construit. Celui-ci s'appuie sur un ancien chemin menant aux jnanes.
- à l'ouest sur la trace de l'ancien rempart.
- au sud par le talus formé par l'Avenue Khokha en contre bas des remparts.
- à l'est par le tracé de la ceinture en courbe. Celui-ci remonte jusqu'au talus à l'angle du rempart.

Les anciens dépôts sont installés le long d'un talus dégageant au centre un terrain en pente douce. Le projet propose d'une part de viabiliser l'accès aux parcelles construites, et d'inscrire un bâtiment public (une poste) sur une place. Pour cela, les dépôts et ateliers sont déplacés dans des structures pérennes. Le nouveau parcellaire mixte s'appuiera sur le talus et sur la voirie.

Le terrain de Jnane Mouley Ismaël s'arrête au droit du rempart au moins pour plusieurs raisons :

L'angle du rempart matérialise l'écoulement d'un réseau hydraulique alimentant les jnanes en contre bas.

- Le tracé de la ceinture s'appuie la plus faible pente pour rattraper le talus
- Enfin, on peut émettre l'hypothèse que le règlement actuelle a gelé les construction au droit des aménagements prévus : aménagement de la voirie reliant les jnanes et la ceinture.

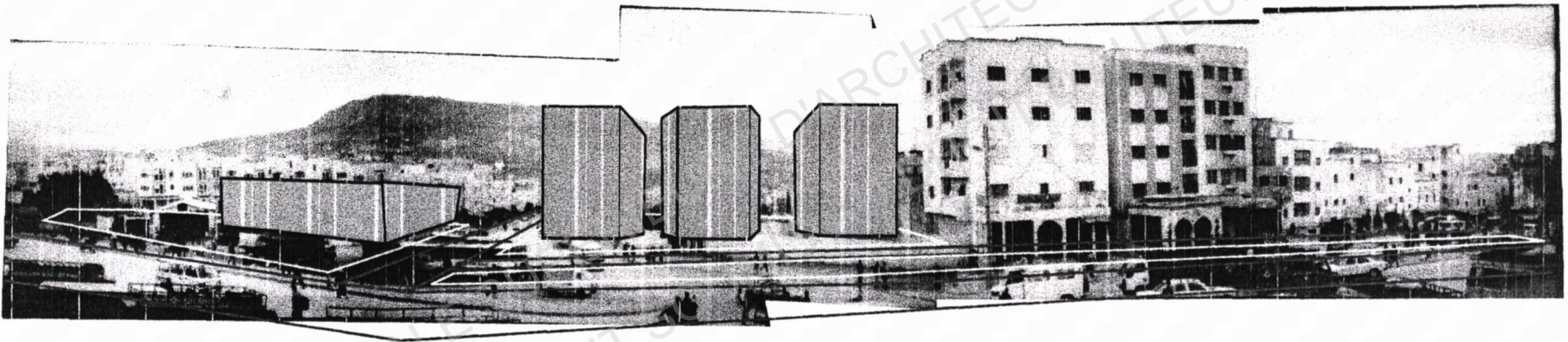
Le projet propose d'annexer dans un premier temps la parcelle de l'école afin de libérer un espace public et de provoquer une continuité du bâti sur les voies. Les terrains que possèdent la municipalité sont suffisants pour réintégrer cet équipement. De plus l'éparpillement des constructions derrière des murs d'enceintes empêche une lisibilité facile du domaine public. L'objectif n'est pas d'établir un règlement de construction une « sur-densification ». la proposition consiste à rééquilibrer, « mettre en formes » les situations de propriétés.

#### *Lisibilité et régulation des parcours*

Le carrefour fait actuellement l'objet d'une exploitation intense : marché, dépôts, parking, etc. auxquelles se mêlent le plus important flux piéton de la médina (60000 personnes par jour traversent la ceinture extérieure, 5000 à 6000 aux heures de pointes). La voirie supporte facilement le trafic routier actuel. En effet, la configuration de l'agglomération de Fès privilégie la voie sud à la voie nord de la médina. De plus, les échanges s'effectuent davantage dans le sens Médina-Zone Est en empruntant l'Avenue Khokha. L'esquisse veut faciliter la lecture et le confort des flux (piétons et véhicules) :

- En alignant les parcours et les bâtiments.
- En prolongeant le quartier Jnane Chami jusqu'à Douar Ben Chérif. Les entrepôts et ateliers s'alignent sur la seconde rue. Une esplanade conduit du quartier Jnane Chami à Bab Khokha.
- Le tracé de la voie de contournement suit un nouveau parcellaire posé perpendiculairement aux rempart. Les immeubles sont mitoyens sur un ou deux cotés ; ils donnent d'un coté sur une vaste place de l'autre sur l'avenue. Il rejoint l'avenue Bab Khokha pour former un carrefour régulé par des feux de signalisation.





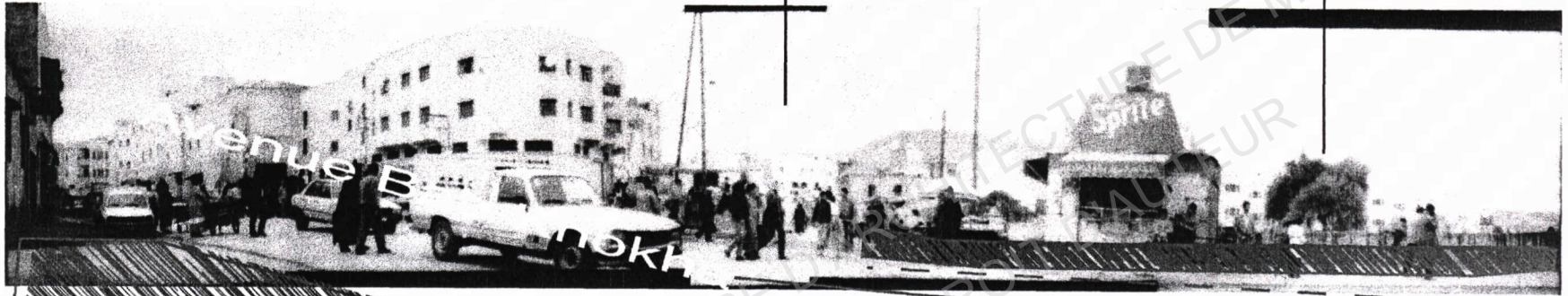
*aménagement Bab Khokha*

*L'aménagement du carrefour Bab Khokha passe par la récupération des terrains environnants. L'avenue Bab khokha est conservée. Le bâti de Jnane Cham est prolongé jusqu'au nouveau carrefour. L'espace de Bab Khokha est redessinée pour créer une place.*



direction de Ben Chérif

place Bab Khokha



*Prolongement de l'Avenue Bab Khokha  
les éléments en rouge sont réaménagés*

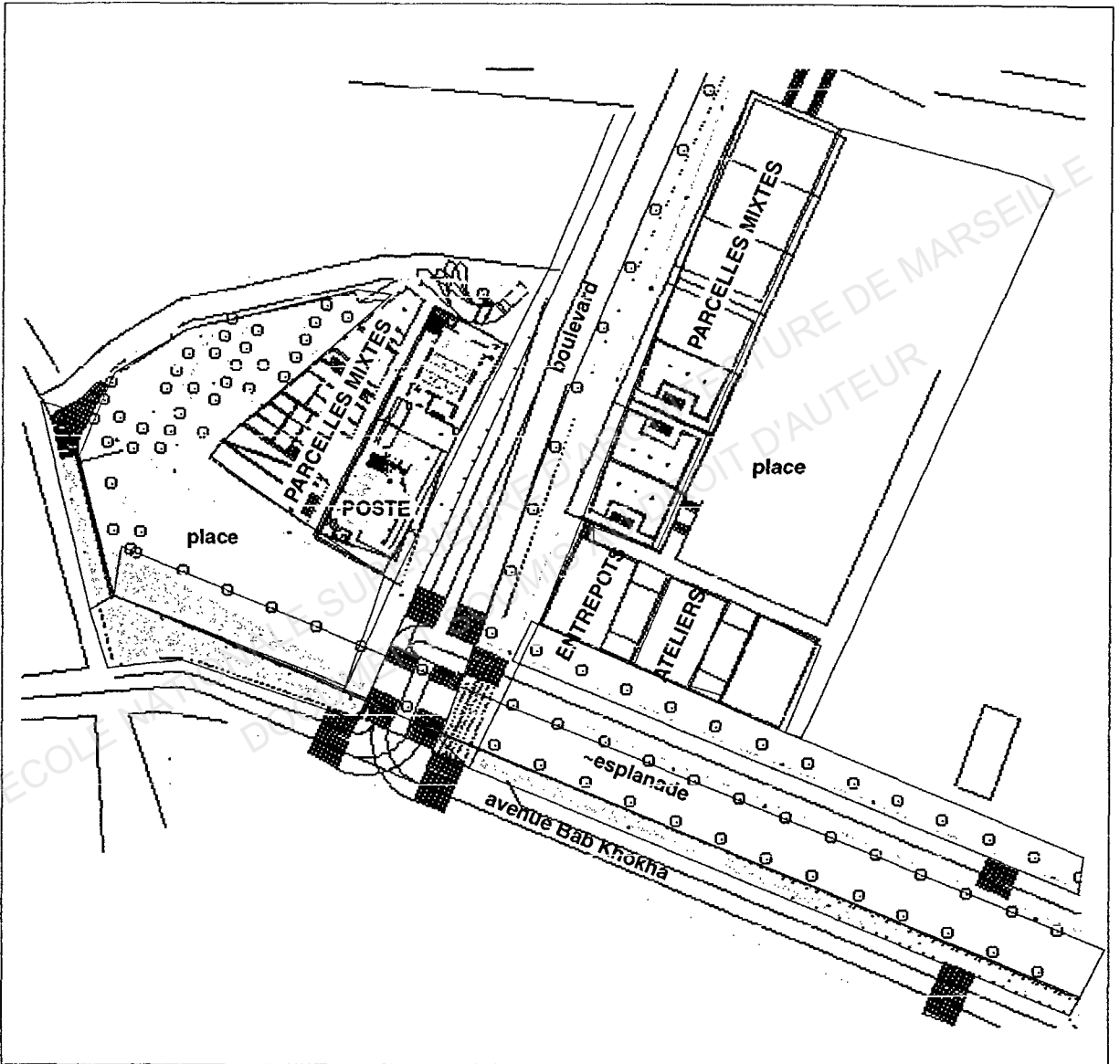


### Hypothèses pour Bab Khokha

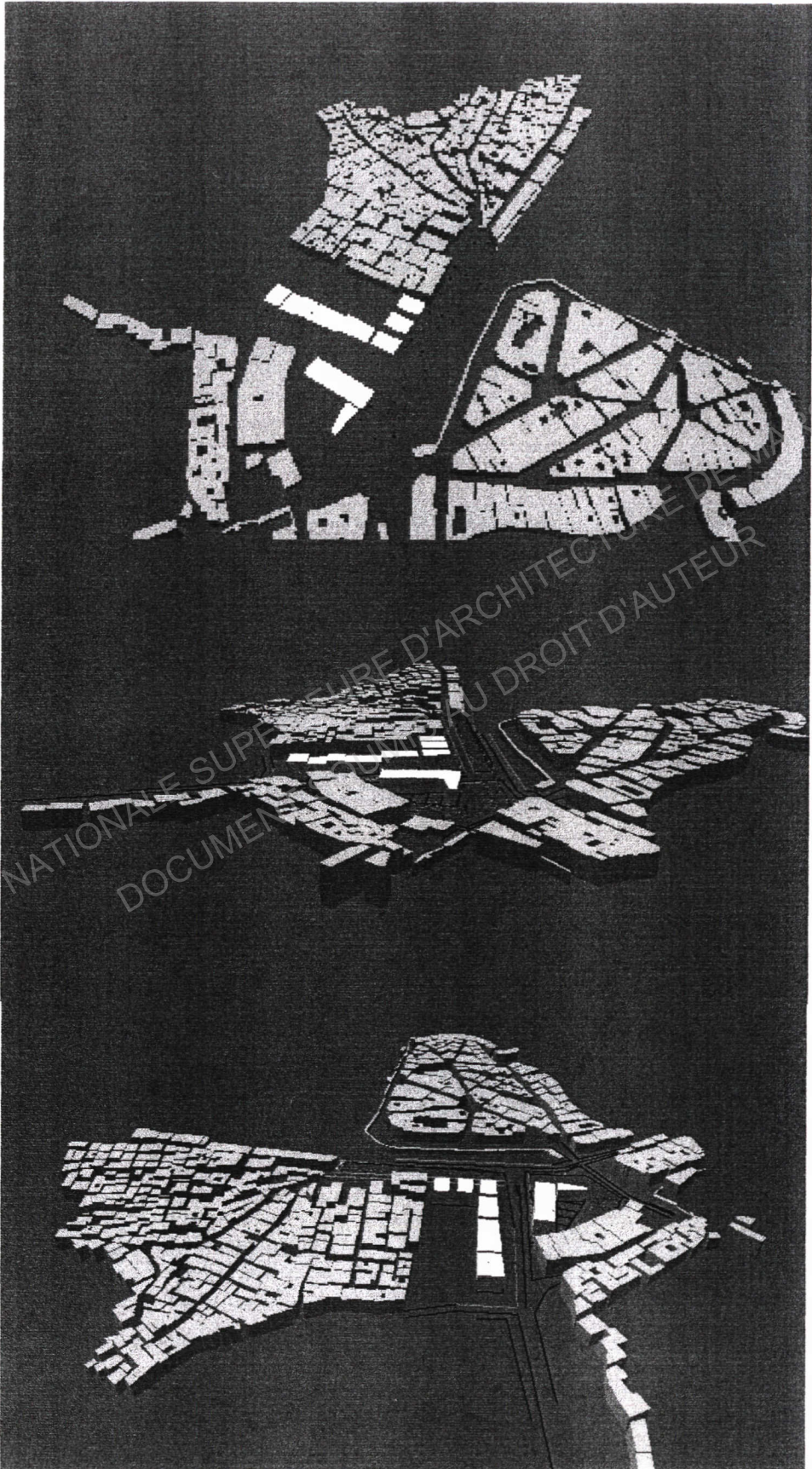
L'objectif est de renforcer la porte comme espace public.

Le programme consiste à remanier le partage des lieux jouxtants les quartiers à forte densité et donnant sur la porte. Les deux avenues se prolongent pour se rejoindre à la porte proprement dite. Le choix de "carrefour" permet

Aménagements du carrefour Bab Khokha

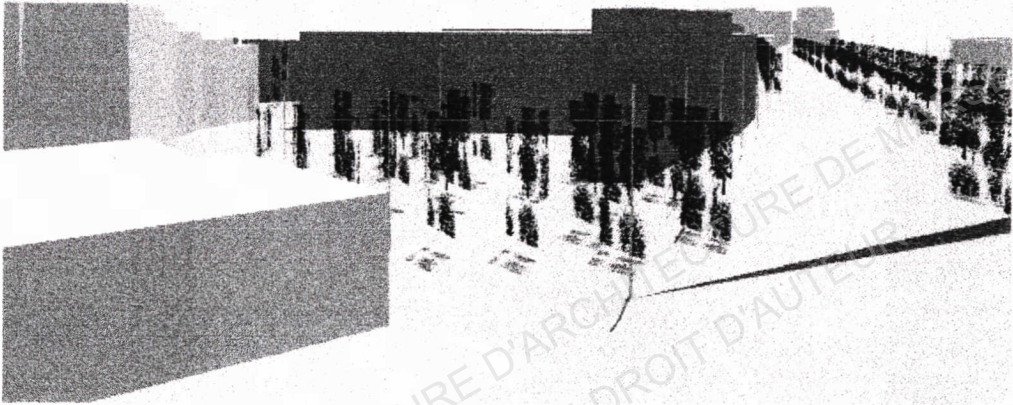




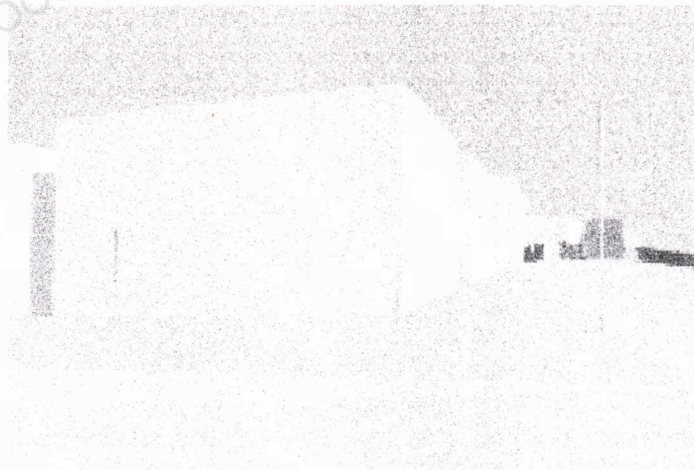




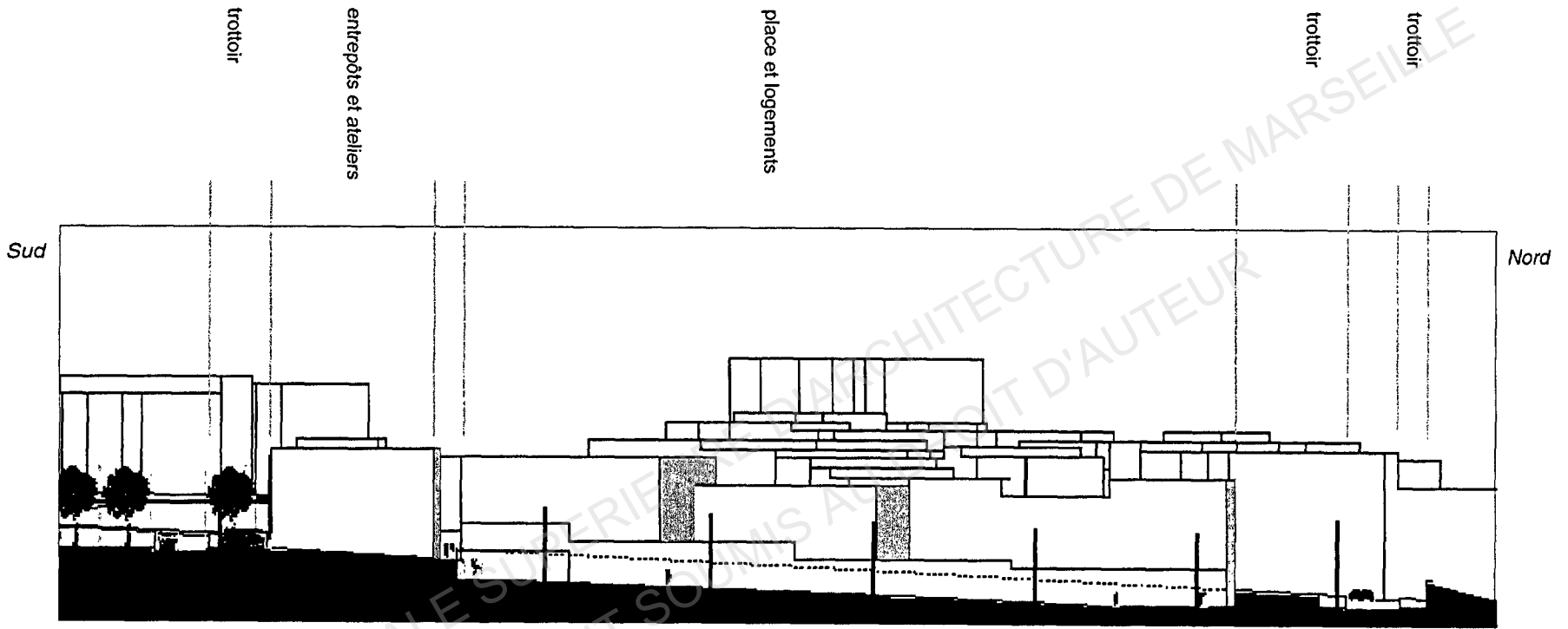




*Aménagement de la place Bab Khokha*

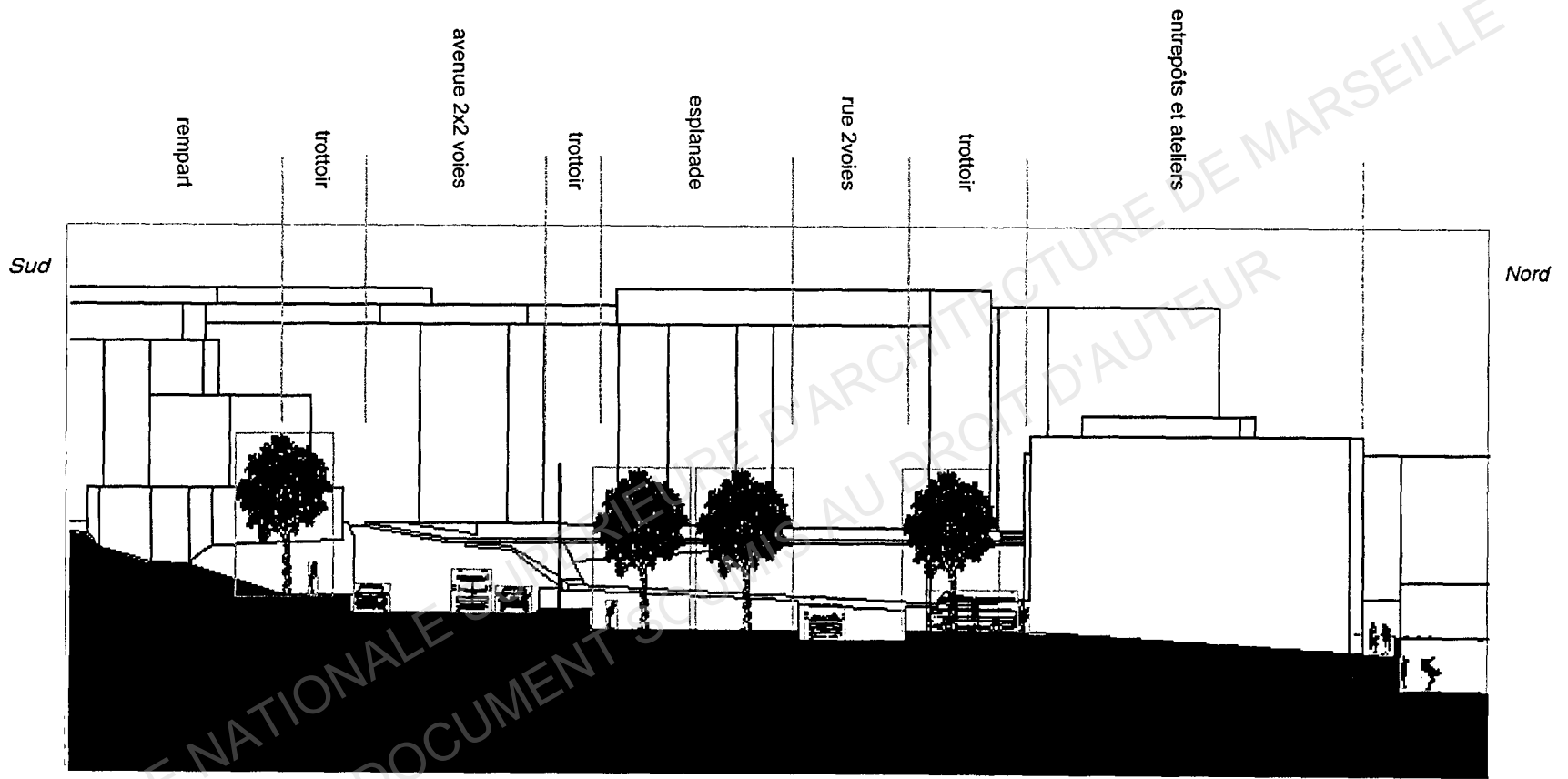


*Angle contre-allée et avenue*



*coupe transversale sur la place et les logements*

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



coupe sur transversale sur l'avenue et la rue



### *Le bâtiment public*

Une Poste à FES , Place BAB KHOKHA.

Surface brute au sol 720 m<sup>2</sup>.

- Le programme :

La poste est un établissement public. Elle reçoit une population de tout les âges et de toutes les conditions.

Située à l'intersection des quatre quartiers ( Douar Ben Chérif, Jnane Mouley Ismaël, Jnane Chami, et Bab Khokha), le bâtiment sera le bureau distributeur de trois quartiers extra-muros de la ville de Fès, soit 100 000 habitants. Les normes françaises ne seront pas respectées dans la mesure où celles-ci prévoient un guichet pour 3 000 habitants de plus de 16 ans. La politique des postes françaises amène à réduire de plus en plus la taille de ses bureaux (quitte à les multiplier) et à privilégier les produits et services bancaires. Dans le contexte particulier de Fès, le fonctionnement du service postal et de la sécurité a été conservé. Les ratios de surfaces commerciales de types banques ont été modifiés en relation avec la population concernée.

Deux secteurs déterminent le fonctionnement de ce type d'établissement : La distribution du courrier et la réception du public. Ces deux éléments sont étanches. L'ensemble est géré par une administration.

- La distribution du courrier :

1. La distribution du courrier est effectuée par des facteurs à partir de la zone « départ-arrivé ».

Le courrier arrivé est livré sur un quai et réparti (trié) en zones de distribution sur le poste de travail de chaque facteur. Les plis spéciaux, colis et objets déclarés sont entreposés dans un local spécifique (cabine mixte) qui peut être accessible depuis le public par une alvéole. Une partie du courrier est directement remis en boîte postale, accessible au public par la façade opposée.

La zone de distribution courrier est administrée par un chef d'équipe, un gestionnaire courrier-colis, une douane, soit 3 bureaux.

2. Le préacheminement :

La zone des guichets dessert par l'arrière le courrier au départ, ainsi qu'un petit local dans lequel sont stockés les imprimés.

Une boîte aux lettres extérieure permet le dépôt du courrier jour et nuit.

Le courrier est ensuite trié dans la zone départ-arrivé en préacheminement.

- La réception du public.

Le public a accès à différents services :

1. L'accueil du public : c'est un guichet, ou une banque permettant de guider ou d'aider l'utilisateur dans sa démarche.
2. Le libre-service poste, sous forme de bornes ( monnaie, photocopies, affranchissement, téléphone). Elles sont placées librement dans l'espace, ou adosser à un mur.

3. Les guichets pour le départ du courrier ou la gestion du compte postal. Les guichets sont individuels ( 3,5 m<sup>2</sup>) ou jumelés (7m<sup>2</sup>). Ils comportent des caisses automatiques sécurisées, des alvéoles et trappes, et ne sont accessibles que par l'arrière. En outre, un espace de 2,5m minimum est réservé devant les guichets. Les postes de travail sont sous la responsabilité d'un chef d'équipe.
4. Le retrait de colis et plis spéciaux, et/ou nécessitant un passage en douane ( se reporter à « distribution du courrier).
5. Les conseillers financiers et/ou professionnels ( bureaux entre 10 et 15m<sup>2</sup>) du même type que les banques.
6. Le retrait d'argent :
  - au distributeur accessible en façade et sécurisé en arrière.
  - en caisse : en passant par un sas, sécurisé par une alvéole. La zone est contrôlée par une cabine financière.
  - Aux guichets pour les valeurs courantes.
- L'administration :

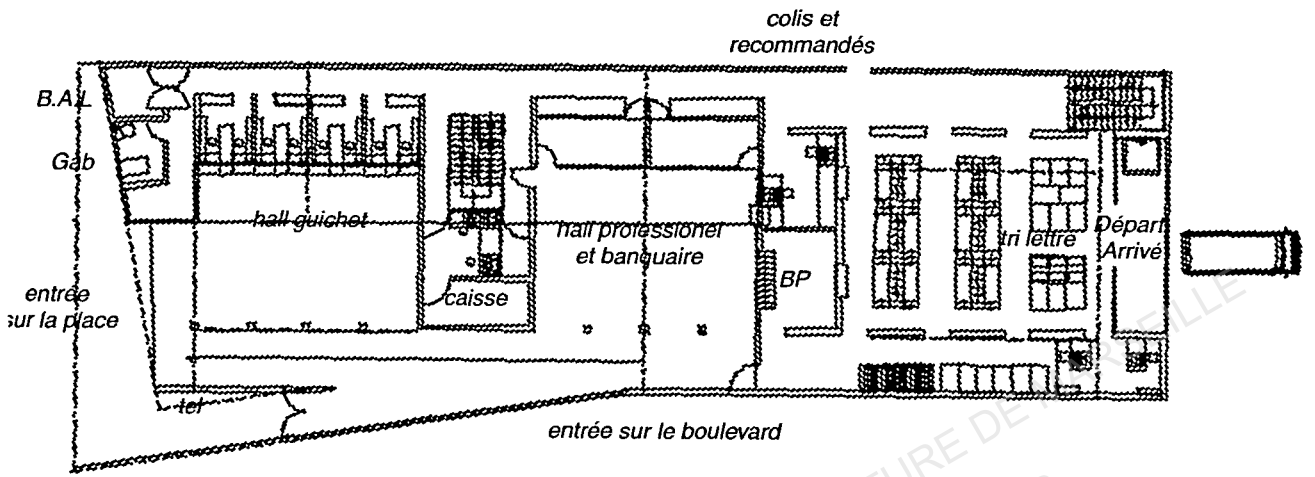
L'administration est un accès réservé au personnel. L'ensemble du personnel doit avoir accès à des sanitaires séparés, à des vestiaires séparés pour le personnel en uniforme, à une salle de repos.

Le bureau distributeur est sous la responsabilité d'un chef d'établissement (bureau 15m<sup>2</sup>), et d'un cadre (bureaux 15m<sup>2</sup>).

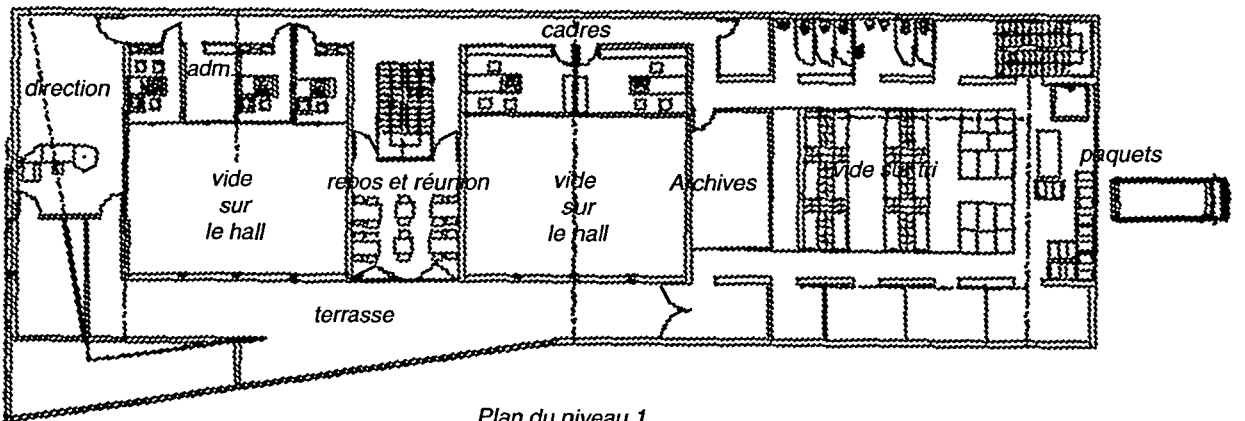
- Le pole financier comprend un chef d'équipe, un animateur commercial, un comptable ( 3 bureaux).
- Le pole courrier comprend un chef d'équipe, un conseiller courrier, un comptable (3 bureaux).

EVALUATION DES SURFACES			
Secteurs	mètres	Unité	nombre total Unité
<b>ADMINISTRATION</b>			
bureaux cadres	15 m <sup>2</sup>	2	30 m <sup>2</sup>
bureaux cadres	15 m <sup>2</sup>	6	90 m <sup>2</sup>
vestiaires	10 m <sup>2</sup>	2	20 m <sup>2</sup>
sanitaires	5 m <sup>2</sup>	2	10 m <sup>2</sup>
salle de repos	50 m <sup>2</sup>	1	50 m <sup>2</sup>
<b>SOUS-TOTAL</b>		13	200 m <sup>2</sup>
<b>RECEPTION DU PUBLIC</b>			
guichets + attente	12,5 m <sup>2</sup>	4	50 m <sup>2</sup>
téléphone	1 m <sup>2</sup>	5	5 m <sup>2</sup>
caisse et alvéole	10 m <sup>2</sup>	1	10 m <sup>2</sup>
comptable	10 m <sup>2</sup>	1	10 m <sup>2</sup>
GAB	10 m <sup>2</sup>	1	10 m <sup>2</sup>
bureaux	15 m <sup>2</sup>	2	30 m <sup>2</sup>
accueil	4 m <sup>2</sup>	1	4 m <sup>2</sup>
hall et automates		15	170 m <sup>2</sup>
<b>SOUS-TOTAL</b>			289 m <sup>2</sup>
<b>DISTRIBUTION DU COURRIER</b>			
tri et quai	10 m <sup>2</sup>	12	120 m <sup>2</sup>
douane	10 m <sup>2</sup>	1	10 m <sup>2</sup>
colis et BP	20 m <sup>2</sup>	1	20 m <sup>2</sup>
Archives Stockage	60 m <sup>2</sup>	1	60 m <sup>2</sup>
<b>SOUS-TOTAL</b>		15	210 m <sup>2</sup>
<b>SS TOTAL</b>			699 m <sup>2</sup>
<b>Circulations</b>			70 m <sup>2</sup>
<b>TOTAL</b>			769 m <sup>2</sup>

Poste de Bab Khokha

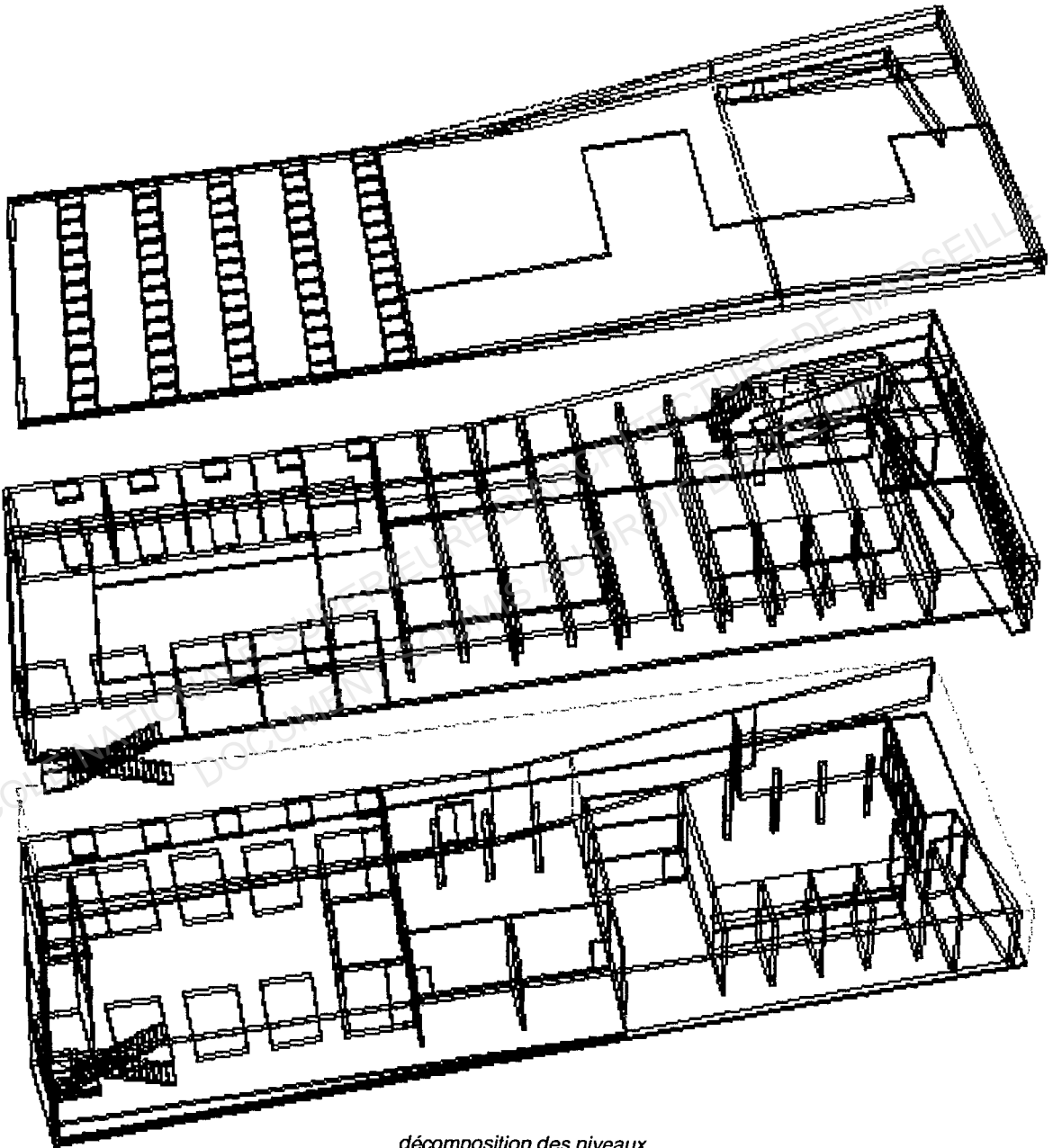


Plan du Rez-de-Chaussée



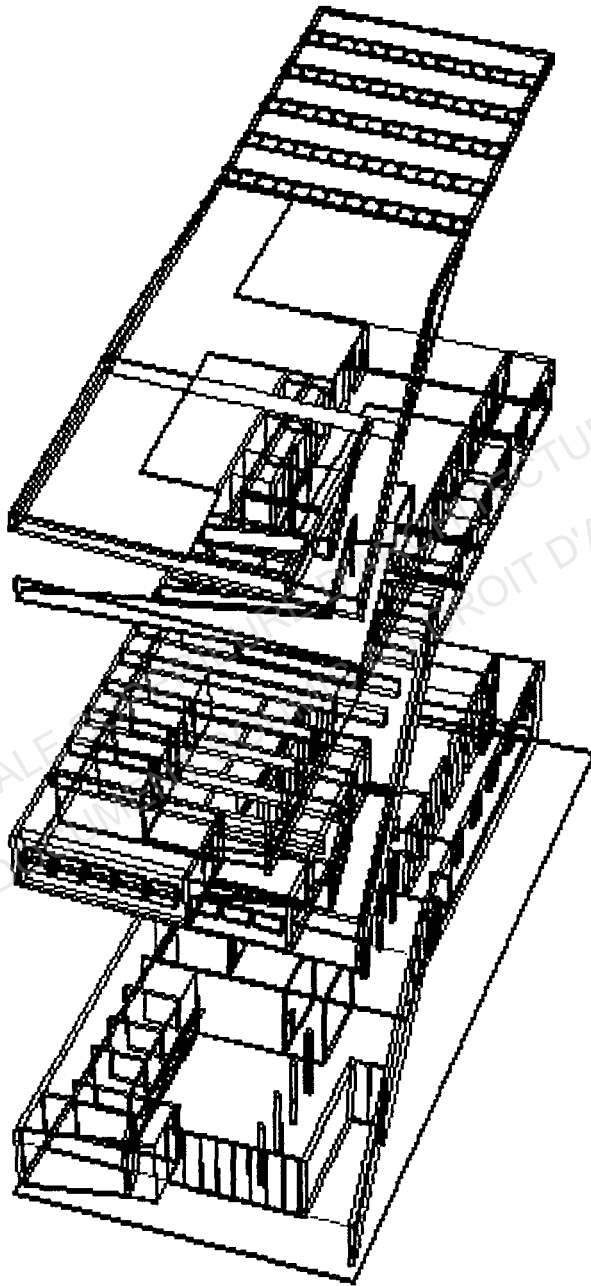
Plan du niveau 1

*poste de Bab Khokha*



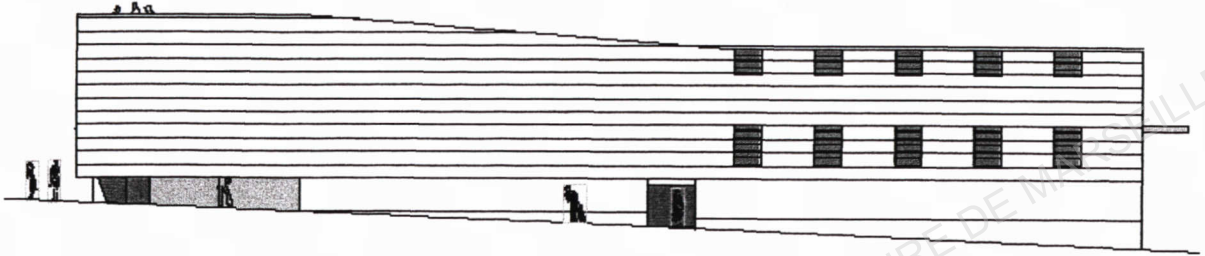
*décomposition des niveaux*

*poste de Bab Khokha*

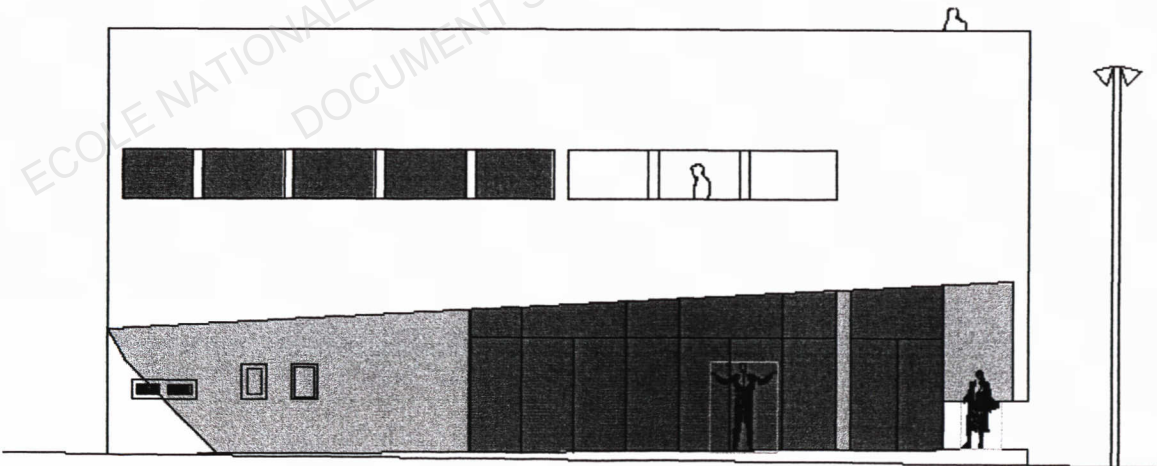


*décomposition des niveaux*

*Poste de Bab Khokha*



*Façade sur le boulevard*



*Façade sur la place*

## *Bibliographie*

### *Bibliographie générale*

- Espèce d'espace.** Georges Perec ; ed Gallilé.
- Le droit à la ville.** Henri Lefèvre ; ed Points.
- Espace et politique.** Henri Lefèvre ; ed Points.
- Une histoire de la ville.** Paul Blanquart ; ed la découverte.
- La vitesse de Libération.** Paul Virilio ; ed Gallilé.
- Les droits de l'homme.** Jacques Mourgeon ; collection « que sais-je ? » ed PUF.
- L'invention du confort. Naissance d'une forme sociale.** Olivier Le Goff ; ed Presses Universitaires de Lyon.
- La ville et ses territoires.** Marcel Roncayolo ; ed Folio.
- Dictionnaire de L'Archéologie.** Guy Racht col. Bouquins ; ed. Robert Laffont.
- Manière de penser l'urbanisme.** Le Corbusier ; ed Gonthier.
- De Jéricho à Mexico.** P.Bairoch ; ed Arcades.
- L'Urbanisme Utopies et Réalité. Anthologie.** Françoise Choay ; ed Points.
- Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes.** Michel Ragon ; ed Points.
- Histoire de l'architecture moderne.** Leonardo Bénévolo ; ed Dunod.
- Villes et urbanisme dans le monde.** J.Pelletier, C.Delfante ; ed A Colin.
- L'Urbanisme face aux villes anciennes.** Gustavo Giovannoni ; ed Points.
- Analyse urbaine.** Philippe Panerai, Jean-Charles Depaule, Demorgon, Veyrenche ; ed Parenthèses.
- Formes urbaines : de l'îlot à la barre.** Philippe Panerai, Jean Castex. Jean-Charles Depaule ; ed Parenthèses.
- Le projet urbain.** David Mangin & Philippe Panerai ; ed Parenthèses.
- Architecture/ Ville.** Rémi Baudouï Virginie Picon-Lefèbvre, Jacques Sautereau ; ed parenthèses.
- Banlieues.** François Decoster David Mangin ; ed parenthèses.
- Les langages de la ville.** Bernard Lamizet Pascal Sanson ; ed Parenthèses.
- La ville, entre ordre et désordre.** Poësis Architecture ; ed A.E.R.A.
- Régionalisme/ internationalisme.** Poësis Architecture ; ed A.E.R.A.
- Tradition, modernité.** Poësis Architecture ; ed A.E.R.A.
- Politique de la Ville.** Les Annales de la Recherche Urbaine N°68-69.
- Patrimoine et Modernité.** Les Annales de la Recherche Urbaine N°72.
- Pays-Bas\_ Prospectives.** Architecture d'Aujourd'hui.
- New-York Délire. S.M.X.XL.** Rem Koolhaas ; ed du Chêne.
- Barcelone 10 années d'Urbanisme.** Guy Henry ; ed Moniteur.
- Espagne Architecture 1965-1988.** Gabriel Ruiz Cabrera ; ed Electra Moniteur



**Marseille 1860-1914 Photographes et mutation urbaine.** ed Musées de Marseille.  
**Méditerranée : Alger, Marseille, Barcelone.** ed La Ville.  
**Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement.** Pierre Merlin-Françoise Choay. Ed.  
 Puf .2000

**Bibliographie thématique : Maroc et Monde Oriental**

**Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe.** dir : Mohamed Naciri & André Raymond. Ed Fondation du Roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et les Sciences Sociales.

**Construire avec le peuple.** Hassan Fathy ; ed. Sindbad.

**Maghreb : Architecture et Urbanisme.** dir K.Mechta.

**La ville arabe dans l'Islam.** dir Abdelwaab Bouhdiba et Dominique Chevalier.

**Palais et Demeures de Fès.** dir Jacques Revault.

**L'habitat Traditionnel dans les pays musulmans autour de la méditerranée: Trois demeures Bourgeoises au Caire, à Tunis, et à Fès.** Jacques Revault Archives Familiales et actes habous. Ali Amahan Deux maisons à Meknes : le Dar Menous et le Dar Jamaï. Agnès Himeur. La maison dans la péninsule arabique. Paul Bonnenfant Espace centré. Les cahiers de la recherche architecturale ; ed Parenthèses.

**Habiter la ville marocaine.** Françoise Navez-Bouchanine ; ed. Gaëthan Morin éditeur.

**Architectures Françaises Outre-Mer.** Institut Français d'Architecture ; ed Mardaga.

**Modèles d'Habitat et contretypes domestiques au Maroc.** Daniel Pinson ; ed Urbama.

**Grandes Villes et systèmes de Parc : France Maroc Argentine.**

**La croissance urbaine au Maroc.** Escallier 1973.

**Les cahiers de l'académie d'architecture n° 5.** H. Tastemain 1987.

**Architecture maure.** Marianne Barnucaud Achim Bednors ; ed P.M.L.

**Ville et Patrimoine.** Actes du séminaire. Villes et Territoires méditerranéens.

**Fès cité d'Avenir.** ed CRESM 1980.

**Le Maghreb entre-deux-guerres.** Jacques Berques ; ed Esprit Seuil. 1962.

**Fès Médiéval.** dir Mohamed Mezzine ; ed Autrement.

**Fès avant le Protectorat .** Le Tourneau.

**Architecture au Maroc 1950-1970.** Numéro spécial ; Architecture d'Aujourd'hui.

**Projet de réhabilitation de la médina de Fès. Rapport Final.** Groupe Huit.

**36 projets de Sauvegarde de la ville de Fès .** Unesco

**Schéma directeur d'urbanisme de la ville de Fès. 1983 ;** Ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire Royaume du Maroc.

**Schéma directeur de la ville de Fès. 1991 ;** Ministère de l'habitat et de l'aménagement du territoire Royaume du Maroc.

**Atlas de la Médina de Fès.** Université Toulouse le Mirail.

**Revue Architecture méditerranéenne : Maroc.** ed RK..

Vers de nouvelles stratégies opérationnelles : séminaire international Patrimoine et Urbanisme. Fès Janvier 1995.

**Les Cahiers d'Urbama N° 14 : L'aménagement urbain dans le monde arabe.** dir Galila El Kadi ; ed Urbama.

**Madina N°1, 2, 3 ;** ed Association Médina-Cité du Monde.

*Récits :*

**Léon l'Africain.** Amin Maalouf ; ed poche.

**Maroc, Les Villes Impériales.** ed Omnibus.

**Le chapelet d'ambre.** Ahmed séfrioui 1964 ; ed Seuil.

**L'Homme sans qualité.** Robert Musil

**Reuves Souffles** 1966

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

## ADER-FES

Lorsque j'ai entrepris cette étude sur Fès, J'ai immédiatement rencontré l'Ader-Fès. Cet organisme, hors mis son soutien logistique et amical pendant le mois que j'ai passé à découvrir Fès, n'a malheureusement pas pu être autorisé à me délivrer des documents diffusables.

**La mission** d'Ader-Fès est "l'exécution des programmes relatifs à la sauvegarde de Fès dans le cadre des prérogatives gouvernementales". Cet objectif place l'agence au coeur d'un processus qui, au-delà de la simple restauration du bâti, vise à adapter le site historique à son évolution démographique et économique.

L'évolution démographique reflète non seulement une diminution globale de la population mais un brassage à l'intérieur de la ville. Seulement trois quartiers périphériques (Douh, Oued Zitoun et Bab El Khokha) ont connu une légère augmentation de leur population alors que celle des autres quartiers baissait à des taux souvent importants, variant entre 6% et plus de 10%. Dans l'ensemble, c'est les quartiers au centre ou au nord de la ville qui ont subi une chute importante de leur population. Par ailleurs, les activités économiques n'ont cessé de prospérer, souvent au détriment des zones résidentielles. L'on peut constater l'infiltration à l'intérieur des quartiers, non seulement de l'artisanat, mais d'activités industrielles et de stockage. Ces dernières sont non seulement polluantes mais contribuent à la dégradation d'un carde bâti classé par l'UNESCO comme partie intégrante du patrimoine de l'humanité.

L'intérêt du gouvernement marocain dans la sauvegarde de la Médina de Fès et sa valorisation comme ville vivante dépasse son inscription par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial. Elle remonte au premier schéma directeur préparé en 1975 et a été confirmée par la lettre Royale du 21 juillet 1980 concernant la sauvegarde de la ville.

Les études du schéma directeur se sont concrétisées par le lancement d'une campagne internationale pour la sauvegarde de Fès en 1980 et la mise en place d'un plan visant à améliorer les conditions de vie des habitants tout en préservant leur héritage culturel et comportant des interventions économiques et sociales, la construction d'équipements, et la réhabilitation de l'habitat. Cette politique, répondait à l'appel de l'UNESCO.

. De 1980 à 1985 la "Délégation à la sauvegarde de la ville de Fès" : (D.S.V.F) utilisant un compte d'affectation spécial a réalisé les études nécessaires qui ont permis l'élaboration d'une stratégie globale comportant quatre niveaux d'intervention :

- *Niveau 1* : Il représente le niveau minimum d'intervention qui se limite à l'éviction des dangers que représentent l'effondrement des structures dégradées et les pollutions engendrées par les rejets des déchets solides en particulier.

- *Niveau 2* : Il représente un niveau plus élevé d'intervention en Médina et vise à impliquer les différents services techniques étatiques ainsi que les collectivités locales dans l'opération de sauvegarde qui vise la mise en place d'un processus interne de réhabilitation et implique développement, protection de l'environnement et promotion culturelle.

- *Niveau 3* : Il représente le niveau d'engagement le plus important des instances officielles sur la base de programmes de réalisations et de l'institutionnalisation de

l'action de sauvegarde de la médina par le biais de la création d'une institution spécialisée à cet effet: Ader-Fès.

- *Niveau 4* : Il représente le niveau où la population elle-même et les usagers deviennent le facteur principal de la réalisation des programmes de sauvegarde par leur adhésion et leur participation à l'élaboration et à l'exécution de ces programmes.

De 1985 au 1989 des opérations expérimentales ont été menées par la Délégation à la Sauvegarde de Fès (D.S.V.F) aux niveaux: de l'habitat, des équipements, des activités artisanales, des infrastructures,...etc. La réussite de ces opérations expérimentales a permis de démontrer que la sauvegarde est possible dans sa conception intégrée et avec les potentialités locales

En 1989 le gouvernement marocain crée l'Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la Médina de Fès (ADER-FES) " chargée de réaliser les programmes de sauvegarde de Fès dans le cadre des prérogatives gouvernementales". Dès sa mise en place ADER-FES qui n'est autre que la continuité de la D.S.V.F lance un programme d'actions prioritaires comportant :

- Le cadre juridique de la sauvegarde de Fès (plan d'aménagement )
- La restauration des monuments(Medersa Mesbahiya, Nejjarine, Musée de l'astrolabe,...etc financée par Sa Majesté Le Roi Hassan II et des donateurs marocains et étrangers.)
- La réhabilitation de l'habitat (programme d'action d'urgence, réhabilitation de l'habitat.)
- La restructuration de l'artisanat (création du quartier artisanal Ain Nokbi.)
- La réhabilitation des réseaux d'infrastructure (réseaux des oueds, assainissements...)
- L' équipement socio-éducatif de la médina (écoles, Instituts, services administratifs).

Ce programme a nécessité la réalisation d'études spécialisées, la mise en place d'une base de données et la mobilisation de fonds en particulier de dons ou de dotations budgétaires. Ce programme constitue la première concrétisation de la sauvegarde de Fès.

Les études de la base de données (G.I.S) réalisées par ADER-FES et d'autres instances locales ou internationales ont été financées par le gouvernement marocain, le gouvernement Suédois, l'UNESCO, le PNUD et le FADES en particulier.

Les réalisations ont été financées par le gouvernement et les communes marocains, Sa Majesté le Roi Hassan III , sa Majesté la Reine du Danemark<sup>2</sup>, d'autres donateurs marocains<sup>3</sup>, le FADES<sup>4</sup>, et l'UNESCO<sup>5</sup> en particulier.

Depuis 1993 entre 300 et 600 personnes (ouvriers artisans, techniciens et cadres) travaillent en permanence directement dans le cadre des projets de sauvegarde de la Médina de Fès. La formation de nombreuses entreprises<sup>6</sup> et institutions<sup>7</sup> en ont été la conséquence.

Les investissements privés dans la rénovation des aires commerciales et dans les maisons constituent un aspect de l'impact des actions menées dans le cadre de la sauvegarde de Fès.

Le présent projet a été lancé en Octobre 1994 par un accord entre le Gouvernement Marocain et la Banque Mondiale et ses composantes ont été arrêtées en Juin 1996. S'inscrivant dans le cadre de la stratégie globale de réhabilitation de la Médina engagée aux débuts des années 80 et mise en oeuvre dès la création d'ADER-FES qui en

constitue l'élément moteur, la stratégie du présent projet a été développée conjointement par ADER-FES et Harvard sur la base des enquêtes approfondies menées conjointement qui ont permis de cerner les caractéristiques socio-économiques de la population actuelle, les efforts d'amélioration des logements et les taux d'activités foncières. Elles ont révélé une dynamique existante, due en particuliers aux réalisations antérieures ou en cours, dont le renforcement permettra, malgré les contraintes imposées par un milieu traditionnel difficile d'accès et des blocages conjoncturels (y compris la réglementation des loyers) de mobiliser les ressources des ménages solvables et de les inciter à améliorer leurs logements afin d'enrayer la dégradation du bâti, et de le dédensifier. Par ailleurs, une série d'interventions publiques, consistant en la réhabilitation de la voirie traditionnelle, l'aménagement des portes de la ville et des accès véhiculaires existants, la création de réseaux de voiries d'urgence et de liaison, la création d'espaces publics, et l'amélioration de l'environnement (assainissement, collecte et traitement des déchets solides) contribuera non seulement à la qualité de la vie en Médina mais à la création d'activités économiques reposant sur le développement de son potentiel touristique et artisanal.

les volets d'interventions :

1. la réhabilitation du patrimoine bâti, tant monumental que quotidien, y compris la création de circuits touristiques.

2. Le développement de l'infrastructure viaire existante afin de créer un réseau de voirie d'urgence accessible aux véhicules principaux et l'amélioration des zones actuellement enclavées.

3. L'amélioration de l'environnement urbain: regroupement des activités faiblement polluantes en complément au transfert des activités polluantes hors Médina en cours de réalisation, amélioration de la collecte des déchets solides et aménagements d'espaces publics.

4. La mise en place d'une politique de développement communautaire comprenant des interventions d'urgence sur le bâti en mauvais état et l'évacuation des ruines; la réhabilitation d'équipements collectifs existants; la création d'équipements communautaires; l'amélioration du paysage urbain.

5. Le renforcement institutionnel des organismes municipaux et d'ADER-FES.

L'analyse des tendances socio-économiques et physiques en Médina a confirmé la nécessité d'une intervention de l'Etat afin d'arrêter la dégradation du bâti et contrer les tendances actuelles de paupérisation de la population. L'intervention proposée consiste en une série d'opérations destinées à sauvegarder la valeur patrimoniale de la Médina et à enrayer la dégradation du bâti, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

L'importance du niveau de pauvreté en Médina rend la problématique de sa sauvegarde plus complexe, mais justifie aussi l'urgence et l'ampleur des interventions, ainsi qu'une mobilisation adéquate des ressources, tant privées que publiques, pour lutter contre cette pauvreté.

Globalement, la stratégie de réhabilitation demandera un investissement estimé à 540 millions Dh échelonné sur une dizaine d'années. Le coût des projets de première priorité pour lesquels un financement de la Banque Mondiale est sollicité est estimé à 18 M\$EU (y compris les part des emprunteurs).

En novembre 1997 se sont tenues à Fès les négociations entre les représentants de l'Etat marocain et ceux de la Banque Mondiale. A l'issue de ces négociations quatre accords ont été discutés, finalisés et paraphés :

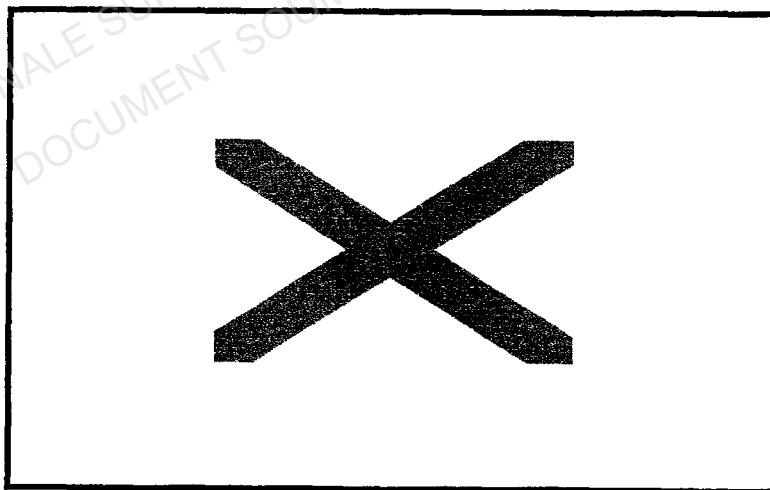
Un accord de prêt entre le Royaume du Maroc et la Banque Mondiale par lequel la Banque Mondiale accorde au Royaume du Maroc un prêt de 7M\$EU pour le financement des composantes prises en charge par l'Etat.

Un accord de garantie entre le Royaume du Maroc et la Banque Mondiale par lequel le Royaume du Maroc garantit l'exécution des obligations incombant à la Commune Urbaine Fès-Médina en vertu du prêt qui lui a été accordé comme mentionné ci-après.

Un Mondiale les obligations d'exécution des composantes prises en charge par l'Etat, la Commune Urbaine Fès-Médina ainsi que celles de la Commune Urbaine Méchouar Fès-Jdid financées par des dons et ce conformément à la convention stipulée ci-après.

Pour l'exécution de ces accords une convention est convenue entre l'état la Commune Urbaine Fès-Médina et la Commune Urbaine Méchouar Fès-Jdid d'une part et Ader-Fès d'autre part par laquelle les trois parties confient à Ader-Fès l'exécution et le pilotage des projets à réaliser. accord de prêt entre la Banque Mondiale et la Commune Urbaine Fès-Médina par lequel la Banque Mondiale accorde à la Commune Urbaine Fès-Médina un prêt de 7M\$EU pour le financement des composantes qu'elle prend en charge.

Un accord de projet entre la Banque Mondiale et l'Agence pour la Dédensification et la Réhabilitation de la Médina de Fès par lequel celle-ci assume à l'égard de la Banque.



### **Le Plan d'aménagement de la Médina de Fès**

A l'exception des textes de classement et des règlements de protection, les centres historiques n'ont pas été dotés, à la manière des villes nouvelles, de documents d'urbanisme visant leur développement.

L'esprit qui anime la sauvegarde de Fès a fait émerger une application novatrice du concept de plan d'aménagement. Elaboré dans une logique de développement de la Médina, il a nécessité une étude détaillée d'une agglomération de 10572 bâtisses historiques. Document d'urbanisme publié en 1992, il permet le contrôle et la gestion des interventions architecturales. S'appuyant sur les analyses de l'observatoire socio-économique et les données du système d'information géographique, il définit les grandes options d'aménagement: intervenir en tenant compte de la nature du tissu urbain, aménager les accès et la voirie d'urgence, restaurer les réseaux souterrains, insérer des équipements socio-éducatifs sanitaires et culturels, restaurer les monuments inscrits ou classés, réorganiser les activités économiques en déplaçant celle qui provoquent des nuisances, aménager les cimetières, les sites archéologiques et des espaces verts. Ce document a servi de base pour le plan d'Aménagement qui sera déposé pour l'homologation.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



**Médina de Fès et Ses Abords.**

**Plan D'aménagement**

**Règlement : territoires des municipalités de Zouagha, Méchouar-Fès El Jedid, Fès-Médina et Agdal**

**extraits**

**Préambule.**

Règlement établi conformément au Dahir 1-92-31 ( 17 juin 92).

Dahir 1-92-7 promulgation de la loi 29-90

Dahir 1-80-341 conservation M.H. décret 2-81-25 ( 22-10-81)

Arrêté viziriel 6.10.54 Classement des sites.

9.03.53 hauteur sous plafond.

26.12.64 Zone d'habitat économique.

**Arrêté Municipal Permanent définissant les règles de construction, de sécurité et d'hygiène.**

**Dispositions générales**

**Art 4. Voies et parcs de stationnements**

Indication sur le P.A. : suppression de la totalité des parcelles touchées par l'acquisition en vue de libération de l'emprise doublée par une servitude de « plan de masse ».

Les voies existantes figurant : emprise maintenu et sans modification sauf le long des voies indiquées comme « voies d'urgences ».

Parc de stationnement et spécificité du parc mentionné : la hauteur d'étage ne peut excéder la hauteur de construction, pas de terrasse « accessible ».

**Art 5. Equipement public**

Fixés et assujetti au règlement de secteur : hauteur, implantation.

**Art 6. Espaces vert**

Indiqués, toute construction interdite sauf indispensable.

Les communes de Fès-Médina et Fès Jedid-Méchouar sont autorisées à exercer un droit de préemption sur cession de parcelle non bâtie ou en ruine, dans le but de reconstruire l'édifice abandonné, de créer un espace vert accessible au public ou après enquête favorable, un équipement collectif de quartier.

**Art 7. Type d'occupation et d'utilisation interdit**

Etablissement industriel de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ième</sup> catégorie, classé ou non, depots représentant un danger, que ceux-ci soit liés ou non aux activités artisanales, ou commerciales autorisées, à fortiori toute extension d'activité classée et de l'espèce existante.

Toute activité industrielle, artisanale, ou extension en dehors des secteurs affectés à l'activité par le P.A. : causant vibration, pollution incompatible avec l'occupation du secteur.

Ouverture, carrière, affouillement, exhaussement du sol.

Construction précaire

Tous travaux confortatifs tant intérieur qu'extérieur sur des construction prévu pour démolition par le P.A. exception faite pour les risques d'effondrement sur la voie publique.

Terrains de stationnement de caravanes et camping.

Ateliers ou garages d'entretien auto, stationnement écarburant, sauf à proximité des portes et après étude d'impact.

**Art 9. Occupation temporaire du domaine Public**

Soumise à autorisation assortie de l'obligation de libérer immédiatement l'emprise publique à l'annonce d'une intervention.

**Art 11. Servitude spéciale le long du mur d'enceinte de la médina**

Quelque soit la zone : construction adossées et longeant celui-ci et dépassant l'altitude :

Ouverture de leur façade coté mur en conformité avec l'instance chargé de la sauvegarde

Surélévation interdite

Servitude de non aedificandi sur 6 mètre

Toute modification demandée à l'Etat est soumise à l'abaissement de leur hauteur au niveau du mur ou à la fermeture d'ouverture au dessus de celui-ci.

**Dispositions applicables aux zones urbaines.**

Les zones urbaines de la médina de Fès sont strictement limités aux zones déjà construites, sauf cas d'extensions périphériques marginales justifiées par la nécessité de restructurer et réaménager les constructions récentes portant atteinte à l'aspect général de la médina et de ses abords.

L'objectif étant la réduction de la population de la médina, le développement des équipements publics et collectifs vise à améliorer les conditions de vie de ses résidents et l'intérêt de celle-ci pour le reste de la population de fès ainsi que pour les visiteurs nationaux et étrangers, dans le strict respect du patrimoine historique et des fonctions culturelles et culturelles des la médina.

**Zone IM** (reste de la médina construite après 1914, applicables aux abords)

*Destination :*

Habitat, activité commerciale, ou de production artisanale ou semi-industrielle autorisée en étages que si manuelles ou légère.

- accès habitat et activité différenciés pour un même immeuble.
- La démolition partielle ou totale des non-classées est autorisée. Autorisation préalable à l'instance chargée de la sauvegarde qui pourra demander la conservation de parties.

*Type d'occupation :*

Interdit :idem général

+ activités polluantes par leurs déchets solide ou liquide non traitables avant rejet, et celle induisant un trafic motorisé supérieur à 3 tonnes par jour par portion de 100m<sup>2</sup> de plancher hors œuvre.

+ atelier, dépôts, entrepôts supérieur à 500m<sup>2</sup> d'un seul tenant sur un ou plusieurs niveaux.

*Possibilité maximal :*

Pas de COS, pas d'emprise maximale, ni minimum parcellaire .

Le morcellement de parcelle conduisant à une superficie inférieur à 200m<sup>2</sup> ou à une largeur inférieur à 10m sur voie d'accès est interdit ( sauf réalisation prévues par le PA)

*Hauteur Maximale de construction :*

Toit terrasse accessible.

H inférieur à 11.5 m et R+2

Reconstruction ou surélévation inférieur à la hauteur moyenne par rapport au niveau de la chaussée, au droit de chaque parcelle sur alignement dans les 50 mètres à droite et à gauche. Si une parcelle est dessevie par 2 voies : la règle de H. s'applique de chaque coté et pour la moitié de parcelle entre les 2 voies( sauf édifice religieux et culturel).

*Implantation :*

Alignement sur les  $\frac{3}{4}$  de façade minimum, 2 niveaux, 7 m. Le  $\frac{1}{4}$  restant devra être délimité par un mur de 3m.

En cas de démolition ou reconstruction, la hauteur sur voie égale l'ancien sur une profondeur de 5m .

*Implantation par rapport aux limites séparatives :*

La reconstruction à l'identique autorise le maintien des mitoyenneté. Sinon en neuf ou en adaptation :

Mitoyenneté en limite séparative latérale sur 15 m à partir de l'alignement sur rue.

Au-delà, recul de 4 à 6 m quelque soit la hauteur. En fond de parcelle sur la totalité.

*Implantation sur une même propriété :*

Patio de 12m<sup>2</sup>

*Ouvertures et percement sur voies publiques :*

Sans préjudice au voisinage d'un bâtiment classé.

Ouverture de portes et baies de devanture possible sans restriction.

Ouverture de baies aux étages inférieur à 2m<sup>2</sup> pour 10m<sup>2</sup>

Proportion 1/1.5

Volet bois extérieur obligatoire.

*Traitement des façades :*

Aucune prescription

*Accès stationnement :*

Accès à l'intérieur des parcelles privé interdit en dehors des voies ouvertes normalement à la circulation et supérieur à 8m.

Les voies ouvertes normalement à la circulation

Les sections supérieures à 8mètre dans ces voies.

Le long de ces sections : autorisation d'aménager un garage soumis au caractère générale de la voie est subordonnée à l'existence ou la réalisation d'un volume abritant et cachant le véhicule à la vue extérieure et d'une porte en bois.

Parc collectif privé autorisé : application des règles de hauteur et de sécurité

La construction et reconstruction d'édifice d'intérêt général (sauf religieux) accessible par voie carrossable et supérieur à 500m<sup>2</sup> : 1 niveau de stationnement souterrain sans la totalité de la superficie.

Accès véhicule supérieur à 500Kg autorisé par voie supérieure à 10m.

**Zone S10B (zone extérieure aux remparts)**

Habitat, bureaux, commerces, artisanat, équipements administratif et hôtelier.

*Type d'occupation :*

idem IM et toutes utilisations à usage industriel et depots de plus de 200m<sup>2</sup>

*Possibilité maximal :*

COS = 3

Surfaces constructible au sol = 100% au dessus du RDC= 70%.

Surface minimale = 150m<sup>2</sup>, largeur minimale 8m.

Pour les construction implantée à l'angle de 2 voies : pas de COS, emprise max=70%

*Hauteur Maximale de construction :*

Toit terrasse accessible.

H inférieur à 14,5 m et R+3

Sortie de cage d'escalier et machinerie : 2.2 max

*Implantation :*

Alignement si largeur des voies supérieure à 8m

Retrait de 4m par rapport à l'axe de la voie si la voie est inférieur à 8m

Hauteur sur alignement inférieur à 2,5m de l'axe de la voie. Au delà étage peut être construit si 1.5 en retrait.

A l'angle de 2 voies, un « droit de retour » est accordé.

*Implantation par rapport aux limites séparatives :*

Mitoyenneté obligatoire sauf en fond de parcelle de 4 m.

Au-delà, une bande de 15 mètre à partir de l'alignement sur les voies, les constructions peuvent s'adresser à un seul mitoyen à condition de respecter le recul de 4 m par rapport au mitoyen opposée et 4 m jusqu'au fond de parcelle.

*Implantation sur une même propriété :*

La moitié de la hauteur du plus grand bâtiment.

*Accès stationnement :*

Si l'emprise de la voie dépasse 5 m.

Emplacement de stationnement exigé pour les stationnement de véhicules à l'intérieur de la parcelle en sous-sol ou dans les cours ou dans les marges de recul mitoyenne.

1 place pour 120m<sup>2</sup> SHON

*Servitude architecturale*

La réalisation d'une arcade au rdc sur toute la longueur des alignements construit face à la médina.

Antenne télévision : antenne collective

### **Déclaration de sa Majesté le Roi Hassan II**

Le rôle historique que la ville de Fès a assumé pour consolider la civilisation marocaine et répandre les lumières de la foi et de la science, la valeur inestimable de son patrimoine artistique riche de tant de chefs-d'oeuvre que le génie marocain a su produire, qu'il s'agisse de la conception architecturale et urbanistique, de la décoration des mosquées et des médersas; des créations d'un merveilleux artisanat et de la parfaite organisation des souks, objet de la fierté de la culture arabo-islamique, nous fait une obligation de considérer que la restauration et la sauvegarde de la ville de Fès font partie des missions que nous devons accomplir avec l'aide et l'assistance d'Allah.

Nos ancêtre se sont préoccupés de l'édification et de la promotion de Fès. Dans le passé, Fès avait atteint l'apogée de la civilisation et était devenue un haut lieu de rencontre de rayonnement culturel et une source féconde de la création artistique.

Si les années ont terni quelque peu sa splendeur et si des signes de vieillissement se manifestent dans le corps de ses édifices et de revivre et de la rénover afin qu'elle retrouve ses antiques traditions. Nous devons oeuvrer pour que ses fissures soient réparées et que sa vie reprenne son cours normal. Ainsi se dresseront de nouveau dans Fès les piliers de la civilisation sur lesquels une aube nouvelle de science et de sagesse répandra sa lumière.

Notre tâche devient agréable quand nous constatons que le monde entier s'associe à notre effort en reconnaissant la cité de Fès comme un patrimoine universel. C'est ainsi que la conférence générale de l'UNESCO, dans sa session de 1976 à Nairobi, a adopté une résolution faisant de la sauvegarde de la ville de Fès un devoir qui incombe à toute l'humanité.

Il s'ensuit l'appel que le Directeur général de L'UNESCO, Monsieur Amadou- Mahtar M'Bow a adressé à la communauté internationale pour la restauration et le renouveau de Fès.

A ce propos, nous rappelons à notre peuple et à nos amis qu'en aidant à rendre à Fès sa place dans le concert des civilisations, ils participeront à la renaissance de la gloire éternelle de notre patrie et au développement de la culture islamique sur cette terre d'honneur et de dignité.

Aussi devons-nous donner à notre gouvernement des instructions pour qu'il considère le projet de Fès comme une préoccupation prioritaire et pour qu'il accorde une attention particulière dans le cadre de ses responsabilités relatives :

- . aux programmes d'équipement et de l'habitat,
- . à la préservation du patrimoine culturel,

. au développement de l'art, de la culture et de la pensée,

. et à la diffusion des enseignements de l'islam.

Le Maroc doit demeurer le pays de l'authenticité véritable;  
Le vrai chemin qui mène à la réalisation des ambitions de notre siècle de progrès et de prospérité.

**Fait au Palais Royal de Rabat.**

Le 8 Ramadan 1400 ( 21 Juillet 1980).

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



## Habiter la ville marocaine

### **Modèles d'habiter dans les quartiers clandestins**

**Francoise Navez-Bouchanine**

#### **Le quartier**

L'hétérogénéité sociale décrite par l'observateur dans nombre de quartiers clandestins est vécue et perçue par leurs propres habitants. Cette impression connaît toutefois des intensités variables selon les sites : un peu atténuée à Tétouan, sans doute en raison d'une origine rurale et régionale plus homogène, très perceptible à Salé où elle est réellement multiforme (niveau socio-économique, origine, éducation, type de travail ou statut d'occupation) elle apparaît à Douar Soussi de manière un peu originale parce que dominée par la différenciation entre «citadin» et «rural». Paradoxalement, cette différenciation est agitée tant par des citadins que par des ruraux anciennement installés ou qui se revendiquent comme tels ! Elle évoque bien autre chose qu'une origine, puisqu'on y raccroche toute une conception du monde et du mode de vie.

*Dans ce quartier, ce dernier trait donne à l'expression des sentiments de proximité/distance, une coloration un peu particulière. Certains habitants expriment, l'impression d'être immergés dans un milieu hétéroclite où, fatalement, il y a des gens semblables à eux, et encore plus de gens très différents. Par ailleurs, et sans que jamais je ne pose de questions directes sur l'intégration, c'est bien cette dernière qui est placée immédiatement au cœur du débat par les habitants. Maintes expressions mettent en doute l'intégration urbaine des autres habitants du quartier et affirment, au contraire, celle du locuteur. Paradoxalement, dans cet univers tout en tension vers l'urbanité, une forme originale de solidarité interindividuelle s'est mise en place. Il s'agit, d'une forme proche de ce qui était identifié ailleurs au niveau du seul voisinage : entraide en cas de maladie, de mort, d'événement particulier qui, au lieu d'être gérée à l'échelle du voisinage, est ici gérée au niveau du quartier par un comité informel, prolongement évident de la Jemâa locale. Cette reconversion d'une forme rurale en forme reconnue et appropriée par des urbains est assez étonnante. Son champ de compétence dépasse d'ailleurs quelque peu celui de simples regroupements de voisinage puisqu'elle a également été à la base de la construction d'une mosquée. Toutefois, cette forme n'est pas l'objet d'autres investissements sociaux et ne semble pas porteuse, par exemple, d'une force de ralliement. ou d'identification sociale.*

Au-delà de l'hétérogénéité et de la distance sociale, ce qui spécifie le plus le clandestin par rapport à l'habitat économique, c'est l'existence de tentatives plus ou moins structurées et organisés de prise en charge des problèmes liés à l'habitat et à l'espace public qui semblent jouer un rôle incontestable dans la perception et dans la recomposition du social. On les a évoquées plus haut sous l'angle matériel ; il s'agit ici d'en comprendre les effets sur l'organisation sociale. Dans les trois sites, on retrouve un

peu la même histoire, les mêmes processus.

D'abord, des mouvements spontanés d'habitants, plus souvent interindividuels que réellement collectifs, se sont constitués autour de problèmes ponctuels ou à petite échelle comme le cimentage de derb. Des mouvements de plus grande envergure se sont aussi créés sur le mode revendicatif, par exemple des démarches auprès des régies d'eau et d'électricité. Ensuite, sont apparues des aspirations plus larges, plus radicales, qui impliquaient des échelles d'action différentes ; c'est dans ce contexte que sont nées des associations d'habitants, tantôt émanations réelles des populations tantôt émergences encadrées par l'autorité.

*Dans le premier cas, l'horizon est souvent resté limité et les habitants sont rarement sortis du strict domaine de ce qui, dans les services publics, concernent les aspects les plus individuels. On note malgré tout quelques expériences dans ce sens. Par exemple, à Tétouan, des cas de structuration plus large que les riverains du derb pour l'aménagement du quartier se sont soldés par des problèmes de gestion et des accusations de malversations et d'inefficacité, ce qui a jeté pour longtemps le discrédit dans les esprits sur les mouvements similaires. On évoquait l'adaptation de la Jemâa locale à Douar Soussi pour la mobilisation de solidarités interpersonnelles et pour la construction de la mosquée. Mais, de mémoire d'habitant, cette Jemâa n'est jamais sortie de ces champs précis et n'a engagé les habitants ni n'a été poussée par eux vers la prise en charge des problèmes d'infrastructure ou de services.*

*Avec la régularisation, ou au moins avec la promesse de cette dernière, apparaît une forme nouvelle d'organisation sociale : les associations ou amicales. Elles présentent des modalités de constitution, des poids et résultats d'action assez variables, mais ont toutes une articulation quelconque avec les autorités administratives qui, selon les cas, les ont suscitées, encouragées ou encadrées. Dans les trois sites étudiés, elles permettent de distinguer nettement Salé des deux autres. Des résultats organisationnels et matériels ont en effet rapidement résulté de leur création. Ces succès étaient, largement dus au poids des propriétaires initiaux, notables jouissant de positions confortables par rapport au politique et à l'administratif et manipulant les petits acquéreurs, utilisés comme instruments de pression sur l'Administration. Dissimulant la défense de leurs intérêts derrière ceux de la population, ils apparaissaient même, dans nombre de cas, comme des « bienfaiteurs ».*

*La situation est assez différente à Douar Soussi où, comme on l'a dit, un processus d'occupation plus ancien et moins orienté vers le lotissement systématique a conduit à un éparpillement et une dilution des grandes propriétés foncières, rendant du même coup plus « anonymes » et moins concernés les grands bénéficiaires de cette spéculation foncière. Des associations animées par des habitants appartenant à l'« élite » (fonctionnaires, TME, fqih, etc.) se sont rapidement essoufflées. Les seules zones où un mouvement de création poussé par les lotisseurs eux-mêmes s'est développé sont celles d'implantation récente, plus proches du lotissement systématique. Mais le poids politique de ces derniers semble tout relatif face aux difficultés de régularisation et d'équipement que pose le quartier, difficultés bien plus lourdes que celles rencontrées à Salé.*

*Ces diverses expériences mettent en lumière un seuil important d'organisation que franchissent ces associations formelles ou informelles par opposition au caractère interpersonnel et peu structuré des relations établies entre voisins. Nouées pour des*

*objectifs où les enjeux ne manquent pas et à une échelle impliquant d'autres engagements que ceux codifiés par de simples obligations sociales, ces relations et leurs aléas révèlent toutefois les limites d'un processus de structuration dans le contexte historique, politique et social des années 80. On y lit tout à la fois la difficile mise en place de la démocratie locale, le rôle incontournable des notaires ou de nouveaux leaders dans toute tentative d'organisation socio-politique des quartiers, leur manque de volonté et/ou leur incapacité à communiquer et sensibiliser la population de base, la méfiance et la réticence des populations à investir dans l'organisation collective avec des habitants qui sont de parfaits étrangers, mais aussi leur sentiment très lourd d'impuissance et de dépendance totale aux « puissants », individus ou administration.*

Quand elles existent, ces associations jouent donc un rôle indiscutable dans l'émergence de formes de recomposition socio-politique de l'espace, c'est-à-dire bien au-delà de leur champ direct, la régularisation et l'équipement du quartier. Certes, on relève des différences importantes entre associations elles-mêmes. De plus, même celles qui apparaissent comme les plus enracinées, ne touchent pas réellement l'ensemble des habitants concernés et les modalités de leur gestion reste très proche du modèle bureaucratique. Il n'empêche qu'en raison de l'absence de marquage social du territoire, leur présence introduit une différence sensible en ceci qu'elles définissent à leur manière un espace d'appartenance.

Ceci dit, leur succès ou leurs échecs, la manière dont elles sont socialement gérées, la plus ou moins grande visibilité du profit qu'en tirent leurs leaders et enfin la manière dont se jouent les interférences avec la représentation électorale ont un poids déterminant et expliquent les variations importantes d'un site à l'autre, voire à l'intérieur d'un même site. Interférences négatives et échecs, apparemment assez fréquents, renforcent, dans l'esprit des habitants ordinaires, la méfiance et les sentiments d'impuissance qui se traduisent par l'indifférence, le repli et la recherche d'améliorations individuelles. L'atomisation peut, dans ce cas et malgré la présence des amicales, s'exprimer de la même manière que dans d'autres quartiers. Une autre conclusion s'impose : pour produire des effets sociaux, la régularisation et l'intégration urbaine doivent constituer un véritable enjeu et être donc à la fois d'actualité et possible à atteindre. Enfin, en dehors des cas d'interférence réelle entre associations socialement enracinées et représentation politique, les habitants des quartiers clandestins ne se distinguent pas énormément des quartiers d'habitat économique quant à la connaissance et aux contacts qu'ils ont avec leurs élus.

### **L'espace urbain**

Les pages qui précèdent ont bien montré la force du désir d'articulation, d'affiliation à la ville. L'expression n'est pas nécessairement la même dans tous les quartiers clandestins, mais elle offre partout une même intensité, dévoile partout la même tension. Au cœur de cette dernière, des symboles, peut-être tenus pour détail négligeable par des observateurs extérieurs, mais lourds de signification pour les habitants, contribuent à confirmer ou infirmer la reconnaissance de cette intégration.

### 4.3.1 Appartenance, usage et appropriation

La question de l'appartenance physique à l'urbain ne se pose jamais en termes explicites pour les lotissements d'habitat économique. C'est seulement la place qui leur est faite dans la ville, et donc le degré d'urbanité, qui font l'objet de perceptions ou de discussions, notamment, comme nous l'avons montré, sur la qualité de certains équipements. Dans les quartiers clandestins, cette question d'appartenance est à l'ordre du jour dès lors que distance physique, mauvaise articulation et retard dans l'aménagement sont présents en même temps. Les trois cas de référence méritent, en raison de leurs différences, d'être examinés séparément.

Ainsi, pour Douar Soussi, à Meknès, le discours des habitants établit spontanément une opposition entre leur espace et la ville: on parle de Douar Soussi et de Meknès comme des entités antinomiques à tous égards. Tous les arguments tendant à nuancer cette opposition sont écartés : même les quartiers les moins équipés de Meknès sont jugés meilleurs.

*Certes, la plupart (les ménages sont équipés d'un moyen de transport jugé vital; vélo, vélomoteur, pick-up). Mais ce dernier sert presque essentiellement au chef de ménage et généralement pour son activité. Or le désir d'usage de la ville est d'autant plus grand que le quartier reste sous-équipé comme je l'ai montré plus haut. Par exemple, les femmes font leurs achats d'épices, de quincaillerie, d'ameublement, d'habillement, de préférence en médina. Les équipements collectifs et certains services privés attirent en ville nouvelle. Mais, les femmes comme les adolescents scolarisés en ville n'ont à leur disposition qu'une ligne de bus dont les cadences restent insuffisantes. Ceci induit donc des relations très différenciées avec la ville selon le membre du ménage considéré: des déplacements quotidiens incontournables mais malaisés pour les jeunes scolarisés, une mobilité moindre des femmes qui se déplacent plus occasionnellement. On retrouve cette même faiblesse chez des hommes âgés et pauvres ainsi que chez les actifs occupés sur place.*

*Meknès est donc perçue comme une entité globale dont les habitants ne sont pas assurés de faire partie. Cette perception globale de la ville est renforcée par une relative méconnaissance des différents espaces qui la constituent. En effet, on n'en connaît généralement que les centres, et surtout la médina, ou encore les lieux d'activité précis avec lesquels on a établi des liens fonctionnels. On peut, y ajouter, pour certains, la connaissance induite par la résidence de ménages apparentés.*

*La seule exception est, bien sûr, constituée des habitants qui viennent de la ville. Citez ces derniers cependant, la décision de partir n'a pas été un libre choix mais bien une détermination économique, et ils le ressentent d'autant plus comme une exclusion. Dans ce sentiment d'exclusion, il convient néanmoins de différencier celui des locataires, qui est absolu, et celui des propriétaires, qui est «adouci» en quelque sorte, par la satisfaction relative d'avoir réalisé un logement.*

*C'est dans ces nuances qu'on peut d'ailleurs saisir la dissociation qui peut exister entre appropriation de l'espace privé et appropriation de l'espace urbain. L'explicitation de ces perceptions s'accompagne dans certains cas de déclarations d'intentions de mobilité. Ces dernières sont quelque peu hétérogènes parce qu'elles viennent en prolongement de trajectoires dont on a montré la grande diversité. Elles présentent, également des niveaux de concrétisation très hypothétiques, comme en*

*témoignent l'expression du sentiment de ne pas avoir d'alternatives supérieures à celle-ci ou encore le récit de stratégies résidentielles amorcées de longue date mais brisées dans leur envol par un accident de parcours.*

*Mais, de l'ordre du rêve ou d'une réalité future, elles sont intéressantes par les indications fournies à propos des endroits auxquels on aspire. Ces derniers sont définis presque exclusivement par leurs qualités d'équipement et leur caractère urbanisé. Le niveau social et l'environnement humain, dont on avait mis en avant l'importance à Béni M'Hamed Sbatta, viennent au second plan, sauf quand il est sous-entendu et perçu comme corollaire d'un bon niveau d'urbanisation.*

Sans vouloir idéaliser la situation, les habitants de Hay Inbiat parlent moins d'eux-mêmes ou de leur quartier comme extérieurs à l'entité de Salé. La description des lieux pris comme référence s'appuie sur des noms de quartier (Hay Salam, Médina, Bettana, etc.) témoignant d'une bonne connaissance et d'un usage régulier de l'ensemble urbain.

*Par contre, un critère de distinction revient constamment dans le discours, qui distingue les quartiers «non réglementaires» des autres, comme une grande ligne délimitation de l'urbain. Cette perception semble assez communément partagée. Sur la perception de Rabat, des différences apparaissent entre habitants. En effet, ceux qui maîtrisent davantage l'espace urbain évoquent des quartiers précis (Médina, Centre Ville, Souissi). Les autres, par contre, parlent de Rabat comme, entité, qu'ils opposent à Salé toute entière, et non à leur propre espace de résidence. Un peu comme si une exclusion chassait l'autre, l'appartenance à Salé, jugée satellisée et marginalisée par rapport à Rabat, déplaçant en quelque sorte la perception. Mais ceci n'exclut nullement un fait objectif: une bien meilleure articulation au tissu urbain que celle constatée à Meknès. Par ailleurs, les espaces centraux de Rabat et de Salé sont connus et cités à la fois comme lieux représentatifs mais aussi comme lieux de fréquentation et d'usage. Ce sont les endroits commerciaux et les lieux de promenade qui retiennent le plus l'attention. Les déplacements pour achats et loisirs sont d'ailleurs fréquents, même si les conditions de transport ne sont pas toujours idéales : Médina, avenue Mohamed V, grand magasin Marjane à Rabat, d'une part, et Médina de Salé avec ses abords immédiats, dont les marabouts et lieux de culte d'autre part, apparaissent comme des lieux importants dans la vie des résidents de ces quartiers. La fréquentation du centre-ville de Rabat pour la promenade, les loisirs, les fêtes et occasions particulières est assez répandue, davantage chez les hommes adultes et chez les jeunes de deux sexes que dans toute la population, mais sans exclusive. Le niveau socio-économique influe plus directement dans le sens où les populations les plus pauvres ne sortent du quartier que pour des raisons impératives (travail ou recours à un équipement). La fréquentation des marabouts et du cimetière de Salé attire presque exclusivement des femmes mariées qui s'y rendent, accompagnées des enfants. Les trajectoires antérieures variées déterminent ici aussi des désirs de mobilité très différents. On trouve chez les ménages les plus démunis une attitude de repli, voire même de refus d'envisager une future mobilité. Pour d'autres, de niveau pauvre ou moyen, l'investissement réalisé et le niveau de confort acquis représentent le sommet de leurs aspirations ainsi que de leur capacité et ils n'envisagent de bouger qu'au cas où une opportunité exceptionnelle se présenterait. Une troisième catégorie se distingue nettement des autres ; déjà mentionné à Douar Soussi,*

*elle apparaît quelque peu spécifique à ce type d'habitat. Il s'agit de populations qui ont accédé à la propriété en le concevant d'avance comme un passage, plus exactement comme un tremplin vers un produit supérieur. Une fois le logement terminé, la vente en est envisagée pour acquérir un terrain nu ou un logement embryonnaire dans un quartier de meilleur standing, de préférence réglementaire. L'attraction du quartier Hay Salant, notamment, se révèle irrésistible.*

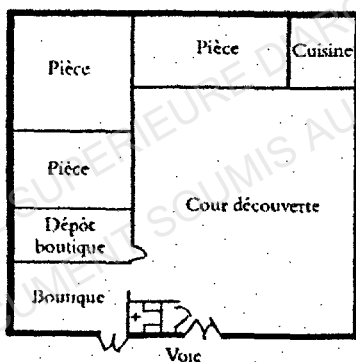
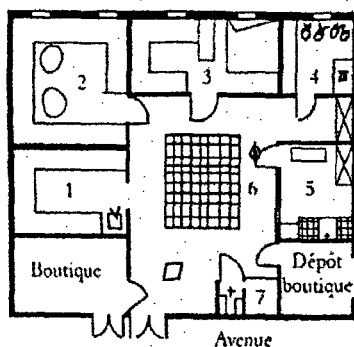
A Tétouan enfin, où ces aspects ont été moins étudiés, l'appartenance à la ville de quartiers comme Dersa ou Sernsa n'est pas réellement mise en cause même si le caractère peu satisfaisant de cette appartenance est déclinée sur un mode revendicatif.

*Les habitants sont grands usagers et consommateurs des espaces centraux, pour certains même au quotidien : la médina et les deux marchés principaux de contrebande avant tout, et dans une moindre mesure les espaces et équipements centraux localisés en ville nouvelle. On retrouve toutefois, dans la grande diversité de situation des clandestins de cette ville, de mêmes éléments d'appui à l'idée d'impact psychologique du manque d'articulation spatiale, qui induit un fort désir d'intégration décliné sur divers modes, du plus coopératif au plus désabusé. Ainsi, par rapport à ceux de Dersa et Sernsa, plus ancrés à tous égards à la ville, les habitants de douars plus périphériques comme Twuela ou Koraaf Sehaa expriment le sentiment de cette coupure et de cette distance, vécues comme des abandons, voire comme des refus de leur intégration par les pouvoirs publics.*

Ces différentes observations mettent en garde contre la confusion entre usage et perception. En termes d'appropriation et usage de la ville, les habitants des clandestins ne constituent pas une catégorie à part. La ligne de partage entre usages diversifiés et maîtrisés de la ville et comportements auto-centrés sur l'espace de résidence ne se superpose pas à la séparation légal/clandestin.

Ainsi, des usages relativement importants du ou des centres-villes peuvent coexister avec un sentiment d'exclusion et une perception vivace de défaut d'urbanité. Encore faut-il garder en mémoire que ces derniers n'ont pas la même intensité partout et que clandestin et urbanisé ne sont donc pas des concepts systématiquement antinomiques. Par contre, cette ligne de partage rencontre, en plusieurs points, la coupure spatiale comme déterminante dans l'émergence d'un sentiment d'intégration ou d'exclusion, les variables individuelles (niveau socio-économique, âge, sexe) agissent davantage comme des déterminants l'usage. Par exemple, quand le niveau s'élève, la tendance est à l'accroissement et la diversification intrinsèque des besoins et à la recherche de situations où le choix et la qualité sont accessibles. Ces nuances renvoient aux risques de mauvais usage de la

notion de quartier: ni la fragmentation spatiale, ni la perception d'une articulation insatisfaisante ne déterminent des comportements homogènes de repli et de centrage, un peu comme si le fragment n'était qu'un village urbain; le fragment est un morceau de ville et il est revendiqué comme tel.

**Illustration 8****Douar Soussi, Meknès****MÉNAGE NUCLÉAIRE, 7 personnes***(ho + fe + enfants)**Chef de ménage (59 ans) d'origine soussi, arrivé enfant à Meknès. Epicier sur la parcelle-même.**Epouse (42 ans) de même origine, femme au foyer.**Les modifications ont été déterminées par l'élargissement de la voie d'accès de la parcelle : amputant**cette dernière, en profondeur, elle a déterminé la formation d'un plan en L initialement adopté.**La couverture du woust-ed-dar a accompagné ce mouvement. Le chef de ménage envisage de construire un étage dans le futur.**Le Woust-ed-dar sert de séjour occasionnel et diurne, mais n'est pas meublé en permanence: nattes et tables basses sont, à chaque fois que. c'est nécessaire, sorties puis rentrées.**Le séjour nocturne ou hivernal se situe soit en 1, qui est aussi le lieu de sommeil (les enfants, soit en 3, chambre à coucher de ménage, et séjour secondaire***Plan initial (1 cm = 0,8 m)****Plan actuel (après élargissement de la voie)**

1. Séjour nocturne et sommeil enfants
2. Pièce invités
3. Chambre à coucher C.M.
4. Rangements
5. Cuisine
6. Woust-ed-dar séjour diurne
7. Toilettes, douche en projet

**Illustration 9****Douar Soussi, Meknès**

**MÉNAGE POLYNUCLÉAIRE, 10 personnes**

(ho+ fe+ fils dont 2 mariés avec leurs enfants + 1 femme vaguement apparentée servant de bonne)

Chef de ménage et femme originaires de Douar Soussi même, et «rattrapés» par la ville.

Le chef de ménage, environ 70 ans, est rentier, ancien agriculteur et sans doute petit lotisseur clan-

destin (mais ne le reconnaît pas). Un fils marié est agriculteur, un second travaille à l'étranger. Sa

femme et ses enfants vivent dans la famille et occupent, la pièce n° 3. Un troisième fils, célibataire,

est électricien en ville.

La maison est de construction récente, sur un terrain qui était nu, et situé à 600 m

environ de leur ancien logement.

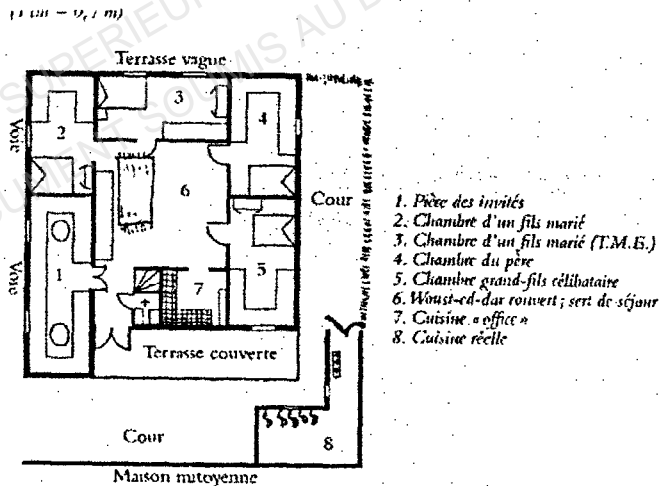
On note le développement, après installation, d'une «vraie.» cuisine donnant sur une

cour découverte largement utilisée pour les travaux domestiques.

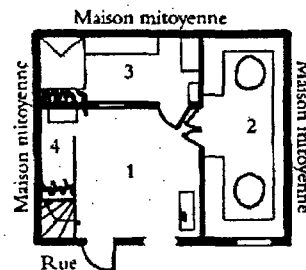
Ou notera aussi la forme très allongée de la pièce des invités.

Le woust-ed-dar est le séjour principal, en alternance toutefois dès que le temps le permet, avec la

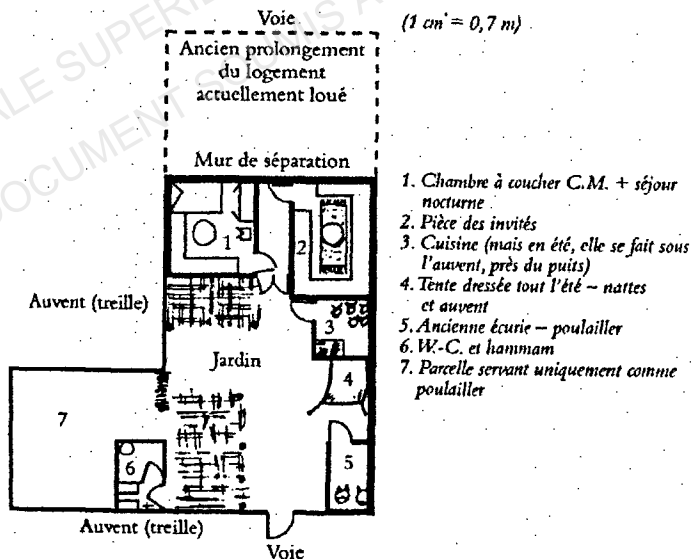
terrasse couverte.





**Illustration 10****Douar Soussi, Meknès***MÉNAGE NUCLÉAIRE, 4 personnes**(ho+ fe + enfants en bas âge)**Chef de ménage (32 ans), ouvrier qualifié dans une usine de chaussures et femme au foyer**(30 ans), tous deux originaires de Meknès. Ont vécu chez les parents de la femme le temps de**trouver un logement. Le père de la femme, tâcheron, leur a conseillé de faire «comme tout le**monde» et d'acheter un petit lot en clandestin, lot qu'il les a aidé à construire.**Ils envisagent de monter l'étage dès qu'ils auront remboursé les dettes relatives à la première construction et aménagé ce qui est déjà réalisé.**Le sol est simplement couvert de ciment, la cuisine est un réduit très peu commode.**La cour couverte, à laquelle, on accède directement par une porte constamment ouverte sur la rue**pendant le jour (sauf jours de pluie), est le véritable séjour et le lieu de travail domestique et couture**de la femme. L'extérieur est largement utilisé comme, prolongement du logement: jeux des enfants,**mais aussi lessive: un canal artisanal d'écoulement est pratiqué dans le sol et est commun à plusieurs maisons.**La jeune femme, qui a grandi dans un quartier d'habitat économique dense (Sbatta), s'amuse de ce**changement de comportement par rapport à la rue. Elle est, par contre, beaucoup plus critique sur les**autres aspects de ce qu'elle présente comme, un «recul» urbain en matière d'espace public. Enfin,**elle considère sa maison comme typiquement urbaine, et sera satisfaite sur le plan logement lorsqu'ils**auront put construire l'étage.**(1 cm = 1 m)*

1. Cour entièrement couverte, ouverture sur la rue par grande fenêtre
2. Pièces des invités
3. Chambre à coucher parents enfants / séjour nocturne
4. Réduit cuisine

**Illustration II****Douar Soussi, Meknès***MÉNAGE NUCLÉAIRE ÉLARGI, 9 personnes**(ho + fe + enfants + neveu)**Chef de ménage (environ 65 ans) et femme (un peu plus jeune) originaires de la région de Sa fi.**Arrivés à Meknès, directement à Douar Soussi, il y a plus de trente ans. Le chef de ménage faisait**à l'époque des nattes en doum et en jonc. Il est devenu par la suite épicier. Sa boutique est à 50 m**de là, sur «l'avenue».**Le ménage «vit» sur deux lieux à la fois: le siège principal est la parcelle avec jardin. C'est là que**sont pris les repas de tous les membres de la famille et là qu'on séjourne habituellement. Les garçons (fils et neveux), scolarisés au secondaire, occupent l'étage construit au-dessus de la**boutique et dont les finitions ne sont d'ailleurs pas tout à fait achevées.**Ils y sont pour étudier, pour dormir et parfois passer du temps libre entre eux.**L'occupation de la boutique et la construction d'un étage a conduit à la location d'une partie en prolongement du premier logement.**Les filles occupent la pièce des invités. Selon le père, elles ont été invitées à occuper les autres pièces (l'étage sur la boutique) mais ont préféré rester près de leur mère.*

**Sciences Sociales et Phénomènes Urbains dans le Monde Arabe.**

**Actes du colloque**

(traduction Didier Aubert)

**KENNEDY**

Dans cet article, je veux établir une distinction claire entre la ville classique, à son apogée entre 1 après J-C (« Christian Era », d'après Pascale) environ et 250 après J-C. environ, et la ville antique tardive, entre 250 CE et l'arrivée de l'Islam. Je vois un processus d'évolution en 3 étapes : de classique à antiquité tardive, puis à islamique, chacune des étapes trouvant ses origines dans la précédente.

En général, ces temples n'étaient pas cernés et limités par des maisons et des commerces, mais au contraire se dressaient sur leur propre tememoni, des grands espaces ouverts où les fidèles venaient se rassembler, souvent pour assister à des sacrifices ou à d'autres rituels sur des autels en plein air. Les temples, en fait, occupaient des espaces importants au cœur des cités, comme en témoigne encore aujourd'hui le temple d'Aphrodite à Gerasa ou les anciens temenos contenant la mosquée Umayyad à Damas. (23)

Le fonctionnement et la survie de la ville classique dépendait de l'existence des finances du temple et de la cité. Des revenus locaux, dépensés localement, permettaient aux temples, aux théâtres et aux approvisionnements d'eaux d'être maintenus en bon état, et fournissaient du combustible et de l'huile pour les bains. Les villes développèrent leur propre monnaie, sur laquelle la cité faisait sa propre publicité et représentaient parfois leurs bâtiments les plus caractéristiques.

En Syrie, la ville classique était en fait une évolution très artificielle, produit d'une situation économique et politique particulière. Les villes pouvaient avoir un marché actif, ou se trouvait sur des routes commerciales, mais l'architecture monumentale qui était caractéristique du développement urbain était le cadre des loisirs, de la culture et de l'ostentation, et non du commerce ou de l'artisanat.

L'un de ces changements était la centralisation grandissante de l'impôt. Même si les villes gardèrent une certaine autonomie fiscale jusqu'au début du 6<sup>e</sup> siècle, l'indépendance fiscale était remise en cause par le règne ultérieur de Diocletian, et les curiaux ? et conciles ( ? ) devinrent de plus en plus, malgré eux, les collecteurs d'impôt du gouvernement impérial, plutôt que des élites/commanditaires ( ? ) locales/aux. De manière révélatrice, les villes ne battent plus monnaie de manière individuelle après le milieu du 3<sup>e</sup> siècle. Ces modification signifient que les fondements fiscaux de la ville étaient remis en cause. (24)

La destruction des temples laissa de grands espaces à l'abandon dans le centre des villes, car les cas sont rares où, comme à Damas, l'ancien site du temple fut réutilisé pour le culte chrétien. A Gerasa, par ex, le grand temenos devant le temple d'Artemis fut rebâti de fourneaux à poterie de facture très primaire. Ce qui avait été le centre de la vie civique est ainsi devenu un taudis manufacturier.

L'abandon des temples n'influa pas seulement sur le temenos ; souvent, c'est tout le plan des rues qui perdit son point d'équilibre. Là encore, Gerasa est le meilleur exemple : le chemin processionnel qui partait vers l'est du temple d'Artemis, en descendant la colline et en traversant la rivière, devint sans objet. On construisit d'ailleurs une église en plein milieu. L'abandon de l'ancienne religion eût en général un effet de désorientation sur le plan des rues.

Des bains plus petits les remplacèrent, liés à l'ensemble de la cathédrale : pièces réduites, basses, aucun espace pour faire de l'exercice ou pour les relations sociales, ces « bains de Placcus » anticipent les petits bains publics urbains de l'islam médiéval, plutôt que les structures grandioses de la période impériale. Les théâtres, par contre, continuèrent d'être utilisés, particulièrement dans les capitales provinciales, où leur rôle politique complétait leur fonction de salle de spectacle.

Souvent, en réalité, les églises étaient loin du vieux centre monumental : la cathédrale de Bosra, par ex, est largement au nord-est du vieux centre civique, et la plus importante église d'Apamée est pratiquement contre les remparts de l'est de la ville. A Gerasa, au contraire, l'ensemble église-cathédrale de St Théodore fut bâti en plein milieu du vieux centre, avec un accès direct, par un escalier formel, à partir de la rue principale.

Le 6<sup>e</sup> siècle vit 2 tendances contradictoires dans la planification urbaine. Dans de nombreuses capitales provinciales, on vit des efforts visant à maintenir - voire à étendre - le plan de rues classique. On en veut pour preuve la description par Procope de la reconstruction d'Antioche par Justinien après 540, et les preuves archéologiques restreintes montrent que le plan classique fut en effet restauré, même si ce fut à une échelle plus modeste. A Scythopolis on a les preuves évidentes de la reconstruction et de l'extension du plan de rue classique, sous la direction de gouverneur local, dans les 1<sup>ères</sup> décennies du 6<sup>e</sup> siècle. A Jérusalem le *Cardo* fut massivement reconstruit par Justinien, en partie pour ouvrir un accès à la nouvelle église, la Nea. (25) On a des preuves de rues planifiées ds Caesarea au 6<sup>e</sup> siècle.

A côté de cette tentative de ressusciter les formes anciennes sous un patronage officiel, on vit émerger irrésistiblement de nouvelles attitudes de développement urbain qui ignoraient tout de la planification Hippodamienne. On le discerne dans l'intrusion progressive de structures secondaires sur le pavé de la ville classique, comme à Gerasa et Madaba, même si ce processus s'accéléra surtout après la conquête musulmane. (26)

Le plus évident de ces changements fut la construction de mosquées. Dans le monde islamique du début, la mosquée n'était pas seulement un lieu de culte mais avait d'autres fonctions importantes, comme centre d'enseignement, court du Qadi, et plus généralement centre communautaire pour les Musulmans : il remplaçait donc le forum. Quand un calife ou un gouverneur désirait s'adresser au peuple, il le faisait à la Mosquée, comme son prédécesseur de l'époque romaine tardive le faisait au théâtre. Quelques mosquées furent construites au début sur des sites prestigieux, au centre des villes, l'exemple le plus classique étant Damas, capital Umayyad, où la mosquée vint occuper le site et de la cathédrale et du temple païen. A Jérusalem les nouvelles mosquées du Dome du Rocher et d'Aqsa occupèrent des positions spectaculaires sur le site du temple, qui semble avoir été abandonné pendant les 6 siècles précédents. (26)

Le début de la période islamique vit la transformation continuelle du plan de rues classique. On n'en trouve de traces dans la ville islamique et moderne que dans de rares cas. Les meilleurs exemples sont à Damas, Aleppo et Jerusalem, où, à chaque fois, les espaces de marché occupent la même position et le même alignement que le cardo classique, ce qui suggère une forte continuité dans la vie de la ville. On trouve des éléments de l'ancien plan de rues à Antioche et Lattakia.

Ailleurs, on ne trouve aucune trace de l'ancienne planification des rues, même dans des villes dont on croit, d'après les sources littéraires, qu'elles ont connu une certaine continuité d'installation. Ni Homs, ni Hama ne révèlent la moindre indication de leur passé classique, pas plus que des villes côtières comme Beyrouth, Sidon, Tyre et Acre, qui sont toutes des communautés très anciennes, toujours habitée aujourd'hui, mais sans la moindre continuité géographique visible. Quand fut perdu le vieux plan des rues ? Peut-être à la suite des tremblements de terre et de la peste de la fin du 6<sup>e</sup> siècle, ou peut-être pendant les années sombres de l'urbanisme syrien, entre la chute des Umayyad et le 11<sup>e</sup> siècle. (26-27)

Quand survit le plan antique, il est modifié. Comme l'a montré Sauvaget il y a très longtemps, les anciennes routes furent graduellement bâties et submergées, de telle sorte que le schéma ordonné de chaussées et de trottoirs fut progressivement transformé en multiples passages et allées étroits. Aleppo, Damas, Jerusalem en témoignent. A Geresia et Scythopolis on voit clairement comment les structures secondaires ont envahi les espaces ouverts et les rues de la ville classique. Des preuves encore plus frappantes en ont été apportées avec l'excavation du souk Umayyad de Palmyra, où le modèle de Sauvaget s'est révélé extraordinairement prophétique.

Les musulmans ont certes construit des nouvelles villes. Certaines étaient des petites communautés bâties selon des plans réguliers. Entourés de remparts rectangulaires ou sub-rectangulaires ( ? ? ) ils semblent avoir eu des voies droites et un plan de construction ordonné. Les exemples les plus évidents de cela sont à Anjar, au Liban, et Qsar, dans le désert syrien, deux cas où le plan orthogonal est clairement identifiable. Une autre installation planifiée importante a récemment été découverte à Aqaba, où le plan d'ensemble est régulier, même si la disposition interne reste difficile à comprendre. Le plan de la ville-nouvelle islamique de Ramla, en revanche, est totalement perdu. (27) Beaucoup de facteurs de changement : déclin de l'élite traditionnelle, changement de religion dominante, roue remplacée par animaux de transport, peste, invasion. « La transformation du paysage ne peut être comprise que quand tous ces facteurs sont pris en considération ». (27)

## MIURA

Lorsqu'on examine l'élaboration du modèle de la « Ville islamique », y compris celle des Orientalistes, on remarque que l'hypothèse selon laquelle une ville consiste en un espace, une société, une économie et une culture spécifiques s'est révélée un obstacle. Comme l'a montré Ira M. Lapidus, les définitions de la ville fondées sur des dualités, comme par exemple les oppositions ville - village, citadins - fermiers ou citadins - nomades, sont par exemple totalement inadéquates pour décrire la réalité des cités du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale, caractérisées par une continuité entre ces phénomènes. Alors que la

majorité des spécialistes se rangeraient à cette objection, un tel modèle a continué à être utilisé, sans doute en raison de l'attachement des universitaires occidentaux pour les analyses comparatistes, entre l'Islam et la Grèce ou Rome, ou entre l'Islam et l'Europe.

Plutôt qu'une dichotomie entre la ville et le village rural, il existe au contraire des indications de liens réciproques entre les deux. Ces dernières années, d'excellents résultats ont été obtenus en appliquant la méthodologie économique et géographique nommée (ZENT) à l'étude des villes d'Europe Occidentale et de Chine. Cette méthodologie examine l'objet de l'étude sous l'angle de la hiérarchie des lieux centraux, dans un continuum allant du marché saisonnier [temporaire ?] au grand centre urbain. Le phénomène urbain existe dans le monde entier. Depuis l'Antiquité, les villes existaient au même titre que les communautés rurales ; comparées à ces dernières, toutefois, qui sont largement influencées par leur environnement, les cités partagent entre elles un certain nombre de traits communs, que ce soit sur le plan physique, social, ou culturel. Les caractéristiques urbaines des villes les réunissent malgré, et au-delà, des différences régionales. Peut-être est-ce pour cela que nous sommes attirés par la ville elle-même, et par le thème urbain, et que nous tentons de nous en servir comme grille comparative. (46)

Pourtant, l'un des traits séduisants de la ville prise comme cadre de référence est le fait que par sa substance individuelle (caractéristiques physiques, équipements ou population), elle possède des particularités concrètes, mais qu'en même temps elle reste constamment ouverte à l'universalité. L'appel de l'universalité attire des populations diverses vers la ville, ce qui aboutit à une collision entre les valeurs de la particularité et de l'universalité. Un ordre supérieur est dès lors nécessaire pour résoudre ce conflit potentiel. Dans ces conditions, le concept d'une ville commune construite selon une norme unique de citoyenneté est à l'évidence limité. Il faut donc construire une grille permettant d'étudier la ville définie comme un lieu qui condense les thèmes de l'histoire humaine, notamment la particularité et l'universalité.

[...]

E. Wirth, dans des travaux tels que « Die orientalische Stadt » (1975) et XXX (XXXX), a utilisé un large éventail de références occidentales, afin de proposer une méthode permettant de déterminer si les caractéristiques morphologiques tenues pour spécifiques à la « Ville Islamique » sont réellement propres aux régions islamiques, ou fondées sur des facteurs dus à l'Islam, en comparant des cités de la Grèce Ancienne, du monde romain, des régions islamiques, et de l'Europe occidentale médiévale et moderne. Comme on l'a déjà signalé, la généralisation du concept de « commune » est aujourd'hui critiquée jusque dans le cadre des études urbaines européennes, et les universitaires distinguent plusieurs modèles régionaux, tels que le modèle d'Europe du Nord-Ouest, celui d'Europe du Sud, ou celui du bassin méditerranéen. Il nous faut élargir notre horizon, aussi bien du point de vue spatial que temporel, et nous intéresser à des associations complexes. En établissant une grille plus complexe, nous nous affranchirons des dichotomies du passé, qui opposaient l'Europe à l'Islam ; en comparant des villes dans différentes régions, nous pourrions peut-être dégager une nouvelle perspective sur le rôle culturel et religieux de l'Islam dans les formes et les fonctions de la ville. Il va sans dire que lorsque nous évoquons dans ce volume la « destruction du concept de la 'Ville islamique' », nous critiquons des notions de la ville et de la société islamiques fondées sur la dichotomie et

l'essentialisme, et que nier qu'il y ait un lien direct entre l'Islam et la ville ne signifie en rien contester la validité d'un « monde islamique », ou d'un « contexte islamique ».  
(47)

Il y a un grand danger que cette méthodologie ne glisse vers une définition *a priori*, et exclusive, de la ville. En partant du problème de la ville, plutôt que sur l'hypothèse que la ville existe, il devient possible de prendre en considération un modèle capable d'inclure les villages ruraux et les sociétés nomades, et d'autoriser des comparaisons avec des villes et des sociétés d'autres régions.

[...]

#### La Ville comme Espace

Les études urbaines se sont jusqu'à présent demandées quelle caractéristique physique distinguait la ville du village. Le modèle le + typique est celui de la définition de la 'Ville islamique' par G von G : la ville avec un J, un S et un H. Ces dernières années, les études physiques se sont éloignées de l'étude des équipements publics tels que la mosquée et la citadelle pour s'intéresser aux espaces privés tels que les marchés, les maisons, et les quartiers résidentiels. Se développent ainsi, un peu partout, les outils visant à une clarification concrète de la structure interne de la ville, sous l'angle de ses structures physiques et de ses éléments internes, plutôt qu'en se fondant sur une théorie urbaine qui ne s'intéresse qu'aux éléments externes, et sur une théorie abstraite de ce qu'est une civilisation.

[...]

D'après le témoignage de N. V. K., « 'tout hameau entouré de murs et d'un [XXXX], et contenant une citadelle et une mosquée du Vendredi, est appelé 'ville'. » V.V.B., se basant sur son analyse de la terminologie utilisée par les géographes arabes, suggère une structure tertiaire comprenant 1° - Q (la citadelle), 2° - S (la ville intérieure, ou vieille ville), 3° - R (la banlieue), auxquels il ajoute 4° - B (la ville dans son ensemble, comprenant ces trois éléments). K.S. démontre, en utilisant comme exemple Nishapur au 10<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup> siècle, que le territoire connu sous ce nom à l'époque consistait en 3 espaces différents : Nishapur en tant que ville, comprenant la triple structure mentionnée à l'instant ; Nishapur en tant que municipalité, constituée de villes et de villages situés dans un rayon d'une journée de voyage ; et Nishapur en tant que district, une région s'étendant jusqu'à 100 ou 200 km de la ville elle-même, d'où rayonnent de grandes routes. K.S. en conclut la continuité de l'espace, de la ville au district en passant par les villages ruraux, et l'existence de liens sociaux et économiques, à la fois forts et mutuels, au sein de cet ensemble ; cette description devrait être tenue pour caractéristique des villes d'Asie Centrale et de la sphère iranienne. K.S. affirme en outre que les citadins se définissaient eux-mêmes de trois manières, correspondant aux trois définitions indiquées ci-dessus. Tandis que Lapidus [« tandis » marque-t-il une opposition, ou simplement la coïncidence ds le temps des 2 recherches, je ne sais pas] prenait en considération les villes-oasis d'Asie Centrale et de la sphère iranienne, il en tirait l'idée de l'importance des continuités entre la ville et le village rural, et leur regroupement au sein d'une région incluant à la fois des éléments urbains et ruraux, du point de vue des caractéristiques morphologiques de la société islamique. La recherche sur l'histoire économique et sociale ottomane, fondée sur l'étude des registres de propriété des terres et des registres des tribunaux-sharias révèle les liens économiques entre les villes régionales et leurs villages voisins en Anatolie ; mais ceux-ci étaient-ils des réseaux s'étendant dans toutes les

directions, ou des petits ensembles indépendants, tels des « petites îles dans la mer du désert » qui caractérisent les villes du monde iranien ? De tels recherches sont rares sur les terres arabes, que ce soit le Maghreb ou le Mashreq, où la tendance centripète et le cosmopolitisme de villes comme Le Caire, Damas, Bagdad, Fez et Tunis sont généralement mis en évidence. Est-ce simplement une différence d'approche, ou cela reflète-t-il des différences de conditions géographiques entre la Turquie et le monde iranien d'un côté, et les pays arabes de l'autre ?  
(48-49)

Tout d'abord, il faudrait établir des comparaisons sur de longues périodes, en se demandant en particulier si une comparaison avec les formes physiques de la ville pré-islamique révèle une influence islamique sur la morphologie urbaine. Wirth et Elisséeff ont tous les 2 écrit que la maison avec cour, l'impasse et le « quartier » a des précédents en Mésopotamie antique, et en Syrie romaine, et H.S. affirme que le bazar a lui aussi une tradition remontant à la période antique. En conséquence, on peut conclure qu'à part pour la mosquée J, il n'existe aucun autre trait représentatif propre à la ville de la période islamique. »

Un autre sujet important est l'étude comparative avec la ville moderne, telle que cette conférence tente de le faire. Par ex, l'absence de maisons à cour ou de culs-de-sac dans l'Istanbul moderne et les principales villes d'Anatolie est-elle liée aux plans de modernisation turcs, au 19<sup>e</sup> s. et plus tard ? Pourtant, dans les villes d'Urfa et de D, en Turquie méridionale, on en trouve facilement. Des comparaisons régionales sont tout aussi nécessaires, pour étudier l'influence d'éléments géographiques tels que la température, l'aridité, les précipitations, le vent et la neige sur la morphologie urbaine. Par exemple, un examen de villes ayant des conditions géographiques différentes montrerait peut-être que le développement des cours et des culs-de-sac dans la ville était une conséquence du souci de la loi islamique de protéger l'intimité des femmes, ou bien une réponse à l'aridité du climat. Plutôt que de soudain tourner notre attention vers les villes d'Asie du Sud-Est ou de l'Afrique tropicale pour de telles comparaisons, nous devrions regarder d'abord à des pays des régions arabes, turques et iraniennes qui maintiennent une tradition islamique commune. Nous avons hâte de voir se créer un projet international visant à se lancer dans une telle étude. Dans cette perspective, il faut relever l'importance des études morphologiques des formes urbaines en Anatolie, où on trouve un mélange de traditions Byzantine, islamique, Asia-irano centrale et turque. Des comparaisons avec des villes comme Istanbul et Aleppo, qui contiennent des populations non musulmane importantes, pourrait aussi se révéler une manière utile d'étudier les éléments islamiques. Nous devons aussi nous demander si les caractéristiques morphologiques assignées à la « ville islamique » sont propres à la ville elle-même, ou pas. Lapidus a déjà affirmé que la ville et le village sont homogènes puisque après le 10<sup>e</sup> siècle des mosquées J se sont multipliées dans la campagne. Le courrier échangé à ce sujet avec Oleg Grabar montre que tous deux sont en désaccord sur ce point. Le même argument pourrait être avancé à propos du souk. Pourtant, il n'avance à rien de se demander si des équipements tels que les mosquées J ou les souks existaient dans les villages. Le débat devrait porter sur la définition des termes, en y incluant les notions d'échelle et de fonction. De plus, on peut considérer la madrasa comme l'un des signes du degré d'urbanisme, car il servait de centre religieux et social, et jouait un rôle économique important, puisqu'il contenait les propriétés Waqf à l'époque pré-moderne.



Il reste aussi à préciser la philosophie sur laquelle la planification urbaine était basée, ainsi que les initiateurs et les organisateurs de ce plan. Certains désignent la loi islamique et le tribunal du Qadi, son organe exécutif, mais il s'agit d'un argument très conceptuel, limité aux textes légaux. L'efficacité réelle de ces textes n'a pas encore été examinée à l'aide des registres de la Sharia. H. I., travaillant sur Istanbul, a montré que les sultans mettaient réellement en œuvre la planification par l'intermédiaire du Waqf. Mais il ne paraît pas possible de généraliser cette manière de lier le Waqf à la planification urbaine, car Istanbul possède des particularités dues à son statut de territoire conquis, et était considérée terre du sultan. Il serait peut-être plus efficace d'étudier la planification urbaine à partir d'une analyse de la planification des différents équipements individuels, à partir de sources historiques et de documents W. M. H. effectuée ce type de travail sur l'exemple tout à fait unique de la planification urbaine des chefs nomades d'Isfahan, et notamment les situations relatives de la mosquée J et du Maydan. Au fur et à mesure de la multiplication des études révélant la philosophie qui guide la planification des équipements individuels, nous pourrions progressivement comprendre la planification de la ville dans son ensemble, et la conscience de l'espace du citoyen. Dans cet ordre d'idée, les tentatives de D.B.A et de N. H. pour étudier la planification urbaine en utilisant des documents historiques tels que les documents Waqf devraient permettre de combler le trou ayant existé très longtemps entre l'histoire de l'architecture et la recherche historique. (50)

La machine du pouvoir des villes se confondait en partie avec celle des états et des provinces, et il n'en existait quasiment aucune qui soit propre à la ville elle-même. Des postes de pouvoir comme celui de M, S (chef de la police), Q, et A.K. (chef de guilde ?) étaient créés pour s'occuper des affaires administratives courantes, telles que la collecte des impôts, la maintien de l'ordre, et les affaires judiciaires, mais la nature et le fonctionnement précis de la machine administrative dans son ensemble ne sont pas encore suffisamment clairs. Il est rare de rencontrer des exemples de problèmes survenant entre le pouvoir extérieur et les habitants de la ville, nés de demandes d'enquête ou de réforme portant sur une question d'organisation politique. Ce qui est surprenant quand on pense à l'histoire urbaine européenne, chinoise ou japonaise. Peut-être le pouvoir extérieur et les citoyens s'opposaient-ils plutôt sur la manière dont le système fonctionnait, plutôt que sur le système lui-même.

En ce qui concerne l'autonomie urbaine, E.A., C.C. et d'autres attirent l'attention sur la manière dont les villes de Syrie, représentées par les R et les Q, et appuyées par les milices et les gangs AH, établissaient leur autonomie du pouvoir extérieur, en particulier au moment des croisades. L'autonomie, ici, signifie - du point de vue externe - l'indépendance vis-à-vis d'une puissance étrangère et - du point de vue interne - la participation de représentants des habitants eux-mêmes à l'administration et à la défense de la ville. Cette forme d'autonomie politique était aussi en vigueur à Tripoli au 11<sup>e</sup>-14<sup>e</sup> siècle, sous la direction commune de marchands et d'U, puis des R. EN Asie Centrale aussi, on a rapporté des exemples de R et de « Villes libres » où le pouvoir étranger avait été exclu par les classes K des marchands et des propriétaires influents, possédant l'autorité religieuse, et appuyés par les guildes d'artisans.

(51-52)

Dans les régions arabe et iranienne, et plus particulièrement à Mashriq, le rôle social et politique des bandes et des hors-la-loi urbains, connus sous les divers noms de A, L, S, A, et Z, doit être noté. Les études qui ne prennent pas en compte la nature de l'autorité externe, de même que celles qui négligent de discuter le système interne à la ville, restent des analyses déséquilibrées de l'ordre urbain.

[...]

A.R. a insisté sur le rôle des réseaux sociaux donnant une cohérence à la société urbaine, en l'opposant à l'idée orientaliste d'une société non-organique. G.B. remet lui aussi en question la thèse de Lapidus, en soulignant la séparation des villes et des villages dans l'Égypte pré-moderne, par rapport à leur unité économique et politique dans l'état moderne. K.B. et N.C. mettent aussi en doute l'idée d'un réseau non structuré, en montrant par l'analyse des habitations, des relations familiales et des réseaux religieux à Salé et Fez que les liens et la conscience du citoyen, fondés sur une culture et une religion communes, sont au fondement de l'autonomie. (52)

E, au terme de ses propres recherches sur le terrain, montre que la solidité du quartier se fonde sur une identité idéologique et culturelle basée sur l'idée de Qraba (« proximité ») ; ce faisant, il affine très nettement l'image du quartier défini comme « communauté de voisinage ». Les guildes ont été étudiées, sur la foi de sources documentaires en Anatolie, Syrie, Égypte et Asie Centrale, après le 16<sup>e</sup> s, ce qui a permis d'éclairer leur rôle dans la collecte des impôts et la régulation du commerce, ainsi que certains aspects de leur structure interne, comme les cérémonies d'initiation et leur système d'apprentissage. Là encore, l'image d'un réseau horizontal et informel est en train d'être réévaluée.

[...]

Jusqu'ici, la recherche n'a pas soulevé beaucoup de problèmes relevant des systèmes politiques et sociaux communs aux villes du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale. Peut-être parce que les historiens, qui ont réagi contre le concept abstrait et idéologique de la « Ville islamique », se sont principalement intéressés à la nature spécifique des réseaux, en tendant, à chaque fois qu'ils se concentraient sur une région particulière, à ne pas aller au-delà de cette période ou de cet espace particuliers. (53)

Il est temps que les études urbaines dans le monde islamique se voient munies d'une nouvelle structure et d'une nouvelle direction méthodologique, afin qu'elles se débarrassent des dichotomies et des divisions régionales usées. Des comparaisons détaillées devraient être menées entre des villes situées non seulement dans des pays arabes, mais aussi en Iran, en Turquie, and dans d'autres régions comme le sous-continent indien, l'Asie du Sud-Est, et l'Afrique de l'Ouest, et enfin dans d'autres sphères culturelles comme la Chine ou le Japon. Les villes japonaises ont été étudiées à travers le modèle européen jusqu'à une période récente, alors qu'elles sont tout aussi ambiguës, à la fois du point de vue de l'espace que de celui des associations, que celles du Moyen-Orient et de l'Asie Centrale.

## Souffles

### numéro 6, deuxième trimestre 1967

#### **b. jakobiak : situation z** **pp. 36-39**

« S'impose au Maroc, comme dans d'autres pays anciennement colonisés, une image de l'Europe complètement fausse. Qu'on l'applaudisse ou la condamne, on y voit une réussite, une cohérence monolithique, un accord profond entre l'évolution continue d'un humanisme et la progression des techniques.

Or le "Français de France" est venu. Il est agent technique, professeur ou grand diffuseur d'une culture "moderne".

Mais, qui au Maroc a compris cette affirmation de Rimbaud : "le mieux est de quitter ce continent où la folie rôde" ? qui a compris qu'on puisse éprouver la nécessité de fuir "les marais occidentaux" ?

Je sais, il y a eu Sartre, Camus, leurs épigones, depuis. Mais les considérer comme un aboutissement victorieux, comme une victoire de la pensée est un leurre. Ils ont cru, lors de la seconde guerre mondiale, par leur lutte dans la résistance, que l'humaniste retrouvait son pouvoir d'action politique et sociale.

Ils ne peuvent plus convaincre aujourd'hui et, après une parenthèse qui a duré de 1936 à 1956 environ, la littérature, la poésie, l'art dans son ensemble se retrouvent dans cette opposition absolue, plus ou moins vigoureuse, plus ou moins fatiguée, plus ou moins résignée, mais opposition tout de même au monde tel qu'il devient en Europe.

"Quelque chose comme un paradis" disent les sourires de jeunes Marocains pensant à une fille, à la vie facile, au retour de leurs vacances. Laissez-moi rire.

La relégation et l'exil des grands exigeants qu'on vous a fait admirer, qu'ils s'appellent Vigny, Hugo, Musset, Flaubert, Balzac, Zola ou un peu plus près de nous Rimbaud, ne sont pas les tares d'un passé révolu. Rien de ce qu'ils appelaient n'est venu et une opposition parente de la leur s'impose encore à qui veut vivre, en Europe. Elle s'est seulement précisée, a pris diverses formes.

Et j'appelle "situation z" celle de ceux qui, aujourd'hui, continuent, qui, mis dehors, ne se résignent pas d'une façon ou d'une autre à cette impuissance qui était déjà le lot des "préromantiques" mais qui essaient au contraire, et encore, d'en sortir. aujourd'hui

**VOTEZ..... VOUS AUREZ DES GARAGES ! affiche-t-on dans les HLM.**

Le développement des techniques branché sur celui des sciences débouche sur le commerce.

Or le plus modeste négociant, au jour le jour dans ses comptes, a toujours depuis la nuit des temps, vécu par procuration : PAS DE PRÉSENT !... sinon un devoir monocorde, une abstinence compensée par des plaisirs aux moindres frais. Il faut dire, peut-être à notre décharge, que sciences et techniques, ces soeurs siamoises, réussissent de plus en plus à réduire cette abstinence et à nous procurer un plus grand nombre de plaisirs en promettant davantage :

DEMAIN !...

utiliser, tuer le temps en attendant.

Les moyens de le faire deviennent si nombreux que ce lendemain n'a même plus le temps d'exister. L'ennui, ce futur hypothétique rétréci en traites à payer pour l'objet qui fait le trottoir sur les affiches et transforme les lèvres des speakrines en larves "tu viens chéri", s'étend des grandes villes aux plus reculées campagnes. Pour la bonne marche des usines, donc de la recherche, donc du progrès, il faut que le plaisir avorte en une myope insatisfaction : devoir social !

Condamné à perpétuité dont on améliore l'ordinaire, le consommateur-consommé deviendrait neurasthénique sans la promenade quotidienne dans la cour du pénitencier : l'information hygiène du peuple, bouche d'oxygène.

Il y a plus. Pour compenser et faire passer ce présent constamment gommé, on remet à jour religieusement, les greniers des plus érudits. Par UNESCO, professeurs, colloques, festivals, disques, livres, spectacles sons et lumières, tourisme, ah ! vraiment on n'a jamais tant honoré les "richesses du passé" ! Elles font jolies sous vitrines chics ou monoprix, à côté des petites poupées régionalistes, des voitures miniatures, des porte-clés. Tout Chopin, tout Bach, tout Mozart, tout Beethoven, tout Molière, tout Racine, tout Victor Hugo, tout Zola, tout Shakespeare, tout Goethe... On veut tout voir, tout lire, tout entendre. On n'a pas le temps mais on achète. On ne fait que ça : on achète, en 26 disques, en 30 volumes, en 75 reproductions en couleurs, sans compter les eaux-fortes en noir...

L'emballage d'un passé qu'on laisse : le dernier cri !

C'est dans cette sauce mayonnaise battue en neige par publicistes, qu'il faut situer les sursauts ou les retraits de la littérature et de la poésie d'aujourd'hui en France. »

## MEGALOPOLES

### Numéro 13

#### Alain CHARRE

« En 1935, Frank Lloyd Wright donnait, dans "Broadacre City" une description mi-utopique mi-prémonitoire des futures infrastructures commerciales de la "cité vivante". "Vastes aires d'agrément, écrivait-il, les espaces de marché, situés à proximité d'une route, constitués de grands et superbes pavillons, seront conçus comme des lieux d'échange non seulement de produits commerciaux mais aussi de productions culturelles. De telles conditions supposent d'une part l'intégration de l'offre commerciale et d'autre part la distribution de tous les produits possibles pour les nécessités naturelles de la Cité Vivante. Ces marchés ressembleront peut-être d'une certaine façon à nos foires de campagne, et se répartiront stratégiquement sur les grands axes de trafic. Ces belles caractéristiques du futur sont déjà en train de faire leur apparition de façon embryonnaire. Bien que négligées et sous-estimées, elles indiquent du doigt la fin de la concentration. Apparues déjà dans les stations de ravitaillement sur les bords des grandes routes, elles sont probablement le point de départ de futurs centres de culture parallèles directement implantées et appropriés par les populations. (...) Ces grands magasins ouverts toute la journée au milieu de parcs seront peut-être l'élément moderne le plus attrayant, le plus éducatif et le plus divertissant que l'on puisse trouver parmi les nouvelles données de la cité. Grandes facilités de parking, stationnements commodes, libres ou sous surveillance, qui aujourd'hui a une idée correcte de l'espace qu'il faudra pour tout cela ? Des lieux facilement accessibles se trouveront partout dans la cité pour le divertissement et les loisirs. Concerts à ciel ouvert, cabarets, cafés, théâtres. De (bons) restaurants agréables pourront se trouver à la fois près de la route et près des grands magasins comme le sont aujourd'hui les stations service (...) Bientôt, en quittant les couloirs de circulation, on pourra se rendre dans ces centres originaux qui n'imiteront pas ceux des autres pays, et y trouver parmi le chaos normal du trafic quotidien, tout ce dont on a besoin ou que l'on désire chez soi (...) »

## Espèces d'espaces

### extraits

#### Georges PEREC

##### LA RUE

Les immeubles sont à côté les uns des autres. Ils sont alignés. Il est prévu qu'ils soient alignés, c'est une faute grave pour eux quand ils ne sont pas alignés : ont dit alors qu'ils son frappés d'alignement : cela veut dire que l'on est en droit de les démolir, afin de les reconstruire dans l'alignement des autres.

L'alignement parallèle de deux séries d'immeubles détermine ce que l'on appelle une rue : la rue est un espace bordé, généralement sur ses deux plus longs côtés, de maisons; la rue est ce qui sépare les maisons les unes des autres, et aussi ce qui permet d'aller d'une maison à l'autre, soit en longeant , soit en traversant la rue.

##### LA VILLE

###### Villes étrangères

On sait aller de la gare, ou de l'air terminal à son hôtel. On souhaite qu'il n'en soit pas trop éloigné. On voudrait être dans le centre. On étudie soigneusement le plan de la ville. On repère les musées, les parcs, les endroits que l'on vous a fortement recommandé d'aller voir.

##### LA CAMPAGNE

Je n'ai pas grand-chose à dire à propos de la campagne : la campagne n'existe pas, c'est une illusion.

Pour la majorité de mes semblables, la campagne est un espace d'agrément qui entoure leur résidence secondaire, qui borde une portion des autoroutes qu'ils empruntent le vendredi soir quand ils s'y rendent, et dont, le dimanche après-midi, s'ils ont quelque courage, ils parcoureront quelques mètres avant de regagner la ville où, pendant le reste de la semaine, ils se feront les chantres du retour à la nature.

La campagne est un pays étranger. Cela ne devrait pas être, mais pourtant il en est ainsi; cela aurait pu ne pas être, mais il en a été ainsi et il en sera ainsi désormais : il est bien

trop tard pour y changer quoi que ce soit.

Je suis un homme des villes ; je suis né, j'ai grandi, et j'ai vécu dans des villes. Mes habitudes, mes rythmes et mon vocabulaire sont des habitudes, des rythmes et un vocabulaire d'homme des villes. La ville m'appartient. J'y suis chez moi : l'asphalte, le béton, les grilles, le réseau des rues, la grisaille des façades à perte de vue, ce sont des choses qui peuvent m'étonner ou me scandaliser, mais de la même façon que pourrait m'étonner ou me scandaliser, par exemple, l'extrême difficulté qu'il y a à vouloir regarder sa propre nuque ou l'injustifiable existence des sinus (frontaux ou maxillaires). A la campagne, rien ne me scandalise ; par convention, je pourrais dire que tout m'étonne ; en fait, tout me laisse à peu près indifférent.

### L'utopie villageoise

Pour commencer, on aurait été à l'école avec le facteur. On saurait que le miel de l'instituteur est meilleur que celui du chef de gare (non, il n'y aurait plus de chef de gare, seulement un garde-barrière : depuis plusieurs années les trains ne s'arrêteraient plus, une ligne de cars les remplacerait, mais il y aurait encore un passage à niveau qui n'aurait pas encore été automatisé). On saurait s'il allait y avoir de la pluie en regardant la forme des nuages au-dessus de la colline, on connaîtrait les endroits où il y aurait encore des écrevisses, on se souviendrait de l'époque où le garagiste ferrait les chevaux (en rajouter un peu, jusqu'à presque avoir envie d'y croire, mais pas trop quand même...)

### DU MOUVEMENT

Il y a longtemps qu'on aurait dû prendre l'habitude de se déplacer, de se déplacer librement, sans que cela nous coûte. Mais on ne l'a pas fait : on est resté là où on était ; les choses sont restées comme elles étaient. On ne s'est pas demandé pourquoi c'était là et par ailleurs, pourquoi c'était comme cela et pas autrement. Ensuite, évidemment, il a été trop tard, les plis étaient pris. On s'est mis à se croire bien là où l'on était. Après tout, on y était aussi bien qu'en face (...)

On s'acclimate difficilement. Ceux qui sont arrivés quelques jours avant vous, vous regardent de haut. Vous restez dans votre coin, avec ceux de votre coin ; vous évoquez avec nostalgie votre petit village, votre petite rivière, le grand champ de moutarde que l'on découvrait en quittant la route nationale.

## New-York Délire

### extraits

#### Rem KOOLHAAS

##### EFFICACITE 2

Parfois un touriste revient totalement méconnaissable après un séjour à l'étranger. C'est ce qui est arrivé au modèle de Manhattan pendant son excursion transatlantique paranoïaque-critique. Le gratte-ciel; parti comme instrument hédoniste de la culture de la congestion, revient d'Europe transformé en instrument d'un puritanisme implacable, comme après un lavage de cerveau.

Par un bizarre croisement de rhétoriques mal comprises, le pragmatisme américain et l'idéalisme européen ont interverti leurs ethos : les philistins matérialistes de New-York avaient inventé et construit un théâtre onirique consacré à la poursuite des fantasmes, des émotions et des plaisirs synthétiques, dont la configuration ultime restait à la fois imprévisible et incontrôlable.

Aux yeux de l'humaniste/artiste européen, cette réaction capitale n'est qu'un chaos, elle devient un "problème" à résoudre. Le Corbusier répond par une majestueuse envolée de non sequitur humanistes qui ne parvient pas à dissimuler le sentimentalisme au cœur de sa vision de la modernité.

Le programme européen pour la véritable ère de la Machine est l'efficacité de la banalité

##### ORTEIL

Les faits s'usent, la réalité est consommée. L'Acropole s'effrite, le Parthénon s'effondre sous le poids des cargaisons de touristes de plus en plus nombreux. Tout comme le gros orteil d'une statue de saint disparaît progressivement sous l'assaut répété des baisers de ses adorateurs, ainsi le gros orteil de la réalité se désagrège-t-il lentement mais sûrement par suite d'une exposition perpétuelle au baiser continu de l'humanité. Plus la densité d'une civilisation est élevée - c'est à dire plus elle est métropolitaine, plus la fréquence du baiser est élevée, plus le processus de consommation de la réalité de la nature et des artefacts est accéléré. Leur usure est si rapide qu'il y a pénurie d'approvisionnement. Voilà la cause de la pénurie de réalité.

##### PATIENCE

Ce processus s'intensifie au XX<sup>e</sup> siècle et s'accompagne d'un malaise parallèle, provoqué par la conviction que désormais tous les faits, toutes les composantes, tous les phénomènes du monde ont été répertoriés et catalogués, que l'inventaire définitif du monde a été dressé. Tout a été connu, y compris ce qui reste encore à connaître.

La MPC est à la fois le produit de cette angoisse et le moyen d'y remédier : elle promet



que, grâce à un recyclage conceptuel, le contenu consommé et usé du monde pourra être rechargé ou enrichi à la manière de l'uranium, et qu'un simple processus d'interprétation permettra de créer un réservoir inépuisable de faux faits et de preuves inventées.

La MPC se propose de détruire ou, du moins, de bouleverser le catalogue définitif du monde, de court-circuiter toutes les classifications existantes, de repartir de zéro, de redistribuer le monde comme s'il s'agissait d'un jeu de cartes dont l'ordre initial a perdu tout son charme. L'activité PC, c'est tricher aux derniers tours d'une patience pour qu'elle réussisse, ou s'acharner sur un morceau de puzzle qui ne correspond pas pour qu'il tienne quand même.

L'activité PC reprend là où c'était arrêté le rationalisme des lumières.

### Hôtel Sphinx (1975 -1976)

L'Hôtel Sphinx, à cheval sur deux blocs à l'intersection de Broadway et de la Septième Avenue, occupe un îlot typique de la morphologie de Manhattan, mais qui, à de rares exceptions près, n'a pas su engendrer de solutions formelles originales.

L'Hôtel se dresse face à Times Square, ses pattes reposant sur le bloc sud, sa double queue orientée au nord, et ses ailes déployées au-dessus de la Quarante-huitième Rue, qu'il enjambe. Le Sphinx est un hôtel de luxe,

envisagé comme un modèle d'habitat de masse. Le rez-de-chaussée et la mezzanine regroupent des fonctions qui prolongent et complètent les équipements caractéristiques et contestables de la zone de Times Square.

La conception de ces deux niveaux répond à la multiplication des activités piétonnes le long de Broadway et de la Septième Avenue. Le hall d'entrée principal, situé sur la Quarante-septième Rue, en face de Times Square et du Times Building, abrite un centre d'information international. Il est également relié aux équipements d'infrastructure existants. Une nouvelle station de métro, aussi complexe qu'une toile d'araignée, assurera la correspondance avec toutes les stations desservant actuellement la zone de Times Square. Des Escalators installés dans les pattes du Sphinx mènent à un vaste foyer ouvrant sur des auditoriums, des salles de théâtre, de bal et de banquet. Au-dessus de cet ensemble, un restaurant relie les deux ailes du Sphinx, avec vue, d'un côté, sur une rue typique du centre ville, de l'autre, sur la nature, ou tout au moins le New Jersey. Le toit de ce restaurant est transformé en aire récréative et en jardin pour les équipements résidentiels installés dans les flancs de la structure.

La partie résidentielle se présente comme un assemblage d'unités de logement en nombre déterminé : chambres d'hôtel et suites avec dépendances, pour la clientèle de passage, alternent avec des appartements, l'ensemble étant surmonté par des villas pourvues de jardins individuels. Ces villas occupent le sommet des ailes taillées en gradins et disposées tête-bêche, pour éviter un excès d'ombre dû à l'exiguïté du site tout en permettant une meilleure exposition est-ouest.

Les tours jumelles qui forment la queue du Sphinx sont occupées par des studios-ateliers exposés au nord, et la partie intermédiaire est transformée en ensemble de bureaux pour les résidents.

Le cou du Sphinx, tourné vers Times Square, abrite les clubs de résidents et les équipements sociaux : cette section, située au-dessus du hall d'entrée et de l'auditorium principal, et juste en-dessous de la tête circulaire du Sphinx, est divisée selon le nombre de clubs qui l'occupent.

"Ouvrir les yeux sur un coin de ciel, vivre près d'un arbre, au bord d'une pelouse"; "aller simplement d'un gratte-ciel à l'autre". La vie quotidienne retrouvera son caractère éternellement immuable au contact des "joies essentielles" que sont le soleil, l'espace et la verdure. Naître, mourir et pouvoir respirer longtemps entre les deux : contrariant l'optimisme de l'ère de la Machine, la vision du Vieux Monde reste tragique. Le Corbusier est rempli de patience. Comme tout paranoïaque, il sait que le temps travaille pour lui. "La réalité, c'est la leçon d'Amérique qui donne à nos spéculations les plus hardies une certitude d'imminente naissance."

### CLOCHARDS

En 1929, Le Corbusier construit un Asile flottant pour l'Armée du salut parisienne, réalisation qui donne à toutes ces métaphores une application littérale. Sa péniche peut héberger jusqu'à cent soixante clochards.

(Le clochard est le client idéal de l'architecture moderne : il est perpétuellement en quête d'abri et d'hygiène, amateur convaincu du soleil et du plein air, indifférent aux doctrines architecturales et aux agencements formels.)

Les clochards sont répartis par groupes de deux lits superposés sur toute la longueur de la péniche, qui est en béton armé. (Vestige des expérimentations militaires de la Première Guerre mondiale. De même que l'architecture, tous les objets composant l'arsenal de la guerre sont des objets PC : les instruments les plus rationnels possible mis au service de l'objectif le plus irrationnel qui soit.)

### OUTRE-MONDE

Pour justifier cette "pièce dans la pièce" à caractère subversif, elle a élaboré une argumentation rhétorique copiée sur le modèle de l'épisode paranoïaque-critique de Noé dans la Bible. L'architecture moderne se présente invariablement comme une chance de salut de dernière minute, comme une invitation pressante à partager la thèse paranoïaque selon laquelle une calamité doit venir balayer cette partie malavisée de l'humanité qui reste attachée aux vieilles formes d'habitation et de coexistence urbaine.

## S.M.L.XL.

### extrait

#### GENERALITES

La Ville générique; c'est ce qui reste une fois que de vastes pans de la vie urbaine sont passés dans le cyberspace. Un lieu où les sensations sont émoussées et diffuses, les émotions raréfiées, un lieu discret et mystérieux comme un vaste espace éclairé par une lampe de chevet. Si on la compare à la ville traditionnelle, la Ville générique est fixée, perçue telle qu'elle est généralement d'un point de vue fixe. Au lieu de concentration (de présence simultanée), les "moments" individuels sont extrêmement espacés dans la Ville générique. Ils ne procurent de transe qu'à partir d'expériences esthétiques quasi imperceptibles: variations infinitésimales de couleur dans l'éclairage au néon d'un immeuble de bureaux juste avant le coucher du soleil, jeu subtil des nuances de blanc sur une enseigne lumineuse la nuit. Comme il en va de la nourriture japonaise : les sensations peuvent être reconstituées et intensifiées mentalement mais on peut aussi bien les ignorer (au choix). Cette absence généralisée d'urgence et d'insistance agit comme une drogue puissante ; elle engendre une hallucination du normal.

#### URBANISME

La grande originalité de la Ville générique, c'est tout simplement l'abandon de ce qui ne marche pas, de ce qui n'a plus d'utilité (défoncer l'asphalte de l'idéalisme avec le marteau-piqueur du réalisme) et l'acceptation de ce qui pousse à la place. En ce sens, La Ville générique intègre à la fois le primordial et le futuriste - en fait, ces deux aspects seulement. La Ville générique est tout ce qui reste de ce qui faisait la ville . Elle est la post-ville en cours d'élaboration sur le site de l'ex-ville.

Ce qui maintient la Ville générique, c'est le domaine public avec ses exigences excessives (dont le modèle s'est détérioré au cours d'une séquence étonnamment longue dans laquelle le forum romain est à l'agora grecque ce que le centre commercial est à la grand'rue), mais le résiduel. Dans le modèle original des modernes, le résiduel était simplement vert. D'un vert dont l'impeccable netteté proclamait assez les bonnes intentions, dans une affirmation moralisatrice destinée à décourager toute association et tout usage. Tandis que la Ville générique, avec sa croûte de civilisation d'une minceur extrême et sa tropicalité immanente, transforme le végétal en résidu édénique et en fait le principal vecteur de son identité : un hybride du politique et du paysage. Refuge des illégaux et des éléments incontrôlables en même temps qu'objet de perpétuelles manipulations, il représente le triomphe simultané du soigné et du primitif. Son exubérance immorale compense les autres indigences de la Ville générique.

Suprêmement inorganique,  
l'organique est le mythe le plus fort de la Ville générique.

La rue est morte. Cette découverte a coïncidé avec des tentatives frénétiques pour la ressusciter. L'art urbain est partout, comme si deux morts pouvaient faire une vie. La piétonnisation - en principe pour préserver - ne fait que canaliser des flots de piétons condamnés à détruire avec leurs pieds ce qu'ils sont censés révéler.

La Ville générique abandonne l'horizontal pour le vertical. Le gratte ciel, semble appelé à y devenir la typologie ultime et définitive. Il a absorbé tout le reste. Il peut se dresser partout; dans une rizière ou en centre ville, peu importe. Les tours ne sont plus côte à côte, mais ainsi séparées qu'elles n'ont plus d'interaction. La densité dans l'isolement : voilà l'idéal.

Le logement n'est pas un problème. La question a été soit complètement résolue, soit totalement laissée au hasard. Dans le premier cas le logement est légal ; dans le second cas, "illégal" ; dans le premier cas; des tours ou plus souvent des barres (maximum 15 mètres de largeur), dans le second (réponse parfaitement complémentaire) une couche de masures improvisées. La première solution dévore le ciel; la seconde ronge le sol. Il est étrange que les plus désargentés habitent le bien plus coûteux -la terre- et que ceux qui paient habitent ce qui est gratuit -l'air. Dans un cas comme dans l'autre, l'habitat est étonnamment flexible. Non seulement la population double toutes les quelques années; mais encore (parallèlement à la perte d'influence des religions) le nombre moyen d'occupants par unité d'habitation est divisé par deux - à cause des divorces et d'autres phénomènes qui atomisent la famille. Autrement dit : tandis que sa population augmente, la densité de la Ville générique ne cesse de diminuer.

Toutes les Villes génériques sont issues de la table rase. Là où il n'y avait rien, elles se dressent. S'il existait quelque chose, elles l'ont remplacé. Il ne saurait en être autrement, sinon elles auraient été historiques.

La Ville générique est l'apothéose du questionnaire à choix multiple : toutes les cases sont cochées. A elle seule, elle est une antologie de toutes les options. En règle générale, la Ville générique a été "planifiée".

Pas au sens où une quelconque organisation bureaucratique aurait présidé à ses destinées ; plutôt comme dans la nature où des échos, des spores, des tropes, des semences se dispersent sur le sol, au hasard, y trouvent un terrain fertile et prennent racine pour former un ensemble : pool arbitraire de gènes produisant parfois de stupéfiants résultats.

Il se peut que l'écriture de la ville soit indéchiffrable, faussée, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas d'écriture ; peut-être est-ce nous qui souffrons simplement d'une nouvelle forme d'analphabétisme ou de cécité. Un patient travail de détection met au jour les thèmes, les particules et les fils qui peuvent être isolés dans l'apparente obscurité de ce qui rappelle l'Ur - magma wagnérien : notes gribouillées au tableau par un génie de passage voici cinquante ans, rapports de l'Onu sur stencils se désagrégeant lentement dans leur silo de

verre de Manhattan, découvertes faites par d'anciens penseurs coloniaux qui ne manquaient pas d'idées sur le climat.

Autant de ricochets imprévisibles, issus de la formation architecturale, qui opèrent en force comme un processus de blanchiment de la planète.

La notion qui exprime le mieux l'esthétique de la Ville générique est celle de "style libre". Comment le définir? Imaginons un espace ouvert, une clairière dans la forêt, une ville arasée. Trois éléments entrent en jeu : les routes, les bâtiments, la nature. Ils entretiennent des rapports souples ne répondant à aucun impératif catégorique et coexistent dans une spectaculaire diversité d'organisation. Ils peuvent prédominer tour à tour : tantôt, la route se perd pour réapparaître plus loin, serpentant au fil d'un incompréhensible détour ; tantôt on ne voit aucun bâtiment, mais la nature seule ; puis, de manière également inattendue, on se retrouve encerclé de bâti. En certains lieux proprement effrayants, ces trois éléments sont simultanément absents. Sur ces "sites" (quel est au fait le contraire d'un site? Il faudrait (plein) de trous percés dans le concept de ville), l'art urbain émerge, monstre du Lochness mi-figuratif, mi-abstrait, et généralement auto-nettoyant.

## QUARTIERS

Toute la Ville générique a son Quartier-Alibi, où sont préservées quelques reliques du passé : en général, un vieux train, un tramway ou un autobus à impériale ((effectuant?)) le parcourt en agitant d'inquiétantes cloches - version locale du vaisseau fantôme où se traîne le Hollandais volant. Les cabines téléphoniques sont peintes en rouge et importées de Londres, ou ornées de petits toits en pagode. Le Quartier-Alibi (qui s'appellera aussi Remords, Rive quelque chose, Trop tard, 42ème Rue, le Village, ou même le Sous-sol) est un mythe savamment élaboré : il célèbre le passé comme seul peut le faire ce qui a été conçu de fraîche date. C'est une machine.

La Ville générique a eu un passé, dans le temps. Occupée à affirmer sa propre suprématie, elle en a laissé disparaître des pans entiers; sans états d'âme - le passé n'est-il pas d'une étonnante insalubrité, dangereux même? A l'improviste, le soulagement est devenu regret. Depuis longtemps déjà, des prophètes à la longue chevelure blanche, portant socquettes grises et sandales, proclamaient que le passé était indispensable, qu'il constituait une ressource. Lentement, la machine à détruire s'immobilise : quelques bicoques, prises au hasard sur le plan euclidien bien décapé, échappent à l'anéantissement et retrouvent une splendeur qu'elles n'avaient jamais eue...

Bien qu'absente, l'histoire est la grande affaire; sinon la principale industrie de la Ville générique. Sur les terrains libérés; autour des bicoques restaurées, d'autres hôtels poussent afin d'accueillir les vagues de touristes, d'autant plus serrées que s'efface le passé. Sa disparition n'a pas d'incidence sur leur nombre - à moins qu'il ne s'agisse seulement d'un afflux de dernière minute. Désormais, le tourisme est indépendant d'une destination...

Au lieu d'éveiller des souvenirs précis, la Ville générique suscite des associations qui sont

des souvenirs globaux, des réminiscences de souvenirs. Sinon tous les souvenirs à la fois, elle engendre un souvenir abstrait, symbolique, un déjà-vu qui n'en finit pas, une mémoire générique.

Malgré la modestie de son apparence (il n'a jamais plus de trois niveaux : hommage ou défi à Jane Jacobs?), le Quartier-Alibi concentre le passé tout entier dans un seul ensemble. Ici, l'histoire revient non pas comme une farce; mais comme une prestation : des marchands déguisés (chapeaux comiques, nombrils dénudés; voiles) miment avec cœur une représentation des maux (esclavage, tyrannie, épidémies, pauvreté, colonisation) que leur nation a jadis aboli au prix de la guerre. Le colonial, apparemment seul à offrir de par le monde une inépuisable source d'authenticité, est un virus qui se duplique.

42ème Rue : ces lieux qui conservent ostensiblement le passé sont en réalité ceux où le passé a le plus changé et où il est le plus lointain (comme vu par le mauvais bout de la lorgnette), quand il n'en a pas été complètement éliminé.

Seul le souvenir des excès d'antan est suffisamment fort pour donner une charge affective à la fadeur. Tentant de se réchauffer au feu d'un volcan éteint, les sites les plus populaires (auprès des touristes, soit, dans la Ville générique, tout un chacun) sont ceux qui furent autrefois les plus associés au sexe et à la débauche. Des innocents envahissent les anciens repaires des souteneurs, des prostitués hommes et femmes, des travestis et, dans une moindre mesure, des artistes. Paradoxalement, au moment même où les autoroutes de l'information s'apprentent à déverser la pornographie à pleins écrans dans leur living-room, on dirait que piétiner les braises rallumées de la transgression et du péché leur procure une sensation inédite, leur donne l'impression d'être vivantes. Dans une époque qui n'est plus capable de générer la moindre aura, la cote de l'aura grimpe en flèche. Marcher sur ces cendres, ne serait-ce pas le moyen de ressentir à bon compte le frisson de la culpabilité? de ramener l'existentialisme aux bulles du Perrier?

Toute Ville générique est pourvue de quais donnant ou non sur l'eau et parfois sur le désert - en tout cas d'une "lisière" vers autre chose, offrant ainsi une sorte d'échappatoire et par là un site privilégié. Là, les cohortes de touristes s'agglutinent autour de stands où des hordes de bonimenteurs s'évertuent à leur vendre les aspects "uniques" de la ville. Ces segments uniques de toutes les Villes génériques ont engendré un souvenir universel, au croisement scientifique de la Tour Eiffel, du Sacré-Coeur et de la Statue de la liberté : un édifice élevé (généralement entre 200 et 300 mètres de haut), noyé dans une petite boule remplie d'eau où tournoient des flocons de neige - ou, près de l'équateur, des paillettes dorées. On trouve aussi des carnets sous couverture de cuir grenu pour tenir son journal, ou des sandales de hippies - même si dans la réalité les hippies sont promptement rapatriés. Après avoir tripoté ces objets (on n'a jamais vu personne acheter quoi que ce soit), les touristes s'asseyent dans les cafétérias exotiques qui bordent les quais et proposent un éventail complet de la nourriture contemporaine : l'épicé - première indication, et peut-être la plus tangible, que l'on ait ailleurs ; le haché - à base de boeuf ou de produits de synthèse ; le cru - goût atavique qui sera très populaire

au troisième millénaire.

La crevette est l'amuse-gueule par excellence. Grâce à la simplification de la chaîne alimentaire (et aux vicissitudes de la préparation), elle a goût de muffin, c'est-à-dire de rien.

## PROGRAMME

Les bureaux sont toujours là, toujours plus nombreux en fait. Il paraît qu'ils ne sont plus nécessaires puisque, d'ici cinq ou dix ans, tout le monde travaillera à la maison. Mais alors, on aura besoin de maisons plus grandes, suffisamment vastes pour les réunions. Il faudra donc transformer les bureaux en maisons.

La seule activité c'est faire les boutiques. Pourquoi ne pas considérer cela comme un réactivité temporaire, provisoire, dans l'attente de temps meilleurs? C'est notre faute : nous n'avons rien trouvé de mieux à faire.

Les mêmes espaces, investis par d'autres programmes (bibliothèques, bains, université) seraient fantastiques, d'un grandiose qui nous stupéfierait.

L'hôtel est appelé à devenir le bâtiment générique de la Ville générique, son modèle de base. Avant, le bureau jouait ce rôle - ce qui impliquait au moins un va-et-vient avec la présence supposée d'autres facilités importantes ailleurs. Contenant-conteneur pourvu de tous les équipements nécessaires et imaginables, l'hôtel rend pratiquement tous les autres édifices redondants. Faisant même office de centre commercial, il offre la meilleure approximation du vécu urbain, version vingt-et-unième siècle.

Hôtel est maintenant synonyme d'emprisonnement, d'assignation volontaire à domicile. Il n'y a plus d'autre endroit où aller ; on s'y pose et on y reste. L'hôtel, c'est l'image de dix millions de personnes toutes enfermées dans leurs chambres ; une sorte d'animation à l'envers ; une densité imposée.

## ARCHITECTURE

Fermez les

**15 Planches :évolution de la Médina Andalùs entre 1913 et 1990**

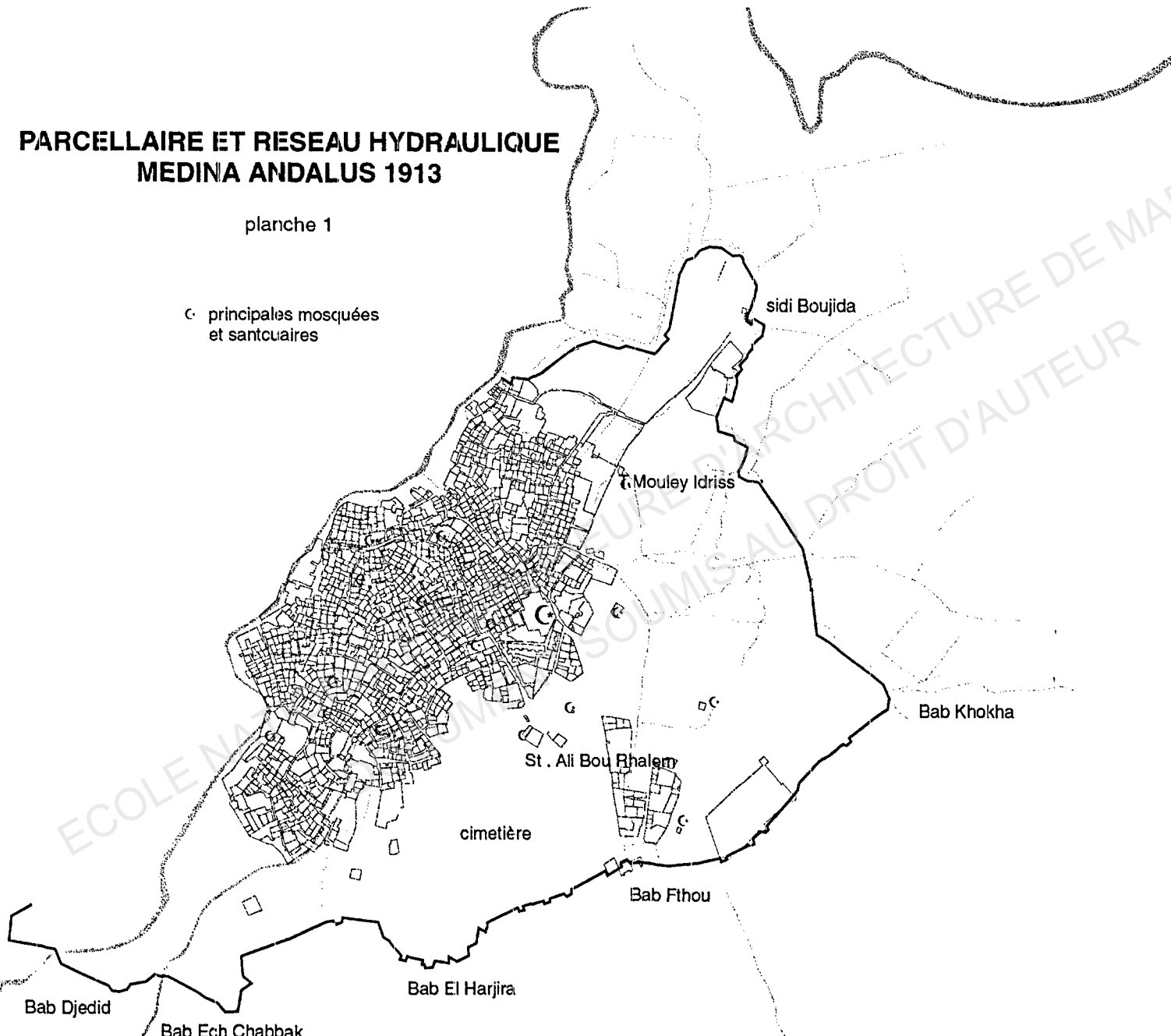
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



# PARCELLAIRE ET RESEAU HYDRAULIQUE MEDINA ANDALUS 1913

planche 1

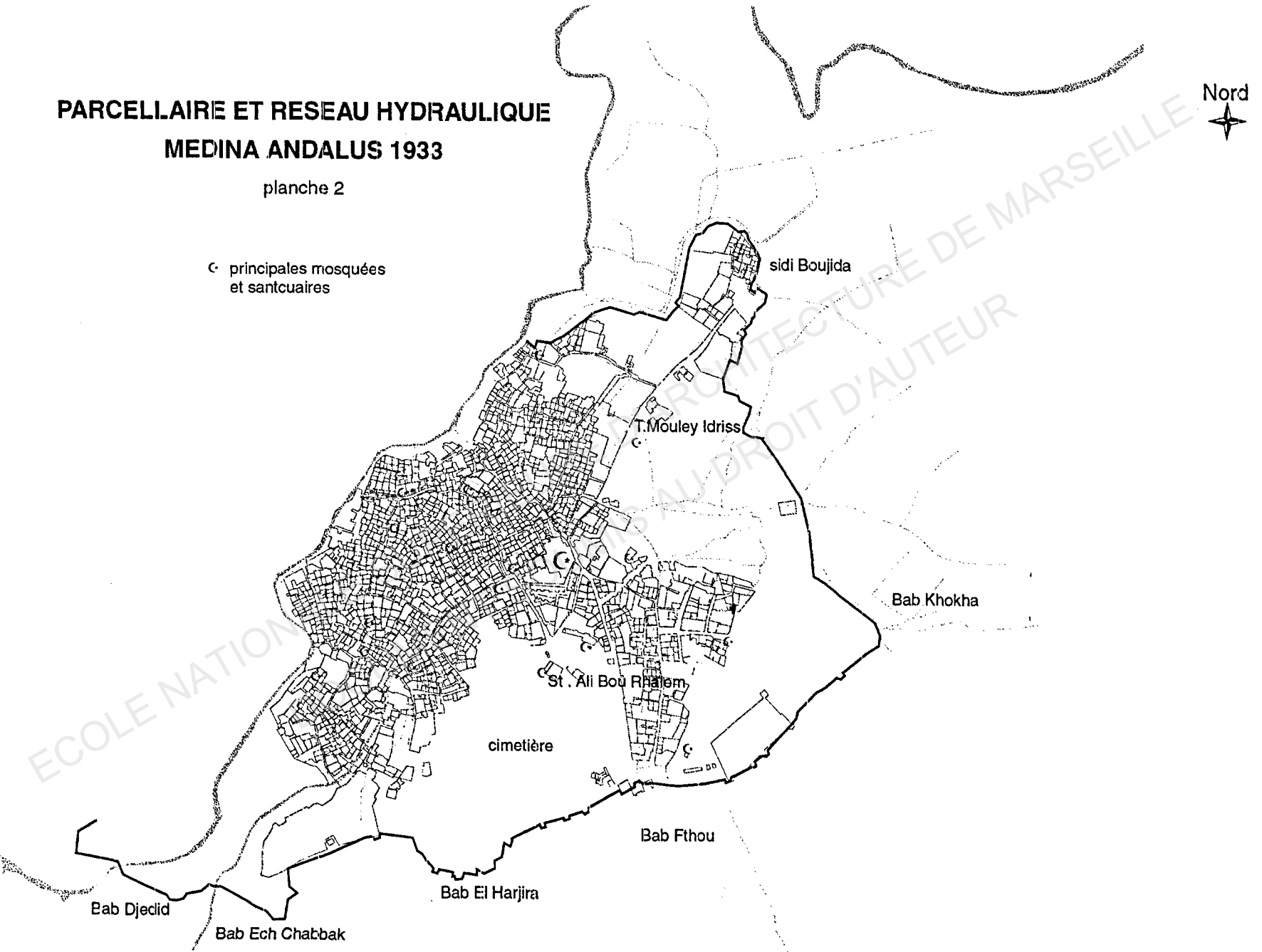
⊙ principales mosquées  
et sanctuaires



# PARCELLAIRE ET RESEAU HYDRAULIQUE MEDINA ANDALUS 1933

planche 2

⊙ principales mosquées  
et santcuaires



# PARCELLAIRE ET RESEAU HYDAULIQUE MEDINA ANDALUS 1953

planche 3

c principales mosquées  
et sanctuaires



sidi Boujida

Bab Khokha

cimetière

Bab Fthou

cimetière

Bab El Harjira

Bab Djedid

Bab Ech Chabbak

S.

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

C

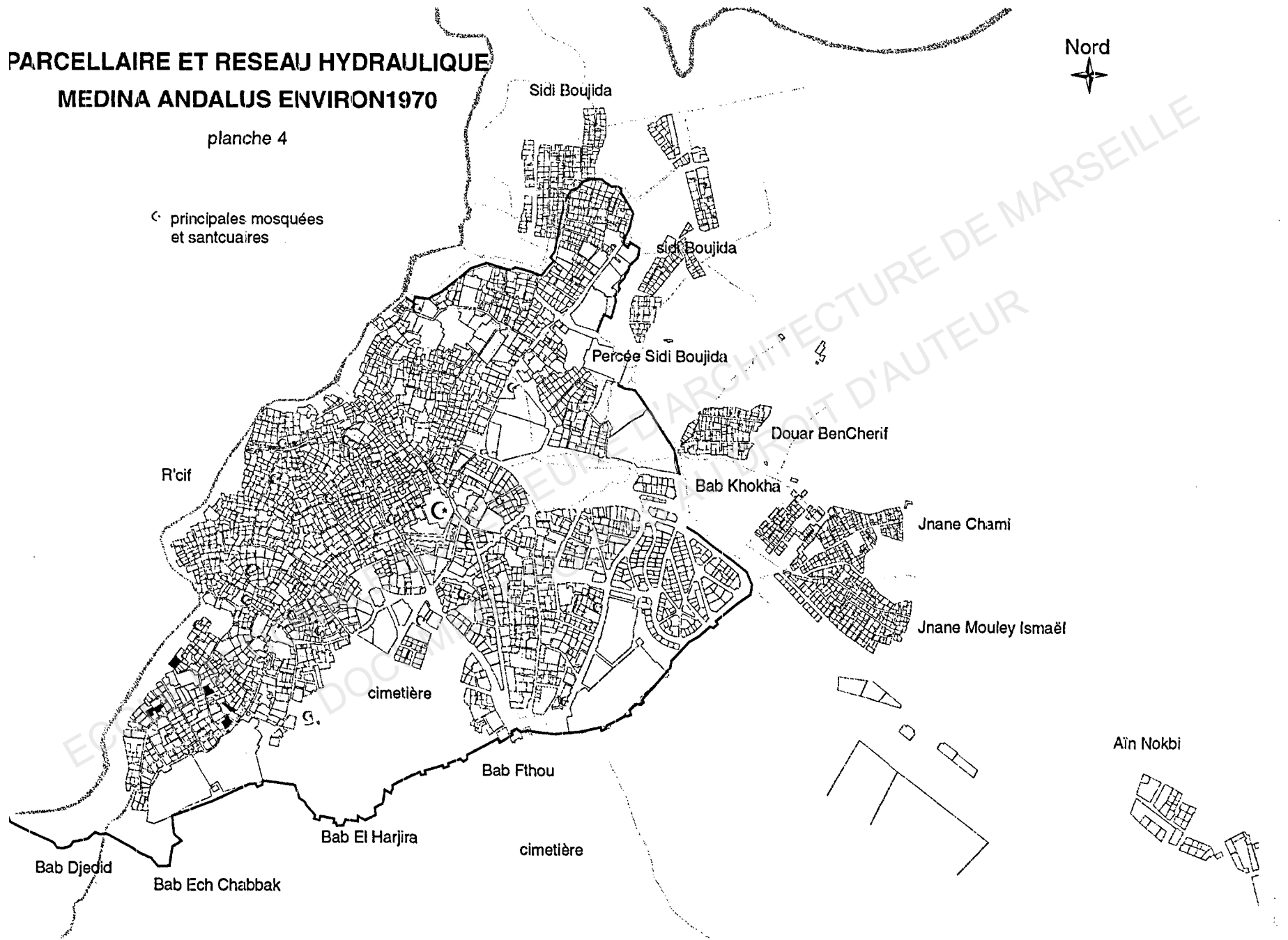
C

# PARCELLAIRE ET RESEAU HYDRAULIQUE MEDINA ANDALUS ENVIRON 1970

planche 4



⊙ principales mosquées  
et santcuaires



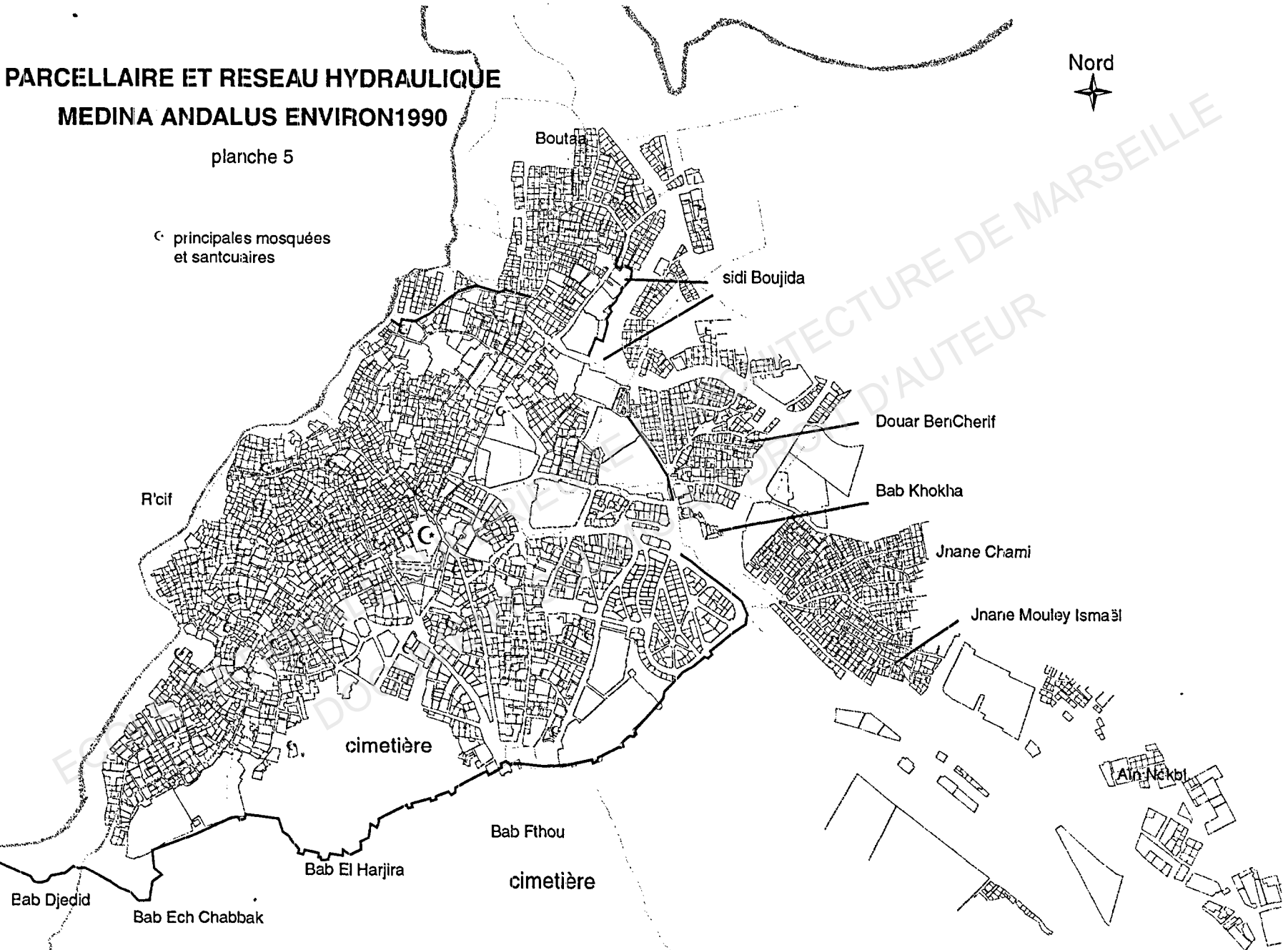
Ain Nokbi

# PARCELLAIRE ET RESEAU HYDRAULIQUE MEDINA ANDALUS ENVIRON 1990

planche 5



⊙ principales mosquées  
et santcuaires



Boutaa

sidi Boujida

Douar BenCherif

Bab Khokha

Jnane Chami

Jnane Mouley Ismaïl

Aïna Nekbi

R'cif

cimetière

Bab Fthou

cimetière

Bab El Harjira

Eab Djedid

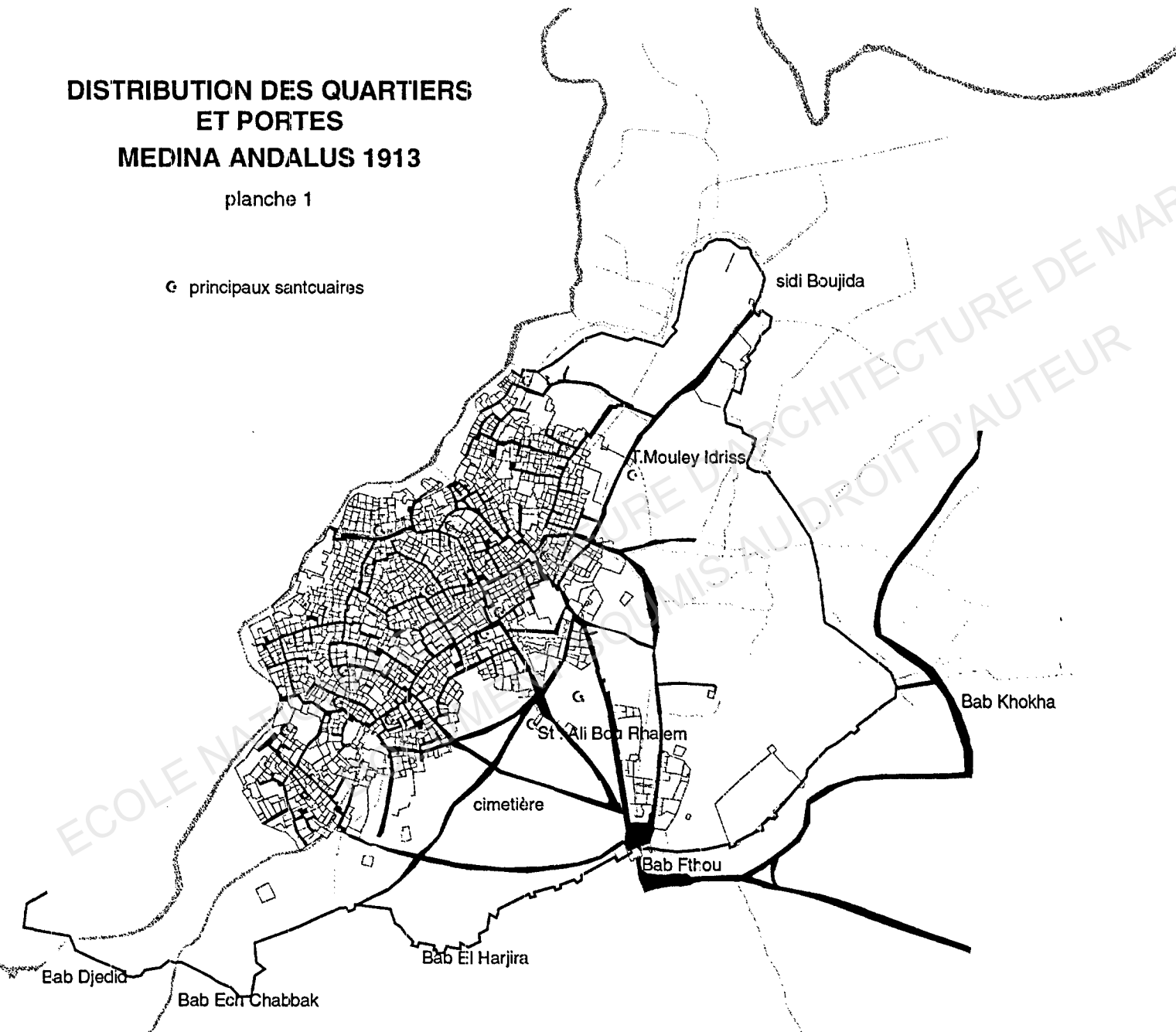
Bab Ech Chabbak

# DISTRIBUTION DES QUARTIERS ET PORTES MEDINA ANDALUS 1913

planche 1



G principaux santcuaires



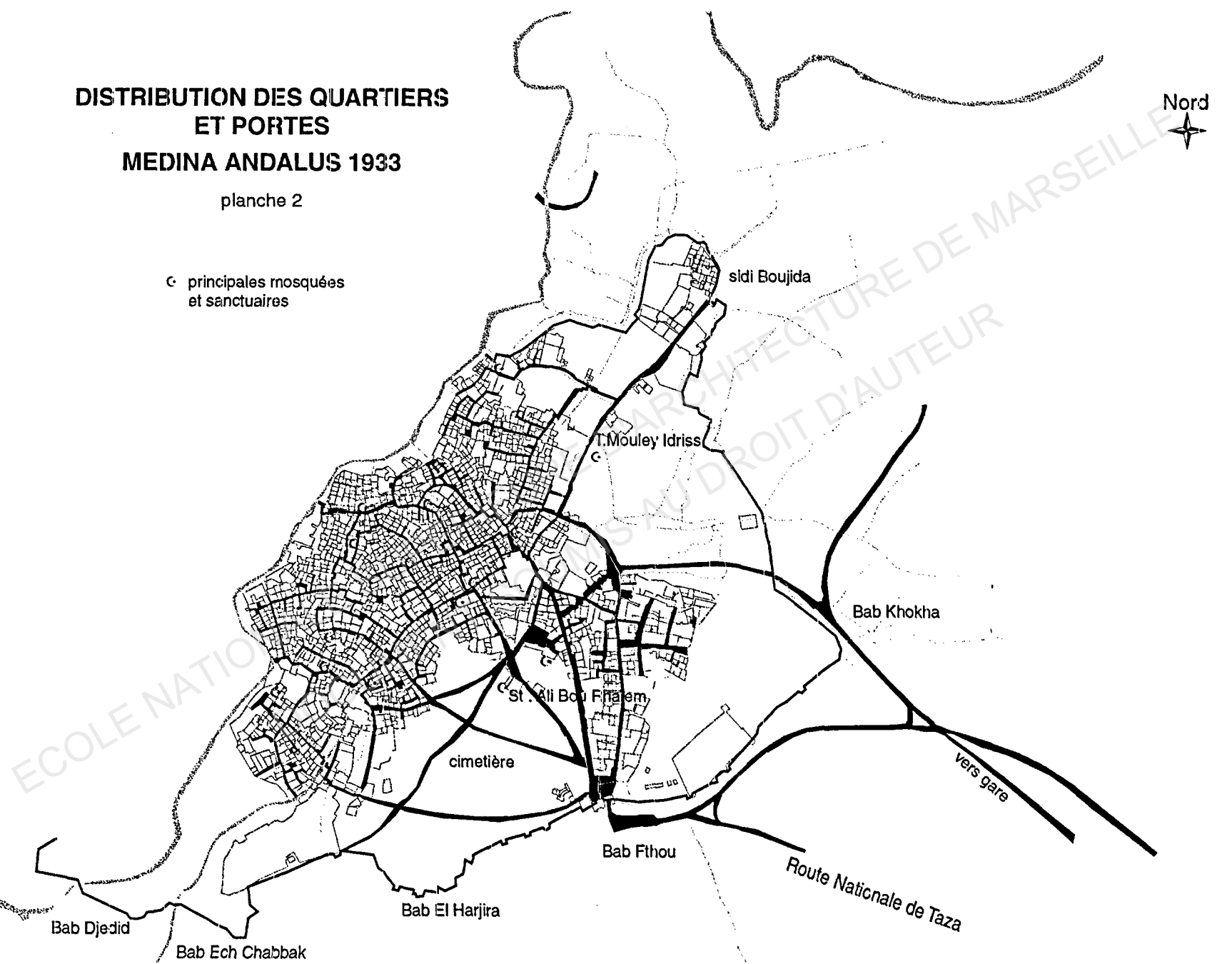
# DISTRIBUTION DES QUARTIERS ET PORTES

## MEDINA ANDALUS 1933

planche 2



⊙ principales mosquées  
et sanctuaires

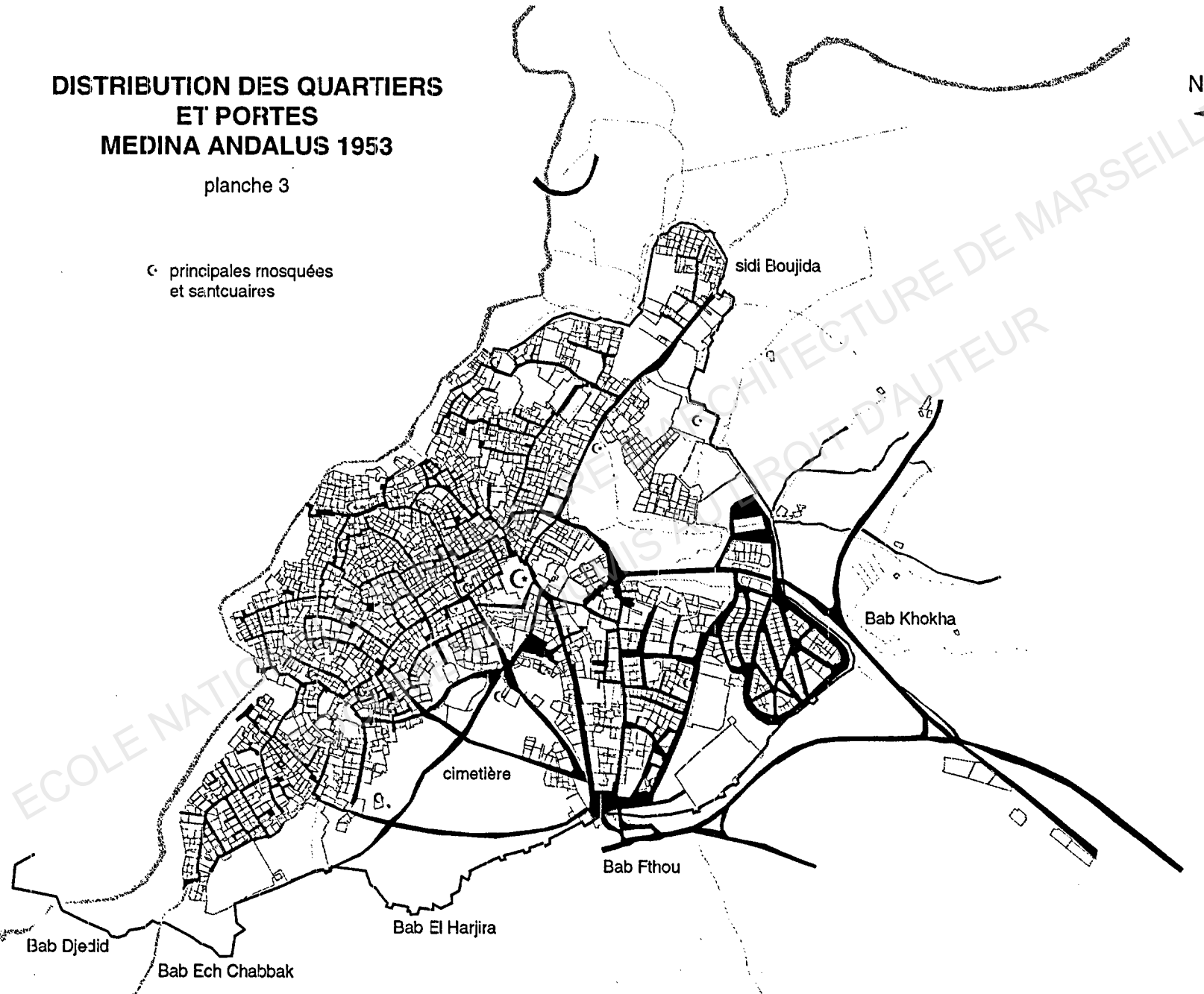


# DISTRIBUTION DES QUARTIERS ET PORTES MEDINA ANDALUS 1953

planche 3



⊙ principales mosquées  
et sanctuaires

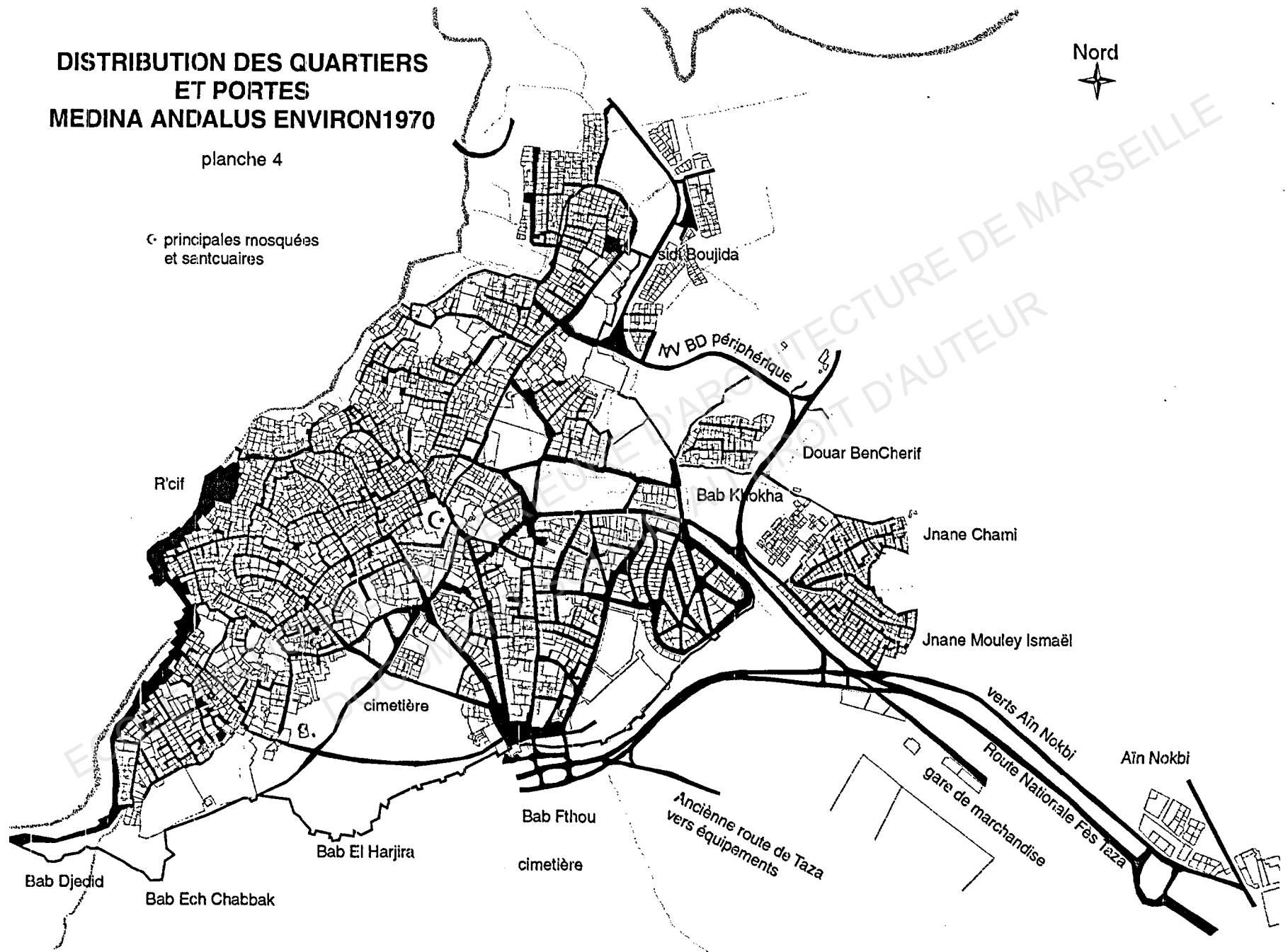




# DISTRIBUTION DES QUARTIERS ET PORTES MEDINA ANDALUS ENVIRON 1970

planche 4

⊙ principales mosquées  
et santcuaires



Bab Djedid

Bab Ech Chabbak

Bab El Harjira

Bab Fthou

cimetière

cimetière

Ancienne route de Taza  
vers équipements

gare de marchandise

Route Nationale Fès Taza

Aïn Nokbi

Jnane Mouley Ismaël

Jnane Chami

Douar Ben Cherif

Bab Khokha

BD périphérique

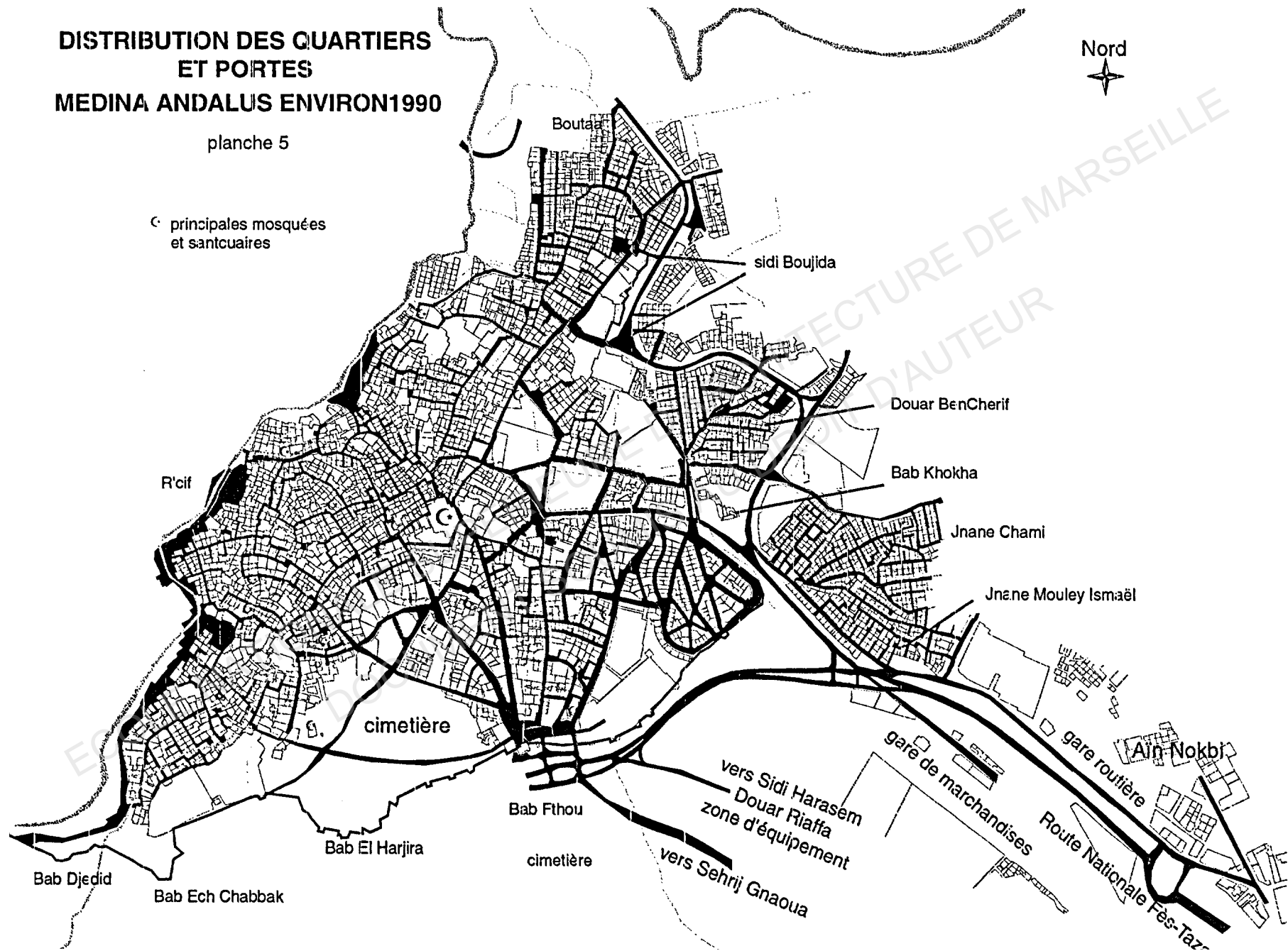
sidi Boujida

R'cif

# DISTRIBUTION DES QUARTIERS ET PORTES MEDINA ANDALOUS ENVIRON 1990

planche 5

⊙ principales mosquées  
et santuaires

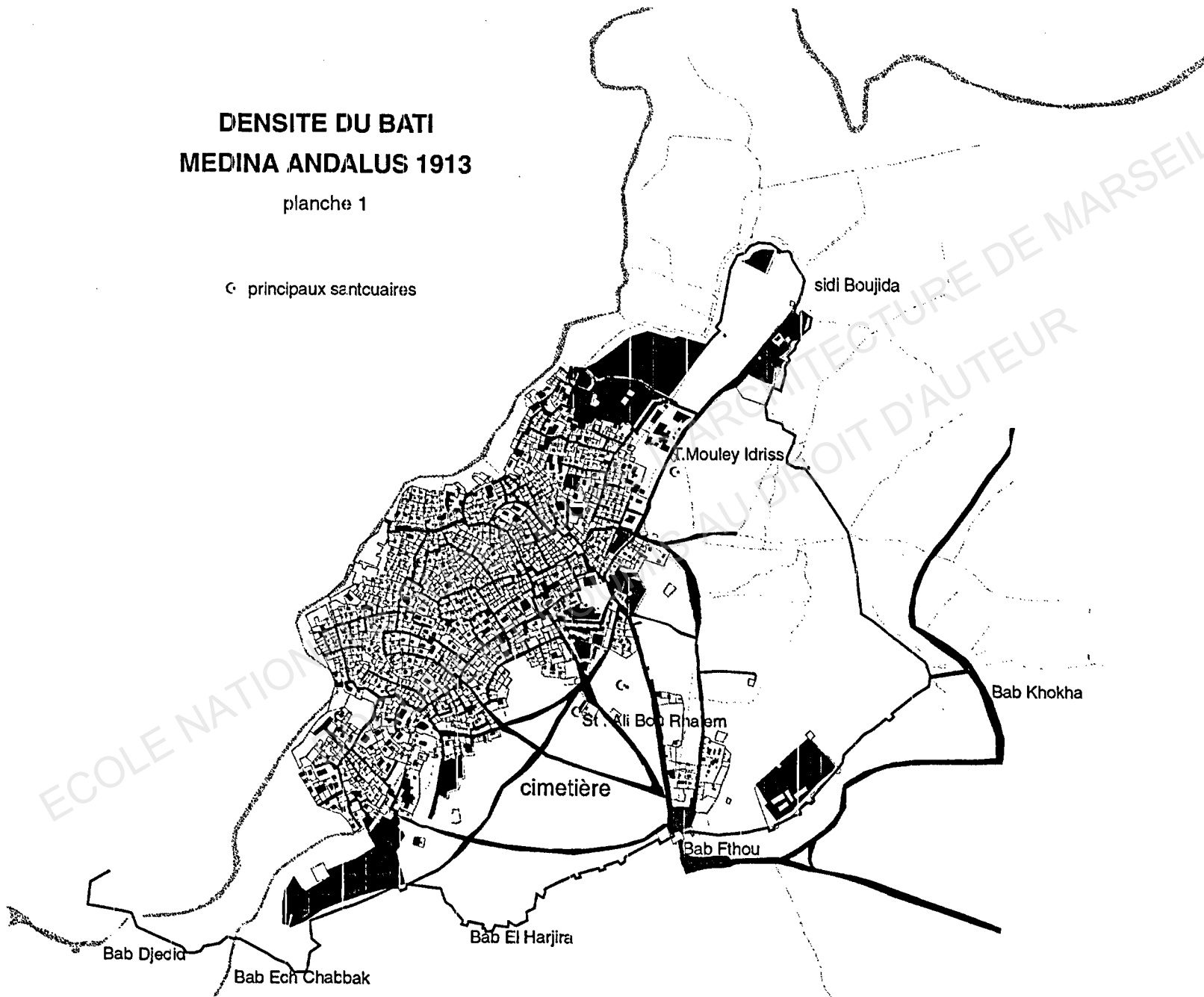


# DENSITE DU BATI MEDINA ANDALUS 1913

planche 1



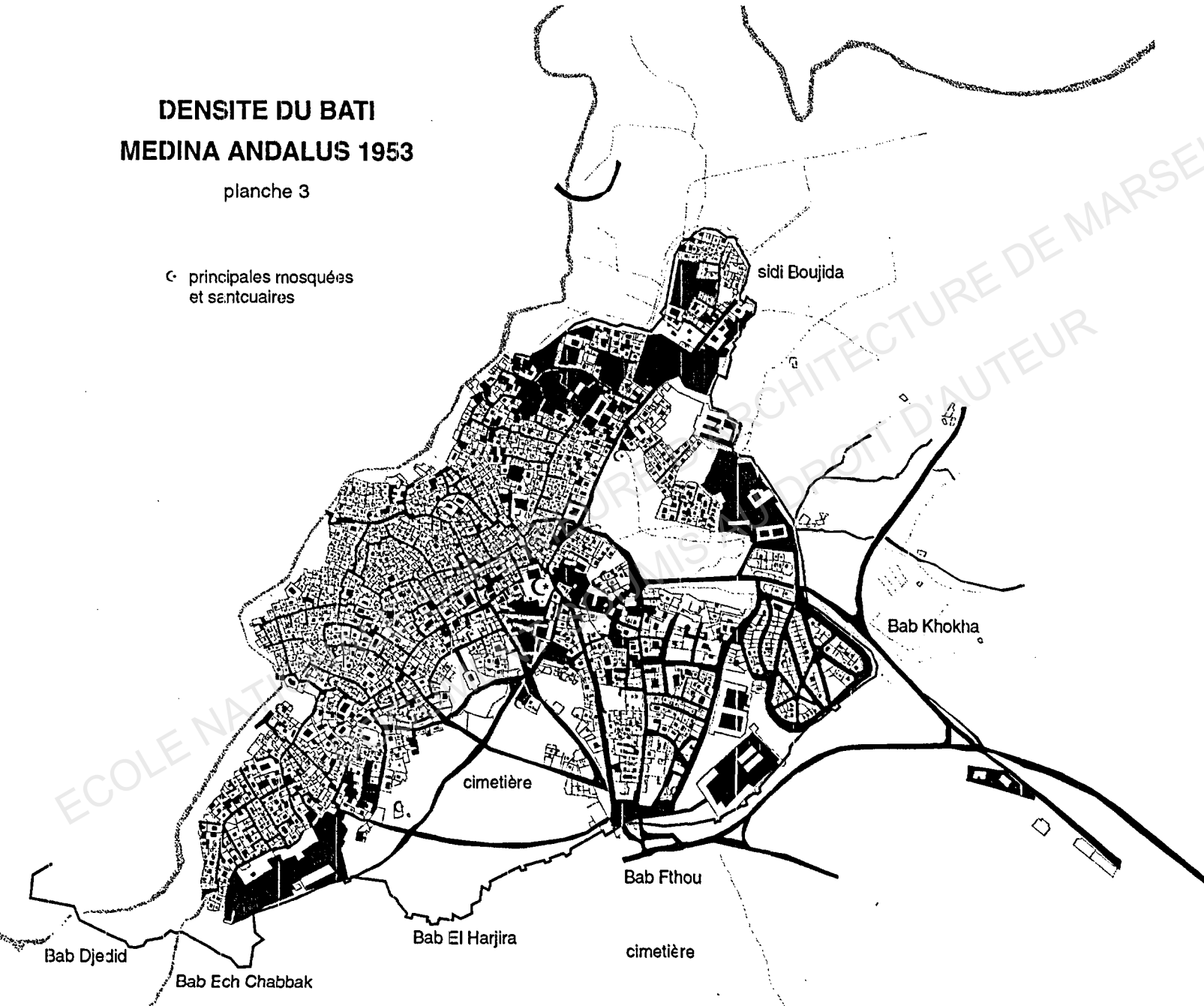
⊙ principaux santcuaires



# DENSITE DU BATI MEDINA ANDALUS 1953

planche 3

☉ principales mosquées  
et sanctuaires

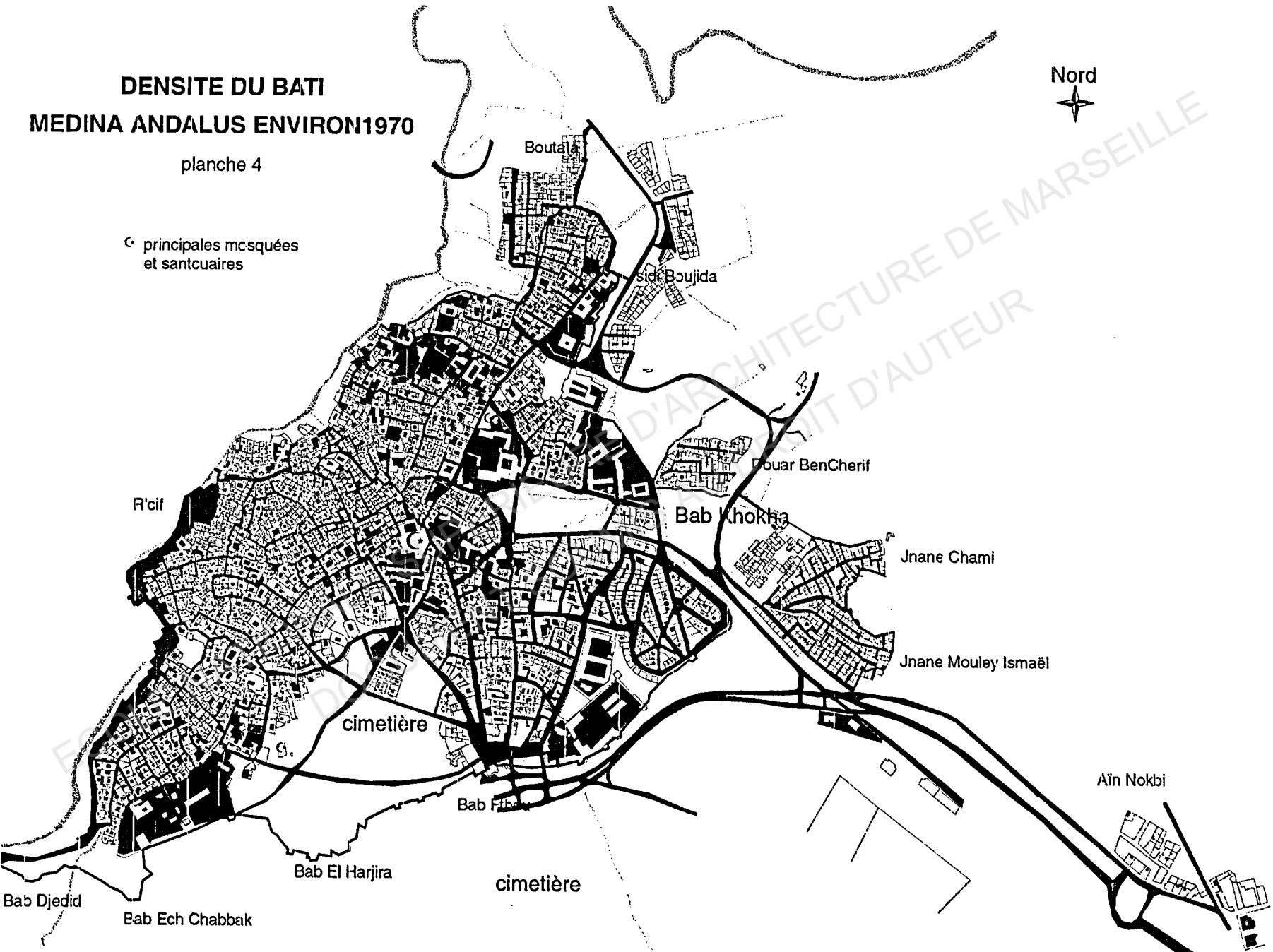


# DENSITE DU BATI MEDINA ANDALUS ENVIRON 1970

planche 4



☉ principales mosquées  
et sanctuaires

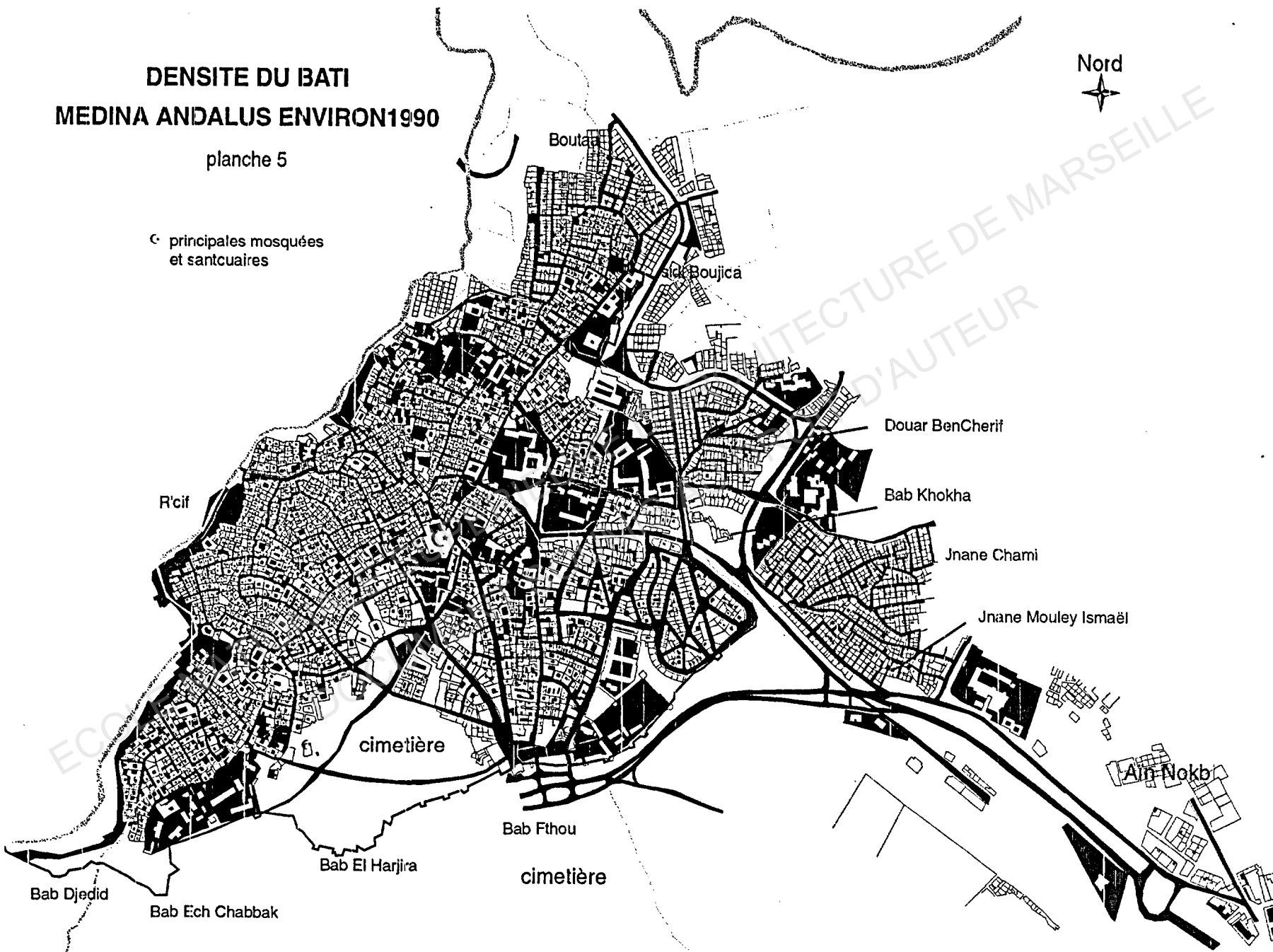


# DENSITE DU BATI MEDINA ANDALUS ENVIRON 1990

planche 5



☉ principales mosquées  
et santcuaires



# Fès: Un Projet Etranger

Etude urbaine et hypothèse



*arbre, maison 1966 et table 1990 Calcatoggio 1998*

Claude-Laurent Aubert  
Ecole d'Architecture de Marseille-Luminy  
Travail Personnel de Fin d'Etudes - Juin 2000

# FES : UN PROJET ETRANGER

AUBERT CLAUDE-LAURENT

T.P.F.E. Septembre 2000  
Ecole d'Architecture Marseille-Luminy

le projet se situe à Fès. Il s'agit ici de redéfinir l'entrée d'une ville par une porte existante: Bab Khokha d'établir une continuité entre quartiers clandestins et ville patrimoniale.

Mots clés: Maroc, Patrimoine, ~~Clandestin~~, Poste, *Reolina*, Quartier, *Projet d'urbanisme*

T 2039  
Ecole d'Architecture de Marseille Luminy  
Service documentation  
184, Avenue de Luminy  
13288 MARSEILLE Cedex 9 - C.924

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE  
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR



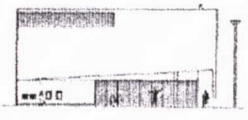
# Fès : Un Projet Etranger

T.P.F.E Marseille-Luminy. Claude-Laurent Aubert

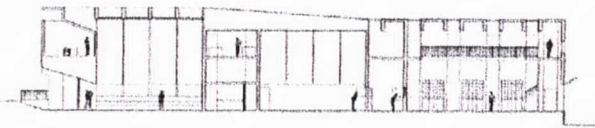
## Une Poste à Fès



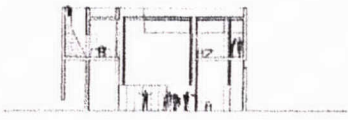
Façade Est 1/200



Façade Sud 1/200



Coupe longitudinale 1/200



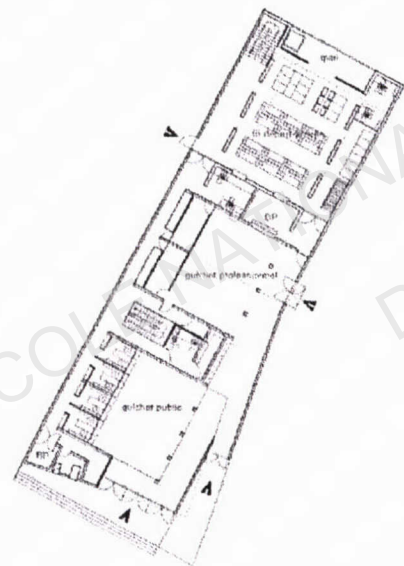
Coupe transversale 1/200



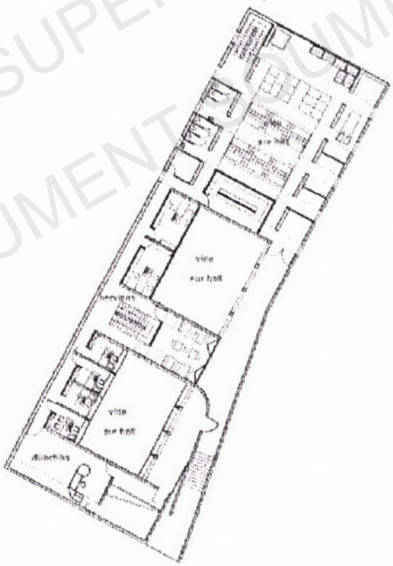
Façade Ouest 1/200



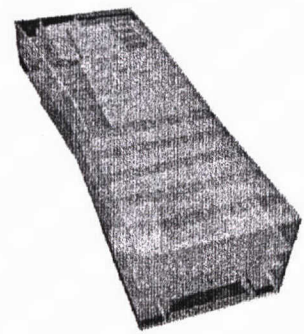
Façade Nord 1/200



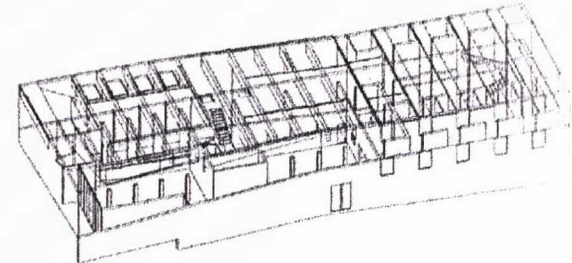
Plan du rez-de-chaussée 1/200



Plan du niveau 1 1/200



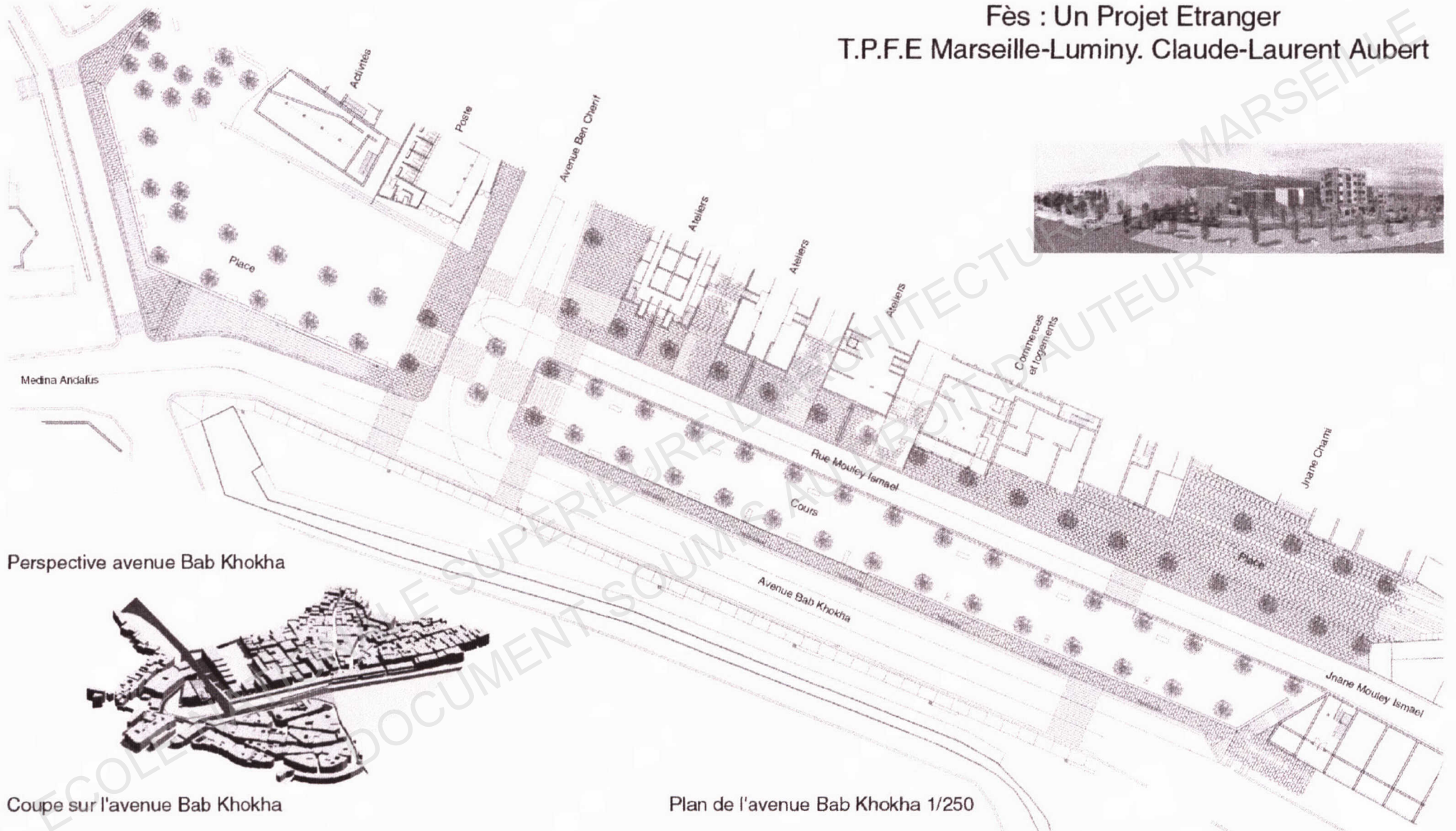
Volumes éclairés



Axonométrie

# Fès : Un Projet Etranger

T.P.F.E Marseille-Luminy. Claude-Laurent Aubert



Perspective avenue Bab Khokha



Coupe sur l'avenue Bab Khokha

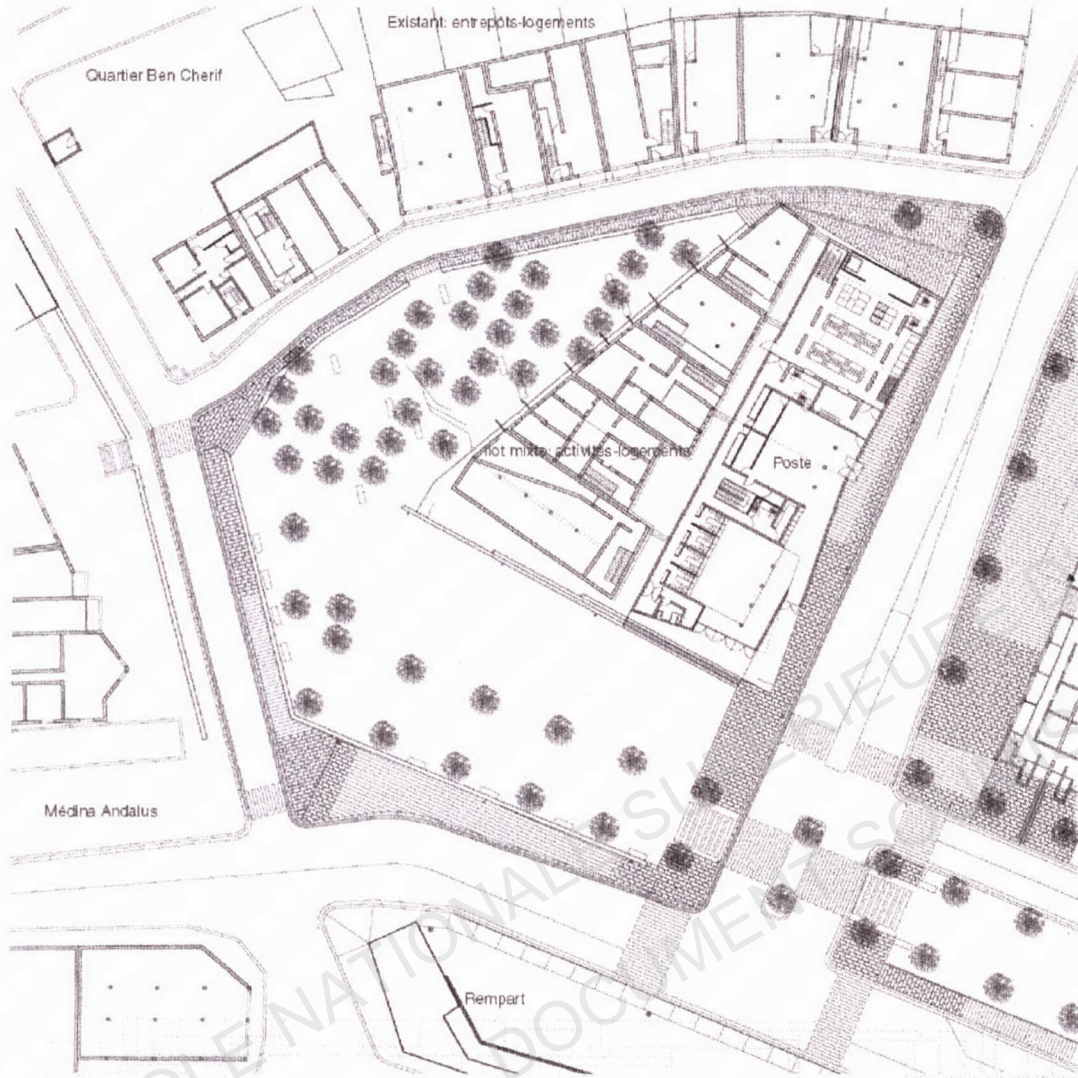
Plan de l'avenue Bab Khokha 1/250



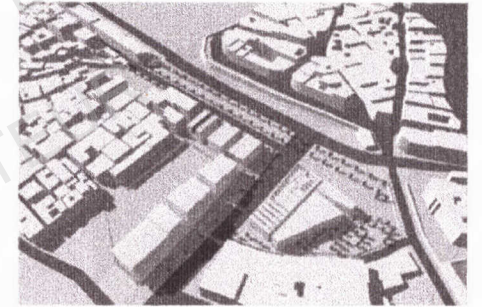


# Fès: Un Projet Etranger

T.P.F.E. Marseille-Luminy. Claude-Laurent Aubert

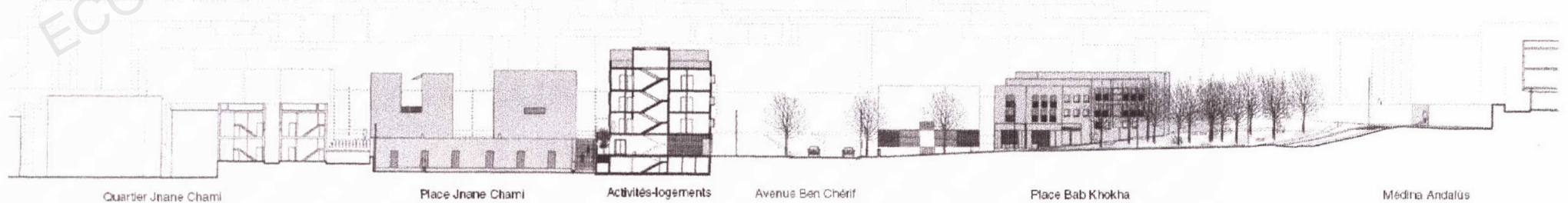


Place de bab Khokha 1/250



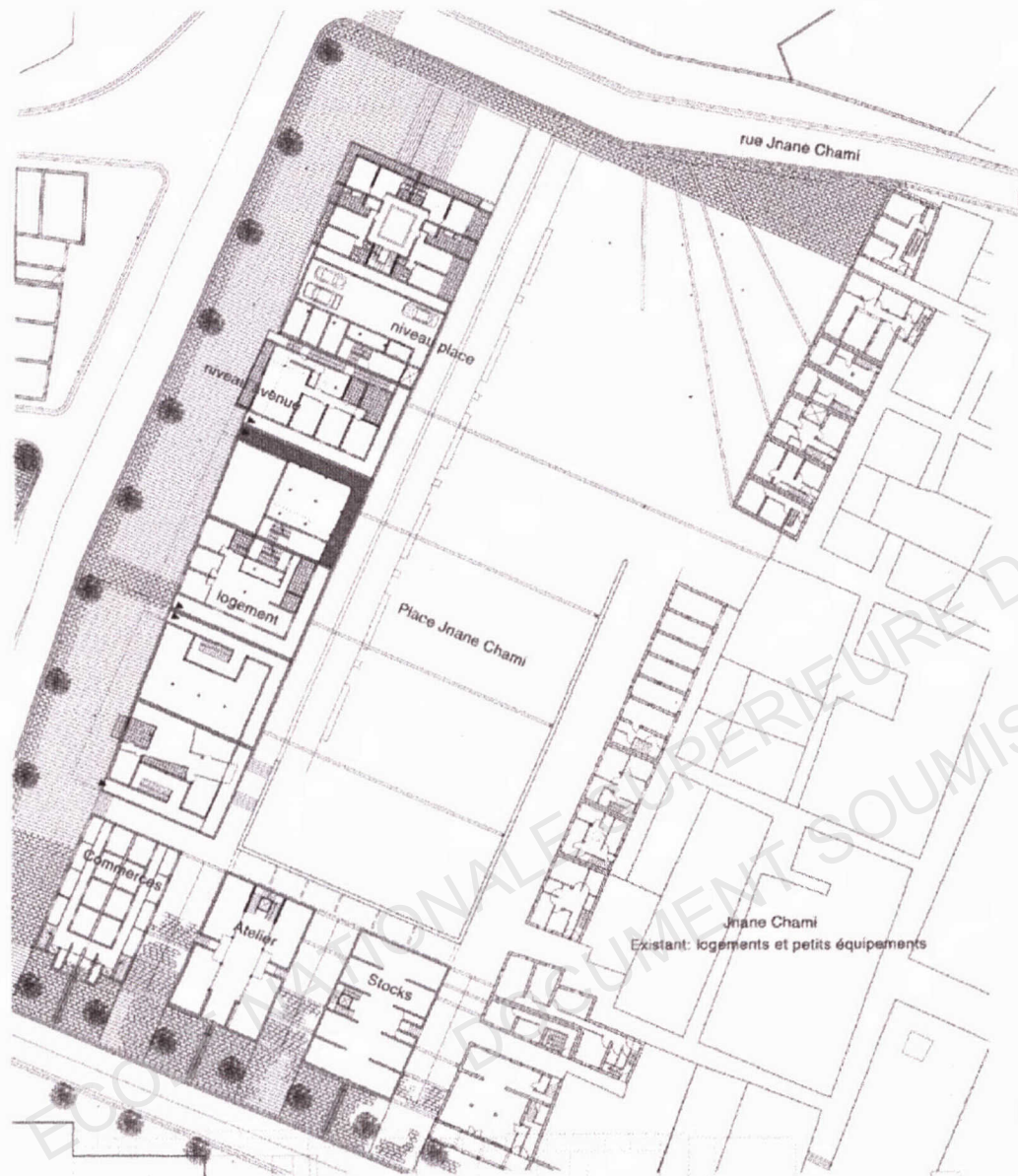
La place de Bab Khokha est située sur les anciens remparts.  
C'est donc à elle que revient le rôle de porte.  
Elle décrit un espace clos où se développent des transactions.  
La place est mixte, elle s'associe aux directions d'usages.  
Elle fait partie de la ville.

Coupe sur les places 1/250

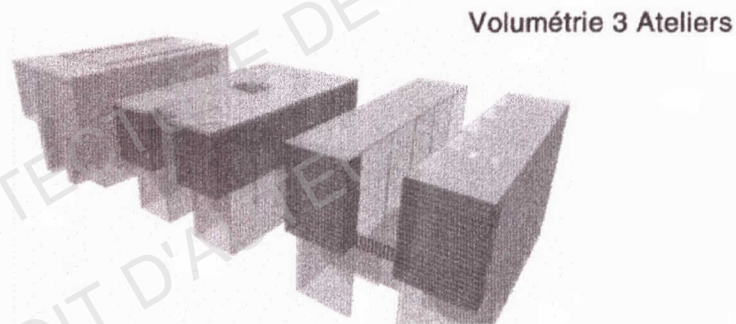




Fès : Un Projet Etranger  
 T.P.F.E Marseille-Luminy. Claude-Laurent Aubert

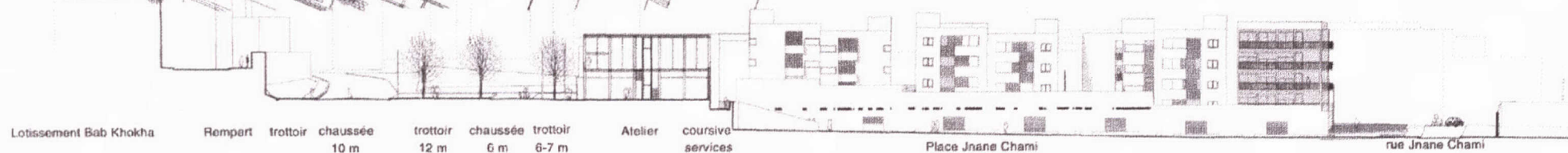


Place Jnane Chami 1/250



Volumétrie 3 Ateliers

Coupe Avenue Bab Khokha et Place Jnane Chami 1/250



Lotissement Bab Khokha

Rempart

trottoir  
10 m

chaussée  
12 m

trottoir  
6 m

chaussée  
6-7 m

Atelier

coursive  
services

Place Jnane Chami

rue Jnane Chami

# FES: UN PROJET ÉTRANGER

## Resumé de mémoire.

La sauvegarde du Patrimoine dans les pays en développement pose plusieurs problèmes. Entre autres, nous pouvons citer le processus de mondialisation des outils techniques et la difficulté d'évaluer l'authenticité des éléments culturels à protéger.

Dans la situation du Maroc, il est intéressant de s'interroger sur le parcours de la ville, en l'occurrence Fès, puisqu'elle est empreinte de l'époque coloniale et donc de mutations qui l'accompagnent.

L'étude évoque donc cette difficulté à mesurer les cohérences entre la ville traditionnelle et la fabrication d'un territoire étranger : la ville Européenne et plus tard le quartier clandestin.

Enfin, elle tente de définir un programme et une ambition pour un élément de ce nouvel ensemble : la Porte Bab Khokha. L'esquisse contient 2 places, 2 équipements et une avenue.